Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16018 – 7 F

SAMEDI 27 JUILLET 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« Séries noires en série »
3. Henri Raczymow
Une nouvelle de 52 pages

Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux pages 11 à 14

■ La Hongroise Krisztina Egerszegi remporte son troisième titre olympique du 200 m dos

■ Lilia Podkopaieva, médaille d'or du concours général de gymnastique. L'Amérique en a pleuré de dépit

■ L'Italien Andrea Collinelli gagne couché la poursuite olympique

La médaille du plaisir



MARIE-CLAIRE RESTOUX

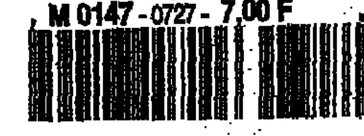
VAINQUEUR de la Coréenne Hyun Sook-Hee, en finale des moins de 52 kg, Marie-Claire Restoux n'a jamais douté. Convaincue que le judo est affaire de plaisir plutôt que de souffrance, elle a vécu sans s'étonner l'aventure d'une remplaçante promue au premier rôle.

Opéra à Savonlinna

EDIFIÉ au XVe siècle sur l'un des innombrables lacs qui parsèment les forêts finlandaises, la forteresse d'Olavinlinna abrite depuis 1912 le Festival d'opéra de Savonlinna. Chaque été, soixante mille mélomanes du monde entier viennent y assister à des représentations dont la qualité musicale repose sur un travail d'équipe à l'ancienne. *Tannhäuser*, de Richard Wagner, *Macbeth*, de Giuseppe Verdi, partagent l'affiche cette année avec *Le Palais*, du compositeur finlandais Aulis Sallinen. Loin de se contenter des tubes du répertoire, ce festival maintient vivant l'art lyrique.

Lire page 22

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0727 - 7,00 F

La Grande-Bretagne fait un choix européen pour renouveler sa panoplie de missiles

Grâce à son alliance avec British Aerospace, Matra espère conquérir Thomson-CSF

APRÈS bien des débats internes, la Grande-Bretagne a décidé, *jeudi 25 juillet*, d'inclure dans sa panoplie de défense un missile de croisière qui sera conçu par un nouveau groupe industriel, British Aerospace Dynamics, issu de la fusion des divisions spécialisées de British Aerospace et de Matra. Il s'agit là d'un choix européen, puisque l'Allemagne est, depuis 1994, associée à la France sur le *programme* Apache, *duquel sera* dérivé le missile de croisière britannique.

La décision de Londres est donc à la fois politique, militaire et industrielle. Elle est d'autant plus importante qu'elle survient quelques jours *après* que le Royaume-Uni a annoncé son ralliement à un projet d'agence européenne de l'*armement, qui est une création* franco-allemande au départ et dont l'objectif immédiat est de fabriquer désormais à trois un blindé d'appui de l'infanterie à plusieurs milliers d'exemplaires.

Par la même occasion, les Britanniques ont annoncé des commandes d'avions de patrouille maritime et le lancement d'un *programme de missile anti-chars,*

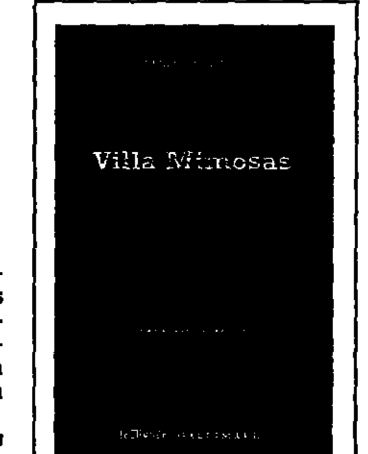


au bénéfice de constructeurs britanniques. Ecartant des offres *américaines, comme pour le* missile de croisière, Londres a considéré que c'était le meilleur moyen pour maintenir l'emploi en Grande-Bretagne.

En saluant la naissance d'*« un axe fort »* franco-britannique dans le domaine de la défense, le président de Matra, Jean-Luc Lagardère, a estimé que cette commu*nauté de vues de part et d'autre de* la Manche peut lui permettre de marquer un point dans la compétition qui oppose son groupe à Alcatel-Alsthom pour la reprise des activités de Thomson.

Selon M. Lagardère, British Aerospace pourrait être l'un des alliés de Matra, avec la DASA allemande, dans une opération qui lui *permettrait de constituer – à partir* de Thomson-CSF – une société française dont il détiendrait 66 % et au sein de laquelle seraient créées des filiales à 50/50 sur le modèle de ce qui va se faire avec British Aerospace Dynamics pour le missile.

Lire pages 3 et 15 et notre éditorial page 9



Des nouvelles de Proust

« SÉRIES NOIRES en série » : chaque vendredi (daté samedi), jusqu'au 23 août, *Le Monde* offre à ses lecteurs des nouvelles inédites, en collaboration avec Gallimard.

Après que Daniel Pennac se fut installé (*Le Monde* du 13 juillet) dans l'univers new-yorkais de Jerome Charyn et que ce dernier lui eut rendu la pareille à Belleville (*Le Monde* du 20 juillet), Henri Raczymow nous emmène sur les bords de la Méditerranée, *Villa Mimosas*, aux abords de Marguerite, proustienne, son héroïne à petites culottes rouges quand elle ne se promène pas toute nue.

L'OMS récupère l'héritage des guérisseurs africains

***L'OCCIDENT** doit-il* faire la promotion des matrones accoucheuses, chamans, devins et autres « tradi-praticiens » ? Le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, le pensent. Dans l'éditorial du dernier numéro de *Santé du monde*, le magazine de l'OMS, ils affirment que ces thérapeutes ont engrangé *« un riche savoir empirique »* et constituent aujourd'hui *« un patrimoine que nous devons savoir reconnaître et conserver dans la mesure où il fait partie de l'héritage culturel et scientifique commun de l'humanité »*.

« Loin de se résumer à des expériences intimes, la procréation, la naissance, le sevrage, la sexualité, la mort, la maladie et la souffrance sont inséparables de leur dimension sociale », précisent MM. Nakajima et Mayor, qui appellent de leurs vœux *« la coopération des membres respectés de la collectivité que sont souvent les guérisseurs traditionnels et les accoucheuses »*. Le temps de l'obscurantisme serait ainsi paradoxalement révolu : la médecine occidentale, de plus en plus coûteuse, devrait désormais tenir compte de pratiques ancestrales *transmises de génération en génération* dans les pays du tiers-monde, singulièrement en Afrique. L'intérêt de l'OMS pour la médecine traditionnelle date de 1977. A l'heure actuelle, vingt-quatre centres chargés de la promotion et du développement de ces pratiques thérapeutiques coutumières sont répartis à travers le monde. Les pays riches succombent à la tentation. *« Au cours des dix dernières années*, fait-on valoir auprès de l'OMS, *on a assisté dans les pays industrialisés à un regain d'intérêt pour la médecine traditionnelle et les médecines parallèles. »*

Le Congrès américain a même permis la création d'un « Bureau des médecines parallèles » dans les locaux des prestigieux instituts nationaux de la santé. Une enquête réalisée aux Etats-Unis a conclu qu'*« environ un tiers de la population avait recours, au moins partiellement, à des formes de traitement différentes, qu'il s'agisse de plantes médicinales, d'acupuncture, de chiropraxie ou d'homéopathie »*. En Hollande et en Belgique, on estime à 60 % la proportion des personnes qui accepteraient un *relèvement de leurs cotisations d'assurance*-maladie afin de pouvoir bénéficier de ces thérapeutiques non conventionnelles.

Bien qu'il existe très peu de données relatives à son efficacité et à son innocuité, l'usage des plantes médicinales connaît aujourd'hui un succès croissant à travers le monde. En Chine, le marché annuel de l'herboristerie s'élève à plus de 2,4 milliards de dollars (environ 12 milliards de francs). Selon l'OMS, la consommation de ces substances en Amérique *du Nord a un taux de croissance soutenu*. En Europe, cette progression varie de 5 % à 22 % selon les pays. L'acupuncture est prisée par plus de 20 millions de personnes sur le Vieux Continent, qui compte environ 90 000 acupuncteurs – dont 62 000 sont docteurs en *médecine* – et 242 établissements de formation ad hoc. Utilisée pour l'analgésie lors d'interventions chirurgicales ou dans le traitement *de la douleur chronique aiguë*, l'acupuncture est pratiquée dans 90 % des centres anti-douleur du Royaume-Uni et dans 77 % de ceux d'Allemagne. Dans le sillage de l'acupuncture, des rites que l'on tient pour être bon marché et qui, il y a peu de temps encore, relevaient de la sorcellerie – consommation de serpents et de *vers blancs – vont-ils obtenir droit de cité en* Occident ?

Laurence Folléa

■ Nationalisation du Crédit foncier

Faute de repreneur, l'Etat a décidé de nationaliser le Crédit foncier. La Caisse des dépôts sert de relais et lance une OPA. p. 26

■ Coup d'Etat au Burundi

L'armée burundaise, à dominante tutsie, a repris le pouvoir à Bujumbura.

p. 2 et un point de vue p. 10

■ Prisons mortelles en Turquie

Les défenseurs des droits de l'homme demandent au gouvernement turc de satisfaire les revendi*cations des grévistes de la faim*, dont six sont morts en prison. p. 4

Les impasses de la réduction du temps de travail

UNE MALÉDICTION semble s'acharner sur la réduction du temps de travail. *Plus on l'évoque comme* une solution susceptible de résoudre la question de l'emploi, moins l'issue *paraît s'imposer*, des difficultés nouvelles surgissant à chaque fois sur le chemin qui devrait y mener.

Après tant d'autres, le président de la République vient de faire l'expérience de cette *situation* embarrassante. Plein de bonnes intentions, il avait annoncé le 31 décembre, en présentant ses vœux, que 1996 serait l'année de la réduction du temps de travail. Le 14 juillet encore, au cours de son traditionnel entretien télévisé, Jacques Chirac continuait de faire part de sa conviction en la matière *et assurait ne pas désespérer* d'aboutir. Le gouvernement avait dû auparavant accorder un répit supplémentaire aux partenaires *sociaux*, réunis à Matignon pour le sommet social du 8 juillet.

Au vu des résultats obtenus par la *voie contractuelle, assez* peu convaincants, Alain Juppé préférait remettre à l'automne l'examen du bilan des négociations. *Le premier ministre*, qui avait à l'origine imaginé d'intervenir par la voie législative, si les choses n'allaient pas assez vite, accordait ainsi du temps au temps. Certes, la décision était justi*fiée mais elle ne fera que reculer les* échéances. Sur les cent vingt-huit branches professionnelles de plus *de 10 000 salariés qui auraient pu* s'engager dans cette voie, sur la recommandation de l'accord interpro*fessionnel du 31 octobre 1995, dou*zeseulement avaient alors conclu et soixante-huit pouvaient espérer y *parvenir tôt ou tard. Globalement*, le contenu qualitatif de ces accords laissait perplexe, la contrepartie en emplois étant moins la préoccupa*tion des représentants patronaux* que l'aménagement du temps de travail. D'où le mécontentement de la CFDT à *l'égard de la puissante fé*dération UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), qui *donne souvent le ton*.

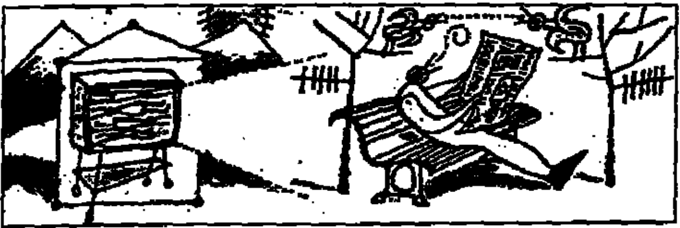
Quand la malchance se répète ainsi, il faut sans doute y voir plus *qu'une coïncidence. Depuis une* quinzaine d'années maintenant, le thème de la réduction du temps de travail fait partie de ces sujets qui *occupent régulièrement le devant* de la scène sociale. Chaque camp se bagarre à coups de sondages, plutôt *favorables, ou de données* d'experts, souvent contradictoires, puis la fièvre retombe. Au bout du *compte*, rien ne se fait, comme si le précédent de 1982 et du passage de 40 à 39 heures hebdomadaires, lui-*même si peu concluant* à l'époque, interdisait toute nouvelle expérimentation. Un tel constat autorise *un spécialiste comme* Bernard Brunhes, ancien conseiller de Pierre Mauroy, quand il se laisse aller à la *provocation*, à *affirmer* que, *« si, depuis le temps, nous n'avons pas avancé, c'est que les gens n'en veulent pas »*.

Pour péremptoire et outrancier que soit le propos, il s'explique par les ambiguïtés d'un dossier complexe à souhait. Chacune des parties en cause ne poursuit pas les mêmes objectifs et ne donne pas le même sens aux termes employés. Pis, plusieurs préalables pèsent, qui ne sont pas tous abordés clairement.

Alain Lebaube

Lire la suite page 9

Douloureux après-guerre à Sarajevo



LES AMOUREUX chuchotent aux sources de la rivière Bosna. Le vendeur de barbes à papa du parc Vrelo Bosne n'a pas le temps de chômer. A Sarajevo, la guerre est finie, mais la ville, sous la vie retrouvée, déprime. *Les solidarités de la capitale bombardée se sont estompées.* Un fossé se creuse entre civils et combattants, citadins et réfugiés, riches et pauvres. Certains rêvent de bâtir une *« société magique »*. *Lire page 8*

■ Les silences du Boeing

Les pilotes du Boeing de la TWA n'ont décelé aucune anomalie avant l'explosion de l'appareil, selon les *premières* indications des « boîtes noires ». p. 26

■ Les ennuis de la famille Tiberi

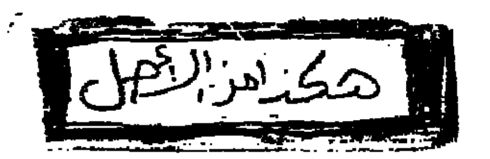
Le juge Halphen devait transmettre au procureur de Créteil des documents concernant Mme Tiberi. p. 7

■ Violences sexuelles

La délinquance sexuelle a augmenté de 40 % entre 1984 et 1993.

p. 6

International	2	Carnet	18
France	5	Aujourd'hui	19
Société	6	Jeux	20
Horizons	8	Abonnements	21
Les Jeux d'Atlanta	11	Météorologie	21
Entreprises	15	Culture	22
Finances/marchés	16	Radio-Télévision	25



AFRIQUE Le major Pierre Buyoya, que l'armée, à dominante tusie, a de nouveau porté au pouvoir, jeudi 25 juillet au Burundi, s'est engagé, dans une déclaration radiodiffusée, à *« faire la paix »* et a demandé à la communauté internationale de *« comprendre le sens »* de son *« action »*, qui est *« le sauvetage d'un peuple en détresse ».* ● L'ASSEMBLÉE NATIONALE, au sein de laquelle les représentants de la communauté hutue détenaient 80 % des sièges, a été suspendue *« jusqu'à nouvel ordre »* ainsi que les partis politiques. Les frontières terrestres et l'aéroport de Bujumbura ont été fermés. ● LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE a, dans son ensemble, condamné le coup d'Etat, que l'Organisation de l'unité africaine a qualifié d'*« illégalité inacceptable »* tandis que les Etats-Unis exprimaient leur *« très forte préoccupation ».*

Pierre Buyoya, le nouvel homme fort du Burundi, promet de ramener la paix

La communauté internationale condamne le coup d'Etat qui a de nouveau porté au pouvoir, jeudi 25 juillet à Bujumbura, le major Pierre Buyoya. Ce militaire tutsi avait déjà dirigé le pays de 1987 à 1993

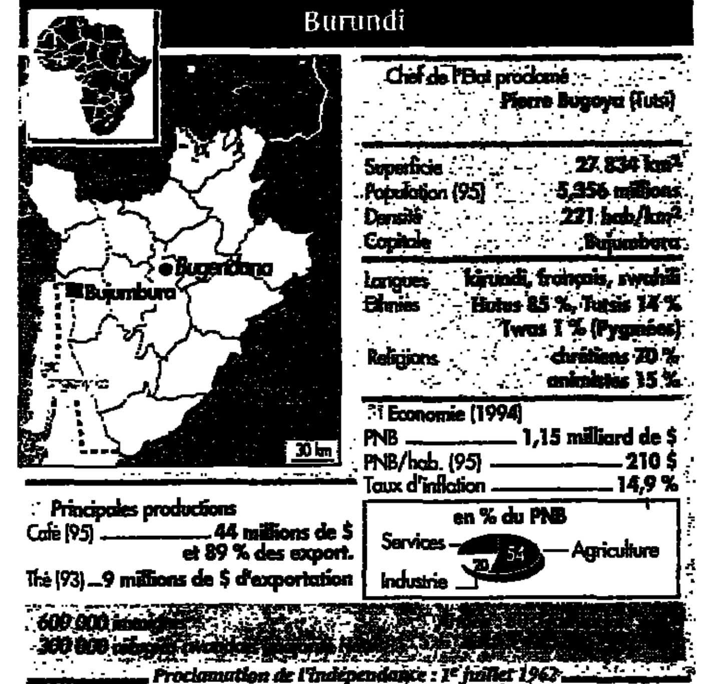
NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Après avoir vainement attendu la démission du président Sylvestre Ntibatunganya, réfugié depuis deux jours à l'ambassade américaine, après avoir demandé sans succès à plusieurs hommes politiques hutus, proches de l'opposition tutsie, d'accepter de prendre sa succession, l'armée burundaise a finalement décidé de passer à l'acte, d'assumer un coup d'Etat. Prenant acte de la *« démission de fait »* du président de la République, *« constatant le désordre politique »* et *« l'impuissance des institutions »*, le ministre de la défense a annoncé, jeudi 25 juillet, à la mi-journée, dans un communiqué, qu'après *« consultation d'un collège de personnes intègres et de patriotes convaincus, un consensus s'est dégagé sur la personne de Pierre Buyoya »*, qui aura la mission *« d'organiser un vrai débat national en vue du redémarrage du processus démocratique. »* Les partis politiques et l'Assemblée nationale au sein de laquelle le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), parti hutu vainqueur des élections de 1993, détenait 80 % des sièges, sont suspendus *« jusqu'à nouvel ordre »*. Comme sont interdites les manifestations et les grèves.

Jeudi, dans la matinée, une vive tension régnait à Bujumbura où *manifestaient des partisans de l'ancien* président Jean-Baptiste Bagaza renversé, en 1987, par le major Buyoya. Ils scandaient des slogans hostiles au président Ntibantunganya, mais aussi à son successeur proclamé. Pour les contenir, les soldats avaient érigé plusieurs barrages routiers. Les rues se vidaient peu avant l'annonce officielle du coup d'Etat et le calme retombait sur la capitale, à tel point que certains se demandent si les partisans de MM. Bagaza et Buyoya ne sont pas entendus pour instaurer une trêve.

Au cours d'une intervention radiodiffusée dans la soirée, le nouveau président s'est voulu rassurant. Il a indiqué que ses priorités seraient de faire cesser les massacres et de *« faire la paix »*. Il a aussi défendu le coup d'Etat devant la communauté internationale, expliquant que le putsch n'était pas *« un changement de régime par ambition de pouvoir ou autre chose, mais une action de sauvetage d'un peuple en détresse »*. Ces propos modérés peuvent avoir soulagé nombre de gouvernements occidentaux qui redoutent que le Burundi ne bascule dans un génocide à l'instar du Rwanda en 1994, mais qui, dans le même temps, rechignent à intervenir pour l'empêcher.

Il est à craindre cependant que ce coup d'Etat, qui signe la mort du « processus d'Arusha » qui prévoyait l'envoi de troupes étrangères sur place, ne relance les affrontements entre soldats réguliers et rebelles hutus et ne provoque de nouvelles tueries. Le porte-parole de l'état-major, le colonel Longin Minani, a déclaré que l'armée ne craignait pas un regain des opérations *de la guérilla hutue, car elle* était prête à la combattre. Mais, compte tenu de l'ampleur de cette rébellion, active sur toute l'étendue du territoire, pareille résolution impliquera un important effort de guerre, difficile à soutenir si le Burundi est l'objet de sanctions économiques.



Le ministre burundais des affaires étrangères, réfugié à l'ambassade d'Allemagne comme plusieurs autres responsables du Frodebu, a déclaré qu'il n'acceptait pas un gouvernemnt issu d'un coup de force, et a appelé ses compatriotes à se battre pour la *démocratie et les droits de* l'homme. Le président du Frodebu, Jean Minani, a, pour sa part, évoqué une campagne de désobéissance civile généralisée dans la population, au cas où la communauté internationale refuserait de sanctionner les putschistes.

« Nous ne sommes pas surpris par ce coup d'Etat », a déclaré, dans un communiqué, le porte-parole du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), mouvement hutu dont la branche armée, les Forces pour la défense de la démocratie (FDD), mène depuis deux ans, une guérilla de plus en plus populaire dans le pays. *« Pour nous, le putsch était déjà là, depuis la Convention du gouvernement de septembre 1994 qui consacrait la victoire des putschistes »*, responsables de l'assassinat du président Melchior Ndadaye en octobre 1993. *« L'armée burundaise reste putschiste, mono-ethnique et rebelle à la démocratie*, a conclu Jérôme Ndiho. *Elle installe à la tête du pays un homme qui a été désavoué par la population burundaise aux élections pluripartistes de 1993 »* : M. Buyoya avait, en effet, obtenu 35 % des voix contre plus de 65 % en faveur de M. Ndadaye.

APPEL AU CALME

A Bujumbura, d'où la plupart des Hutus ont été chassés au cours de ces trois ans de crise, la communauté tutsie se dit satisfaite du renversement du président hutu. Mais elle reste divisée quant aux choix, par les militaires, du major Buyoya. *Les plus extrémistes lui reprochent* de les avoir *« trahis »* en introduisant le multipartisme, ce qui a amené, en 1993, les Hutus (qui composent 85 % de la population) au pouvoir, pour la première fois depuis l'indépendance.

Dans les collines de l'arrière-pays, où vit la majorité de la communauté hutue, on ignore encore les réactions de la population. Les rebelles hutus des FDD, très présents sur le terrain, ont appelé leurs partisans au calme. Des massacres de milliers de civils tutsis, comme lors de la tentative de coup d'Etat de 1993, sont peu probables pour la raison essentielle qu'après les massacres de 1993, les familles tutsies se sont regroupées dans des camps de déplacés, sous la protection de soldats. Rares sont celles *qui sont retournées dans les campagnes* où, en temps de crise, elles sont très exposées à la violence de leurs voisins hutus.

Cette nouvelle répartition géographique des deux ethnies – Tutsis dans les villes et les localités, Hutus dans les collines – évitera sans doute un génocide « à la rwandaise » qui avait fait plus de 500 000 morts en trois mois. Toutefois, après la récente tuerie de Bugendana, les insurgés hutus ont prouvé, de manière horrible, qu'ils étaient désormais capables de s'attaquer à un camp de déplacés gardé par des militaires.

Au-delà du discours modéré du major Buyoya, les putschistes ont sans aucun doute la ferme intention d'écraser la guérilla, brusquement remotivée par le coup d'Etat qui a balayé les dernières institutions issues des élections pluripartites de juin 1993. Il faut donc s'attendre à une recrudescence des *attaques rebelles* et en retour, et à celle de représailles de plus en plus impitoyables de l'armée dans la population civile, soupçonnée à tort ou à raison de soutenir les maquisards.

Ce scénario pessimiste qui verrait le Burundi s'abîmer dans la guerre et dans un *« génocide au compte-gouttes »*, conduirait les pays donateurs à financer l'accueil de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés hutus dans la région des Grands Lacs, qui en compte déjà deux millions.

Jean Hélène

■ **RWANDA : plus d'une centaine de personnes**, dont de nombreux civils, ont été tuées par l'armée, entre le 5 et le 13 juillet, lors d'opé*rations contre les rebelles hutus*, a indiqué, jeudi 25 juillet, à Nairobi, le bureau du haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme au Rwanda. Selon ces mêmes sources, ces opérations ont été menées dans les préfectures de Gisenyi et de Ruhengeri, dans le nord-ouest du pays. – *(AFP, Reuter.)*

D'un massacre à un putsch

La situation au Burundi, où l'ancien chef de l'Etat, Pierre Buyoya, a été proclamé, jeudi 25 juillet, président par intérim, s'était peu à peu détériorée depuis une semaine.

● **20 juillet** : quelque 330 Tutsis, essentiellement des femmes et des enfants, sont tués dans le camp de déplacés de Bugendana, situé dans le centre du pays, lors d'un massacre attribué aux rebelles hutus.

● **22** : un deuil national de sept jours est décrété. Environ 2 000 *jeunes manifestent à Gitega pour* protester contre le massacre de Bugendana.

● **23** : venu assister aux obsèques des victimes de la tuerie de Bugendana, le président Sylvestre Ntibantunganya, accueilli à coups de pierres, est contraint de fuir. De retour à Bujumbura, il se réfugie dans la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis.

● **24** : l'Unité pour le progrès national (Uprona), le principal parti tutsi, dénonce la convention de gouvernement de septembre 1994, sur laquelle sont fondées les institutions burundaises. Le Conseil de sécurité de l'ONU met en garde contre toute tentative de putsch.

● **25** : l'armée dément être en train de *« parachever un coup d'Etat »* comme l'assure le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), formation à dominante hutue, à laquelle appartient M. Ntibantunganya. Plusieurs ministres trouvent refuge à l'ambassade d'Allemagne. Quelque 2 000 personnes manifestent, dans la capitale, contre le chef de l'Etat, qui se refuse à démissionner. Le premier ministre tutsi, Antoine Nduwayo, démissionne. Des barrages sont érigés dans la capitale par les forces de l'ordre. La radio nationale annonce que Pierre Buyoya, un militaire tutsi, ancien président de 1987 à 1993, est proclamé président par intérim. – *(AFP.)*

Le retour aux affaires d'un modéré

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Les putschistes burundais ont donc choisi le seul des leurs à bénéficier d'une bonne image de marque à l'étranger. Le major Pierre Buyoya, au pouvoir entre 1987 et 1993, reste surtout celui qui a amorcé la réconciliation nationale entre Hutus et Tutsis, rééquilibré ethniquement le gouvernement, introduit le multipartisme et enfin accepté sa défaite au scrutin de 1993. Tout en conservant, il est vrai, dans les mains de *la minorité tutsie – 15 % de la population –* l'essentiel du pouvoir politique, militaire et économique.


PORTRAIT

Son parcours sans faute à la tête de l'Etat avait impressionné les Burundais, à tel point que des observateurs politiques locaux se disaient convaincus que M. Buyoya n'accepterait pas de reprendre la présidence dans ces conditions, la situation étant trop *« pourrie »*. Aujourd'hui, sa réputation de major démocrate et intègre risque de pâtir de sa participation au putsch. Son comportement actuel justifie *a posteriori* la méfiance qu'il inspirait à certains responsables hutus qui le soupçonnaient d'avoir été impliqué dans le coup d'Etat d'octobre 1993, la plupart des putschistes faisant partie de ses anciens collaborateurs.

Agé de quarante-six ans, né à Rutovu, *dans le sud du pays, dans une famille* d'agriculteurs tutsis de la région de Bururi d'où sont originaires la plupart des dirigeants tutsis du pays depuis l'indépendance, M. Buyoya, diplômé d'écoles militaires belge et française, renverse, le 3 septembre 1987, le président Jean-Baptiste Bagaza, entame une politique de lutte contre la corruption, lance la libéralisation économique et normalise les relations entre l'Eglise et l'Etat avant de se retirer dignement après sa défaite électorale.

EXSANGUE

Aujourd'hui, il hérite d'une situation catastrophique. Après trois ans de crise, le Burundi est exsangue et miné par la guerre civile. Outre les condamnations internationales et les risques d'isolement diplomatique, le nouveau chef de l'Etat, nommé pour une *« période de transition »* non précisée, va devoir neutraliser son *« ennemi juré »*, l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza (1976-87), autre putschiste issu de la même région que lui, ou bien s'entendre avec lui. Les militaires ont sans doute estimé que M. Buyoya serait plus *« acceptable »* par la communauté internationale que M. Bagaza, sans doute plus populaire dans la communauté tutsie, mais considéré par les milieux diplomatiques comme le chef des extrémistes tutsis.

Il n'empêche que M. Buyoya va devoir lutter contre une rébellion qui a gagné le soutien de la communauté hutue, victime des exactions de l'armée et convaincue de l'impossibilité de *« partager équitablement le pouvoir avec la classe politique tutsie et ses alliés militaires »*.

J. H.

Avis de tempête sur les Grands Lacs

LE BURUNDI est comme le vase de Sully Prudhomme : *« N'y touchez pas, il est brisé ! »* Du palais de verre de Manhattan à la Maison Blanche, de Paris à Nairobi, qui ne joue les prophètes de malheur au vu de ce qui se trame du côté de Bujumbura ? Mais qui, au-delà de solennelles et sévères mises en garde, s'emploie concrètement à empêcher l'irréparable ? De fâcheux précédents, au Libéria et en Somalie, n'incitent guère, il est vrai, à mettre les pieds dans le bourbier dans lequel semble s'engluer inexorablement la région des Grands Lacs.

ANALYSE

Le Rwanda et le Burundi, qui ont déjà récolté les fruits amers de l'intolérance ethnique, ont transmis le virus de la violence à toute une région qui est en train de basculer dans l'anarchie. Artificielles comme elles le sont, les frontières en Afrique n'arrêtent rien, surtout pas des mouvements de populations solidaires les unes des autres, et moins encore des mouvements de gens en armes en quête de vengeance ou simplement en mal de rapine.

Les organisations humanitaires sont aujourd'hui bien en peine de contrôler efficacement ces centaines de milliers de saute-frontières que le hasard ou la nécessité poussent vers des horizons incertains. Bien en peine aussi de repérer, dans ces foules errantes et misérables, ceux qui ne sont rien d'autre que des victimes – le plus grand nombre – et ceux qui exploitent sans vergogne leur désespoir.

FORMULE MIRACLE ?

Toute la partie est du Zaïre, frontalière du Burundi et du Rwanda, se transforme ainsi en une sorte de no man's land sur lequel le pouvoir central n'exerce plus guère son autorité, où gronde la révolte entre autochtones et « étrangers ». La visite qu'a rendue Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, au maréchal Mobutu, samedi 20 juillet dans son fief de Gbadolite, avait entre autres pour but de le convaincre de s'intéresser de beaucoup plus près à ce qui se passe dans la région des Grands Lacs.

L'Afrique aux Africains ? On serait tenté de souscrire à cette évidence. L'exemple du Libéria, toujours pris dans les tourments de la guerre civile, malgré l'envoi d'une force d'interposition interafricaine, plaide en sens contraire. Mais, en Somalie, la communauté internationale, entendue au sens large du terme, n'a pas mieux réussi, sous la houlette des Etats-Unis, à faire taire les armes. Du coup, experts et diplomates cherchent une formule miracle – si toutefois elle existe – qui permettrait de dissiper les appréhensions des uns et de ménager les susceptibilités des autres.

A force de tergiversations dont elle ne peut être tenue entièrement responsable, la communauté internationale se place dans une situation qui la contraint à avaliser des faits accomplis, comme elle risque d'y être obligée aujourd'hui au Burundi. Il ne lui reste plus après coup, pour se donner bonne conscience, qu'à tenter de réparer les désastres humanitaires que provoquent ces dérives politiques. Réussira-t-elle cependant à éloigner la tempête qui menace la région des Grands Lacs.

Jacques de Barrin

« Très forte préoccupation » des Etats-Unis

LES MILITAIRES burundais ont été unanimement condamnés pour être passés outre aux pressantes invites de la communauté internationale de *« respecter la Constitution et de ne pas renverser par la force le gouvernement légitime. »* Le département d'Etat américain a indiqué qu'il continuait de reconnaître comme président Sylvestre Ntibantunganya, en dépit du coup d'Etat qu'il a fermement condamné.

Cette condamnation est intervenue après une rencontre, jeudi, à Bujumbura, entre l'ambassadeur des Etats-Unis et le major Buyoya. Selon le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, l'ambassadeur américain devait de nouveau s'entretenir, vendredi, avec le nouveau dirigeant burundais afin de *« lui exposer la très forte préoccupation* [du] *gouvernement* [américain] ». L'émissaire spécial américain, Howard Holpe, devait se rendre, pour sa part, en Afrique orientale pour discuter de la mise sur pied d'une force régionale africaine de maintien de la paix. Selon des responsables militaires américains, Washington envisagerait de mettre en place un pont aérien destiné à acheminer *« plusieurs milliers »* de soldats africains si la situation se détériorait.

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a appelé *« tous les intéressés »* à maintenir la Constitution, soulignant que *« la communauté internationale n'acceptera, en aucun cas, un changement par la force »*. Il a réaffirmé qu'il soutenait la réunion urgente d'un sommet régional *« pour discuter des moyens de calmer la situation. »* L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a, pour sa part, qualifié le putsch d'*« illégalité inacceptable »*.

La France a, de son côté, proposé, jeudi, que le Conseil de sécurité, de l'ONU envoie une mission au Burundi. La veille, le Quai d'Orsay avait condamné *« les pressions exercées, en dehors de toute légalité, sur le chef de l'Etat »*. Quant à la Belgique, elle s'est prononcée en faveur d'un retour rapide à la démocratie et au dialogue. – *(AFP, Reuter.)*

Plutôt que du matériel américain, le Royaume-Uni choisit un missile de croisière européen

Le mariage de Matra et de British Aerospace devient définitif

En commandant pour l'équivalent de 32 milliards de francs de nouveaux armements, Londres tourne le dos à des achats aux Etats-Unis et donne – au nom de la sauvegarde de l'emploi – la priorité à l'édification d'une Europe de l'industrie de la défense. Le constructeur britannique British Aerospace sera le principal bénéficiaire de cette série de commandes. *(Lire aussi notre éditorial en page 9)*

LONDRES
de notre correspondant

Le ministre britannique de la défense, Michael Portillo, a annoncé, jeudi 25 juillet, la décision de Londres de lancer trois de ses plus grosses commandes d'armement. Il s'agit du remplacement des vieux avions de patrouille maritime Nimrod MR2 et de l'achat de missiles de croisière et de missiles antichars tirés d'avions ou d'hélicoptères. Des engagements dont le montant avoisine les 4 milliards de livres (environ 32 milliards de francs), soit 2,5 milliards de livres pour les avions et 700 à 800 millions pour chaque système de missiles. De quoi fournir du travail à 5 000 personnes pendant plusieurs années, en particulier dans plusieurs usines ou arsenaux menacés de fermeture, faute de commandes.

NIMROD CONTRE ORION

Après vingt-sept ans de bons et loyaux services, les Nimrod céderont la place à une nouvelle version, dite Nimrod 2000. La construction de vingt et un exemplaires est prévue pour remplacer les quelque vingt-sept en service. Cet appareil de conception britannique l'a emporté sur son concurrent américain, le P-3 Orion 2000 de Lockheed Martin Loral. British Aerospace (BAe) sera le maître d'œuvre de la production, avec une collaboration du britannique GEC et de l'américain Boeing. Avec les moteurs confiés à Rolls Royce et le radar à Racal, l'appareil sera à 90 % britannique.

L'autre décision a trait à la conception d'un missile de croisière, ou Casom (conventionaly armed stand off missile), qui portera le nom de Storm Shadow (ombre de l'orage) et qui sera construit par British Aerospace Dynamics. Pour reprendre les termes du ministère britannique de la défense, cette décision *« cimentera la fusion, annoncée il y a peu, des branches « missiles » de BAe et du français Matra-Défense-Espace, renforçant ainsi la capacité de BAe à jouer un rôle majeur dans une industrie européenne de défense restructurée »*. BAe sera le principal bénéficiaire de cette série de commandes, qui devraient lui servir de sésame pour participer, aux côtés de son partenaire français, à la privatisation annoncée de la branche défense de Thomson-CSF et pour lui donner une stature suffisante pour concurrencer les géants de l'industrie de la défense d'outre-Atlantique. Ce contrat est de l'ordre de 650 millions de livres et il devrait occuper 1 600 personnes en Grande-Bretagne. Matra-Défense-Espace l'a emporté sur pas moins de dix-sept propositions concurrentes au départ, dont six (deux étant américaines) en finale.

Troisième décision : les missiles antichars AAAW Brimstone (soufre) seront, en revanche, produits par GEC Marconi Dynamics, qui a pris l'avantage sur quatre autres concurrents, dont BAe Dynamics et Thomson Thorn.

M. Portillo ne l'aura pas emporté sans peine. Il a, en effet, dû faire face à une offensive de dernière minute du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, à la recherche de toutes les économies possibles pour financer des baisses d'impôts préélectorales. Mais le ministre de la défense était soutenu par ses officiers, qui ont accepté depuis plusieurs années des réductions d'effectifs et en matériels – du type de celles annoncées récemment par Jacques Chirac pour l'armée française – et qui réclamaient en compensation les armements nécessaires pour rester une force crédible. Il a obtenu le renfort de nombreux parlementaires conservateurs, soucieux de défendre leur armée, mais aussi les emplois dans leur circonscription, à quelques mois d'élections difficiles.

Dans ce contexte, John Major avait chargé son vice-premier ministre d'une mission de médiation. Michael Heseltine, intéressé à double titre par ces contrats, en tant qu'ancien responsable de la défense comme du commerce et de l'industrie, aura finalement trouvé un compromis satisfaisant. C'est sans doute pourquoi M. Portillo n'a pu annoncer la nouvelle que jeudi, alors que la Chambre des communes était partie en vacances la veille et que les Lords s'apprêtaient à faire de même.

Auparavant, M. Portillo avait dû livrer une rude bataille au Parlement contre ses amis politiques, outragés par sa décision de privatiser les logements des militaires. Plusieurs députés avaient vigoureusement protesté contre cette initiative, qui sera malgré tout appliquée et qui devrait rapporter au Trésor plus de 1 milliard de livres. Ce marchandage témoigne de la nouvelle donne dans la défense britannique au nom du principe de *Frontline First* (priorité au front), en vertu duquel il faut privilégier les moyens de combat et le rapport qualité-prix.

RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Le gouvernement britannique s'est ainsi engagé dans la sous-traitance ou la privatisation d'activités non essentielles au front, depuis le parc automobile de la Royal Air Force jusqu'à la future formation des pilotes d'hélicoptère. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'insistance dans le communiqué du ministère sur *« l'excellent rapport qualité-prix pour le contribuable »* des armements choisis, ce qui *« marque la détermination du gouvernement de maintenir et d'accroître la capacité de combat de nos forces armées »* pour le XXIe siècle. La décision de Londres paraît indiquer que la politique du « tout-américain » – l'achat sur étagères – a perdu de sa prédominance. Des considérations plus stratégiques à l'échelon tant national qu'européen entrent désormais en considération. Il est intéressant de noter que c'est l'un des ministres les plus eurosceptiques, voire anti-européens, M. Portillo, qui a dû batailler ferme avec le plus europhile des membres du cabinet, M. Clarke.

Patrice de Beer

Le Storm Shadow porte à plus de 250 kilomètres

Conçu par la société commune Matra Bae Dynamics, en voie de création et regroupant Matra Défense et British Aerospace, le missile air-sol Storm Shadow est destiné à armer les Tornado (quatre engins par avion) de la Royal Air Force et les Harrier (deux engins) de la Royal Navy, en attendant l'Eurofighter. Il utilise la technique du missile de croisière Apache, déjà développé par Matra pour la France et l'Allemagne. D'un poids de 1,3 tonnes, il emporte, à la vitesse de 1 000 kilomètres à l'heure, une charge explosive classique conçue pour détruire, de jour comme de nuit, des objectifs *« durcis »* et protégés (des postes de commandements enterrés et des centres de transmissions). Sa portée est supérieure à 250 kilomètres. Une fois largué, le Storm Shadow se dirige – à faible altitude et en épousant le relief – sur sa cible qu'il frappe, au mètre près, grâce à une centrale à inertie et à un système de localisation par satellites.

Une restructuration industrielle sous management français

À PARTIR de septembre prochain, les divisions « missiles » de Matra-Défense et de British Aerospace, fortes chacune de quelque 3 000 salariés, devraient fusionner pour donner naissance à une entreprise unique qui portera le nom de British Aerospace Dynamics et dont le chiffre d'affaires annuel atteindrait 8 miliards à 9 milliards de francs (60 % étant assuré par Matra). Cette création se fait sur une base à égalité.

Le management sera français. Pour tenir compte du déséquilibre initial entre les deux groupes de part et d'autre de la Manche, qui fait que Matra a d'emblée un carnet de commandes plus important, British Aerospace devra verser une somme de 50 millions à 100 millions de livres (400 à 800 millions de francs) à son partenaire français. Les règles du jeu sont établies en interne de façon que le fonctionnement de la nouvelle entité ne soit pas paralysé, les décisions stratégiques devant être prises à l'unanimité.

C'est à coup sûr l'aspect le plus original du contrat sur le Storm Shadow que cette fusion entre les divisions spécialisées de Matra et de British Aerospace. Aerospatiale et Dasa, en Allemagne, tentent de mettre sur pied des structures comparables dans les secteurs des satellites et des missiles.

BRITANNICOPHILIE

Déjà, Aerospatiale et Dasa ont joint leurs efforts, depuis plusieurs années, sur les hélicoptères. Pour Matra, c'est quasiment un retour aux sources : il faut remonter à la fin des années 60 et au début des années 70 pour retrouver un précédent : déjà un missile, l'antiradar Martel, avait été à l'origine du rapprochement entre Matra et Hawker Siddeley (qui devait fusionner plus tard avec British Aircraft Corporation, l'ancêtre de British Aerospace).

Le nouveau British Aerospace Dynamics sera une structure commune avec deux filiales, l'une étant chargée du missile Storm Shadow proprement dit, pour le compte des Britanniques, et l'autre s'occupant des missiles Apache et Scalp EG, pour le besoin des Français. *« Dans une société européenne qui travaille sur des matières sensibles,* explique Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra, dont la « britannicophilie » est connue de longue date, *il est indispensable qu'on soit Français en France et Britannique en Grande-Bretagne. Ce n'est pas une équation insoluble. »*

Selon les dirigeants de Matra-Défense, les besoins des deux pays (Storm Shadow et Scalp EG confondus) dépassent le millier de missiles, soit une dépense de 7,5 milliards de francs environ. Cette estimation ne tient pas compte du marché éventuel à l'exportation, qui est du double.

Le groupe français Aerospatiale est déjà associé à Matra-Défense – à hauteur de 40 % – pour la fabrication de la version Apache, destinée aux armées françaises. Toute la négociation, qui a commencé il y a trois ans de part et d'autre de la Manche, s'étant volontairement déroulée dans le cadre d'une compétition ouverte, la participation éventuelle d'Aerospatiale à la fabrication du Storm Shadow ou du Scalp EG sera déterminée, dit-on chez Matra-Défense, dans la limite des prestations que le groupe national français pourra fournir sur cette base de compétitivité sans frontières.

Jacques Isnard

De l'Apache au Scalp, les nouveaux missiles français

● **Apache.** C'est la version de base, dite Apache AP, destinée à l'attaque antipistes pour neutraliser un aérodrome. Ce missile, une fois lancé par un avion, parcourt 140 kilomètres en huit minutes. Il est furtif, totalement autonome, précis à l'impact et il emporte jusqu'à une dizaine de sous-munitions baptisées Kriss, c'est-à-dire des charges à éclatement retardé qui perforent le bitume d'une piste de base aérienne. Il a été choisi par la France pour armer ses Mirage 2000 puis son Rafale, et il a été retenu par l'Allemagne, pour ses Tornado et, plus tard, pour ses Eurofighter. Il sera produit en série à partir de 1997.

● **Scalp EG.** C'est la version la plus élaborée, dénommée EG pour emploi général, dont la France a lancé l'industrialisation il y a deux semaines. Elle est à charge unique, car le missile Scalp, dont la trajectoire dépasse 250 kilomètres, est voué à la destruction des objectifs protégés ou enterrés, tels que des infrastructures de commandement ou des bunkers, contre lesquels cet engin – très précis en bout de course – a un fort pouvoir de pénétration et de destruction. Il sera disponible en 2001. La France a prévu de le monter sur des Mirage 2000 D et sur le Rafale. Le Storm Shadow britannique en sera dérivé, pour les Tornado et l'Eurofighter de la Royal Air Force et pour les Harrier embarqués de la Royal Navy.

● **Coût.** Le contrat de développement confié par la France à Matra est de 2,3 milliards de francs. La production de 200 Apache AP est estimée à 3 milliards de francs. L'Allemagne, de son côté, a investi 200 millions de deutschemarks pour l'adapter au Tornado. Quant à la version Scalp EG, son coût de développement est évaluée à 1,7 milliard de francs et, pour la France, la production de 100 missiles de ce type à quelque 2,7 milliards de francs.

Les pouvoirs du général Lebed sont grignotés au Kremlin

MOSCOU
de notre correspondante

Dans la lutte feutrée opposant le « père des privatisations » russes, Anatoli Tchoubaïs, *devenu le chef* de l'administration présidentielle, à *tous les autres candidats au pouvoir* en Russie, le plus autoritaire des « libéraux » a encore marqué des points avec deux oukases, signés jeudi 25 juillet. Le premier lui confie la charge supplémentaire de *« diriger et coordonner »* les conseillers du président, une fonction qui en fait la personne la plus proche de Boris Eltsine au Kremlin... comme au sein du sanatorium où celui-ci s'est retiré depuis sa faiblesse post-électorale. Anatoli Tchoubaïs remplace à ce poste crucial Viktor Ilijouchine, un fidèle d'entre les fidèles qui serait placé au gouvernement comme un des « numéros deux » de Viktor Tchernomyrdine, le premier ministre qui forme actuellement un nouveau cabinet. Le second oukase présidentiel, signé jeudi, crée un Conseil de défense, nouvel organe consultatif auprès de Boris Eltsine. Son intérêt majeur est d'ôter certaines *fonctions à un grand rival de* M. Tchoubaïs, le nouveau secrétaire du Conseil de sécurité, Alexandre Lebed.

Ce Conseil de défense devra en effet *« préparer les décisions présidentielles sur les questions militaires »*, selon la présidence. *Alexandre Lebed avait critiqué le* projet de créer un organe qui ferait, avait-il justement prédit, *« double emploi »* avec le sien. De plus, si les dirigeants des deux conseils sont différents, leur composition est semblable : le nouveau comprend *dix-sept responsables*, dont le premier ministre, et son secrétaire est le « libéral » Iouri Batourine, l'ancien conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité – qui avait perdu ce poste au profit du général Lebed lors de l'entrée de ce dernier au Kremlin. La préséance protocolaire, dans la nouvelle hiérarchie, d'Alexandre Lebed sur Iouri Batourine (qui avait assez mal pris l'ordre d'initier son successeur aux subtilités de ses fonctions) est compensée par l'expérience de ce dernier, *comme par le fait que tous deux,* semble-t-il, devront également, *pour avoir accès au président*, passer par Anatoli Tchoubaïs.

FINANCEMENT OCCULTE

Cette ascension du « chef naturel » du clan des libéraux russes est due avant tout au succès de la campagne électorale de Boris Eltsine, dont il a su assurer le financement occulte. Mais aussi aux faveurs de la fille du président, Tatiana Diatchenko, qui a joué un grand rôle dans l'éviction des principaux ennemis des « libéraux », le clan Korjakov-Barsoukov-Soskovets. Pour l'instant, le rôle d'Anatoli Tchoubaïs est avant tout d'assurer le succès des candidats du pouvoir lors des élections régionales prévues cet automne. Le but étant d'éviter une *« revanche communiste »* dans les régions, *inévitable si des* moyens aussi radicaux que ceux utilisés durant la présidentielle ne viennent pas l'empêcher.

Un telle revanche modifierait l'équilibre du pouvoir à Moscou en *donnant à l'opposition, déjà majoritaire* à la Douma, la majorité dans la deuxième Chambre du Parlement, le Conseil de la fédération. Mais si Anatoli Tchoubaïs parvient à gagner aussi les scrutins locaux, il lui sera moins difficile de troquer la forte impopularité qu'il traîne depuis trois ans contre une image qui lui permettrait de participer à une éventuelle élection présidentielle anticipée... A moins que *« l'orage économique et social »* qu'Alexandre Lebed est loin d'être le seul à prédire pour l'automne en Russie ne vienne tout bouleverser dans ces plans.

Sophie Shihab

L'Union européenne réduit ses dépenses

BRUXELLES. Pour la première fois depuis les débuts de la construction communautaire, le budget de l'Union en 1997 diminuera en termes réels (c'est-à-dire compte tenu de l'inflation) par rapport à l'année précédente. Selon l'avant-projet de budget approuvé jeudi par les ministres des Quinze, il s'établira à 81,6 milliards d'écus (1 écu = 6,40 F), soit à un montant inférieur de 2,5 milliards d'écus à celui qui était proposé par la Commission de Bruxelles. Le budget de l'agriculture a été amputé de 1 milliard d'écus, étant précisé cependant que le tour de vis ainsi donné n'affecterait pas les dépenses concernant la viande bovine (aide aux éleveurs et soutien du marché). Les crédits des fonds structurels seront également diminués de 1 milliard d'écus, mais l'aide apportée aux régions les plus pauvres sera préservée. – *(Corresp.)*

Un couple d'Israéliens tués dans une embuscade

JÉRUSALEM. Un couple d'Israéliens a été tué et leur fils grièvement blessé, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 juillet, dans un attentat à l'arme automatique, près de Beit Shemesh, au sud de Jérusalem. Des inconnus ont ouvert le feu à partir d'une voiture qui a pris la fuite. Il y a six semaines, un couple d'Israéliens avait été tué dans le même secteur et dans des circonstances analogues. Israël a aussitôt imposé un bouclage total des territoires de Cisjordanie et de Gaza. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : un responsable du Shin Beth,** le service de sécurité intérieure, a révélé avoir tué sur ordre, en écrasant leurs crânes avec une grosse pierre, deux Palestiniens capturés après avoir détourné un autobus en 1984. Dans un entretien publié jeudi 25 juillet par le *Yediot Aharonot*, Ehoud Yatom, qui est le frère de l'actuel chef du Mossad, Danny Yatom, a décrit les tentatives de maquiller les preuves et de faire porter la responsabilité au général Itzhak Mordechaï, alors commandant des forces parachutistes, lequel avait participé au passage à tabac des Palestiniens. – *(AFP.)*

■ **IRAK : le président Saddam Hussein** a été la cible, il a y a quelques jours, d'une tentative d'attentat à la bombe, a affirmé jeudi 25 juillet la télévision israélienne. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : l'ETA est soupçonnée d'être responsable de l'assassinat,** *vendredi 26 juillet, d'un entrepreneur en bâtiment, Isidro Usabiaga*, mortellement blessé par balles à Ordizia, au nord du Pays basque. M. Usabiaga aurait été sollicité par l'ETA pour payer l'*« impôt révolutionnaire »*. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : un ouvrier de la centrale nucléaire de Khmelnitski** (Ouest) a trouvé la mort, mercredi 24 juillet, après la détection d'une fuite radioactive, a indiqué jeudi le comité d'Etat à l'énergie atomique. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : les forces de sécurité ont arrêté le pirate de l'air** qui a empêché, pendant sept heures, jeudi 25 juillet, un Boeing 767 de la compagnie Air Algérie assurant la liaison Oran-Alger de décoller. Les 232 passagers qui se trouvaient à bord sont sains et saufs. – *(AFP.)*

■ **Une ancienne secrétaire de l'hebdomadaire régional kabyle** *Le Pays*, qui a cessé de paraître, Farida Bouziane, âgée de 24 ans, a été assassinée, mardi 23 juillet, à Draa Ben Khedda, près de Tizi Ouzou. En février, un ancien journaliste de cet hebdomadaire et sa secrétaire avaient déjà été assassinés dans cette ville. – *(AFP.)*

■ **CONGO : *des hommes armés ont pris le contrôle de la ville de* Mossaka**, dans le nord-est du pays, a indiqué la radio d'Etat. Une déclaration *officielle publiée à l'issue d'une réunion entre le président* Lissouba et des dirigeants politiques avait dénoncé, mercredi 23 juillet, les *« éléments incontrôlés d'un parti politique »*. Des miliciens fidèles à l'ancien président Denis Sassou Nguesso sont actifs dans la région. – *(AFP.)*

ASIE

■ ***SRI-LANKA*** **: les séparatistes tamouls** nient être impliqués dans l'attentat contre un train à Colombo qui a fait, mercredi 24 juillet, 70 morts et quelque 600 blessés, selon un communiqué des Tigres de libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) publié à Londres jeudi 25. Le mouvement séparatiste avait été accusé par le chef de l'Etat, Chandrika Kumaratunga, d'être à l'origine de cet attentat. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ESPAGNE : les salaires des fonctionnaires en 1997 seront gelés,** a annoncé jeudi 25 juillet le gouvernement. Cette mesure, qui concerne quelque 2 millions de salariés, permettra d'économiser 200 milliards de pesetas (8 milliards de francs). – *(AFP.)*

■ **BURKINA-FASO : le gouvernement burkinabé a lancé un appel d'offres** pour l'achat de 15 000 tonnes de céréales afin de faire face à la pénurie alimentaire qui sévit dans le pays, a annoncé jeudi 25 juillet un porte-parole du gouvernement. Le Burkina traverse actuellement la « période de soudure », moment où les paysans sèment la prochaine récolte et où celle de l'année s'épuise. – *(AFP.)*

■ **COMMERCE : la France ne restera pas inerte** si certaines de ses entreprises sont touchées par la loi américaine Helms-Burton qui vise à sanctionner Cuba et les firmes qui commercent avec le régime castriste. *« Je ne laisserai pas la réponse seulement à l'Union européenne »*, a indiqué, jeudi 25 juillet, Yves Galland, le ministre du commerce extérieur.

Les détenus en grève de la faim en Turquie sont décidés à aller « jusqu'à la victoire finale »

Des centaines de manifestants ont apporté leur soutien aux prisonniers

Un policier a été tué et un autre blessé dans une attaque au lance-roquettes, jeudi 25 juillet à Istanbul. Les actes de violence contre des policiers se sont multipliés ces derniers jours tandis que se durcit, dans les prisons turques, le mouvement de grève de la faim, mené par des organisations d'extrême gauche, qui a déjà fait six morts. A Istanbul, des centaines de manifestants ont apporté leur soutien aux détenus.

ISTANBUL
de notre envoyée spéciale

Jeudi 25 juillet, vers midi, la foule nonchalante flâne dans les ruelles de la vieille ville d'Istanbul. Mais à quelques mètres de là, sur la place historique de Sultanahmet, vidée de ses badauds, la tension est perceptible. Des policiers en position de combat bloquent des centaines de manifestants qui tentent de gagner le palais de justice. Le défilé est organisé par les défenseurs des droits de l'homme, le Parti de la liberté et la solidarité (gauche modérée), des fonctionnaires du Disk (syndicat révolutionnaire), des chambres professionnelles d'ingénieurs ou de médecins.

Va-t-on vers l'affrontement ? Les rares commerçants sur le pas de leur porte redoutent le pire. On vient d'apprendre la mort d'un sixième gréviste de la faim, *« gréviste de la mort »* depuis soixante-sept jours comme ses camarades d'extrême gauche des prisons. La rue bruisse également d'une autre information : un policier a été tué et deux autres blessés, la r[illegible] précédente, au cours d'attaques au lance-roquettes contre deux commissariats de banlieue. Les forces présentes à Sultanahmet ne cachent pas leur nervosité. La veille, le ministre de la justice, Sevket Kazan (islamiste), avait réaffirmé son intention de ne pas céder aux revendications des détenus, menaçant même de revenir sur quelques assouplissements accordés.

Résultat : le mouvement se durcit. Les 277 prisonniers en grève dans seize établissements, désormais forts de leurs *« martyrs »*, maintenaient leur mouvement *« jusqu'à la victoire finale »*. Ils appartiennent, pour moitié, à l'organisation clandestine DHKP-C (ex-Dev-Sol) qui prône la guérilla urbaine et pour moitié à trois autres partis marxistes-léninistes, le MKLP, le TKP-ML et le TKP-L. Estimant avoir atteint son but, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) d'idéologie fort différente, a cessé, au 50e jour, de participer à l'action.

Sur la place Sultanahmet, manifestants et forces de l'ordre finissent par choisir l'apaisement. Les barrages s'ouvrent pour laisser passer juqu'au perron du palais de justice le cortège qui scande *« Etat assassin ! »* et *« Kazan démission ! »*. Le président d'une association des droits de l'homme (IHD) porte une lettre au procureur général. *« Pour éviter d'autres morts*, peut-on y lire, *les revendications des grévistes doivent être satisfaites »*.

Ces revendications, quelles sont-elles ? L'arrêt des transferts, qui séparent les détenus habitués à vivre ensemble dans les dortoirs et qui les éloignent à des centaines de kilomètres de leurs familles et du tribunal – au détriment des droits de la défense ; la fermeture de Eskisehir, la prison de haute sécurité au centre du pays, où viennent d'être transférés une soixantaine de militants dans des cellules d'isolement. Dès le retour du président de l'IHD, l'appel à la dispersion est lancé. Il est respecté, et Sultanahmet reprend un air d'été.

Dans les tavernes avoisinantes, adversaires et sympathisants des grévistes se cotoient discrètement. Un lycéen se dit prêt à *« rejoindre les opposants, mais une fois que j'aurai réussi à entrer à l'université »*. Devant un bar enfumé, un jeune chômeur s'en prend à *« ces assassins, ces terroristes qui n'ont qu'à crever »*. Autour de lui, on s'éloigne sans mot dire. Mais d'une façon générale, c'est plutôt l'indifférence qui prévaut. La récente médaille d'or des haltérophiles turcs aux Jeux d'Atlanta passionne autrement la rue.

SOUS LES INSULTES

Le même jour, dans un quartier populeux loin de la ville historique, au troisième étage d'un modeste immeuble, on redoute la mort que l'on sent de plus en plus proche. Une trentaine de parents assis en cercle dans l'appartement cherchent anxieusement à sortir leurs enfants grévistes de l'impasse mortelle. Depuis début juillet, ils ont eux-mêmes observé, à tour de rôle, une grève de la faim de cinq jours, pour se faire entendre. A l'évidence, cela n'a pas suffi. Alors, sachant que plusieurs de leurs fils et filles sont dans le coma, ils s'interrogent, passent de l'espoir au découragement.

Ce jeudi, le premier ministre, Necmettin Erbakan, ainsi que le ministre de la justice, sont à Istanbul. *« Il faut rencontrer le premier ministre »*, lance un père qui semble nourrir un ultime espoir. La veille, il s'était rendu à la prison de Bayrampasa, pour voir son fils. En vain. Le jeune homme, presque inanimé, ne pouvait se déplacer. Une autre mère, kurde halévi, n'a pas été autorisée à voir sa fille *« parce qu'elle est dans le coma »*. D'autres parents ont été interpellés et gardés à vue durant six heures au commissariat. Sous les insultes.

Aux portes des prisons d'Istanbul, une trentaine de personnes – des parents et proches des détenus – ont été frappées et blessées, précise un porte-parole de cette action familiale. *« Il faut apporter du sérum à nos enfants »*, lance à nouveau le père. *« On nous autorise à les voir à condition de ne pas pleurer pour les décourager »*, ajoute-t-il. Ce « on » recouvre les militants qui servent d'intermédiaires entre les grévistes enfermés derrière les hauts murs de la prison et les dirigeants des organisations clandestines restées au-dehors.

Yasar Kemal, le grand écrivain, a dénoncé, mercredi 24 juillet davant la presse, *« ce déshonneur »*. *« Le ministre de la justice*, a-t-il dit, *cet avocat islamiste, qui avait notamment défendu les auteurs du massacre de Sivas, il y a deux ans, commence sa guerre sainte en tuant ceux qui sont en prison ! Nous allons résister à sa Djihad »*. *« Si tu te tais, demain ce sera ton tour »*, criaient les manifestants de Sultanahmet, en brandissant les portraits des victimes. Le silence est tombé comme une chape de plomb sur les quartiers déshérités, les bidonvilles de Gazi et de Kügükarmutlu, désormais placés sous haute surveillance. Entrées et sorties y sont sévèrement contrôlées, de jour comme de nuit. Les grévistes défunts sont enterrés en catimini. C'est un ordre.

Danielle Rouard

« Une nourriture immangeable, des soins médicaux inexistants... »

ISTANBUL
de notre envoyée spéciale

Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire *Kurtulus* (*Libération*), proche du DHKP-C, publie huit pages en couleurs en l'honneur des grévistes emprisonnés à Bayrampasa. La maison d'arrêt, l'une des deux concernées par la grève à Istanbul, est destinée par le gouvernement à être vidée de ses occupants, car elle est devenue une terre d'autonomie pour l'ex-Devsol, et d'autres partis d'extrême gauche qui s'opposent à sa fermeture.

Les nombreux clichés de *Kurtulus*, tous pris de l'intérieur de la prison de Bayrampasa, montrent un groupe de militants détenus posant comme pour une photo de classe d'école, les visages des grévistes allongés sur leur grabat, ou la dernière photo de l'un d'entre eux, décédé depuis. Une jeune fille sourit à l'homme qui lui ceint le front d'un bandeau rouge portant les lettres jaunes de DHKP-C. Une réunion entre garçons et filles se déroule sous les affiches du fondateur défunt et de l'actuel dirigeant, Dursun Kazatas.

Les détenus disposent de fax et de téléphones portables. Mais ce n'est pas pour autant un paradis.

Selon Me Efkar Bolas, l'un des six avocats du « bureau populaire » qui assure la défense des grévistes de la faim : *« La nourriture est immangeable, les soins médicaux sont inexistants, les familles sont traitées comme des délinquants, et les avocats travaillent difficilement. »*

La grève, ici comme ailleurs, est organisée en mouvement tournant, ou en « grève de mort » qui concerne une cinquantaine de prisonniers. *« Ce sont tous des volontaires. Aller à la mort aussi doucement que sûrement est la chose la plus horrible. Personne ne peut vous l'imposer. Ce n'est pas le comité central qui choisit les "volontaires", le ministre Kazan ment quand il affirme cette contre-vérité »*, assure un journaliste de *Kurtulus*. Ailleurs, dans les quinze autres prisons de Turquie touchées par la grève, les clandestins ne font pas autant la loi. Mais les conditions matérielles y sont *« tout aussi mauvaises, les coups fréquents »*, précise l'avocat.

A la suite de la publication des photos, le local de *Kurtulus* a été saccagé par la police. Les nombreux reporters accourus pour la manifestation au palais de justice en profitent pour visiter les lieux, et découvrent des traces de sang et des meubles éventrés. Dans le sillage de la presse, sont arrivés, jeudi 25 juillet, un juge et un huissier, chargés de faire les constatations d'usage, vingt-quatre heures après la descente de police. Le bâtonnier d'Istanbul vient, lui, de demander au ministre de la justice de satisfaire les revendications pour mettre fin à la série noire.

D. R.

Les moutons britanniques ont été nourris avec des farines contaminées

Prudence des experts en matière de consommation

LA DÉCISION de Londres de retirer de la chaîne alimentaire humaine les cervelles des ovins et des caprins âgés de plus de six mois (*Le Monde* du 26 juillet) a une nouvelle fois mis en lumière les dangers potentiels inhérents à la consommation de ces tissus. Faute d'éléments scientifiques objectifs, aucune réponse précise ne pouvait jusqu'à présent être formulée. Mais on dispose aujourd'hui du rapport rédigé par les experts britanniques qui a conduit aux nouvelles décisions du gouvernement de John Major concernant l'interdiction de la consommation de certains abats de moutons.

Ce document est signé du Comité de surveillance des encéphalopathies spongiformes (SEAC), comité qui avait mis en évidence, au début de cette année, l'émergence d'une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Ces experts rappellent, dans un premier temps, que la transmission par voie alimentaire, au mouton, de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », a été réalisée de manière expérimentale en Grande-Bretagne. Les moutons ainsi contaminés reproduisent les symptômes de la tremblante, ce qui impose de vérifier si les cas actuels de tremblante observés en Grande-Bretagne ne sont pas en fait la conséquence d'une infection par l'agent de l'ESB.

MALGRÉ L'INTERDICTION

Les statistiques officielles britanniques montrent une augmentation très importante des cas de tremblante du mouton à la fin des années 90. On est passé de 112 cas en 1981 à 980 cas en 1991. Les experts du SEAC soulignent que ces chiffres ne correspondent qu'aux cas confirmés par les autorités vétérinaires. Ils ne sont donc pas d'une grande fiabilité, de nombreux cas n'étant pas déclarés par les éleveurs. L'exposition des moutons britanniques à l'agent infectieux de l'ESB par l'intermédiaire de farines contaminées ne fait, quant à elle, guère de doutes. La production de concentrés alimentaires destinés aux moutons a notablement progressé depuis les années 80. Les experts du SEAC ne sont malheureusement pas en mesure de dire avec précision quelles proportions de farines de viandes et d'os contaminés par l'agent de l'ESB ont été incorporées à ces concentrés. Bien que les farines de viandes et d'os aient été officiellement interdites à partir de juillet 1988, de nombreux éléments indiquent qu'elles ont continué à être données à des ruminants longtemps après cette date.

L'élément rassurant du rapport des experts du SEAC concerne les quelques rares analyses qui ont été faites sur les souches de prions isolées chez des moutons atteints de tremblante : aucune de ces souches ne correspond au prion responsable de la maladie de la « vache folle ». Il s'agit dans tous les cas des prions habituellement retrouvés chez les animaux atteints de tremblante. Malheureusement, ces analyses sont très parcellaires et ne permettent pas de conclure.

Les autorités sanitaires britanniques n'ont pas mis en place quand il le fallait un véritable programme de surveillance épidémiologique et d'analyse biologique de la tremblante du mouton, et ce, alors même que de nombreux éléments scientifiques et médicaux imposaient un tel programme. Au terme de leurs discussions, les experts du SEAC reconnaissent qu'un *« souci extrême de santé publique »* imposerait d'interdire toute forme de consommation d'abats de mouton, tissus qui sont *a priori* les plus susceptibles d'être vecteurs de l'agent infectieux. Mais ces mêmes experts ajoutent qu'une telle mesure aurait des conséquences considérables sur la filière ovine de leur pays. Ils ne proposent donc de ne retirer de l'alimentation humaine que la cervelle des animaux de plus de six mois. Dans l'attente de décisions européennes, le gouvernement britannique les a suivis. Pour leur part, les experts français proposeront à leur gouvernement de retirer le cerveau et la moelle épinière des animaux de plus de dpuze mois.

Jean-Yves Nau

En France, une cellule de crise dans chaque département

Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, et Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, viennent d'adresser aux préfets une circulaire leur demandant *« de mettre en place de toute urgence, dans chaque département, une cellule de crise permettant à la fois d'évaluer la situation générale et d'apporter des réponses aux cas particuliers »*. Ce texte, daté du 16 juillet, est motivé par *« les graves difficultés auxquelles sont actuellement confrontés les éleveurs bovins et... l'ensemble des opérateurs de la filière »*. Les cellules doivent s'appuyer sur les directions départementales de l'agriculture et de la forêt, qui doivent servir de *« guichet unique »*. Elles doivent *« répondre à toutes les questions particulières »*, expliquer dans le détail *« les aides prévues dans le plan de soutien à l'élevage annoncé par le gouvernement »*, *« veiller au respect des échéances du versement »* des primes et, enfin, *« proposer les mesures les plus adaptées »* pour résoudre la crise bovine.

L'intervention de M. Havel a été décisive pour l'investiture du gouvernement tchèque

PRAGUE
de notre correspondant

Près de deux mois après les élections législatives qui ont fait perdre la majorité à la coalition de centre droit au pouvoir depuis 1992, le Parlement de Prague a voté, jeudi 25 juillet, la confiance au gouvernement minoritaire du premier ministre, Vaclav Klaus. Ce soutien de l'assemblée tchèque, incertain jusqu'à la dernière heure, a été acquis grâce à la politique de la chaise vide des sociaux-démocrates, la principale formation d'opposition.

En quittant la salle, les soixante et un députés du Parti social-démocrate (CSSD) ont permis aux députés de la coalition de faire la différence face aux communistes et aux républicains (extrême droite) par 98 voix contre 40. Les sociaux-démocrates ont préféré jouer la carte du parti « respectable et responsable » au lieu de plonger le pays dans la crise politique. Le Parti démocratique civique (ODS) du premier ministre avait d'avance lancé un avertissement : en cas de rejet de la confiance, Vaclav Klaus refuserait de participer à la constitution d'un nouveau cabinet.

La décision du CSSD de *« tolérer »* le deuxième gouvernement conservateur tchèque, constitué début juillet (*Le Monde* du 6 juillet), n'a pas été facile à prendre, comme en témoignent les éclats de voix que l'on pouvait entendre derrière la porte de la salle où le groupe parlementaire social-démocrate tenait réunion, mercredi soir. De la position jusqu'au-boutiste adoptée au lendemain de leur triomphe électoral du début juin – refus de soutenir un gouvernement dirigé par M. Klaus et refus des postes de ministres de l'intérieur et des affaires sociales – à un *« soutien conditionnel et tacite »*, les sociaux-démocraties ont dû réviser leurs prétentions. Ils ont néanmoins tenté, à l'ouverture de la session parlementaire, mardi, de faire monter les enchères. Ils ont essayé de faire adopter une résolution interdisant au gouvernement de restituer par décret environ 175 000 hectares de forêts confisqués par les communistes à l'Eglise catholique. Ils ont échoué mais ont tout de même obtenu des avantages, comme l'élection de leur chef, Milos Zeman, au perchoir de l'Assemblée et plusieurs présidences de commissions parlementaires.

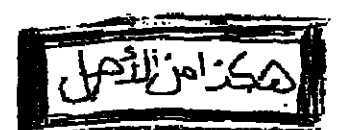
« APPEL À LA RAISON D'ÉTAT »

C'est finalement le président Vaclav Havel qui leur a offert une porte de sortie en lançant un *« appel à la raison d'Etat »* et en invitant les députés à permettre au cabinet de gouverner. *« Il faut d'abord avoir un gouvernement pour se placer dans l'opposition »*, a-t-il déclaré à l'attention des sociaux-démocrates, la première force d'opposition. M. Klaus peut aussi être reconnaissant envers le chef de l'Etat qui lui a apporté un soutien sans faille. *« Ce gouvernement est une équipe qualifiée et bien formée dont les objectifs sont proches de ceux de nombreux députés de l'opposition »*, a déclaré Vaclav Havel en caractérisant le cabinet compact de M. Klaus. Le très libéral Vaclav Klaus a, il est vrai, dû verser beaucoup d'eau dans son vin pour rendre les intentions de son cabinet acceptables.

Le vote de la confiance, vivement salué par M. Havel dans un télégramme aux deux principaux protagonistes, est une victoire pour le chef de l'Etat. Dès le lendemain des élections législatives des 31 mai et 1er juin, Vaclav Havel avait élaboré un plan pour sortir de la situation, a priori sans issue, d'un gouvernement minoritaire. Accepté par Vaclav Klaus, très affecté par la perte de sa confortable majorité parlementaire, le projet « havélien » de partage des pouvoirs a pu se réaliser, malgré les critiques ultérieures du premier ministre. M. Havel a donc contraint l'ODS à élire leur bête noire, Milos Zeman, à la tête du Parlement, contre le soutien *« conditionnel »* des sociaux-démocrates au gouvernement.

Cet échafaudage a pourtant failli s'écrouler une semaine avant le vote de confiance lorsque les chrétiens-démocrates, membres de la coalition gouvernementale, ont profité de la position de faiblesse de M. Klaus pour rendre à l'Eglise catholique ses forêts et cinq cents bâtiments confisqués par les communistes. Cette décision a provoqué une violente réaction des sociaux-démocrates qui ont volontiers exploité l'anticléricalisme viscéral d'une large partie de la société tchèque. Mais c'est encore le président Vaclav Havel qui a recollé les morceaux, lors d'une dernière réunion des chefs des trois partis de la coalition et du CSSD, ouvrant ainsi la voie au vote de la confiance.

Martin Plichta



BUDGET Alain Juppé doit rendre en début de semaine prochaine ses ultimes arbitrages sur le volet « dépenses » du projet de loi de finances pour 1997. Si les crédits de la défense sont connus (186 milliards), ceux de l'éducation doivent encore faire l'objet de décisions délicates. Les aides à l'emploi seront réduites d'environ 15 milliards. ● L'ALLOCATION de rentrée scolaire 1996 a été ramenée de 1 500 francs à 1 000 francs. Elle avait été portée de 416 francs à 1 500 francs en 1993, 1994 et 1995. M. Juppé a tenu partiellement compte des critiques des associations familiales qui redoutaient la suppression de toute majoration. ● L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS sera réduit le 1er janvier 1997 pour certaines PME, a confirmé le ministre de tutelle, Jean-Pierre Raffarin, à l'issue de la réunion à l'Elysée du « comité de pilotage » du plan PME.

Les aides à l'emploi devraient être réduites d'environ 15 milliards en 1997

Le premier ministre doit rendre, en début de semaine prochaine, d'ultimes arbitrages sur le volet « dépenses » du projet de loi de finances. Des incertitudes demeurent sur le budget de l'éducation et la réduction du nombre de fonctionnaires

ALAIN JUPPÉ doit rendre, au début de la semaine prochaine, les ultimes arbitrages sur le volet « dépenses » du projet de loi de finances pour 1997. Le premier ministre, qui s'est engagé à geler les crédits de l'Etat l'an prochain à leur niveau de 1996 (soit une baisse d'environ 2 % en volume), poursuit deux objectifs : ramener le déficit budgétaire dans des limites compatibles avec les critères de Maastricht pour le passage à la monnaie unique en 1999 et réduire la pression fiscale pendant cinq ans, avec un premier allègement dès 1997.

Ce sont plus de 60 milliards de francs d'économies qu'il faudra trouver sur les dépenses d'équipement et de fonctionnement de l'Etat. Chaque ministre a été invité à faire preuve de civisme et à exploiter tous les gisements possibles. A Bercy, on se félicite, qu'à l'exception de quelques *« rares mauvais élèves, la quasi totalité des ministres aient bien joué le jeu »*. Les pouvoirs publics n'ont probablement jamais réclamé un effort aussi important aux administrations publiques. *« Sur les dépenses, la loi de finances pour 1997 dénotera par rapport aux budgets précédents »*, assure un expert. M. Juppé entend mettre un terme à des années de « laxisme » budgétaire, même si cette démarche apparaît difficilement conciliable avec la réduction de la *« fracture sociale »* promise par le chef de l'Etat. Cette politique restrictive pourrait, selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), se traduire par une perte de 0,8 point de croissance en 1997.

Les contraintes qui pèsent sur la préparation du budget 1997 sont multiples. La charge de la dette publique passerait de 226 milliards en 1996 à 245 milliards en 1997. Selon un expert gouvernemental, cette dérive pourrait être moins importante en raison d'une détente des taux d'intérêt. La masse salariale de la fonction publique progressera mécaniquement de plus de 20 milliards de francs (hors augmentation éventuelle du salaire des fonctionnaires en 1997) en raison du fameux « glissement vieillesse technicité » (promotion, ancienneté). Enfin, la révision à la baisse de la croissance économique pour 1996, qui sera limitée à 1,3 %, va avoir un « effet de base » négatif en 1997.

Il est difficile de réduire les dépenses de l'Etat sans réduire sa masse salariale, et donc le nombre de fonctionnaires. M. Juppé s'y était refusé pour 1996, préférant geler toute augmentation en niveau du salaire des fonctionnaires. Le ministère des finances, qui observe que 72 300 emplois budgétaires ont été créés entre 1988 et 1996, plaidait pour une réduction représentant environ un tiers des 65 000 agents partant chaque année à la retraite. On s'achemine plutôt vers 10 000 suppressions de postes par an.

Le ministère de la défense a été en quelque sorte « sanctuarisé » et ses crédits s'élèveront, en 1997, à 186 milliards de francs (en valeur 1995), dont 86 milliards pour l'équipement des armées. Jean Arthuis, le ministre des finances, qui a été reçu sur ce sujet par le chef de l'Etat, s'est vu signifier qu'il ne pourrait pas rogner sur ce poste de dépenses. L'éducation nationale, qui emploie plus de la moitié des effectifs de la fonction publique d'Etat, a été l'un des secteurs les plus sensibles des arbitrages. François Bayrou, qui dispose du premier budget de la nation, doit rencontrer M. Juppé lundi 29 juillet pour d'ultimes décisions. L'exercice imposé à M. Bayrou est très délicat. Il entend éviter des réductions d'effectifs – Bercy réclamait 12 000 suppressions de postes – et négocier des redéploiements du primaire, où les élèves sont de moins en moins nombreux, vers l'enseignement supérieur, qui a besoin de crédits pour que la réforme de l'université se déroule dans de bonnes conditions. Un collectif, organisé autour de la FSU, s'oppose à des réductions drastiques de crédits.

DÈS SEPTEMBRE

Les arbitrages sur l'emploi ont été, de l'aveu même du ministre du travail, Jacques Barrot, *« attentifs et rigoureux »*. Les aides à l'emploi devraient connaître une dérive de l'ordre de 20 milliards entre 1996 et 1997 (sur quelque 105 milliards de francs), notamment imputable au contrat initiative-emploi (CIE). Maintenu dans sa configuration actuelle, celui-ci coûterait 24 milliards de francs en 1997 (contre 11,6 milliards en 1996). Le gouvernement a décidé de le recentrer sur les chômeurs de très longue durée. L'aide au premier emploi des jeunes devrait être supprimée. Le nombre de stages d'insertion pour les chômeurs et de contrats emploi-solidarité (700 000 signés en 1995) sera très sensiblement réduit. L'Etat va aussi demander un effort à l'Unedic. M. Barrot souhaite que cette baisse des aides à l'emploi, qui atteint environ 15 milliards, commence à entrer en vigueur dès la rentrée.

Le budget du ministère du logement, dont le logement social, les prêts à taux zéro et les aides à la personne (APL, ALS...) constituent la plus grosse part, n'est pas définitivement arbitré. Le gouvernement envisage de puiser plusieurs milliards dans le 1 % logement.

Le budget de l'agriculture, qui atteindra 35,4 milliards en 1997, reculera de 4,5 %, même s'il restera « optiquement » stable en raison d'une augmentation de la subvention de l'Etat au Bapsa (budget annexe des prestations sociales agricoles), notamment pour les pré-retraites en faveur des agriculteurs.

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, s'est battu pour repousser la baisse de 15 % réclamée en mai par Bercy et faire en sorte que ses dotations représentent 1 % du budget total. Il ne fait aucun doute que ce budget va baisser en francs courants. Par ailleurs, la durée des contrats de plan Etat-régions sera probablement étalée sur six ans (au lieu de cinq). Les pouvoirs publics ont aussi prévu de réduire les aides aux collectivités locales sans remettre en cause le *« pacte de stabilité financière »* que l'Etat a passé avec elles. Deux lignes de crédits sont dans le collimateur : la dotation générale d'équipement et la dotation de compensation de la taxe professionnelle.

Jean-Michel Bezat

« Pour tout le monde »

Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a déclaré, jeudi 25 juillet, au « Grand O O'FM-*La Croix* », que *« s'il doit y avoir réduction d'impôt, c'est réduction pour tout le monde, tous ceux qui paient l'impôt* (...). *Cela veut dire que l'allègement doit être perceptible par tout le monde, pour les familles modestes, les familles nombreuses »*. M. Arthuis s'est par ailleurs dit confiant sur la maîtrise des dépenses de l'Etat en 1997, assurant que l'objectif de baisse de 2 % en volume *« sera tenu »*.

Interrogé sur la prime à l'achat d'une automobile (la « jupette »), qui expire à la fin de l'été, il a expliqué qu'il ne souhaitait pas sa reconduction. *« Si nous voulons encourager la consommation*, a-t-il précisé, *le meilleur moyen, c'est d'abord d'abaisser les impôts. »*

L'allocation de rentrée scolaire 1996 ramenée de 1 500 francs à 1 000 francs

LE PREMIER MINISTRE a finalement décidé, jeudi 25 juillet, de réviser à la baisse la majoration de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) en vigueur depuis septembre 1993. Fixée à 416 francs par enfant scolarisé et versée à 3,3 millions de familles modestes, cette aide avait été portée à 1 500 francs par Edouard Balladur, puis reconduite par Alain Juppé en 1995. En raison des contraintes budgétaires, le gouvernement l'a ramenée à 1 000 francs pour la prochaine rentrée.

Le ministère des affaires sociales a rappelé, dans un communiqué, que l'ARS est *« plus que doublée »* par rapport à son montant légal, qui est financé par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Elle est accordée aux foyers dont les revenus nets annuels ne dépassent pas 98 466 francs avec un enfant, 121 189 francs avec deux enfants, 143 912 francs avec trois enfants (et 22 723 francs de revenus supplémentaires par enfant). *« Ce sont 3,3 milliards de francs supplémentaires qui sont ainsi consacrés »* à 5,7 millions d'enfants, précise encore le communiqué. Ils s'ajouteront, selon le gouvernement, aux 8,6 milliards de francs que la collectivité consacre déjà aux familles ayant des enfants scolarisés : 2,3 milliards pour l'ARS de base, 3,6 milliards pour diverses aides à la scolarité en faveur des 11-16 ans et 2,7 milliards au titre des réductions d'impôt.

COMPROMIS

Dans sa chasse aux économies, le ministère de l'économie plaidait pour la suppression pure et simple de la majoration de l'ARS. Le premier ministre s'est finalement résolu à concilier les contraintes budgétaires et le souci de soutenir la consommation à la rentrée, les familles dépensant l'allocation en fournitures scolaires, en vêtements et parfois en bons de cantine. Mais la décision de M. Juppé ne satisfera qu'à moitié le mouvement familial, qui faisait pression pour que cette allocation reste fixée à 1 500 francs. La fédération nationale Familles de France comme la Confédération syndicale des familles craignaient que l'on n'ampute le pouvoir d'achat des ménages de plus de 6 milliards de francs. Le Parti socialiste, la FSU et la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) s'étaient également mobilisés.

Alain Deleu, président de la CFTC, a réagi le premier, jeudi, en déclarant à l'Agence France-Presse avoir été *« à moitié entendu »*. *« C'est donc une demi-mesure »*, a-t-il ajouté. Le gel des prestations familiales en 1996, qui sera levé en 1997, et la mise sous condition de ressources de l'allocation pour jeune enfant avaient déjà entraîné une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Dans sa dernière note de conjoncture, l'Insee indiquait qu'après une accélération en 1995 (+ 5,4 %) *« les prestations familiales versées aux ménages décélèreraient fortement cette année »*.

Le gouvernement ne parvient pas à dégager les moyens de la politique familiale ambitieuse promise aux Français, comme l'a montré le sommet sur la famille réuni le 6 mai à Matignon. *« Tout cela n'augure pas très positivement des discussions sur la famille en décembre »*, souligne M. Deleu. En 1995, l'Etat avait pris à sa charge (4,8 milliards) la plus grande part de la majoration de l'ARS, laissant le reste à la CNAF (1,5 milliard). En 1996, il devrait en assurer l'entier financement, même si les 3,3 milliards de francs nécessaires n'ont pas encore été budgétés.

J.-M. B.

L'impôt sur les sociétés sera bien abaissé en 1997 pour certaines PME

JACQUES CHIRAC a écouté, jeudi 25 juillet pendant plus de deux heures, dix-sept patrons de petites et moyennes entreprises lui conter leurs soucis. Après avoir célébré la veille à Châtellerault (Vienne) *« le rôle irremplaçable* [des PME] *dans le dynamisme de la nation »* (*Le Monde* du 26 juillet), le président de la République a voulu exprimer sa sollicitude à l'égard des 2,4 millions de petits entrepreneurs et confirmer quelques mesures comme la baisse de l'impôt sur les sociétés pour certains d'entre eux.

Malgré des difficultés de préséance entre l'Elysée et Matignon, cette opération médiatique s'est déroulée à la satisfaction générale. A 8 heures, Jean-Pierre Raffarin, leur ministre de tutelle, réunissait le « comité de pilotage », où certains patrons siégeaient pour la première fois. A 9 h 30, à Matignon, Alain Juppé faisait le point sur l'action en faveur des PME avec M. Raffarin et ses collègues Jacques Barrot (travail), Jean Arthuis (économie), Franck Borotra (industrie), Yves Galland (commerce extérieur), Anne-Marie Couderc (emploi) et François d'Aubert (recherche). A 10 h 15, le premier ministre se transportait avec M. Raffarin à l'Elysée, que les chefs d'entreprise rejoignaient en autocar.

RÉINVESTIR LES BÉNÉFICES

Le message était simple : il faut *« décréter la mobilisation générale en faveur des PME »*, selon M. Raffarin. *« Nous avons besoin des PME pour faire de la croissance et de l'emploi »*, a affirmé M. Arthuis. Quant à M. Barrot, il a prêché pour que *« la France active n'ait pas l'impression d'être entravée dans ses efforts »*. Et le gouvernement fait ce qu'il faut, si l'on en croit M. Juppé : *« Nous avons pu constater que 90 % du plan était aujourd'hui opérationnel. »* Nombre des trente-quatre mesures annoncées en novembre 1995 à Bordeaux sont là : réduction au 1er janvier 1997 de l'impôt sur les sociétés de 33 % à 19 % pour les PME réinvestissant leurs bénéfices, création d'une banque de développement des PME, blocage du développement des grandes surfaces, protection accrue contre la concurrence abusive.

Encore étonnés d'une invitation de dernière minute, les petits patrons ont évoqué ce dont ils avaient parlé avec le chef de l'Etat : le manque de fonds propres, la « paperasse », la nécessité de la croissance. Avec Hervé Arditty, patron de Photonetics (haute technologie), ils ont été nombreux à se féliciter du *« soutien explicite des plus hautes autorités de l'Etat »* qui pourrait les aider à venir à bout des *« obstacles culturels »*, notamment des lenteurs administratives. Tous trouvent que le discours *« va dans le bon sens, mais qu'on ne voit pas grand-chose sur le terrain »*. M. Raffarin a annoncé qu'un séminaire gouvernemental s'assurerait fin août que les petites entreprises restent l'objet de toutes les attentions. La conférence annuelle des PME fera le point en novembre sur une année de mobilisation en faveur des sociétés les plus fragiles.

Alain Faujas

M. Jospin critique la nomination de hauts magistrats

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI SOCIALISTE a déclaré, jeudi 25 juillet à Avignon, à propos des nominations, la veille, aux plus hauts postes de la hiérarchie judiciaire de MM. Benmakhlouf et Burgelin (*Le Monde* du 26 juillet), que *« le pouvoir politique a tort »*. *« C'est sur Paris*, a affirmé Lionel Jospin, *c'est sur les problèmes d'Ile-de-France que visiblement le pouvoir politique a l'œil posé. »* Il a ajouté qu'il serait *« attentif à la façon »* dont ces hommes *« placés là, dans ces circonstances, agiront au cœur de la justice française »*. De son côté, Jacques Toubon, ministre de la justice, a souhaité, sur RTL, *« qu'on arrête les procès d'intention »*. Il a estimé qu'il s'agit *« d'une polémique lancée par des gens* (...) *qui feraient mieux de se taire »*, en faisant allusion aux déclarations de Jack Lang et de Michel Vauzelle.

Recul de la cote de popularité du chef de l'Etat

SELON LA DERNIÈRE ENQUÊTE D'IPSOS, réalisée auprès de 955 personnes, les 19 et 20 juillet, et publiée dans *Le Point* daté du samedi 27 juillet, l'intervention du chef de l'Etat, le 14 juillet, ne lui a pas permis d'améliorer son image dans l'opinion. En effet, 41 % des personnes interrogées portent un jugement *« favorable »* sur son action, contre 44 % en juin, et 51 % *« défavorable »*. La situation est moins mauvaise pour le premier ministre, dont la cote est en hausse de 1 point avec 35 % d'avis positifs (contre 34 % en juin) et 57 % d'avis défavorables (contre 60 %). Celle de Lionel Jospin s'améliore. 40 % des personnes interrogées (contre 38 %) se déclarent favorables à son action comme responsable de l'opposition, et 45 % portent un jugement défavorable, au lieu de 50 % en juin.

DÉPÊCHES

■ **DROIT : Jacques Toubon a approuvé**, jeudi 25 juillet, la prudence du Conseil constitutionnel, qui a renvoyé à plus tard, en raison d'un vice de procédure, la déchéance de son mandat de député de Bernard Tapie. Selon le garde des sceaux, le Conseil *« a raison de vouloir prendre toutes les précautions »* face à cette affaire *« hautement médiatique et délicate »*.

■ **FONCTION PUBLIQUE : les sept fédérations de fonctionnaires** se réuniront mardi 10 septembre, à la Bourse du travail, à Paris, pour faire le point sur la politique de l'emploi dans la fonction publique.

■ **OUTRE-MER : Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, a rendu public**, mercredi 24 juillet, un rapport d'étape de Bernard Pêcheur, président de l'Observatoire des prix et des revenus de La Réunion (*Le Monde* du 15 juin). Ce document montre que le salaire net moyen des agents de l'Etat y est supérieur de 51 % à celui de la métropole.

Inquiétudes sur l'avenir de l'éducation populaire

LE SYMBOLE de l'éducation populaire va-t-il disparaître ? Serge Mauvilain, directeur de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), a appris que Bercy voulait supprimer cet organisme, pour économiser une centaine d'emplois en 1997, et vendre la propriété qu'il occupe à Marly-le-Roi (Yvelines). De nombreuses associations ont protesté, la FEN a été reçue à Matignon. Dans un communiqué, jeudi 25 juillet, Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, indique que les *« rumeurs »* de suppression *« sont dénuées de fondement »* et qu'il *« a veillé à ce que la suppression de l'INJEP ne soit pas à l'ordre du jour de la préparation budgétaire »*. Ce communiqué ne rassure nullement le personnel.

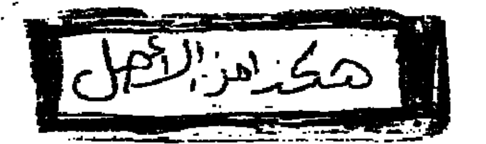
Fondée au début du XIXe siècle sur l'idée que chaque individu, quelle que soit sa classe sociale, a le droit d'accéder à l'éducation et à la culture, l'éducation populaire est à l'origine des cours du soir, des universités populaires, créées par des intellectuels anti-dreyfusards, des bibliobus et des auberges de jeunesse. Le patronage, première forme d'éducation populaire, encadré par les instituteurs dans les écoles et par les curés dans les presbytères, a été rénové au début du siècle par le scoutisme.

Avec comme figures emblématiques Léon Bourgeois, député radical, franc-maçon et secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, et Marc Sangnier, théoricien du catholicisme social et fondateur du Sillon en 1894, l'éducation populaire a longtemps opposé les catholiques et les laïques. Le scoutisme s'est partagé entre les Scouts de France, catholiques modérés, et les Eclaireurs de France, laïques neutres. Les auberges de jeunesse, mixtes, ont été créées par Marc Sangnier et développées par Léo Lagrange, ministre socialiste, en 1936.

Pendant la deuxième guerre mondiale, la plupart des associations laïques, interdites, ont continué leurs activités dans la clandestinité. A la Libération, le camp laïque a créé un grand mouvement d'éducation périscolaire pour enfants : les Francs et Franches Camarades ; une association de loisirs culturels : la Fédération des maisons de jeunes et de la culture ; et une association destinée à la formation des cadres et des adultes : Peuple et Culture. Ce sont deux cadres de l'école d'Uriage, Benigno Cacérès, compagnon charpentier devenu docteur en sciences sociales, aujourd'hui décédé, et Joffre Dumazedier, sociologue des loisirs, qui ont fondé cette dernière, pour *« rendre la culture au peuple et le peuple à la culture »*.

L'INJEP, lui, devait servir l'éducation populaire. Le personnel essaie de vérifier que la propriété de Marly-le-Roi a bien été donnée, comme on le dit, à l'Etat par une famille juive ayant perdu ses enfants en déportation, à condition qu'elle soit dédiée aux échanges de jeunes. Une telle clause pourrait empêcher la disparition de l'Institut.

Rafaële Rivais



DÉLINQUANCE Entre 1984 à 1993, le nombre de condamnations pour viols, attentats à la pudeur et outrage public à la pudeur est passé de 5 350 à 7 650, selon une étude réalisée à partir des statistiques du ministère de la justice. Quant aux condamnations pour viol, elles sont passées de 580 à plus de 1 000. ● DANS CET ENSEMBLE, les violences sexuelles infligées aux enfants enregistrent une préoccupante progression, ce qui explique notamment l'aggravation des peines prononcées par les tribunaux. En milieu carcéral, les professionnels s'interrogent sur les moyens de réduire les risques de récidive. ● TOUTEFOIS cette progression « *ne signifie pas nécessairement que les faits commis se soient multipliés* ». L'évolution des mentalités et les associations ont contribué à réduire les obstacles au dépôt d'une plainte pour viol ou la dénonciation d'un inceste.

Les condamnations pour violences sexuelles ont fortement augmenté

En dix ans, les peines infligées à la suite d'infractions aux mœurs se sont accrues de 40 %, selon le ministère de la justice qui souligne toutefois que les obstacles au dépôt d'une plainte ont régressé

DE 1984 A 1993, le nombre de condamnations pour viols, attentats à la pudeur et outrage public à la pudeur est passé de 5 350 à 7 650, ce qui représente une progression de 40 %. Dans le même temps, l'ensemble des condamnations augmentaient d'à peine 8 %. « *En dix ans, les condamnations pour atteinte aux mœurs ont connu une progression beaucoup plus rapide que l'ensemble des condamnations pour crimes ou délits* », résument deux statisticiennes du ministère de la justice, Carine Burricand et Marie-Laure Monteil, dans une étude sur la délinquance sexuelle.

En matière de viols, les chiffres sont plus impressionnants encore. De 1984 à 1993, le nombre de personnes condamnées pour viols est passé de 580 à plus de 1 000, soit une hausse de plus de 80 %. Cette progression vertigineuse est liée, pour l'essentiel, aux incestes et aux viols commis sur des enfants de moins de quinze ans, qui ont été multiplié par six en moins de dix ans. « *Cette augmentation importante ne signifie pas nécessairement que les faits commis se soient multipliés,* observent cependant les deux statisticiennes. *La hausse reflète, au moins pour partie, le développement de la répression rendu possible par l'évolution générale des sensibilités et des comportements.* »

Au cours des dix dernières années, le travail des associations de victimes et l'évolution des mentalités ont réduit les obstacles au dépôt d'une plainte pour viol ou la dénonciation d'un inceste par l'entourage. Les textes, eux aussi, ont changé : en 1989, les règles de prescription de l'inceste ont été profondément modifiées par la loi. Désormais, de dix-huit à vingt-huit ans, les victimes ont la possibilité de porter plainte pour des faits commis pendant leur enfance, même s'ils remontent à plus de dix ans. Ce texte n'est pas resté sans écho : dès 1990, soit un an après l'adoption de la loi, les condamnations pour viols sur mineur ou par ascendant se sont accélérées. De 1990 à 1993, elles sont passées de 336 à 578, ce qui représente une progression de 70 % en trois ans.

Les condamnations pour attentats à la pudeur ont, elles aussi, beaucoup augmenté, mais, comme pour les viols, cette hausse concerne pour l'essentiel des faits commis sur des enfants ou des adolescents. De 1984 à 1993, les condamnations concernant des victimes mineures sont ainsi passées de 1 400 à 2 300, en hausse de près de 65 %. Dans le même temps, les attentats à la pudeur sur les adultes augmentaient de seulement 8 %. « *C'est la répression de ce délit sur les mineurs qui connaît de loin la hausse la plus forte* » soulignent Mmes Burricand et Monteil. Au premier rang de ces agressions, les attentats à la pudeur commis par les parents ont presque triplé en dix ans. Les actes les plus graves – ceux qui se sont accompagnés de violence, de contrainte ou de surprise – ont, pour leur part, plus que doublé.

Un rapport prône le suivi thérapeutique post-pénal

Dans un rapport sur les possibilités de traitement des auteurs d'infractions sexuelles remis à la direction générale de la santé en 1995, le docteur Claude Balier, psychiatre des hôpitaux, préconise une approche psychiatrique précoce, dès l'incarcération, afin de « *proposer des soins adaptés* ».

La diversité des personnalités des auteurs d'infractions à caractère sexuel implique, selon le docteur Balier, « des *modes d'abord très variés* » complétés par « *des interventions privilégiant des moyens d'expression tels que dessin, peinture, yoga, théâtre…* », susceptibles de « *faire émerger les composantes les plus archaïques de la personnalité* ». « *Ces nombreuses possibilités thérapeutiques supposent des moyens importants en personnel médico-psychologique* », souligne le rapport, qui qualifie d'« *insuffisante* » l'enveloppe de 60 millions de francs allouée pour le renforcement du dispositif médico-psychologique en milieu pénitentiaire. Le docteur Balier estime enfin que les anti-androgènes « *ne doivent pas être considérés comme un traitement systématique ou radical* », et suggère « *la poursuite d'un suivi thérapeutique à la sortie* ».



UNE SÉVÉRITÉ ACCRUE

Contrairement aux idées reçues, les cours d'assises se montrent de plus en plus sévères à l'égard des auteurs de cette délinquance de mœurs, et notamment à l'égard des violeurs. « *En dix ans, les peines de réclusion criminelle pour viol sont devenues non seulement plus fréquentes, mais aussi plus longues* », résume l'étude. En 1984, la réclusion criminelle, qui est plus dure que le simple emprisonnement, était appliquée dans un cas sur deux. Dix ans plus tard, elle est la règle dans sept cas sur dix. « *La sévérité accrue des cours d'assises s'étend à presque toutes les catégories de viols, avec ou sans circonstances atténuantes* », notent les deux statisticiennes.

Parallèlement, la durée des peines de réclusion criminelle imposées aux violeurs a augmenté. En moyenne, de 1984 à 1994, elle est passée de huit à dix ans. « *Les cours d'assises ont eu tendance à durcir leurs sentences* », relève l'étude. Les peines de plus de dix ans, qui représentaient 30 % des réclusions prononcées par les cours d'assises en 1984, en représentaient près de 60 % en 1993. « *Quelles que soient les circonstances du viol, les peines de réclusion s'allongent, mais l'aggravation apparaît plus sensible pour les viols commis sur mineur ou par ascendant, ou encore sous la menace d'une arme* », note l'étude. Dans ces derniers cas, la durée moyenne de la réclusion était de onze ans en 1993, soit deux ans et demi de plus qu'en 1984.

Au cours des dix dernières années, la justice s'est également montrée de plus en plus sévère à l'égard des auteurs d'attentats à la pudeur. « *Ils sont presque toujours condamnés à une peine d'emprisonnement, si l'on excepte les mesures éducatives destinées aux jeunes délinquants,* souligne l'étude. *La peine prononcée comporte une partie de prison ferme plus d'une fois sur deux, voire dans 65 % des cas si l'auteur est un ascendant de la victime mineure.* » De 1984 à 1993, les peines de prison ferme se sont singulièrement alourdies : elles sont passées, en moyenne, de quatorze à dix-sept mois, lorsque les victimes sont des adultes, et de dix-sept à vingt et un mois lorsqu'elles sont mineures.

Anne Chemin

★ **Carine Burricand et Marie-Laure Monteil, *Les condamnations pour infraction aux mœurs de 1984 à 1993*, Infostat justice № 44, ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01.**

Les doutes et les angoisses du personnel pénitentiaire

CAEN
de notre envoyée spéciale

La cour du centre de détention de Caen est vaste mais, par groupes de deux ou quatre, les détenus ne la parcourent qu'en largeur. Une vingtaine de pas, demi-tour, une vingtaine de pas en sens inverse, toujours au même rythme, comme on fait des « longueurs » à la piscine jusqu'à s'en étourdir. La taille, plus réduite, de la cour de la maison d'arrêt qu'ils ont longuement fréquentée avant d'être jugés s'est imprimée dans leurs cerveaux, explique un surveillant.

Jeans lâches ou pantalons de jogging, baskets ou « claquettes » de vacanciers, la similitude des apparences trahit la longueur des peines accomplies. Les deux tiers purgent ici une peine de plus de dix ans, et 10 % d'entre eux ont été condamnés à perpétuité. Sur les 420 condamnés reclus au centre de détention de Caen, 65 % l'ont été pour crimes ou délits de nature sexuelle, commis en grande majorité à l'encontre de mineurs de moins de quinze ans.

« *C'est beaucoup* », estime, tout en retenue, le directeur de la prison, Jean Letanoux. « *Spécialiser ainsi une prison limite les visites et les choix de formation pour les détenus.* » Derrière cette explication de façade se cache le malaise du personnel pénitentiaire, sa démotivation, son « *dégoût* » même, oseront avouer certains. « *Quand beaucoup d'affaires de ce genre se trouvent concentrées dans un seul établissement, notre qualité de citoyen l'emporte parfois sur notre fonction*, reconnaît le directeur lui-même. *Nous n'avons plus d'intérêt pour l'homme, et nous travaillons moins bien.* » L'une des assistantes sociales, toute jeune, partira « *dès qu'elle aura un bébé* », une autre, qui se dit « *forcément marquée* », soupçonne d'inceste tous les pères affectueux qu'elle croise dans le bus. L'infirmière, qui ne veut voir en eux que des patients comme les autres, avoue s'irriter quand ils se montrent trop douillets « *alors qu'ils ont parfois torturé…* ». « *Les ordures qui s'en sont pris aux gamins, et qui en plus se présentent comme des victimes, j'ai pas franchement envie de dialoguer avec eux*, dira même un surveillant. *Je leur décroche pas un mot, à part les ordres.* »

Inlassablement, Christiane Beaume, elle, continue de leur parler. Chef du service socio-éducatif, aussi douce qu'énergique et d'une gaieté qui surprend ici, elle tente de transmettre la foi qui l'anime encore à son équipe d'assistantes sociales. « *Je n'ai pas le droit de porter un jugement. Ces gars, dont la fréquentation nous semble parfois insuppportable, ont de telles histoires de vie ! Violés dès l'enfance, abandonnés, esquintés… Evidemment, cela n'excuse pas leurs actes mais cela nous permet de les reconnaître en tant qu'humains.* »

UNE « ARMADA DE DINGODOCS »

Pour la seconder, le service médico-psychologique régional (SMPR) installé dans la prison depuis octobre 1995, a amené à Caen une « *armada de dingodocs* », comme les appellent avec tendresse les surveillants. Une équipe de psychiatres, psychologues et psychanalystes assurent désormais une présence quasi continue.

Une « *bouffée d'oxygène* » pour le personnel, que ces renforts venus de l'hôpital. « *Il y a chez nous énormément de détenus qui ont été reconnus responsables mais qui auraient davantage leur place à hôpital psychiatrique, qui n'a plus de structures pour accueillir les gens dangereux* », remarque Gilles Capello, jeune sous-directeur, qui s'avoue frappé, à chaque retour de vacances, lorsqu'il a « *un peu oublié leurs visages* ».

La palette de soins désormais offerts permettra-t-elle de prévenir la récidive chez les délinquants sexuels ? Personnels pénitentiaires et médecins préfèrent esquiver la question : la prise en charge thérapeutique des condamnés n'est pas la solution unique. Selon eux, la détention doit aussi permettre de revaloriser le détenu par le travail rémunéré en menuiserie, ébénisterie, électronique ou imprimerie (au mieux 2 000 francs par mois), la formation scolaire ou professionnelle, les loisirs.

D'ailleurs, les psychiatres avouent que les résultats thérapeutiques demeurent largement aléatoires. Certains détenus, même parmi ceux dont l'expertise psychiatrique d'entrée en détention laissait a priori peu d'espoir, changent en prison.

Comme ce violeur récidiviste qui parvient aujourd'hui à évoquer les faits après des années de déni. Lui, le « *bon vivant, le gros nounours, pas le mec à taper sur n'importe qui* », comme il se définit complaisamment, refusait tout suivi psychiatrique. « *Pas besoin. Pas dingue, quand même !* », grommèle-t-il encore aujourd'hui. Jusqu'à sa rencontre avec une jeune psychologue qui rédigeait un mémoire. Avec elle, doucement, la parole est venue. « *On m'appelait batard dans la famille. Je savais pas pourquoi…* »

Même sans suivi psychologique ou psychiatrique, peut s'esquisser une évolution positive. « *Heureusement ! Car il ne faut pas s'illusionner. Parler de traitement rassure l'opinion publique mais la personnalité des criminels sexuels recèle encore bien des trous noirs*, admet modestement Philippe Plichart, psychiatre. *A structure mentale égale, certains se contenteront de consulter en ville pour des fantasmes pédophiles tandis que d'autres passeront à l'acte.* » La crainte, malgré tout encore présente ici, d'être classé parmi les condamnés « sexuels » ou le mauvais souvenir gardé du psychiatre de cour d'assises freinent certains détenus. D'autres ne consultent que pour engranger des « *bons points* » à faire valoir auprès du juge d'application des peines (JAP). D'autres encore « *même extrêment dangereux, atteints de psychose, ne sentent pas la nécessité de se soigner*, poursuit Anne-Marie Morice, le JAP. *Or, comme nous sommes dans un Etat de droit, on ne peut les y contraindre. Mais ils sortiront un jour…* ».

Pour un nombre non négligeable de détenus, enfin, une approche thérapeutique est « *contre-indiquée ou impossible* », précise le docteur Plichart. Quant aux traitements médicamenteux inhibiteurs de la libido, ils ne sont, selon lui, « *envisageables qu'en fin de peine et n'ont d'intérêt réel que pour environ 10 % des criminels sexuels* ».

Juge, médecins, personnels pénitentiaires, tous partagent ici un même sentiment d'impuissance face à la récidive. Tous en souffrent. Les surveillants montreront même du doigt la porte par laquelle trois hommes récemment libérés ont quitté la prison. L'un d'eux, assurent-ils, reviendra bientôt. « *Nous sommes sûrs que certains récidiveront. C'est terrible ! Quand un homme a purgé sa peine, il a payé, la société n'a plus le droit de s'intéresser à lui. S'il a bien voulu me dire où il allait, et que j'en informe des tiers, je suis dans l'illégalité* », commente le directeur.

Comme le juge d'application des peines, il ne voit de salut qu'en un rigoureux suivi post-pénal des libérés, pour l'instant inexistant dès lors que le condamné sort en fin de peine. « *Or sous la pression de l'opinion, ces libérations conditionnelles se sont réduites drastiquement,* note Mme Morice. *Du coup, les condamnés les plus dangereux sortent en fin de peine, n'ont aucun compte à rendre. Plutôt que la conditionnelle, ce sont les réductions de peine systématiques et les décrets de grâce collectifs qu'il faudrait limiter puisqu'ils ne poussent pas les détenus à fournir le moindre effort…* »

Pascale Krémer

Regrouper pour soigner

Plus qu'une volonté ministérielle, c'est la commodité qui a conduit le centre de détention de Caen à se spécialiser dans l'accueil des délinquants sexuels. « *Tout simplement parce qu'il y a de plus en plus de condamnés pour violences sexuelles, parce que nous avions embauché, dès 1994, un psychologue et un psychanalyste pour répondre à la demande de soins. Les regrouper dans un établissement permet de leur assurer une détention à peu près normale dans le respect de leur intégrité physique et psychique, en évitant d'avoir à les isoler* », explique le directeur du centre.

Les violeurs (« *pointeurs* »), en particulier ceux qui ont agressé des enfants, sont bien souvent malmenés par leurs codétenus, ce qui les exclut de toute vie collective et les dissuade, sous peine de trahir la nature de leur crime, de demander une aide psychiatrique.

« Je suis à peu près réparé »

IL PARLE de lui avec le recul d'un médecin évoquant son patient, mais craint encore le regard des autres détenus. On ne dira donc rien de son crime ni de la durée de sa détention, si ce n'est que le premier fut gravissime et que la seconde est en conséquence.

Il affirme avoir pris conscience de l'horreur de son acte et se présente d'ailleurs posément comme « *délinquant sexuel* ». Avant, tout de même, de s'accorder un « *entre guillemets* ». « *Toute ma vie, je penserai à ce que j'ai fait. C'est une cicatrice qui ne se refermera jamais. J'ai brisé la vie de quelqu'un.* » Les guillemets sont là pour atténuer sa responsabilité, rappeler le poids de son passé, pour qu'on le distingue bien des « *pervers* » de nature. « *Tous les problèmes viennent de l'enfance, même si je suis sans doute aussi en cause. Ma mère était ultra-possessive et moi, je suis resté immature. Elle m'a bousillé ma vie, mais grâce à l'analyse j'ai réussi à lui parler.* ». Sa « *chance* », comme il dit : « *Un déclic dans ma tête après le rapport psychiatrique des assises.* » Et son avocat, « *très présent* », qui lui conseille alors de suivre une analyse. « *Quand je suis arrivé à Caen, il y a dix ans, il n'y avait rien. Mais j'ai crié au secours, et quelqu'un a été mis en place.* » Voilà quatre ans qu'avec ce même psychanalyste il « *vide son sac* ».

« LA PRISON INFANTILISE »

Il devrait en avoir fini cette année. « *Mes expertises psychiatriques sont positives. Je suis beaucoup plus mature. C'est bizarre, parce que la prison infantilise. Il faut se faire violence pour ne pas oublier pourquoi on y est enfermé. Un grand nombre de gens ici ne prennent pas au sérieux leurs actes, peut-être parce que ça leur fait trop peur d'y penser. Je vois beaucoup de gens dans une détresse morale et psychique terrible, comme c'était le cas pour moi, il y a sept ou huit ans. J'en ai incité énormément à aller voir le psychanalyste. Mais beaucoup rejettent tout, et resteront dangereux.* »

La prison, les autres surtout, lui sont devenus insupportables. « *On est tous sales, mais certains se donnent des prétentions pour jouer aux caïds.* » Il poursuit : « *On a tout ce qu'il faut, le petit frigo, la télé, les intervenants extérieurs, mais les peines sont de plus en plus longues. Cela ne sert à rien d'enfermer les gens trente ans. La société a plus à gagner en nous soignant. La prison est tellement protectrice qu'il faut faire attention à ne pas avoir trop de repères à l'intérieur, sinon l'extérieur n'existe plus.* »

Il ne tient le coup qu'en parlant de sa « *sortie prochaine* », pourtant encore bien loin dans le temps, mais qu'il ne craint plus. « *Si je dis que je ne ferai plus jamais rien, c'est là que je serais dangereux. Mais je ferai tout pour ne plus faire de bêtises. J'ai fait du chemin mais je sais, par exemple, qu'il ne faut pas que je retourne dans un certain milieu. J'en bave trop pour revenir un jour ici. Et puis, je suis à peu près réparé. Je n'ai plus d'idée d'agressions dans ma tête.* »

P. Kr

Xavière Tiberi a été interrogée par le juge d'instruction Eric Halphen

Le magistrat devait transmettre au parquet des documents la concernant

Le juge d'instruction Eric Halphen, chargé de l'enquête sur l'affaire des fausses factures de la région parisienne, a procédé, jeudi 18 juillet, à l'audition de Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris. Mme Tiberi a été interrogée sur son patrimoine personnel et sur le rapport qui lui avait été commandé en 1994 par le conseil général de l'Essonne et qui lui avait été payé 200 000 francs.

DANS la plus grande discrétion, le juge Halphen a procédé à l'audition de Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris. Cet interrogatoire, révélé dans son édition du 26 juillet par *Le Parisien*, a eu lieu le 18 juillet au palais de justice de Créteil (Val-de-Marne), et a donc été tenu secret durant une semaine. Une source proche de l'enquête confiait, vendredi 26 juillet, au *Monde* que la convocation de Mme Tiberi était devenue *« inéluctable » depuis la découverte*, lors de la perquisition effectuée au domicile du maire de Paris, le 27 juin, de documents susceptible d'intéresser l'enquête (*Le Monde* du 3 juillet).

Le magistrat devait, selon la même source, rédiger une ordonnance de soit-communiqué à l'attention du procureur de Créteil, Michel Barrau, afin de lui transmettre certaines des pièces saisies. Il s'agit en l'occurrence du rapport commandé, en 1994, par le conseil général de l'Essonne à l'épouse de Jean Tiberi et intitulé *« Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée »*. Au domicile de M. et Mme Tiberi, le juge Halphen avait découvert des documents comptables attestant que cette étude avait été rémunérée en dix mensualités de 20 000 francs, de mars à décembre 1994. Pour justifier de ces salaires, Xavière Tiberi lui avait alors remis un exemplaire de ce mémoire de trente-six pages dactylographiées.

L'interrogatoire de Mme Tiberi, le 18 juillet, a donc porté, entre autres, sur les conditions dans lesquelles ce rapport lui fut commandé par le président (RPR) du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin.

« NOTE BLANCHE »

Devant le juge, l'épouse du maire de Paris a revendiqué la paternité de ce mémoire, dont les extraits publiés par *Le Canard enchaîné*, dans son édition du 17 juillet, semblent indiquer qu'il a été rédigé à la hâte – il recèle de nombreuses fautes de d'orthographe ou de frappe. Mme Tiberi a précisé qu'elle n'avait *« jamais travaillé »* auparavant, sinon pour son mari, à titre bénévole. Considérant que pourraient être réunis, derrière les rémunérations consenties, les indices d'un *« détournement de fonds publics »*, le juge Halphen devait donc interroger le parquet sur les suites à donner à cette découverte. En toute logique, les pièces saisies pourraient être transmises au parquet d'Evry (Essonne), où le procureur Laurent Davenas a déjà ouvert, voici quelques semaines, une information judiciaire sur des faits similaires. Confiée au juge d'instruction Chantal Solaro, cette procédure porte sur l'attribution à l'épouse de M. Dugoin, d'un salaire de 23 000 francs mensuels par le même conseil général de l'Essonne, en rémunération de prestations *« mal définies »*, indique pudiquement une source judiciaire.

Mme Tiberi a confirmé, lors de son audition, que l'ancien directeur général-adjoint de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC), François Ciolina, s'était bien rendu, en 1988, dans l'appartement attribué au fils du maire de Paris, afin d'y superviser les travaux commandés. M. Ciolina avait indiqué au *Monde* qu'il avait été *« convoqué »* sur place par Mme Tiberi, et que le coût de ce chantier *« inhabituel »* s'était élevé à *« plus de 1,5 million de francs »* (*Le Monde* du 5 juin). Les conditions d'attribution de cet appartement et les travaux réalisés ont été soustraits à la curiosité du juge, le dossier ayant été transmis au parquet de Paris, *puis classé sans suite* le 29 juin.

L'épouse du maire de Paris a par ailleurs été questionnée sur son patrimoine personnel. Découverte à son domicile par le juge, une *« note blanche »* manifestement alimentée à la source de certains services de renseignement, évoquait allusivement *la constitution de ce patrimoine*. Le juge avait en outre arraché une page du journal intime de Mme Tiberi, considérant que certaines de ses annotations pouvaient être en rapport avec son enquête. Xavière Tiberi y déplorait notamment que son mari soit présenté *dans la presse comme le seul « responsable »* dans les affaires touchant la Ville de Paris, soulignant la présence, alors de *« Ch. et J. »* à l'Hôtel de Ville. Questionnée sur ce point, Mme Tiberi a expliqué au juge qu'elle avait écrit ces lignes dans un moment de déprime, parce *qu'elle pensait que MM. Chirac et* Juppé *« lâchaient »* son mari. Elle a précisé qu'elle avait réalisé, depuis, qu'elle s'était *« trompée »*.

Hervé Gattegno

Le « syndrôme du buffle »

Dans son journal intime, saisi par le juge à son domicile, Mme Tiberi écrivait notamment : **« Ils vont essayer de lui foutre tout sur le dos. Pourquoi on le présente lui comme responsable ? On dirait qu'il a tout géré tout seul. Pourquoi il n'y a qu'un nom qui apparaît ? Ch. et J. n'ont jamais rien fait à l'Hôtel de Ville ?**

» Acharnement. Ce n'était pas lui qui était maire de Paris. Dans le journal, un seul point de vue : ceux qui sont contre nous. Jamais un point de vue de ce qui est pour nous. Si quelqu'un tombe, les gens se précipitent sur lui et abandonneront les autres proies. C'est le système du fusible. Nos pires ennemis ne sont pas à gauche. Le proverbe : *délivrez-moi de mes amis, mes ennemis je* m'en charge.

» Reprendre tous les arguments des journaux un à un, et trouver des preuves qui disent le contraire *[...]*. Syndrôme du buffle. Dans n'importe quelle émission TV, on s'attaque toujours au plus faible et les autres peuvent s'échapper... »

Les étudiants manifestent contre les conditions d'accès aux filières sportives

Le rectorat de Rennes est occupé

ALORS QUE les universités s'apprêtent à fermer leurs portes, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, peine à trouver une solution en faveur des milliers de candidats recalés dans les filières d'activités physiques et sportives (*Le Monde* du 24 juillet). *« Scandalisé »* par les procédures de sélection télématiques – premier connecté, premier servi – adoptées dans certains établissements, ce dernier n'a pas pour autant satisfait les exigences formulées par les responsables des syndicats d'étudiants de l'Unef-ID puis l'Unef qui ont été reçus mercredi 24 et jeudi 25 juillet. Ils ont demandé la stricte application de la loi Savary de janvier 1984 sur l'inscription des bacheliers à l'université.

Selon le ministère, il resterait quelque 5 000 à 6 000 demandes en souffrance malgré la création d'environ 2 500 places supplémentaires qui seront ouvertes à la rentrée. Sur les 35 000 préinscriptions formulées au printemps, près de 16 000 bacheliers auraient confirmé leur volonté de poursuivre dans cette filière. A ce jour, un peu plus de 9 000 ont obtenu satisfaction. M. Bayrou a annoncé l'ouverture d'unités de formation à Saint-Etienne, Brest et Tarbes. D'autres seraient envisagées à Soissons et à Perpignan. En revanche, aucune solution n'est prévue pour l'Est et la région parisienne.

Les nouveaux inscrits risquent pourtant bien d'être choisis selon l'ordre chronologique d'arrivée sur les listes d'attente tel qu'il a été établi par le relevé des connexions de Minitel. Malgré la menace de recours devant les juridictions, le ministre se refuse à intégrer toutes les demandes. Il a ainsi demandé aux recteurs de rencontrer chaque candidat pour examiner d'éventuelles réorientations.

A Rennes, cette proposition n'a guère rencontré d'écho. Regroupés dans un collectif des *« déconnectés du Minitel »*, un groupe de 200 à 250 étudiants et parents ont envahi le rectorat jeudi 25 juillet dans la journée. L'occupation se poursuivait, sans incident, vendredi matin, dans l'attente des résultats de la négociation qui a duré toute la nuit avec le recteur, Pierre Lostis. Malgré l'ouverture d'unités Staps à Brest et à Saint-Brieuc et le renforcement des capacités à l'université de Rennes-II, 440 places étaient proposées à 840 candidats. Le collectif envisageait de déposer 200 recours devant le tribunal administratif. En outre, ce collectif demande l'inscription d'une centaine de bacheliers, recalés selon la même procédure, en arts du spectacle et en musique.

François Bayrou a proposé aux syndicats d'étudiants d'engager une réflexion tant sur les modalités de la *« sélection »* que sur l'avenir de la filière sportive, passée de 3 500 à près de 10 000 places en deux ans. Dans son entourage, on précise qu'elle s'inscrira dans la réforme des premiers cycles promise pour la rentrée 1997.

Michel Delberghe

Paul Touvier a été inhumé au cimetière communal de Fresnes

PAUL TOUVIER, ancien responsable de la milice de Lyon sous l'Occupation, a été inhumé, jeudi 25 juillet, au cimetière communal de Fresnes (Val-de-Marne), tout près de la maison d'arrêt où il est mort, mercredi 17 juillet, alors qu'il purgeait une peine de réclusion criminelle à perpétuité pour *« complicité de crimes contre l'humanité »*.

Avant l'inhumation, un millier de personnes ont assisté, dans la matinée, à une messe concélébrée dans l'église intégriste Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dans le 5e arrondissement de Paris, par l'abbé Philippe Laguérie. Dans sa longue homélie, le prêtre s'est voulu *« l'avocat de Paul Touvier auprès de Dieu »*, qualifiant l'ancien milicien d'*« âme délicate, sensible et nuancée »*. *« Il vaut mieux tomber entre les mains de cette justice qu'entre celle des hommes, qui ne pardonnent jamais (...) même cinquante ans plus tard »*, a-t-il affirmé.

Devant le *« tribunal divin*, a poursuivi le prêtre, *il n'y a pas de médias ni de coups médiatiques, pas de communistes, pas de franc-maçonnerie, pas de partie civile et pas de Licra* [Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme] ». L'abbé Laguérie a également lu quelques extraits du testament de Paul Touvier, rédigé en 1989, dans lequel il affirme n'avoir *« jamais tué, ni donné l'ordre de tuer »*, *« jamais torturé ni donné l'ordre de torturer »*. *« Je n'ai œuvré qu'à sauver des vies humaines »*, écrivait encore l'ancien milicien.

Evoquant ensuite *« l'incurie scandaleuse d'une IIIe République délirante et incapable, socialiste et maçonnique »*, le prêtre n'a exprimé qu'un regret à l'égard du régime de Vichy, celui de ne *« pas avoir assez affiché un catholicisme intégral »*. Il s'en est vigoureusement pris à la presse, *« aux ordres de l'idéologie du politiquement correct »*. Aux côtés du prince Sixte de Bourbon-Parme, Pierre Bernard, député de Seine-Saint-Denis, suppléant du ministre de la ville et de l'intégration, Eric Raoult, et maire de Montfermeil (*lire ci-dessous*), assistait aux obsèques, en compagnie de quelques rares personnalités de l'extrême droite et de membres de l'Association nationale Pétain-Verdun, *l'un d'entre eux arborant la* francisque au revers de sa veste.

Une partie de l'assistance a ensuite accompagné l'épouse et les deux enfants de Paul Touvier au cimetière communal de Fresnes où il devait être enterré, en raison semble-t-il du refus d'une partie de sa famille de l'accueillir à Chambéry (Savoie), la ville dont il était originaire. *« Fresnes l'a voulu, Fresnes le garde »*, a dit Me Jacques Trémolet de Villers, son avocat. *« Il avait une grande foi en Dieu, une foi d'enfant »*, a-t-il ajouté, en se réjouissant de voir que son client avait eu, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, *« des obsèques de prince, car les enfants sont des princes »*. Avant l'inhumation, une brève cérémonie a été célébrée par quatre moines bénédictins de l'abbaye de Solesmes.

Sur la tombe voisine de celle de l'ancien milicien, une couronne défraîchie indique : *« Les anciens déportés et internés, à notre camarade »*.

M. Raoult condamne la présence de son suppléant

Pierre Bernard, maire (divers droite) de Monfermeil, devenu député (RL) de Seine-Saint-Denis, en qualité de suppléant d'Eric Raoult, ministre de la ville et de l'intégration, a expliqué sa présence aux obsèques de l'ancien milicien Paul Touvier, par sa volonté de *« réparer une injustice »*. Sa présence *« parmi une assemblée de catholiques de France »* sera *« utile à la manifestation de la vérité historique »*, affirme-t-il, vendredi 26 juillet, dans *le Parisien*. Catholique intégriste, M. Bernard préside une association, *La France debout*, qui développe les idées de la droite et de l'extrême-droite traditionaliste.

Interrogé, jeudi 25 juillet, sur l'attitude de son suppléant, Eric Raoult nous a déclaré : *« Premièrement, il ne m'a pas consulté. Deuxièmement, s'il m'en avait parlé, je lui aurais dit de ne pas le faire. Troisièmement, en croyant sortir de l'ordinaire, il est tout simplement sorti de l'acceptable. »*

Ecoutes de l'Elysée : confrontation entre MM. Ménage et Prouteau

LE JUGE parisien Jean-Paul Valat, chargé du dossier des écoutes téléphoniques de l'Elysée, a procédé, jeudi 25 juillet, à une confrontation entre l'ancien directeur de cabinet adjoint de François Mitterrand, Gilles Ménage, et le préfet Christian Prouteau, ex-patron de la cellule antiterroriste de l'Elysée, tous deux mis en examen pour atteinte à l'intimité de la vie privée. Selon *Libération* du vendredi 26 juillet, les deux hommes *« ont gommé leurs contradictions passées pour s'accorder »*.

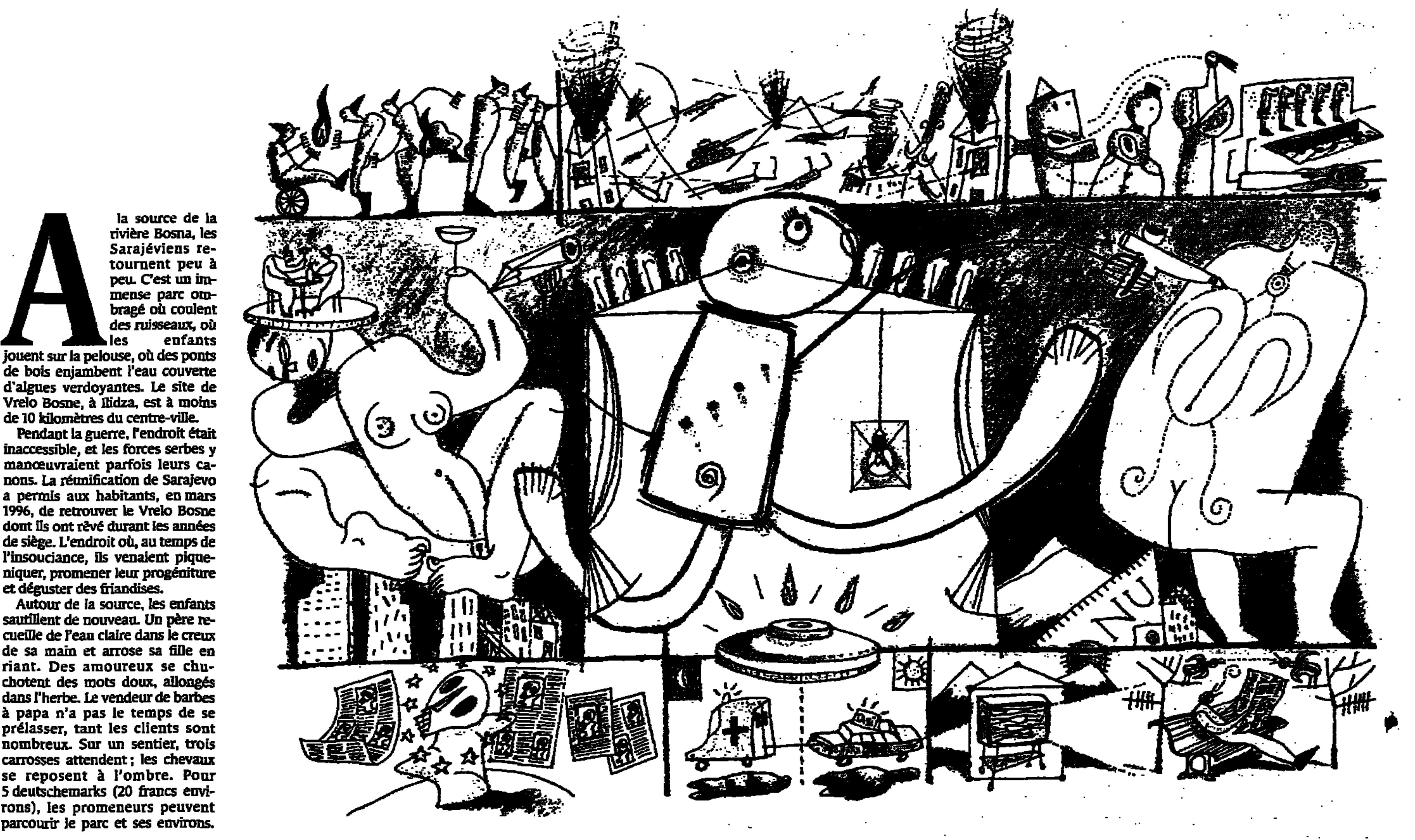
Le sort judiciaire de ce dossier – prescription ou poursuite de l'instruction – a été mis en délibéré au 30 septembre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris (*Le Monde* du 19 juin).

■ **IMMIGRATION : les Africains sans papiers, qui occupent l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle à Paris (18e) depuis le 28 juin, ont lancé**, jeudi 25 juillet, un appel aux *« démocrates de ce pays »* pour soutenir leur demande d'ouverture de négociations. Dix d'entre eux poursuivent depuis vingt jours une grève de la faim pour obtenir la régularisation administrative des familles qui ont occupé, depuis le printemps, l'église Saint-Ambroise, puis les entrepôts SNCF de la rue Pajol. *« Ce pays se prélasse en vacances alors que ces gens sont dans une situation intolérable*, a déclaré le philosophe Jacques Derrida, qui demande que le gouvernement *« régularise au-delà de critères étroits »*.

■ ***ÉDUCATION : trois cents parents d'élèves ont manifesté***, jeudi 25 juillet, dans la mairie de Nîmes (Gard) pour demander au conseil municipal, présidé par le maire (PCF) Alain Clary, de faire appel du jugement du tribunal administratif de Montpellier qui a annulé deux délibérations votées par l'ancienne municipalité, prévoyant une aide financière et la cession de terrains à l'institut privé Emmanuel-d'Alzon (*Le Monde* du 10 juillet). La majorité municipale de gauche a voté une motion refusant d'interjeter appel, mais promettant de clarifier les relations entre la mairie et l'établissement privé.

HORIZONS

ENQUÊTE



A la source de la rivière Bosna, les Sarajéviens retournent peu à peu. C'est un immense parc ombragé où coulent des ruisseaux, où les enfants jouent sur la pelouse, où des ponts de bois enjambent l'eau couverte d'algues verdoyantes. Le site de Vrelo Bosne, à Ilidza, est à moins de 10 kilomètres du centre-ville.

Pendant la guerre, l'endroit était inaccessible, et les forces serbes y manœuvraient parfois leurs canons. La réunification de Sarajevo a permis aux habitants, en mars 1996, de retrouver le Vrelo Bosne dont ils ont rêvé durant les années de siège. L'endroit où, au temps de l'insouciance, ils venaient piqueniquer, promener leur progéniture et déguster des friandises.

Autour de la source, les enfants sautillent de nouveau. Un père recueille de l'eau claire dans le creux de sa main et arrose sa fille en riant. Des amoureux se chuchotent des mots doux, allongés dans l'herbe. Le vendeur de barbes à papa n'a pas le temps de se prélasser, tant les clients sont nombreux. Sur un sentier, trois carrosses attendent ; les chevaux se reposent à l'ombre. Pour 5 deutschemarks (20 francs environs), les promeneurs peuvent parcourir le parc et ses environs.

Sarajevo, un douloureux après-guerre

Près de quatre années de combats, de bombardements et de siège ont profondément traumatisé les Sarajéviens, qui tentent aujourd'hui avec beaucoup de difficultés de se reconstruire une vie

« Comme avant la guerre... », murmure Irma, songeuse.

Sarajevo commence à s'adapter à l'après-guerre. La ville a retrouvé les couleurs de la vie, du moins en apparence. Les trottoirs sont envahis par les terrasses de cafés et inondés de chansons de *techno music* que crachent les haut-parleurs. Les jeunes filles rivalisent d'élégance, sous le regard des garçons attablés, savourant leur premier été loin des tranchées et des lignes de mire ennemies. Dans la rue piétonne, on ne court plus. Il n'y a plus de *snipers* serbes postés sur les collines. Il n'y a plus de bidons d'eau à aller remplir, plus d'urgence.

Désormais, on se salue. On prend le temps de regarder les vitrines des magasins, de feuilleter un journal, de discuter avec un ami retrouvé. Entre les étals du marché de Markale, on palabre tranquillement sur les prix, on tâte les fruits frais importés du bassin méditerranéen, on compare les morceaux de viande fumée suspendus aux crochets en fer.

L'absence d'urgence est peut-être, paradoxalement, le problème majeur des Sarajéviens aujourd'hui. Peut-être la cause d'une vague de dépressions nerveuses décelée par les médecins. La ville offre un visage serein, parfois resplendissant. Sarajevo est vivante et fière de l'être. Les premiers touristes sont ébahis de découvrir une ville si animée, si tonique, après les trois années et demie de siège qu'elle vient de subir.

MAIS, dès qu'on franchit la porte d'entrée des maisons, les problèmes reviennent. Brutalement. Les Sarajéviens sont moins heureux qu'ils ne le paraissent.

« Les gens sont très nerveux, même s'ils affirment tous que c'est la paix, commente Suad, un chauffeur de taxi. *Les soldats, juste démobilisés, sont les plus perturbés par l'après-guerre. Ils ne trouvent pas de travail et ils ont souvent perdu leur logement. S'ils ont un appartement, ils ne peuvent pas payer le gaz, l'électricité et le téléphone. Et ils sont surtout meurtris que les filles préfèrent souvent les « planqués » qui ont gagné de l'argent pendant la guerre aux « héros » désargentés des premières lignes de front. »* Suad Fazlagic apprécie le premier signe de la paix : la réfection des rues de Sarajevo. Ainsi, son vieux taxi survivra-t-il plus longtemps... *« Les employés municipaux ont presque fini de boucher les trous d'obus et les tranchées des canalisations de gaz*, explique-t-il. *J'ai dû dépenser 400 deutschemarks* [1 400 francs] *pour changer les pneus et les amortisseurs de ma Golf et reprendre mon travail. »* Suad ne se plaint pas. Ambulancier dans l'armée bosniaque, il se satisfait d'être encore en vie. Il ne se lamente pas non plus d'avoir perdu sa résidence secondaire, sur les côtes du Monténégro voisin. *« Je n'ai pas de nouvelles ; la maison est probablement occupée. Dommage, car j'ai vraiment envie d'aller voir la mer. »*

Son seul regret est la convivialité assassinée. Tristesse que les Sarajéviens aient souvent fui la capitale en guerre, dorénavant submergée de réfugiés de Bosnie orientale. *« J'ai l'impression que Sarajevo n'est plus la même ville. Les visages ont changé*, dit Suad. *Les gens répètent moins souvent qu'ils aiment Sarajevo. Pourtant, cette ville a un besoin vital d'être aimée. J'espère que ces réfugiés deviendront peu à peu des Sarajéviens ou qu'ils rentreront chez eux. »* A l'afflux de campagnards souvent mal accueillis par les citadins – et eux-mêmes peu respectueux de la vie de la cité –, s'ajoute la perte d'une solidarité qui s'était tissée durant la guerre. Le « chacun-pour-soi » l'emporte souvent sur les considérations sociales ou politiques.

Chacun est lancé dans sa quête d'une amélioration du niveau de vie. Il faut dire que les vitrines sont allèchantes. On trouve presque tout à Sarajevo. Des kiwis sur le marché, des fringues Levis ou Benetton dans les magasins, de belles voitures allemandes à la foire de Stup...

Edo Smajic confectionne des chaussures de luxe, grâce à ses importations d'Italie. Avant la guerre, sa boutique était déjà célèbre dans la région. *« Aujourd'hui, 50 % de ma clientèle est composée d'étrangers, diplomates, soldats*, dit-il. *Bon, je suis fier d'avoir réussi à employer douze personnes durant la guerre. »* Edo, amoureux de l'Italie et chauffeur des journalistes de *La Repubblica* à l'époque des combats, est l'illustration de la débrouillardise. Son sens des affaires a même fait de lui... le nouvel attaché commercial de l'ambassade italienne en Bosnie.

SEKA HRVAT, elle aussi, a ouvert une boutique qui survit grâce à la présence étrangère. « Sarajevo Skin Art » rencontre un certain succès auprès des soldats de la force internationale, qui viennent se faire tatouer un papillon ou le prénom d'une fiancée. Les jeunes Sarajéviens, quant à eux, hésitent encore à dépenser leur maigre pécule pour un dessin sur la poitrine.

« L'essentiel est que les bombardements aient cessé et que les snipers soient partis, dit Amra, une étudiante. *Ensuite, il est normal que les problèmes demeurent. Notre pays est toujours divisé par des fascistes sans scrupule et, au sein de notre propre gouvernement, la corruption règne. Ces magasins et ces cafés sont un formidable investissement pour certains hommes d'affaires qui ont leurs entrées dans les ministères. De même, la guerre des logements a commencé, au détriment des pauvres soldats qui ont risqué leur vie pour la survie de notre Bosnie. »* Le malaise est réel. Depuis la signature de l'accord de paix, le fossé s'est creusé entre les civils et les combattants, entre les citadins et les réfugiés, entre les riches et les pauvres. Un fossé qui ne sera comblé que par une hypothétique relance de l'économie bosniaque, dépendante des dons internationaux.

Chacun reconstruit sa propre vie à son rythme. Chacun tente d'oublier les blessures, les souffrances, les disparitions. Ozren Kebo, journaliste et écrivain, est intarissable dès qu'il évoque sa *« novi zivote »*, sa nouvelle vie. *« La première étape fut le retour de ma femme et de mes enfants de Croatie, où ils s'étaient exilés. Pour la première fois depuis quatre ans, je ne vis plus seul*, raconte-t-il. *La seconde étape fut le pire choc de la guerre, bizarrement survenu en temps de paix. Mon fils aîné, Adi, jouait avec ses copains au stade de Grbavica, près de l'ancienne ligne de front. Son ami Mirza a trouvé une mine dans l'herbe, il l'a soulevée et a frappé Adi avec l'engin. Mon fils a compris le danger et s'est mis à courir. L'autre gamin a jeté la mine au sol. Adi a entendu une incroyable explosion et, lorsqu'il s'est retourné, son camarade était mort et un autre était blessé. (...) Parfois, je pense que mon fils a payé le prix de son absence, comme si nous devions tous subir une terrible épreuve pour avoir le droit à la vie. »*

« J'ai profité de cet accident pour entamer ma « nouvelle vie », poursuit Ozren Kebo. *Je me lève à 6 heures du matin et j'écris mon prochain livre. Je travaille au journal seulement de midi à 15 heures. Ensuite, je rentre m'occuper de mes garçons. Je veille sur eux. »* Ozren a écrit un livre, *« qui devait être drôle »*, pendant le siège de la ville. *« Je voulais écrire des blagues de guerre. Je n'ai pas vraiment réussi*, note-t-il, *car la guerre ne fut pas si drôle. Les soldats serbes ont vraiment trop joué avec nous. »* Aujourd'hui, l'ambition humoriste demeure. *« J'écris l'histoire de la vie sexuelle à Sarajevo au temps des combats. Ce bouquin devrait être très drôle, enfin. »*

« Le problème majeur de la « nouvelle vie » est l'éducation de mes enfants, poursuit Ozren en souriant. *Je n'arrive pas à leur filer une fessée s'ils font une bêtise. Je lève à peine la main et, déjà, j'ai l'impression d'être un soldat serbe. Alors, je leur parle. Etre un bon père est mon obsession. Je leur enseigne le rire, l'harmonie avec les autres, le respect de la nature. »*

Ozren Kebo, rédacteur en chef adjoint du magazine indépendant *Dani* – un titre emblématique de la lutte contre les nationalistes –, s'interroge sur l'avenir de son pays. *« Il existe un paradoxe. Nous étions totalement désarmés et nous avons réussi à sauver notre ville. Aujourd'hui, nous sommes incapables de construire une nouvelle vie, une nouvelle société. Nous sommes encore plus désarmés. » « Sarajevo a perdu sa caractéristique d'être une ville formidable*, déplore-t-il. *C'est une ville blessée, peuplée d'âmes blessées. Les gens sont souvent malheureux, ils ont perdu leurs illusions. La fuite vers un monde intime est la seule solution, sans trop attendre des autres. »*

Sur le pont de Vrbanja, longtemps symbole de la division de la capitale bosniaque, les « amants de Sarajevo » meurent une nouvelle fois. Admira et Bosko, joués par de jeunes acteurs bosniaques, s'écroulent sous le feu de *snipers* de pacotille. Michael Winterbottom, un réalisateur britannique, tourne son prochain film et retrace l'histoire légendaire des amants morts enlacés en fuyant la ville assiégée. *« Putain de merde, c'est quoi tout ce sang ? »*, s'écrie un homme. *« Vous n'avez pas honte ? Où étiez-vous pendant que nous crevions ? »*, s'insurge une vieille dame. *« Ça va ?*, demande une femme aux comédiens gisant sur l'asphalte. *C'est bien. Bonne chance. J'espère que ce sera un bon film. »*

LA diversité des réactions illustre l'état d'esprit des Sarajéviens, certains encore fragiles, les nerfs à vif, d'autres prêts à entrer dans une « nouvelle vie », ayant presque effacé les souvenirs d'une guerre atroce.

« C'est bizarre, j'ai déjà oublié les horreurs du siège, constate Irma. *Lorsque la télévision diffuse des images de carnages, j'ai l'impression étrange que ceci ne me concerne pas vraiment. Ou que ces images surgissent d'une vie ancienne et enterrée. »*

Sarajevo court désespérement après son passé prestigieux de ville ouverte, multi ethnique, où la douceur de vivre était la priorité de ses habitants. Sarajevo est à la recherche d'une harmonie, brutalement brisée par quatre années d'horreur.

« Une solution serait de continuer à être idéalistes, dit Ozren Kebo. *Si nous avions été réalistes, nous n'aurions pas survécu au siège de Sarajevo. Le pire serait que nous devenions soudainement réalistes et que nous perdions l'envie de bâtir une société magique. »*

Rémy Ourdan
Dessin : Ivan Sigg

« Nous étions totalement désarmés et nous avons réussi à sauver notre ville. Aujourd'hui, nous sommes incapables de construire une nouvelle vie, une nouvelle société. Nous sommes encore plus désarmés »

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les impasses de la réduction du temps de travail

Suite de la première page

Au premier rang de ceux-ci, le redoutable problème de la compensation salariale, que celle-ci soit intégrale, partielle ou inexistante, sans oublier celui du travail au noir, rarement abordé.

Ainsi, et sans aller toujours au-delà d'une pétition de principe, les syndicats disent rechercher l'effet emploi au travers de la réduction du temps de travail. Selon les périodes, ils mettront l'accent sur la durée hebdomadaire, sur l'année avec des formules telles que le congé sabbatique ou, encore, sur le temps de travail ramené à la durée de vie professionnelle. Pour autant, ils éprouvent des difficultés à afficher les concessions auxquels ils seraient prêts et entretiennent, sur ces points, des désaccords absolus. Quelquefois, comme actuellement, le gouvernement opère un rapprochement au nom de la lutte contre le chômage mais se voudrait plus incitatif que coercitif. S'il imagine accompagner le mouvement, y compris par des aides, il ne voudrait pas non plus mettre en péril la compétitivité des entreprises.

Ces dernières, à l'inverse justement, commencent à accepter de discuter de la réduction du temps de travail mais le font avec d'infinies précautions et bien d'autres soucis en tête. Le CNPF entend rappeler que ladite réduction ne peut se concevoir *autrement que* comme une contrepartie à l'aménagement du temps de travail et qu'elle suppose donc davantage de flexibilité. Pour enfoncer le clou, Jean Gandois s'est récemment déclaré convaincu que la réduction du temps de travail *« ne va pas réduire le taux de chômage »*. Plus catégorique, s'il se peut, l'UIMM écrit dans son dernier bulletin que *« c'est l'intensification, la libération du travail qui créent des richesses, donc des emplois et non la réduction des horaires, qui ne fait que partager la pénurie »*.

DÉLICATS ÉQUILIBRES

Les deux approches paraissent inconciliables. Comment pourrait-il y avoir engagement sur l'emploi, surtout chiffré, quand les intérêts divergent ? On comprend, dans ces conditions, que le dossier traîne et que sa lenteur même provoque rancoeurs ou frustrations, à l'image des vives protestations de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT qui, cependant, ne parvient pas à *mobiliser ses troupes*. Cela explique aussi la gêne du gouvernement, coincé entre l'impuissance et le désir d'intervenir sans casser de délicats équilibres. De ce point de vue, le projet de loi de Robien, adopté le 11 juin, fait à la fois figure d'épouvantail et d'échappatoire coûteux. En aménageant l'article 39 de la loi quinquennale il serait possible d'exonérer partiellement de charges les entreprises qui réduiraient de 10 % leur temps de travail et qui, soit créeraient de l'emploi, soit en sauveraient.

Même cette voie montre vite ses limites, ainsi que le prouve toute l'expérience passée. De fait, l'idée de la réduction du temps de travail est censée aller de pair avec une conception offensive, seule susceptible de dégager des emplois supplémentaires, alors que la réalité de la pratique renvoie à une utilisation défensive d'une telle réduction afin de limiter les suppressions d'emploi. Les accords signés avec la volonté de créer des emplois se comptent sur les doigts d'une seule main. Dus à des situations exceptionnelles et pas toujours durables, ils ne sont jamais le fait de branches professionnelles mais d'entreprises. Ils se gardent bien de donner des indications en volume.

Extrêmement nombreux, en revanche, les accords qui ont pour *objet le maintien* ou la sauvegarde d'une partie des effectifs ne sont pas non plus exempts de critiques. A l'instar de ce qui s'est passé chez Volkswagen, cette solution n'a qu'un temps. Sauf à disposer de moyens de contrôle, les résultats se mesurent mal ou se dissolvent dans les plans successifs. Le patronat ajoute en outre, à l'exemple de l'UIMM encore une fois, que de telles méthodes peuvent retarder les adaptations nécessaires, *« en cas de sureffectifs de nature structurelle »*. Sans compter le coût pour les finances publiques, évalué de 120 000 à 170 000 francs par emploi à la charge de l'Etat, si on devait appliquer les mesures prévues par le texte de Gilles de Robien.

Sauf à envisager des solutions plus chirurgicales de baisse uniforme, massive et obligatoire, qui auraient des conséquences déstabilisantes pour l'économie, encore plus difficiles à mettre en œuvre, la conjonction de ces paramètres justifie que la réduction du temps de travail soit abordée de manière homéopathique, ce qui était déjà le cas avec les 39 heures de 1982. Mais, comme alors, il ne fait quasiment aucun doute que la conséquence pour l'emploi sera faible. Ou nulle. Qu'ils le veuillent ou non, le gouvernement actuel, ainsi que le président de la République, se trouvent à leur tour pris au piège de ces contraintes...

Pendant ce temps, dans la réalité, c'est le travail à temps partiel qui s'est imposé comme la technique de gestion du temps réduit. *Avec les excès que l'on sait pour* des catégories en situation précaire. Et, pour le coup, selon des critères qui correspondent parfaitement aux souhaits de souplesse des entreprises.

Alain Lebaube

Le Monde
ÉDITORIAL

Défense : l'Europe s'unit

COUP sur coup, en moins de cinq jours, la Grande-Bretagne vient de choisir l'Europe – et plus spécialement la France et l'Allemagne – pour harmoniser une partie majeure de sa panoplie de défense. Le 22 juillet, elle a annoncé qu'elle se ralliait au projet d'une agence européenne de l'armement et qu'elle apportait, dans la corbeille de mariage, son adhésion à un programme franco-allemand de blindé destiné à appuyer l'infanterie.

Jeudi 25 juillet, elle a décidé de lancer le développement d'un missile de croisière, le Storm Shadow, sur la base d'un rapprochement des activités du groupe British Aerospace *et de Matra-Défense en France*, le groupe allemand Dasa étant déjà associé aux Français sur la production d'un missile aéroporté très voisin, l'Apache, dont la technologie inspirera le projet britannique.

L'été 1996 ne ressemble donc pas aux précédents, lorsque Londres a, par deux fois, tourné le dos à l'Europe de la défense. Ce fut d'abord la commande aux Etats-Unis des avions-cargos Hercules, de préférence à un programme européen en gestation baptisé FLA (futur large aircraft) ou ATF (avion de transport futur). Ce fut ensuite l'achat des hélicoptères d'attaque Apache aux Etats-Unis, au détriment du Tigre franco-allemand. Deux camouflets pour le maintien en Europe de compétences aéronautiques.

Aujourd'hui, avec la décision de John *Major, c'est la perspective – unique par les* temps qui courent – de voir s'instaurer, entre les trois principaux pays en Europe de l'Ouest, une standardisation de systèmes d'armes-clés : un blindé d'infanterie et un missile aéroporté.

Cependant, avec celle des satellites-espions Helios 2 et Horus, que la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne se proposent de fabriquer en coopération, l'affaire du Storm Shadow britannique a ceci d'essentiel qu'elle marque les premiers choix conjoints de pays européens, depuis la fin de la guerre froide, sur des équipements majeurs de l'avenir. C'est, en quelque sorte, une façon de créer un standard européen en matière d'armements lourds – qui fera référence – sur la base de familles de matériels engageant chacun des trois partenaires pour des décennies.

Mais il convient d'ajouter à cette considération une autre remarque, tout aussi importante par sa signification à long terme. Dans le cas du blindé, comme dans celui du missile de croisière, l'initiative émane d'abord de la volonté des industriels concernés, de part et d'autre du Rhin et de la Manche, de rapprocher leurs activi*tés et de donner l'exemple en allant jusqu'*à la fusion dans le cas de Matra et de British Aerospace.

Les gouvernements ont laissé faire ou ils ont suivi. Certes, la conclusion de ces accords n'aurait pas pu se passer d'une définition préalable, par les états-majors, de besoins militaires communs. Mais, le coup d'envoi de cette Europe-là de la défense a été donné davantage par les industriels, sur le terrain, que par les responsables politiques.

Guerre et Paix *par Ronald Searle*



La réforme de l'Union en sommeil

COMME ils l'ont décidé à Florence, à la demande de la France et de l'Allemagne, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze tiendront un Conseil européen extraordinaire en octobre afin de tenter de donner du nerf à la Conférence intergouvernementale (CIG). Lancée fin mars à Turin, celle-ci, dont l'objet est de réformer et de compléter le traité de Maastricht dans la perspective de l'élargissement aux pays d'Europe centrale, se traîne depuis lors. La négociation ne s'est nouée sur aucun des points sensibles et tout au plus parle-t-on de *« décantation utile »*, de *« travail de préparation nécessaire »*.

Que peuvent faire les Quinze, en octobre, pour activer la machine ? Sans même faire référence à l'obstruction du Royaume-Uni, dont on peut penser qu'elle restera intacte jusqu'aux élections britanniques prévues pour le printemps 1997, il est peu probable que les gouvernements soient prêts à des concessions sur les aspects les plus délicats du dossier avant d'être au clair sur les chances de l'Union économique et monétaire (UEM). Or celles-ci – situation inédite dans l'histoire de la construction européenne – dépendent moins de la détermination des gouvernements (elle est acquise) que de la conjoncture, ainsi que du degré de patience de ceux, *les chômeurs* notamment, qui sont les victimes d'une économie léthargique.

Tout ou presque demeure subordonné au projet de monnaie unique. C'est vrai en particulier pour le dispositif institutionnel. En l'occurrence ce sont les « petits » pays, souvent les plus attachés à la construction européenne, qui se trouvent en première ligne. On leur demande, au nom de l'efficacité, de renoncer éventuellement à un siège au sein de la Commission (la France plaide pour que le nombre de ses membres soit ramené à une douzaine) ou encore, à l'occasion d'une révision de la pondération des voix pratiquée lors des votes au Conseil, de se résigner à voir *leur influence réduite* dans le processus de décision.

REBOND CONJONCTUREL PROMIS

La plupart d'entre eux n'excluent pas de tels mouvements, conscients qu'ils seront nécessaires pour éviter la paralysie. Mais, avant de donner un feu vert qui leur coûtera, ils veulent être certains que l'Union sera renforcée politiquement. Un objectif qui passe par l'accroissement des pouvoirs du Parlement et l'extension du vote majoritaire, mais surtout, dans leur esprit, par la mise en place de la monnaie unique. A la fin de l'hiver 1997, on verra si le rebond conjoncturel promis par la majorité des experts s'est effectivement produit. Si tel est le cas, la cause de la monnaie unique paraîtra *gagnée et, du même coup*, la CIG pourra progresser.

Comment, dans l'intervalle, occuper le terrain d'une manière constructive ? Il sera certainement précieux d'approfondir le concept, impossible à éluder dans une *Communauté comptant une vingtaine* de membres, de *« géométrie variable »* ou de *« coopérations renforcées »*, en faisant attention à ne pas tomber dans le piège de l'*« Europe à la carte »*. Rendre possibles de telles *« coopérations renforcées »* entre pays membres désireux d'aller de l'avant, implique, comme condition préalable, que soit attentivement défini le socle commun, l'acquis communautaire (le marché unique et ses politiques d'accompagnement) auquel personne, y compris les pays d'Europe centrale candidats, ne pourra se soustraire. Mais, sur ce thème central pour préserver le dynamisme de l'Union en gestation, il semble exclu que des décisions *puissent être prises avant* la phase ultime de la CIG.

Des progrès sur le « troisième pilier » (sécurité intérieure, justice) sont nécessaires dans la perspective de l'élargissement : en matière d'immigration sauvage, de criminalité, une Europe à vingt sera probablement plus exposée que l'actuelle Union. Il est donc opportun de la doter de règles communes, qui seront opposables demain, comme partie de l'acquis communautaire, aux futurs adhérents. Il reste que l'état du débat, notamment la lenteur des progrès réalisés en matière d'harmonisation des politiques de lutte contre la drogue, ne laisse pas présager une percée rapide.

« AUTOUR DU POT »

Reste la politique *étrangère et* de sécurité commune (PESC), un domaine où les échecs et les absences de l'Union depuis la conclusion du traité de Maastricht peuvent être de nature à faire surgir un sentiment d'urgence. La CIG elle-même ne s'occupe que de la méthode, des instruments, des procédures à mettre en place pour donner une chance à la PESC de s'épanouir. Il s'agit d'indiquer dans quelle mesure des décisions en ce domaine pourront, à l'avenir, être *prises à la majorité qualifiée* ; de s'entendre sur la représentation de l'Union vis-à-vis de l'extérieur (c'est l'idée française d'un *« haut représentant »*, avec, apparemment, des formules de compromis en vue) ; de se prononcer sur le rapprochement entre l'UE et l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

« Il manque le cadre politique d'ensemble et une orientation, commente un diplomate français. *Les objectifs n'ont pas été définis, faute de quoi les ministres tournent autour du pot, incapables d'aller de l'avant. C'est aux chefs d'État et de gouvernement qu'il revient de donner le ton. »*

Les Quinze ont-ils les moyens d'une politique étrangère commune ? Y aspirent-t-ils encore ? A ceux qui en douteraient, on fait remarquer à Bruxelles que la PESC pourrait, au moins, consacrer son attention à l'élargissement de l'Union. Dans l'hypothèse, vraisemblable, d'une *première vague d'adhésions* en 2002 ou 2003, limitée à trois ou quatre pays (la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, par exemple), l'Union, estime Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, *« aura d'énormes problèmes à régler »*.

Il faudra rassurer, sur le plan économique, mais aussi sur celui de la sécurité, les pays associés restant en dehors de l'UE, organiser les relations de l'Union en voie d'élargissement avec la Russie, l'Ukraine, la Turquie, les partenaires méditerranéens... Les Quinze ont, là, une obligation de résultat : en le rappelant, les chefs d'État et de gouvernement contribueraient à remotiver une CIG, qui, faute d'échéances impératives *mais, surtout, de perspectives* concrètes, sommeille.

Philippe Lemaître

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Stephen Smith

■ Au Burundi, la communauté internationale s'est *résignée. Avec* l'aide humanitaire comme viatique, elle a accompagné le pays d'étape en étape sur le chemin d'une restauration autoritaire (...). Pour « l'autre pays des Hutus et des Tutsis », n'y aurait-il donc rien à faire ? Si, de la politique. Comme on l'aurait fait en Afrique du Sud. Là-bas, quoique tardivement, la communauté internationale a imposé le droit à l'émancipation démocratique de la majorité noire. Et, d'évidence, elle garantit la survie de la minorité blanche. Pourquoi ne fait-elle pas autant au Burundi ? Très cyniquement, parce qu'il vaut mieux être Noirs et Blancs dans un pays riche que Hutus et Tutsis dans un pays pauvre.

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Ces champions olympiques français, dont nous découvrons jour après jour les noms et les visages, d'où sortent-ils ? De la France profonde, affirment les médias, ces bouches d'ombre. Exact. Une France qui ne ressemble pas vraiment au village modèle collé par Séguéla sur tous les murs pour faire du visage de Mitterrand une figure de vitrail. La France de 1996, c'est un peuple de près de soixante millions de citoyens, dont les racines plongent souvent bien au-delà des racines de l'hexagone. Il y a des Noirs, des beurs et des blonds dans notre petite légion d'Atlanta. Et nous découvrons que certains *d'entre eux sont* les alchimistes d'aujourd'hui : ils réussissent, avec leurs têtes et leurs membres, à fabriquer de l'or.

Trou de la Sécurité sociale : le retour !

par Jean de Kervasdoué

COMME dans les meilleurs films d'horreur, le monstre que l'on croyait avoir terrassé en utilisant tout l'arsenal dont on disposait réapparaît : le trou de la Sécurité sociale est revenu ! Les dizaines de milliards utilisés une autre « dernière fois » n'ont pas suffi : 17 milliards de déficit étaient prévus, 48 milliards sont annoncés, la profondeur vraisemblable du trou sera en fin d'année de 58 milliards de francs.

Pourquoi ? Tout simplement parce que rien n'a encore changé dans l'organisation des soins et la gestion du système de santé. Nos poches se sont allégées à due proportion des nouveaux prélèvements, notamment ceux du RDS. Les riches paient plus et pourtant les pauvres ne sont pas mieux lotis : tels sont, à ce jour, les seuls effets tangibles des réformes en cours.

Les quatre ordonnances publiées depuis le début de l'année annoncent de profondes réformes institutionnelles. Elles me paraissent, je l'ai dit en son temps, à la fois courageuses et souvent nécessaires, même si on aurait pu, pour certaines d'entre elles, en imaginer d'autres. Mais, d'une part, leurs éventuelles conséquences ne se feront sentir que dans deux ou trois ans et, d'autre part, les mécanismes économiques d'ajustement qui n'ont pas été définis par ces textes vont donc devoir l'être dans les prochaines semaines. On peut aujourd'hui exprimer les craintes les plus vives pour les patients, les contribuables et les acteurs du système de santé.

La mise en place des réformes sera longue. Le débat au Parlement portant sur le vote des dépenses sociales n'aura lieu qu'à l'automne et ne concernera que l'année 1997. Les agences régionales de l'hospitalisation qui se mettront en place dès le mois de septembre n'auront pas d'impact l'année prochaine : les budgets hospitaliers doivent être arrêtés quelques semaines après la nomination des directeurs. Il leur faudra d'abord trouver des bureaux, former une équipe, bâtir une philosophie, avoir pris connaissance des dossiers (plus d'une centaine dans certaines régions !) et proposer un arbitrage.

Nul doute que la règle universelle l'emportera pour une année encore sur l'analyse fine de l'adéquation des moyens aux objectifs de chaque hôpital ou clinique. L'Agence de l'accréditation ne débutera, elle aussi, son existence que dans quelques mois. Les premiers hôpitaux ou cliniques accrédités ne le seront que trois ans plus tard, au mieux en 1999. Enfin, l'informatisation des cabinets médicaux, condition nécessaire à toute régulation fine, prévue en 1997, se fera au mieux en 1998 et plus vraisemblablement après l'an 2000. Tenir ces dates serait d'ailleurs une performance !

Une lourde incertitude pèse sur les mécanismes de régulation macro et microéconomiques. Si les cent pages d'ordonnance parlent d'équilibre des comptes, aucun mécanisme macro ou microéconomique n'est défini. Il est vrai que l'économie est une discipline inconnue de l'administration française et que cette réforme est, à plus d'un titre, à son image. Par quels mécanismes va-t-on passer d'un objectif national à l'implication sonnante et trébuchante de cet objectif pour chaque médecin français ? Comment les agences vont-elles demain contracter avec chaque hôpital ? Quelle place occuperont les réseaux de soins et surtout comment seront-ils financés ?

Quand on pose ces questions, on a l'impression d'avoir proféré une obscénité. La réponse est invariable : tout doit se régler par le contrat et la négociation. Mais que se passera-t-il si une des parties ne veut pas négocier ? Quand un contrat est obligatoire, on peut s'attendre au mieux à un abus de langage, au pis à un abus de pouvoir.

Les informations transmises par la presse sur les textes qui seraient en préparation ne font rien pour nous rassurer. En effet, si le taux global de croissance des honoraires et des prescriptions de l'ensemble des dépenses prévues en 1996 (2,1 %) s'applique à chaque médecin, un tel mécanisme serait à la fois stupide et scandaleux car il aurait pour conséquence de figer au niveau de 1995 la clientèle et les prescriptions de tous les praticiens français. Il n'y aurait donc plus d'espoir pour un médecin d'améliorer sa situation économique. On peut, en outre, prévoir une forte réticence du corps médical à la prise en charge de nouveaux tests ou de nouveaux médicaments, de longues vacances de fin d'année pour les médecins les plus dynamiques, qui, se privant de remplaçants, provoqueraient un engorgement des consultations externes des hôpitaux, etc.

Je n'ose pas croire qu'un tel système puisse être proposé, même pour une seule année : il faut en effet favoriser les médecins qui ont des consultations longues, qui prescrivent parcimonieusement et ne pas tous les mettre à la même enseigne, quelle que soit leur pratique actuelle.

Pour boucher le trou de 1996, il est très vraisemblable que le RDS sera utilisé en allongeant la durée des remboursements de treize à seize ou dix-sept ans ! Mais cette acrobatie de trésorerie ne résout rien pour 1997. Car il faudra soit augmenter à nouveau les recettes, ce que le gouvernement refuse d'envisager à ce stade, soit réduire les dépenses d'un montant de 33 à 45 milliards pour la seule assurance-maladie.

Le déremboursement complet de certains médicaments et des cures thermales, techniquement justifié mais politiquement difficile, ne rapporterait que quelques milliards de francs. La CFDT et la Mutualité refuseront une augmentation d'un ticket modérateur déjà très élevé en France.

Il ne reste qu'une solution : le blocage pendant deux ou trois ans des dépenses de santé : une croissance nulle réduirait le déficit chaque année de 15 à 20 milliards. Est-ce politiquement possible en année préélectorale ?

Avant le vote par le Parlement, le gouvernement est aujourd'hui bien seul : le pouvoir de régulation n'a été partagé ni avec les médecins ni avec les élus locaux. Les réformes en cours n'ont une petite chance d'aboutir que si aucune faille n'apparaît au sein de la majorité de la CNAMTS et si aucun désaccord de fond ne se fait jour entre le gouvernement et cette même majorité !

Les clivages possibles sont cependant nombreux et je ne suis pas certain que tous auront longtemps l'envie de tout mettre en œuvre pour sauver l'assurance-maladie. La prochaine étape serait alors la privatisation partielle ou totale. Les semaines à venir vont être cruciales pour l'avenir de la Sécurité sociale, qui tient tant à cœur aux Français.

Les clivages politiques traditionnels ne sont pas très adaptés pour interpréter les conséquences d'une réforme fort peu libérale et par plusieurs aspects surprenante pour un parti dit de droite. Les éventuelles ruptures prochaines passeront au sein de la majorité actuelle. Quant à la gauche, il n'est pas certain qu'elle puisse longtemps, sur un sujet de cette importance, se contenter d'une critique globale !

Je ne suis pas certain que tous auront longtemps l'envie de tout mettre en œuvre pour sauver l'assurance-maladie

Jean de Kervasdoué est président de la Compagnie française de gestion des services de santé-Sanesco, ancien directeur des hôpitaux.

Pour sortir le Burundi de la tragédie

par Ahmedou Ould-Abdallah

LA communauté internationale est-elle en guerre avec le Burundi ? Ce pays va-t-il payer pour le fiasco international au Rwanda, où près d'un million de personnes ont trouvé la mort lors du génocide de 1994 ?

Au vu des derniers développements, j'ai la douloureuse impression qu'une fois de plus les extrémistes sont à l'œuvre, et avec succès. Mais que savons-nous du Burundi et du Rwanda, deux authentiques Etats-nations, même passé, mêmes langue, coutumes et religions ? Leur histoire tragique de ces quarantes dernières années, marquée par la suspicion, la méfiance et, surtout, la violence et la peur, *est désormais intégrée dans* la culture politique des Hutus et des Tutsis. Des peuples de montagne, polis, calmes, durs au labeur et très secrets.

Dans chacun de ces deux pays et dans chacun des deux groupes, la peur est l'ennemi principal. Les Hutus ont peur des Tutsis, qui ont peur des Hutus. Où est la vérité ? Nul ne le sait. Il ne faut jamais sous-estimer l'incroyable malaise des uns et des autres devant cet état de fait.

Profondément marqués par le désastre rwandais de 1994, l'ONU, l'OUA, plusieurs gouvernements et des ONG s'activent depuis plusieurs mois au chevet du Burundi. Une douzaine d'envoyés spéciaux les y représentent, porteurs d'initiatives et de programmes de paix.

Les responsables burundais, astucieux, bluffeurs et un brin suicidaires, jouent avec cette prolifération d'initiatives et de bonnes volontés pendant que les innocents – femmes et enfants – paient le prix ultime.

C'est dans ce contexte tragique de violence incontrôlée et de désorientation que je veux faire une observation et quelques recommandations.

Une observation : au-delà des peurs et ambitions de son groupe, chaque responsable burundais a son propre ordre du jour secret, qu'il désire ardemment voir mis en œuvre immédiatement. Les clans et les échelons régionaux, plus que les ethnies proprement dites, entravent leurs capacités d'agir. C'est en gardant cette constatation à l'esprit que la communauté internationale devrait réfléchir à l'exécution de recommandations suivantes.

Premièrement, la douzaine de représentants spéciaux aujourd'hui concernés par le Burundi doivent sans délai, en étroite coopération avec les ambassadeurs accrédités à Bujumbura et les délégués locaux du système des Nations unies, se retrouver autour d'une table. Cette réunion devra être consacrée uniquement à harmoniser et à coordonner leurs vues, approches et actions. L'objectif principal à atteindre est d'affirmer la cohérence de la communauté internationale en évitant d'envoyer aux différentes factions burundaises des signaux et messages ambigus ou contradictoires. La réunion adoptera aussi un code de conduite engageant tous les participants.

La peur est l'ennemi principal. Les Hutus ont peur des Tutsis, qui ont peur des Hutus

De plus, les représentants spéciaux et autres médiateurs seront non seulement endurants, mais, par-dessus tout, patients – le facteur temps est crucial – et réfractaires aux solutions toutes faites que quelques-uns pourraient vouloir imposer comme des camisoles de force. Les causes de la crise ne fournissent pas nécessairement sa solution. Les Burundais, Hutus et Tutsis sont des peuples meurtris, angoissés. Une fragmentation supplémentaire des groupes, politiques ou autres, doit être évitée à tout prix. Seuls des partis unis et forts constituent de solides piliers.

Troisièmement, pour maintenir un minimum de stabilité, il n'existe actuellement aucune autre solution qu'un soutien ferme au Parlement, dont le mandat expire en juin 1998, au gouvernement, au président et au premier ministre.

De plus, pour éviter une « somalisation » ou une « libérialisation » du pays, l'armée ne doit pas être cassée. La convention de gouvernement avait été signée en septembre 1994 précisément pour tenir compte de ces considérations, et aussi pour préparer la tenue d'un débat national. Ce dernier doit fournir un véritable cadre de négociation des questions constitutionnelles, institutionnelles, électorales et des réformes du système judiciaire et des forces de sécurité, y compris l'armée. Le tout en présence d'une forte représentation internationale.

La convention du gouvernement est un partage de pouvoir semblable à ceux mis en place par les présidents Buyoya et N'Dadaye, respectivement en 1988 et 1993, précisément par temps de crise. De surcroît, je suis convaincu que partout en Afrique où la démocratie et l'alternance ne sont pas enracinées, le partage du pouvoir est une garantie de la réussite des transitions politiques.

Enfin, pour démontrer que le Burundi n'est pas en guerre, la dimension régionale de la crise doit être ajoutée à l'ordre du jour. Une conférence régionale bien préparée devrait réunir les présidents du Kenya, de la Tanzanie, de l'Ouganda et du Zaïre et, bien sûr, les présidents du Burundi et du Rwanda. C'est ce que l'ancien président américain Jimmy Carter a commencé avec succès au Caire et à Tunis.

Il est grand temps de mettre en œuvre une approche commune pour cette malheureuse région des Grands Lacs d'Afrique. La communauté internationale doit apporter la clarté et non la confusion à une situation déjà bien complexe. Agir avec cohérence et cohésion sera le premier pas. Le plus important.

Ahmedou Ould-Abdallah est secrétaire exécutif de la Coalition mondiale pour l'Afrique (Washington) et ancien représentant spécial de l'ONU au Burundi.

Les naïvetés de M. Douste-Blazy

par Jean Gatel

J'AI, comme Philippe Douste-Blazy, exercé des responsabilités nationales. Les hasards électoraux et mes propres choix font que je ne suis désormais qu'un simple citoyen d'Orange, ville blessée.

Je respecte très sincèrement la forme que M. le ministre de la culture donne à son engagement politique : ses valeurs fondamentales s'appellent tolérance, respect des idées et des hommes, pluralisme.

Il a donc fait de la dénonciation des thèses et des actes du Front national un de ses combats politiques majeurs. Qu'il me soit permis de penser que, sur ce terrain, sans le vouloir et sans le savoir, il multiplie les erreurs. Plus grave encore, me semble-t-il : toutes les décisions qu'il a prises ne cessent de renforcer le maire FN d'Orange.

Si la droite classique veut être crédible dans sa détermination face au FN, elle ne peut tenir des discours contradictoires, ni avoir des pratiques contradictoires. Comment peut-elle sérieusement lutter contre le Front quand ses responsables, sur le terrain, reprennent régulièrement les mêmes analyses sur tous ces sujets qui ont fait le lit de l'extrémisme : immigration, insécurité, comportements et discours anti-européens ?

Le ministre de la culture n'aurait pas dû, en novembre 1995, substituer les crédits de son ministère au désengagement financier de la ville de l'association des Chorégies. Les résultats de cette décision prise dans la précipitation ont été catastrophiques : il a dédouané Jacques Bompard d'une décision particulièrement grave. Pis, il lui a permis de fanfaronner : « *Garder les Chorégies sans rien payer.* » Que ferait-il si d'autres maires calquaient leur attitude sur celle de M. Bompard, payante budgétairement, donc fiscalement, donc électoralement ? Il fallait laisser Jacques Bompard assumer les conséquences de ses décisions, seul moyen d'amener les Orangeois à comprendre les conséquences de leur vote de juin.

M. Douste-Blazy dénonce la censure à la bibliothèque d'Orange. C'est bien. Il aurait pu aussi parler du climat de délation et d'intimidation qui règne en mairie d'Orange et qui a conduit un employé communal au suicide. Il aurait pu parler de la chasse aux associations culturelles et sociales. Il aurait surtout dû agir, et refuser le sinistre débat qui l'a opposé au maire d'Orange sur les ondes. Il parlait de tolérance et de pluralisme face à un homme que seule motive la propagande de thèses d'exclusion et de rejet.

Le combat est inégal : on ne livre pas bataille avec le Front comme on le fait dans les autres débats démocratiques. L'échange d'idées, d'analyses, de projets, n'est pas le champ d'action des responsables de l'extrême droite, qui ne sont à l'aise que dans l'attaque personnelle, les diffamations, les coups bas. Sachons-le et arrêtons, tous, de discuter avec eux. Arrêtons la gestion « douce » du problème FN.

La seule réponse, c'est de laisser ces élus face à leurs responsabilités locales en préparant les conditions de leur défaite politique. Il faut, face à Jacques Bompard, que les partis républicains ne soient préoccupés que par un seul objectif : le battre dans les urnes, là où il a pris le pouvoir.

Jean Gatel est ancien secrétaire d'Etat.

Pour sortir le Burun
de la tragédie

PODIUM

1 DÉFICIT. Les améliorations apportées, depuis une semaine, au système de transport ont coûté 1,2 milliard de dollars. Les Jeux d'Atlanta pourraient être déficitaires.

2 LES DEUX pays qui co-organiseront la Coupe du monde de football 2000, le Japon et la Corée du Sud, ont été privés des quarts de finale du tournoi olympique en raison d'une différence de buts défavorable.

3 LA ROUMANIE place ses trois gymnastes sur le podium féminin, mais manque le titre, gagné par l'Ukrainienne Lilia Podkopaieva ! Gina Gogean prend l'argent, Simona Amanar et Lavinia Milosovici sont ex æquo pour le bronze.

Les Jeux d'Atlanta

Le Monde

de nos envoyés spéciaux

La naïade et le galérien

Depuis le début des Jeux du centenaire, deux athlètes sont entrés dans la légende olympique, deux forces de la nature aux gabarits opposés : le Turc Naïm Suleymanoglou, triple champion d'haltérophilie, et le Russe Alexandre Kareline, triple champion de lutte gréco-romaine.

Un phénomène identique de longévité a été reconnu, jeudi, à Atlanta. Il s'agit d'une naïade de Budapest qui n'est, elle, ni puissante, ni d'une taille extrême. Krisztina Egerszegi vient de gagner sa troisième médaille d'or sur 200 m dos, en trois Jeux. Une seule nageuse avait jusqu'alors accompli pareille série, l'Australienne Dawn Fraser, au 100 m nage libre, entre 1956 et 1964. Mais le palmarès de la Hongroise est plus prestigieux encore, puisqu'elle possède les titres sur 100 m dos et 400 m 4 nages conquis à Barcelone, une médaille d'argent sur 100 m dos à Séoul et une de bronze sur 400 m 4 nages à Atlanta. Et son succès est d'autant plus méritoire qu'après l'effondrement du régime communiste, la Fédération de natation hongroise s'est trouvée impliquée dans un scandale financier dont ses champions ont supporté les conséquences. En dépit d'un changement radical de conditions de vie et d'entraînement, l'élève de Laszlo Kiss s'est maintenue au sommet de sa spécialité. Elle a même fait des émules : ses compatriotes Attila Czene et Norbert Rozsa, montés sur la plus haute marche des podiums du 200 m 4 nages et du 200 m brasse.

Bref, Krisztina pourra endormir ses enfants avec des histoires de sirène et leur faire valoir qu'elle avait un talent naturel si grand qu'elle commença sa moisson de médailles à 13 ans. Elle en a aujourd'hui 21, mais, les choses étant ce qu'elles sont, dans un monde avide de surpassement, elle dispose d'à peine plus de quarante-huit heures pour jouir sans ombre de son exploit. Car un troisième homme à l'endurance herculéenne s'apprête à faire mieux que les tenants de la passe de trois : le rameur britannique Steve Redgrave, près de 2 m sous la toise et plus de 100 kg sur la bascule. Dans un des sports les plus éprouvants, l'aviron, ce phénomène âgé de trente-quatre ans, et qui a déjà remporté l'or à Los Angeles en quatre sans barreur, puis à Séoul et Barcelone en deux sans barreur, va tenter de conquérir une quatrième médaille d'or.

Avec Matthew Pinsent pour partenaire, Redgrave s'est qualifié, jeudi 25 juillet, pour la finale, disputée samedi. S'il parvient à gagner avec son compagnon, Redgrave sera le troisième « olympien » couronné dans quatre jeux consécutifs, avec le yatchman danois Paul Elvström (1948-1960), et le discobole américain Al Oerter (1956-1968). Seuls les surpasse le sabreur hongrois Aladar Gerevich, qui a conquis six titres par équipe, de 1932 à 1960. Donc, si Redgrave l'emporte, une loi universelle de la longévité olympique serait posée : ceux qui durent le plus longtemps ne s'alignent pas seuls dans leurs épreuves.

Alain Giraudo

SAMEDI 27 JUILLET 1996

Marie-Claire Restoux, l'or de la sérénité

Judo. La Française a dominé la Coréenne Hyun Sook-Hee, qui l'avait battue deux fois en 1996

LA CHRONIQUE olympique retiendra que Marie-Claire Restoux fut l'une des championnes d'Atlanta. Elle oubliera sans doute que, tout en haut du podium, la reine confirmée des judokas de moins de 52 kilos pensait à Palisson, un hameau de cinquante habitants perdu au milieu de la Charente. C'est là qu'habitent *« pépé et mémée »*, ses grand-parents. C'est de là qu'au cœur de la nuit française ils lui ont téléphoné. Pour lui dire bravo. Pour pleurer un bon coup. Et saluer leur championne de petite-fille, dont ils ont suivi en direct les quatre minutes de l'angoissant combat.

Il n'y a qu'elle pour n'avoir pas eu peur. En ce jeudi 25 juillet, Marie-Claire Restoux n'a pas connu la crainte. Elle est allée son bonhomme de chemin, écrasante d'une sérénité qu'elle exhibait aux quatre coins du tatami et pendait au revers du kimono de chaque adversaire.

Et pourtant, cette Coréenne était une rivale redoutable. Hyun Sook-Hee l'avait déjà battue deux fois cette saison et, en demi-finale, avait éliminé la Cubaine Laura Verdecia, favorite de la compétition. Cela ne suffisait pas à empêcher la Française d'être tout sourire, pleine d'une étrange philosophie pour une adepte des sports de combat.

« Je n'ai pas la hargne affichée sur le visage quand je combats, dit-elle. *Je n'en ai pas besoin. »* Hyun n'a donc jamais vu de haine dans les grands yeux bleus de Marie-Claire Restoux. Ils rayonnaient. Jusque dans la violence de l'affrontement, elle montrait sa joie d'être finaliste, une irradiante certitude d'être couronnée. Elle menait sans trembler un combat d'ordinaire rude aux nerfs des judokas les plus solides. *« On ne m'attendait pas, et hop ! je suis là »*, confiait-elle après la bataille, en un ironique numéro d'enfant gâtée par le sort.

Depuis l'été dernier, la petite Charentaise, l'une des plus grandes par la taille dans la catégorie des légères, s'est habituée à tirer parti de tous les imprévus. Elle, talentueuse mais timide, trop timorée pour vaincre, est alors devenue membre de l'équipe de France, grâce à un accident. Sans la blessure de Laetitia Tignola, la jeune femme de vingt-huit ans serait sans doute restée ce qu'elle était depuis longtemps en équipe de France : une remplaçante effacée, à peine remarquée et même souvent oubliée.



La Coréenne Hyun Sook-Hee a dû céder devant Marie-Claire Restoux. (Kimimasa Mayama, Reuter.)

D'une place inespérée de titulaire, Marie-Claire Restoux a tiré le meilleur parti. C'est au Japon, dans le berceau du judo, lors des championnats du monde organisés à Shiba, que les entraîneurs tricolores et ses adversaires ont découvert la nouvelle Marie-Claire, celle qui ne s'affole pas, qui possède la patience nécessaire pour gagner, La chance était unique. Elle se devait de la saisir. Elle est devenue championne du monde. *« C'est là,* reconnaît-elle aujourd'hui, *que j'ai trouvé une assurance, une tranquillité d'esprit qui fait que, dans tous les gros défis, j'arrive à me surpasser. »*

C'est aussi à Shiba que les cadres techniques de l'équipe nationale se sont mis à regarder Marie-Claire Restoux d'un autre œil. Ils ont découvert une façon particulière de lui parler. Inutile de la placer sous la même pression que ses coéquipières. Il est vain de rudoyer Marie-Claire Restoux. Il faut la ménager, lui éviter les mauvais coups d'un mauvais stress. *« Avant le combat contre Hyun*, raconte Fabien Canu, le directeur du haut niveau, *j'osais à peine lui dire un mot. Je lui ai chuchoté : Alors, une petite finale olympique ? Elle m'a répondu : Non, non, juste une finale ! »* Comme l'une de toutes celles qu'elle a disputées depuis l'âge de dix ans, et ses débuts dans sa chère Charente.

La championne olympique avoue sans honte qu'elle n'avait pas spécialement la vocation. Dans la discrète bourgade de Montbron, les filles n'avaient pas tant le choix. Elle est entrée dans une salle de judo, presque par hasard, pour s'ouvrir la porte d'un sport. Elle a aimé le spectacle de ces *« ceintures noires qui tombaient sans se faire mal »*. Et puis, elle s'est prise au jeu de la compétition, à cette discipline qu'elle définit comme une affaire de plaisir plutôt que de souffrance.

De façon innée, elle était une adepte de ce *« judo éducatif »*, vanté par Jean-Luc Rougé, le directeur technique national, qui se réjouit d'avoir pu produire *« une fille normale, comme le sont toutes les grandes championnes »*. Le goût des victoires ne lui est cependant venu que sur le tard. De Montbron à Atlanta, le voyage était si improbable... Marie-Claire Restoux n'en croyait pas ses yeux. De longues minutes après la remise de la médaille, elle confessait encore ne pas réaliser. Elle évoquait de futures vacances. Et avouait son intention de reprendre sa maîtrise de géographie sur « les migrations internationales dans le sport », un travail abandonné pendant cette année, le temps de gagner l'or à Atlanta.

Pascal Ceaux

Alexandre Popov demeure le stratège de la vitesse intelligente

Natation. Le Russe a réussi le même exploit qu'à Barcelone. Malgré l'opposition de Gary Hall, il a dominé le 50 m et le 100 m nage libre

IL NE FAUT PAS se fier aux mines rêveuses d'Alexandre Popov, aux sourires nonchalants dont il use pour tenir l'admirateur à distance au moment d'évoquer sa performance. Le Russe connaît la valeur de celle qu'il vient d'établir. Il sait qu'elle le pose parmi les meilleurs nageurs de tous les temps, en seigneur du sprint aquatique. Non de la jungle, comme ce Johnny Weissmuller, qui incarna Tarzan à Hollywood après avoir réussi le doublé sur 100 m – en 1924 et 1928 – que Popov a signé à son tour en ajoutant Atlanta à Barcelone.

Jeudi 25 juillet, Alexandre Popov a fait mieux, en réussissant un « double doublé » inédit, puisque jamais personne n'avait été en mesure d'ajouter deux médailles d'or du 100 m à deux autres du 50 m, épreuve incorporée au programme olympique en 1988.

Le Russe est un seigneur qui correspond exactement à la définition de ce mot, telle que l'a puisée son entraîneur Guennadi Touretsky dans un traité chinois sur l'art de la guerre : *« Celui qui part au combat avec une marge de manœuvre suffisante pour enlever la décision, quelles que soient les conditions. »*

Il ne faudrait pas alors se fier au ton doucereux, aux ronds de jambe diplomatiques qu'utilisent deux champions lorsqu'ils sont assis côte à côte face à des journalistes. Parmi eux, il y a bien un vaincu. Même s'il joue au satisfait. Et il y a un vainqueur. Même s'il imite la modestie à la perfection.

Jeudi soir, entre Alexandre Popov et l'Américain Gary Hall, c'était bien une lutte à mort des fiertés, une guerre des ego qui ont été livrées. Ce conflit, le Russe l'a emporté malgré les conditions défavorables dont il s'est refusé ensuite à donner une liste exhaustive. *« J'ai fait un long voyage pour venir à Atlanta*, s'est-il contenté d'avancer. *Ici, j'étais opposé à des nageurs sur leurs terres, fortement soutenus par leur public. »*

Ce que Popov ne dit pas, ce que l'armistice d'une conférence de presse le force à passer sous silence, c'est la haine sportive que lui vouent les nageurs américains, et qu'il leur rend bien. Le contentieux ne s'alourdit plus d'idéologie, comme aux temps de la guerre froide : l'ancien enfant prodige de l'Union soviétique, exilé en Australie, brasse à peu près autant de dollars que les neveux vitaminés de l'Oncle Sam. Il tient en une opposition de techniques et d'approches de la natation. En une question de territoires et de mentalités aussi. Les nageurs des Etats-Unis en veulent au Russe de les avoir délogés de leur citadelle, ce sprint qu'ils ont si longtemps dominé, parfois en compagnie des Australiens.

Aux sélections américaines, lorsque Gary Hall junior s'est qualifié pour Atlanta, Tom Jager, recordman du monde du 50 m – le seul titre de gloire qui manque encore à Popov – s'est immédiatement approché du jeune champion pour lui délivrer ce message, en forme de lettre de mission : *« Bats le Russe. »* Celui-ci a accumulé depuis quelques torts aux yeux de ses rivaux. Avant les Jeux, il s'est publiquement félicité d'avoir l'occasion de *« rabattre le caquet »* des prétentieux Yankees chez eux.

Lorsqu'il est monté sur le plot de départ, jeudi soir, Alexandre Popov ajoutait d'autres handicaps à ces déclarations. Ce 50 m, une unique longueur de bassin à parcourir, ne semblait pas taillé à l'exacte mesure de son talent. Le roi est avant tout énamouré de l'épreuvereine, le 100 m. Le 50 m n'est qu'une moitié qu'il n'envisage pas avec la même passion. Le spectateur n'y aperçoit qu'une pagaille d'écume, une mousse de mouvements, une vague de nageurs qui se ruent vers le mur opposé.

INTELLIGENCE ET IMAGINATION

Cet exercice convient mieux à un Gary Hall, jeune impatient qui se jette à l'eau sans réfléchir, champion dont l'explosivité supporte mal la deuxième longueur, comme l'avait prouvé son fléchissement au 100 m après un premier bassin qui le posait en favori de la revanche. D'ailleurs, jeudi, l'Américain a encore plongé bien plus prestement que le Russe, bon dernier des finalistes au temps de réaction.

Alexandre Popov montra alors qu'il était bien ce seigneur, décrit par son entraîneur, capable de placer bout à bout, en quelques secondes, toutes ses supériorités patiemment façonnées par les années d'entraînement. L'intelligence d'abord : le Russe comprit immédiatement qu'il lui faudrait émerger à hauteur de ses concurrents, sous peine de noyer d'emblée ses ambitions. La fluidité, ensuite. Sous la pellicule bleue, en quelques ondulations parfaites apprises en cette école de Volgograd où l'on inculque la finesse avant la force (*Le Monde* du 25 juillet), il a rattrapé son retard.

En émergeant au niveau des autres, il n'avait plus qu'à puiser dans ses capacités physiques, dans son avance technique. Il a aussitôt mis sa nage en ordre, au milieu du fouillis affolé qui l'entourait. Avec ses gestes d'une irréprochable régularité, il paraissait un nageur au ralenti parmi des déments. Au bout du bassin, Alexandre Popov s'était hissé à la hauteur de cette qualité que son entraîneur lettré prise par dessus-tout chez son champion : l'imagination, cette faculté de ne pas se contenter d'un talent inouï mais de le soumettre chaque année à des révisions plus ambitieuses.

Jérôme Fenoglio

Brooke Bennett, copie presque conforme de Janet Evans

800 m dames. La passation de pouvoirs s'est faite, sans douceur, entre les deux Américaines

ELLES SE SONT à peine croisées, à la sortie du bassin, l'une offrant à l'autre une courte phrase de félicitations et un geste rapide de respect. Le minimum, rien de mieux.

Mais le public de la piscine n'a pas eu besoin de plus. L'instant historique, il l'avait contemplé, un peu plus tôt, entre les lignes d'eau de la finale du 800 m. Brooke Bennett, seize ans, un visage encore enfantin et des sourires timides que gâche un appareil dentaire, accueille avec discrétion sa première victoire olympique. Janet Evans, vingt-quatre ans, quatre fois championne olympique entre 1988 et 1992, s'éclipse doucement d'un décor où elle n'a plus sa place. Elle est sixième et s'échappe dans un dernier regret. L'une arrive, l'autre part. Le public ne veut retenir que cela. Il n'a sans doute pas tort.

Leurs histoires se ressemblent tellement qu'on les croirait copiées l'une sur l'autre. Brooke Bennett a découvert le goût de l'eau avant même de faire son premier pas. Comme Janet Evans. *« Le jour où mon grand-père m'a lancée dans une piscine, j'avais seulement trois mois »*, raconte-t-elle. A cinq ans, elle se présente devant la porte d'un club de natation en espérant secrètement la trouver ouverte.

« JE VOULAIS L'IMITER »

Trois ans plus tard, l'image de Janet Evans sortant trois médailles d'or des eaux du bassin olympique de Séoul lui fait l'effet d'une révélation. *« Je me souviens avoir annoncé à ma mère que je voulais l'imiter et battre ses records*, glisse-t-elle d'un rythme saccadé. *Mes copines de classe rêvaient de devenir des stars de cinéma. Moi, je ne pensais déjà plus qu'à me faire un nom dans la natation mondiale. »*

La comparaison s'arrête là. Mais le parallèle entre ces deux destinées reste évident. En 1994, Janet Evans et Brooke Bennett font cause commune en finale du 800 m des championnats du monde. L'aînée l'emporte, la plus jeune se réjouit d'une troisième place. Mais les rôles s'inversent dès la saison suivante. Brooke Bennett remporte un premier succès d'estime qu'elle a le malheur de croire définitif. *« Janet a enfin trouvé quelqu'un qui ose la défier. Je suis certaine qu'elle a peur de moi »*, ose-t-elle. La phrase est maladroite, Brooke Bennett le comprend et cherche à s'en défendre. En vain. La presse américaine en a déjà fait ses gros titres.

Depuis, les deux jeunes filles évitent soigneusement de se croiser dans une piscine. En début d'année, Janet Evans a clos le débat d'une phrase assassine. *« Je ne vois vraiment pas ce que nous pourrions avoir en commun. A son âge, j'avais déjà battu deux records du monde. »* Brooke Bennett, elle, a caché ses ambitions olympiques derrière un mur de silence. Elle a préparé les Jeux en Floride, loin des bruits de couloir, avec, pour seul témoin, l'odorante ménagerie qui peuple les quelques hectares de la ferme familiale.

Jeudi soir, la finale olympique du 800 m les avaient placées trop loin l'une de l'autre pour que leurs regards se cherchent. Et la course a rapidement situé leurs chances. Brooke Bennett a pris les devants dès le plongeon du départ et maintenu solidement son allure. Janet Evans n'a jamais pu faire illusion. A sa descente du podium, la première a expliqué dans un rire enfantin son intention de se faire tatouer sur la cheville les cinq anneaux olympiques. L'anecdote a été rapporté à l'aînée, qui en a ri doucement. Un rire que les plus attentifs ont cru deviner moqueur.

Alain Mercier

de M. Douste-Bl

Cotes et décotes des sports collectifs

Les Jeux olympiques, c'est aussi un cirque qui ne compte plus ses pistes. Jeudi, rien que pour les sports collectifs, il n'y avait pas moins de huit numéros en action, avec plusieurs matches pour chacun : base-ball, basket-ball, football, handball, etc. Les affaires y traînent toujours un peu dans les débuts. On joue, on joue, mais sans que les parties ne prennent forme tout à fait. Il faut attendre un je-ne-sais-quoi pour que le drame se noue, que les passions prennent forme.


UN JOUR AUX JEUX

Il existe des symptômes de cette maturité. Ils tiennent, en général, à l'exaspération devant des défaites définitives. Ainsi, a-t-on appris, jeudi, depuis Ryad, que l'entraîneur de l'équipe saoudienne de football avait été limogé à la suite des mauvaises performances de la formation qu'il dirige, par le Prince Sultan Fahd Ben Abdel Aziz, vice-président du comité olympique. A Atlanta Beach, l'un des deux Cubains de l'équipe de volley-ball de plage Rosell est venu taper sur la chaise de l'arbitre au moment d'être défait par l'équipe américaine.

Il s'agissait de la version californienne d'un affrontement beaucoup plus sérieux, mené sur un parquet entre les deux équipes des deux pays et achevé par la victoire de l'équipe cubaine de volley-ball sur son homologue américaine. Le ton, l'émotion, la dérision et les pannes de nerfs n'ont pas manqué dans cette partie qui laisse présager une rencontre électrique, dimanche, entre les deux pays quand il s'agira d'en découdre au base-ball.

Dans ce domaine, les deux équipes comptent, pour le moment, un même nombre de victoires (4) et aucune défaite. On en vient aux affaires sérieuses, à l'évidence. Les footballeurs brésiliens avaient d'une certaine façon devancé l'appel en perdant, d'entrée, un match face au Japon. Contraints de gagner, ils ont donc nourri de leur talent, de leur inquiétude, de leur rage et de leur ambition un extraordinaire match achevé par leur victoire (1-0) sur l'équipe du Nigeria.

De la même manière, les handballeurs espagnols sont revenus dans la course pour la qualification en venant à bout de l'Allemagne (22-20). La répétition des matches aidant, les accidents, les mauvais coups se gomment et chacun retrouve sa réputation. La plus grande, la plus éclatante est assurément celle de l'équipe méritant l'appellation de « Dream Team », l'équipe féminine de basket-ball des Etats-Unis. Les joueuses américaines ont obtenu la plus large victoire de l'histoire olympique en battant le Zaïre par 60 points d'écart (107-47). Le seul moyen de rêver mieux consiste à suivre la trajectoire de l'équipe américaine de softball qui, elle aussi, ne connaît pas la défaite et offre le jeu le plus convaincant qui soit.

Les connaisseurs n'auront pas manqué de remarquer dans ce jeu des cotes et des décotes que le seul vrai paradoxe est totalement espagnol et concerne le hockey sur gazon. L'équipe masculine ne cesse de gagner et se retrouve là où on ne l'attendait pas alors que l'équipe féminine, tenante du titre olympique, se traîne à la dernière place de sa poule.

Saluons néanmoins une valeur établie et qui ne déçoit pas : l'équipe de France de handball, tenante du titre mondial, et qui n'a pas perdu d'entrée, comme les footballeurs brésiliens, ni semblé intouchable, comme les basketteuses américaines.

DESSINÉ POUR LES JEUX



COMME toutes les chaînes de télévision qui ont acquis les droits de retransmission des Jeux olympiques, Canal Plus a élaboré un habillage particulier pour ses programmes. Il vise à créer une unité entre des émissions spécifiques, « Le journal olympique », « J. O. matin », « Georgia », « La belle équipe », et l'annonce de la diffusion de simples sports, natation, escrime ou lutte. Mais ce qui est frappant, c'est qu'on ne voit guère la différence entre tous ces éléments. On ne voit même guère de différence entre les J.O. et l'ordinaire d'une antenne qui semble ne croire que dans des petits carrés de couleur volés à Mondrian.

« Mon idée, explique Etienne Robiat, directeur artistique de Canal Plus, *était de jouer de la mauvaise foi, c'est-à-dire de garder l'image de la chaîne tout en ayant l'air de satisfaire aux exigences des Jeux. »* Un cahier des charges impose, en effet, aux chaînes qui retransmettent les Jeux olympiques de se plier à un ensemble de conditions (emploi de couleurs, du logo officiel, etc.). *« J'ai pris les six couleurs de la chaîne, rouge, blanc, jaune, vert, orangé et gris, combinées comme de coutume avec le noir. J'ai feint de négocier pour accepter de retirer l'orangé et le gris, et il me restait en fait les cinq couleurs olympiques. »* Avec la typographie de l'antenne, et l'utilisation du logo, la chaîne a fait valider sa création en deux semaines par les organisateurs. *Elle s'était pourtant contentée d'en faire le moins possible.*

L'île aux trésors olympiques

Voile. Une base a été construite au large pour éviter le remorquage des bateaux vers les zones de courses

SAVANNAH (Géorgie). – A Savannah, perle autoproclamée de la Géorgie où l'on aime à rappeller que la ville était capitale de l'Etat bien avant Atlanta, les apparences sont trompeuses. Nulle trace des Jeux dans cet endroit où règnent les tons pastels de maisons victoriennes, et une douceur de vivre guère olympique. Pour dénicher l'événement, il faut effectuer une vingtaine de kilomètres, rejoindre *Wilmington Island, la plus grande* des îles qui séparent la côte de l'Atlantique. Après avoir traversé le vaste camping officiel, où juges, volontaires de l'ACOG, techniciens, policiers, journalistes, ont le choix entre tentes ou mobil-homes pour se protéger alternativement du soleil et des orages, il faut attendre en face d'un immense hôtel *désaffecté – appellé Sheraton par* tout le monde, en souvenir d'un passé qui fut bref mais certainement glorieux –, une navette fluviale qui vous amènera à la « Day Marina ».

Alors, après une petite quarantaine de minutes de traversée, entre bras de mers et canaux fluviaux, dans le balancement indigeste *provoqué par des courants* contraires qui favorisent l'entrée à bord de paquets de mer clandestins, vous arriverez, un peu mouillés mais stupéfaits, sur l'objectif. L'endroit est difficile à qualifier. Seule certitude: on est au large, à la sortie du « *Wassaw Sound* », le détroit qui sépare deux des îles les plus au sud de la côte. Une trentaine de barges ancrées au fond constituent le socle de cet îlot artificiel qui s'est rajouté au paysage. Trois pontons, un quai, la Day Marina est un « *E* » géant, métallique et flottant, recouvert de moquette grise.

Quelques cabanes pour l'organisation, une baraque de presse, deux inévitables distributeurs de boissons Coca-Cola, et pour protéger bateaux et équipages quand la tempête vient dire son petit bonjour désormais quotidien, des cahutes en toile. A chacun en fonction de sa richesse, ou de l'importance de la délégation : les Américains ont une grosse tente, les Français une plus petite juste à côté. Slovaques, Slovènes et Portugais doivent partager un abri. Quant aux régatiers d'Andorre, des Samoa, d'Antigua, de la Barbade ou de Bahrein, etc., souvent seuls ou à deux, on leur trouvera toujours une place dans un petit coin.

L'ORDRE RÈGNE

L'organisation a pensé à tout, même au fax, qui ne fonctionne plus quand l'orage gronde. Electricité et eau potable – en conteneur –, pour laver les bateaux et les bateliers, font de l'endroit un radeau de la *Méduse* version luxe. *« On est bien ici, entre nous, concentrés, il n'y a pas de perturbations extérieures, le seul problème ce sont les deux heures de bus et de bateau que nécessite, chaque matin et chaque soir, le trajet entre ici et l'hôtel Marriott, qui sert de village olympique »,* explique Frédéric Le Peutrec, le barreur du Tornado français.

La plupart des concurrents le confirment : la Day Marina est un moindre mal par rapport à ce qui avait été mis en œuvre il y a un an lors des préolympiques: le remorquage quotidien des bateaux jusqu'aux zones de course. *« C'était deux heures, en plein soleil, pour les zones les plus éloignées. La régate n'était pas commencée et nous étions déjà épuisés »,* se souvient Gildas Morvan, un des équipiers de Marc Bouët en Soling. Les protestations furent telles que naquit l'idée de la Day Marina. *« On nous a dit que c'était impossible, mais nous sommes Américains et nous l'avons fait »,* explique, en belle harmonie avec le chauvinisme ambiant, Rich Jeffries, le responsable de l'îlot.

Ici, hiérarchie et ordre règnent. Chacun à sa place. Sur ces quelques centaines de mètres de pontons, on trouve encore le moyen de vérifier la couleur de votre accréditation, et de vous dire où vous pouvez aller ou non. Même chose autour des barges. La Marina est au centre d'une vaste *zone d'exclusion*, sur laquelle les garde-côtes veillent en permanence. Le moindre rafiot de pêche à la crevette repéré à l'horizon est aussitôt pris en chasse.

Il s'agit de protéger un plan d'eau émeraude d'une humeur instable. D'ordinaire, le vent souffle à 8-10 nœuds et le régatier s'arrange au mieux du clapot et des courants *croisés de la rivière Wilmington et* du détroit. Mais, sans que rien ne le laisse présager, le vent redouble jusqu'à 20 nœuds tandis que des éclairs s'allument dans le ciel bouché très au loin. Tout devient vert, gris, bleu, effrayant pour des concurrents *qui ont alors l'impression* de promener un paratonnerre en guise de mât.

Le soir venu, c'est la cohue pour monter dans une des navettes qui retournent à terre. Jérémie, un vieux monsieur autoritaire et buriné, essaie bien de mettre un peu d'ordre dans la queue. *« Pas plus de quarante ! ».* Mais on se jette quasiment dans la barque du retour, car il faut compter vingt minutes d'attente avant la suivante. Et il y a urgence. La Day Marina n'est pas de ces endroits où traîner *la nuit.*

Jean-Michel Brochen

Lilia Podkopaieva mate l'Amérique

Gymnastique. Les poupées de Bela Karoliy n'ont pas tenu le choc. La discrète Ukrainienne, championne du monde en titre, gagne le concours général individuel

ELLE S'EST CASSÉ le nez en 1994, brisé une côte au printemps dernier. Dans sa ville de Donetsk, en Ukraine, on ne prête guère attention à Lilia Podkopaieva. *« Les gens sont trop occupés à survivre »,* dit une journaliste ukrainienne. Jeudi 25 juillet, à l'intérieur du Dôme où se déroule le concours général individuel de gymnastique féminine, personne, non plus, ne la remarque vraiment. Elle a dix-sept ans, elle est *haute comme les autres (1,46 m),* elle n'est pas la plus jolie. Seulement championne du monde, championne d'Europe... Le speaker annonce : *« Mesdames et messieurs, voici les meilleures gymnastes du monde. »* Et le Dôme et l'Amérique voudraient vibrer pour d'autres étoiles, les siennes, celles qui bariolent les maillots de Shannon Miller et de Dominique Dawes, l'une blanche, l'autre noire, toutes les deux souriantes, assez éclatantes *avec du strass dans les cheveux.*



Lilia Podkopaieva a obtenu 9,887 points à l'exercice au sol, la plus haute note des Jeux olympiques. (Rick T. Wilking, Reuter.)

Car l'Amérique s'est mise à rêver depuis que ses gymnastes ont remporté la médaille d'or par équipes. Les Etats-Unis se sont montrés capables d'un nouveau territoire conquis, de suprématie sur les vieilles puissances comme la Roumanie et la Russie. Depuis mardi, des clips retracent l'événement, montrent l'exploit, les larmes d'une des gymnastes blessée ; les larmes mais aussi la joie d'une équipe : elles *ont gagné ! Trente-cinq mille* personnes sont donc venues au Dôme pour espérer un second sacre au concours individuel, la plus prestigieuse des épreuves. Le président Bill Clinton, Hillary et leur fille ont fait le déplacement. La fête peut commencer pour Shannon et Dominique. Lilia Podkopaieva, elle, fait ses exercices d'échauffement.

LA SALLE PLEURE

Shannon et Dominique minaudent. A peine se placent-elles devant une poutre ou des barres asymétriques que le Dôme entier crépite, crée l'événement, le détourne au point de rendre inaudible la musique de l'exercice au sol d'une autre concurrente. Quatre épreuves se déroulent en même temps. La petite Moceanu, dernière enfant de la génération de Bela Karolly, l'ancien entraîneur de Nadia Comaneci installé aujourd'hui aux Etats-Unis, bondit du saut à cheval et triomphe dans les airs malgré une fracture « de fatigue » à la jambe. Gina Gogean a été opérée de l'appendicite il y a un mois, et la voici en train d'exécuter avec une force incroyable ses figures aux barres asymétriques.

C'est quand Huilan Mo brille à la poutre que Shannon, elle, fait son petit pas de trop. *L'exhibition* au sol est séduisante, le Dôme s'enflamme, mais l'Américaine sort du tapis. Dominique Dawes connaît les mêmes malheurs. Elle tombe au sol, et la salle pleure. Lilia Podkopaieva, elle, poursuit son petit bonhomme de chemin, tout simplement radieuse. Au sol, de sa simple hauteur, elle décolle, et l'on voit vite, à chaque dixième de seconde, ce corps comme au cinématographe, une posture par image. *Lilia Podkopaieva* retombe sur ses pieds alors qu'on vient de la voir la tête en bas, le corps totalement vertical.

Shannon fait un excellent saut de cheval, mais en larmes car elle sait qu'elle a perdu. D'ailleurs, tout le monde est en larmes : la salle, à cause de Shannon Miller et de Dominique Dowes ; Lilia Podkopaieva *quand elle réalise qu'elle décroche la* médaille d'or ; les Roumaines Gina Gogean, Simona Amanar, Lavinia Limosovici pour leurs médailles d'argent et de bronze (ex aequo). La Chinoise Huilan Mo, qui était bien partie pour la première place du podium, a, elle aussi, trébuché au sol...

Bill Clinton part avec sa famille voir l'Amérique triompher à la piscine. *Tout est dit. Ou presque. Il* reste la conférence de presse. *Lilia* Podkopaieva ouvre ses grands yeux verts. Celle qui passe inaperçue à Donetsk regarde les journalistes. *« Oui, j'ai dix-sept ans, je m'entraîne depuis l'âge de cinq ans, c'est ma grand-mère qui m'a poussée dans un club, je n'ai pas de père, j'ai un frère, ma mère est au chômage, nous vivons dans un appartement de deux pièces, je m'entraîne dans la banlieue de Kiev »,* récite-t-elle, singulièrement agacée.

Déjà, les journalistes ne s'intéressent plus à Lilia Podkopaieva, car Shannon et Dominique sont arrivées. *« Alors, qu'est-ce qui s'est passé, Shannon et Dominique ? Racontez-nous... »* Les deux Américaines continuent de pleurer. Lilia Podkopaieva se retire. Lors des derniers championnats d'Europe, Lilia avait appris la mort de sa grand-mère, celle grâce à qui le succès est arrivé. Depuis, elle a fait une première tournée d'exhibitions au Japon et mis de l'argent de côté. Elle voudrait emmener sa mère et son frère au Canada ou en Australie. C'est vrai qu'elle semble se moquer de la célébrité.

Dominique Le Guilledoux

RÉSULTATS
Jeudi 25 juillet

BASE-BALL

Etats-Unis b. Cuba 15-5 ; Nicaragua b. Pays-Bas 7-0 ; Italie b. Australie 12.

BASKET-BALL

Dames ● Groupe A. Chine b. Canada 61-49 ; Brésil b. Japon 100-80 ; Russie b. Italie 75-73. Classement : 1. Brésil, 6 pts ; 2. Russie et Italie, 5 ; 4. Japon et Chine, 4 ; 6. Canada, 3.
● Groupe B. Australie b. Cuba 75-63 ; Corée du Sud b. Ukraine 72-67 ; Etats-Unis b. Zaïre 107-47. Classement : 1. Etats-Unis et Australie, 6 pts ; 3. Corée du Sud, Cuba et Ukraine, 4 ; 6. Zaïre, 2.

CYCLISME (PISTE)

Messieurs ● Poursuite individuelle. Finale : A. Collinelli (It.), 4 mn 20 s 893 b. P. Ermenault (Fr.), 4 mn 22 s 714.
Demi-finales : P. Ermenault, 4 mn 24 s 082 b. A. Markov (Rus.), 4 mn 25 s 828 ; A. Collinelli, 4 mn 22 s 775 b. B. McGee (Aust.), 4 mn 25 s 27.
Bradley McGee s'adjuge la médaille de bronze au titre du meilleur temps des battus.

ESCRIME

Messieurs ● Fleuret par équipes. Demi-finales : Russie b. Cuba 45-44 ; Pologne b. Autriche 45-38. *Pour la 3e place* : Cuba b. Autriche 45-28. Finale : Russie b. Pologne 45-40.
Dames ● Fleuret par équipes. Demi-finales : Italie b. Hongrie 45-42 ; Roumanie b. Allemagne 45-33. *Pour la 3e place* . Allemagne b. Hongrie 45-42. Finale . Italie b. Roumanie 45-33.

FOOTBALL

Messieurs ● Groupe C. Italie b. Corée du Sud 2-1 ; Ghana et Mexique 1-1.
Classement . 1. Mexique, 5 pts ; 2. Ghana, 4 ; 3. Corée du Sud, 4 ; 4. Italie, 3.
● Groupe D. Japon b. Hongrie 3-2 ; Brésil b. Nigeria 1-0.
Classement : 1. Brésil, 6 pts ; 2. Nigeria, 6 ; 3. Japon, 6 ; 4. Hongrie, 0.
Quarts de finale : Brésil-Ghana, Mexique-Nigeria, France-Portugal et Argentine-Espagne.
Dames ● Groupe E. Suède b. Danemark 3-1 ; Etats-Unis et Chine 0-0.
Classement : 1. Chine, 6 pts ; 2. Etats-Unis, 6 ; 3. Suède, 0 ; 4. Danemark, 0.
● Groupe F. Norvège b. Japon 4-0 . Brésil et Allemagne 1-1.
Classement : 1. Norvège, 7 pts ; 2. Brésil, 5 ; 3. Allemagne, 4 , 4. Japon, 0.
Demi-finales : Chine-Brésil et Norvège-Etats-Unis.

GYMNASTIQUE

Dames ● Concours général. 1. L. Podkopayeva (Ukr.), 39,255 pts ; 2. G. Gogean (Roum.), 39,075 ; 3. S. Amanar (Roum.), 39,067 ; 3. L. Milosovici (Roum.), 39,067 ; 5. H. Mo (Chine), 39,049 ; 6. S. Kochetkova (Rus.), 38,980 ; 7. R. Galiyeva (Rus.), 38,905 ; 8. S. Miller (EU), 38,811.

HANDBALL

Messieurs ● Groupe A. Russie b. Etats-Unis 31-16 , Suède b. Suisse 25-19 . Croatie b. Koweit 31-22.
Classement : 1. Russie, Suède et Croatie, 4 pts ; 4. Suisse, Etats-Unis et Koweit, 0.
● Groupe B. Espagne b. Allemagne 22-20 ; France b. Algérie 33-22 ; Egypte b. Brésil 31-20.
Classement . 1. Egypte et France, 4 pts ; 3. Allemagne et Espagne, 2 ; 5. Algérie et Brésil, 0.

HOCKEY

Messieurs ● Groupe B. Pays-Bas b. Australie 3-2 ; Malaisie et Grande-Bretagne 2-2 ; Corée du Sud et Afrique du Sud 3-3.
Classement : 1. Pays-Bas, 5 pts ; 2. Australie, Grande-Bretagne et Afrique du Sud, 3 ; 5. Corée du Sud et Malaisie, 2.
Dames Argentine b. Etats-Unis 2-1 ; Australie et Corée du Sud 3-3 ; Pays-Bas b. Allemagne 4-3 ; Espagne et Grande-Bretagne 2-1.
Classement . 1. Australie, 7 pts ; 2. Corée du Sud, 5 , 3. Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne et Argentine, 4 ; 7. Etats-Unis, 3 ; 8. Espagne, 1.

JUDO

Messieurs ● 65 kg. Finale : U. Quellmalz (All.) b. Y. Nakamura (Jap.), décision.
Pour la 3e place : I. Hernandez Plana (Cuba) b. J. Csak (Hongr.), décision ; H. Guimaraes (Bré.) b. P. Laats (Bel.), sogo gachi.
Dames ● 52 kg. Finale : M.-C. Restoux (Fr.) b. S.-H. Hyun (Cor. S.), yuko.
Pour la 3e place : L. Verdecia (Cuba) b. A. Munoz (Esp.), waza ari ; N. Shigeyama (Jap.) b. L. Krause (Pol.), ippon.

NATATION

Messieurs ● 50 m libre. 1. A. Popov (Rus.), 22 s 13 ; 2. G. Hall (EU), 22 s 26 . 3. F. Scherer (Bré.), 22 s 29 ; 4. C. Jiang (Chine), 22 s 33 ; 5. B. Dedekind (Af. S.), 22 s 59 ; 6. D. Fox (EU), 22 s 68 ; 7. F. Sanchez (Ven.), 22 s 72 ; 8. R. Busquets (Por. R.), 22 s 73.
● 200 m 4 nages. 1. A. Czene (Hongr.), 1 mn 59 s 91 ; 2. J. Sievinen (Fin.), 2 mn 0 s 13 ; 3. C. Myden (Can.), 2 mn 1 s 13 ; 4. M. Woods (PB), 2 mn 1 s 45 ; 5. M. Dunn (Austr.), 2 mn 1 s 57 ; 6. G. Burgess (EU), 2 mn 2 s 56 ; 7. T. Dolan (EU), 2 mn 3 s 89 ; 8. X. Marchand (Fr.), 2 mn 4 s 29.
Attila Czene a causé une grosse surprise en battant Jani Sievinen, champion et recordman du monde (1 mn 58 s 16), invaincu sur cette distance depuis trente-neuf courses.
Dames ● 200 m dos. 1. K. Egerszegi (Hongr.), 2 mn 7 s 83 ; 2. W. Hedgepeth (EU), 2 mn 11 s 98 ; 3. C. Rund (All.), 2 mn 12 s 06 ; 4. A. Scholz (All.), 2 mn 12 s 90 ; 5. M. Nakao (Jap.), 2 mn 13 s 57 ; 6. A. Simcic (NZ), 2 mn 14 s 04 ; 7. L. Vigarani (It.), 2 mn 14 s 56 ; 8. N. Jivanevskaia (Rus.), 2 mn 14 s 59.
● Relais 4x200 m. 1. Etats-Unis 7 mn 59 s 87 ; 2. Allemagne 8 mn 1 s 55 ; 3. Australie 8 mn 5 s 47 ; 4. Japon 8 mn 7 s 46 ; 5. Canada 8 mn 8 s 16 ; 6. Pays-Bas 8 mn 8 s 48 ; 7. Roumanie 8 mn 10 s 02 ; 8. Chine 8 mn 15 s 38.
● 800 m libre. 1. B. Bennett (EU), 8 mn 27 s 89 ; 2. D. Hase (All.), 8 mn 29 s 91 ; 3. K. Vlieghuis (PB), 8 mn 30 s 84 ; 4. K. Kielgass (All.), 8 mn 31 s 06 ; 5. I. Dalby (Norv.), 8 mn 38 s 34 ; 6. J. Evans (EU), 8 mn 38 s 91 ; 7. C. Louise Geurts (PB), 8 mn 40 s 43 ; 8. S. Hardcastle (GB), 8 mn 41 s 75.

SOFTBALL

Taïwan b. Porto Rico 9-2 ; Australie b. Japon 10-0 ; Chine b. Pays-Bas 8-0 ; Etats-Unis b. Canada 4-2.

TENNIS

Simple messieurs ● Deuxième tour. T. Enqvist (Suè.) b. S. Sargsian (Arm.) 4-6, 7-6 (7-2), 6-4 ; R. Furlan (It.) b. M. Filippini (Ur.) 7-5, 6-2 ; A. Gaudenzi (It.) b. O. Ortiz (Mex.) 6-1, 7-6 (7-5) ; W. Ferreira (Af. S.) b. B. Black (Zimb.) 6-2, 7-5 ; T. Woodbridge (Austr.) b. T. Henman (GB) 7-6 (8-6), 7-6 (7-5) ; A. Agassi (EU) b. K. Kucera (Rép. Tch.) 6-4, 6-4.
Simple dames ● Deuxième tour. G. Sabatini (Arg.) b. A. Gavaldon (Mex.) 6-4, 6-0 ; J. Novotna (Rép. Tch.) b. J. Wiesner (Autr.) 6-4, 3-6, 6-3 ; A. Sanchez-Vicario (Esp.) b. S. Farina (It.) 6-1, 6-3) ; M. Maleeva (Bulg.) b. F. Labat (Arg.) 7-6 (9-7), 6-1 ; K. Date (Jap.) b. V. Csurgo (Hongr.) 6-2, 6-3.

TIR

Messieurs ● Carabine position couchée. 1. C. Klees (All.), 704,8 pts ; 2. S. Beliaev (Kaz.), 703,3 ; 3. J. Gonci (Slova.), 701,9 ; 4. J. Gonzalez (Esp.), 701,7 ; 5. M. Mach (Rép. Tch.), 700,9 ; 6. S. Martynov (Biél.), 699,6 ; 7. E.-C. Lee (Cor. S.), 699,1 ; 8. B. Meek (EU), 698,9.
● Pistolet vitesse olympique 25 m. 1. R. Schumann (All.), 698 pts ; 2. E. Milev (Bulg.), 692 ; 3. V. Vokhmyanin (Kaz.), 691 ; 4. K. Kucharczyk (Pol.), 690 ; 5. G. Meng (Chine), 687 ; 6. G. Liococi (Mold.), 687 ; 7. L. Palinkas (Hongr.), 685 ; 8. D. Leonhard (All.), 683.

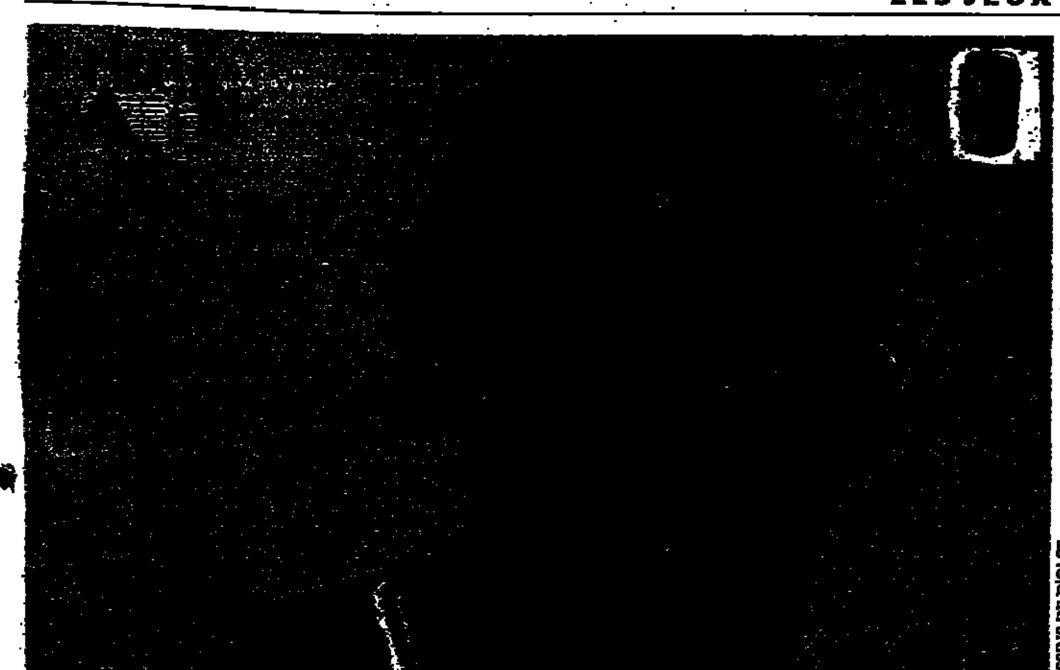
VOLLEY-BALL

Messieurs ● Groupe A. Cuba b. Etats-Unis 3-2 ; Brésil b. Pologne 3-0 ; Argentine b. Bulgarie 3-1.
Classement : 1. Cuba, 8 pts ; 2. Etats-Unis et Argentine, 5 ; 4. Brésil et Bulgarie, 4 ; 6. Pologne, 3.
● Groupe B. Russie b. Corée du Sud 3-0 ; Yougoslavie b. Tunisie 3-1 ; Italie b. Pays-Bas 3-0.
Classement : 1. Italie et Yougoslavie, 6 pts ; 3. Russie, 5 ; 4. Pays-Bas, 4 ; 5. Tunisie et Corée du Sud, 3.

VOLLEY-BALL DE PLAGE

Messieurs J. Prosser-L. Zahner (Aust.) b. J.-P. Jodard-C. Penigaud (Fr.) 15-13.
La paire australienne Prosser-Zahner a mis fin à l'aventure de Jean-Philippe Jodard et Christian Pénigaud. Les Français avaient débuté victorieusement contre les Estoniens (15-8), avant de s'incliner (15-1) face aux Brésiliens Zé Marco et Emanuel, champions du monde en 1995. En repêchage, ils avaient battu les Japonais (15-12) avant d'échouer contre les Australiens.

mate l'Amérique



DESSINS DE D'OLCE

Les Français

● **AVIRON.** Le quatre sans barreur (Gilles Bosquet, Daniel Fauche, Bertrand Vecten, Olivier Moncelet), le deux sans barreur (Michel Andrieux, Jean-Christophe Rolland), le deux de couple (Frédéric Kowal, Samuel Barathay) et le deux sans barreur dames (Christine Gosse, Hélène Cortin) qualifiés pour les finales. Céline Garcia (skiff) en repêchage.

● **BOXE.** Rachid Bouaïta (poids coq) et Christophe Mendy (poids lourd) qualifiés pour les quarts de finale en battant respectivement Gabriel Krizan (Slova.) et Ovidiu Bali (Roum.).

● **CYCLISME.** Médaille d'argent pour Philippe Ermenault en poursuite. Marion Clignet (poursuite) et Félicia Ballanger (vitesse) qualifiées pour les quarts de finale. Florian Rousseau et Frédéric Magné (vitesse) qualifiés pour les huitièmes de finale.

● **ESCRIME.** Laurence Modaine-Cessac, Adeline Wuilleme et Clothilde Magnan éliminées en quarts de finale du fleuret par équipes par la Hongrie (45-26).

● **GYMNASTIQUE.** Isabelle Sévérino 13e, Elvire Teza 16e et Ludivine Furnon 19e du concours général.

● **HANDBALL.** Victoire des Français contre l'Algérie (33-22).

● **JUDO.** Marie-Claire Restoux championne olympique (52 kg). Larbi Benboudaoud (65 kg) éliminé au deuxième tour par Henrique Guimaraes (Bré.).

● **NATATION.** Xavier Marchand 8e de la finale du 200 m 4 nages (2 mn 4 s 29). Christophe Kalfayan 6e de la finale B du 50 m libre (22 s 96). Hélène Ricardo 7e de la finale B du 200 m dos (2 mn 16 s 29) après avoir battu son record de France en séries (2 mn 14 s 18). Eliminés en séries : Yann de Fabrique sur 1 500 m (15 mn 40 s 49) et le relais 4 x 200 m libre féminin (8 mn 18 s 90).

● **SPORTS ÉQUESTRES.** Jean Teulère (*Rodfosto*) et Didier Wilefert (*Séducteur Bioley*) classés respectivement 4e et 11e du concours complet individuel avant l'épreuve de saut d'obstacles.

● **TENNIS.** Mary Pierce et Nathalie Tauziat qualifiées pour le deuxième tour du double.

● **TENNIS DE TABLE.** Damien Eloi et Jean-Philippe Gatien qualifiés pour les quarts de finale du double messieurs. Patrick Chila et Christopher Legout éliminés.

● **TIR.** Franck Dumoulin 21e au pistolet vitesse olympique. Michel Bury 30e et Roger Chassat 39e à la carabine position couchée.

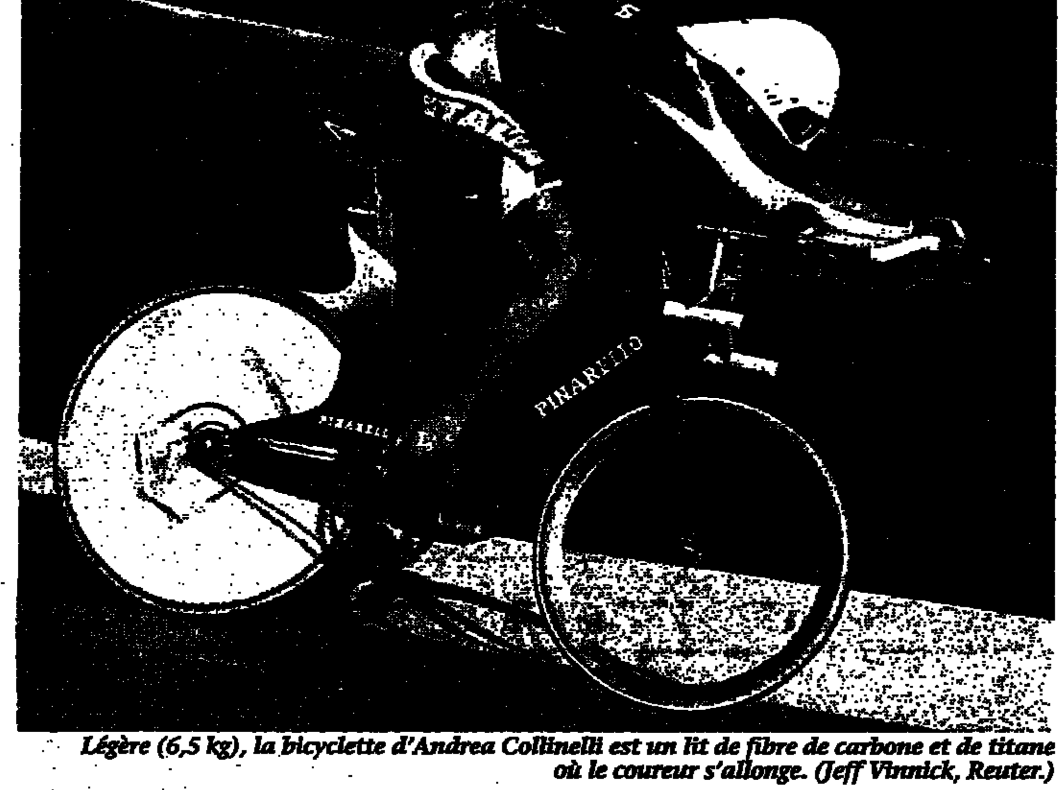
● **VOILE.** Maud Herbert et Jean-Max de Chavigny vainqueurs d'une manche en planche. Après cinq régates : Maud Herbert est 4e, Jean-Max de Chavigny 6e, Philippe Presti 11e en Finn. Après six régates : Guillaume Florent est 19e en Laser. Après deux régates : Gwenaël et Jean-François Berthet sont 9es en 470 messieurs, Florence Lebrun et Annabel Chaulvin 14es en 470 dames.

Andrea Collinelli se couche pour gagner

Poursuite individuelle. Philippe Ermenault a été battu en finale par l'Italien et sa drôle de machine

LA POURSUITE individuelle est un jeu du chat et de la souris, à cela près que les rôles ne sont pas distribués au départ, et qu'à l'arrivée le chronomètre fait office de touchette. La partie dure quatre kilomètres. Placés à l'opposé l'un de l'autre, au milieu de chacune des lignes droites de la piste, les deux concurrents démarrent en force pour atteindre au plus vite leur vitesse maximale avant d'adopter un rythme de « croisière ». Pendant le premier kilomètre, ils sont seuls avec leur machine et ne luttent que contre le temps. Après, chasseur ou chassé, le cycliste tente de se sauver ou, au contraire, d'approcher d'une proie qu'il n'atteint que rarement.

Mais la confrontation de la finale olympique entre le Français Philippe Ermenault et l'Italien Andrea Collinelli, jeudi 25 juillet, sur la piste de Stone Moutain, ne ressemblait en rien à ce jeu classique. La veille, en huitième et en quart de finale du tournoi, Andrea Collinelli, ce beau gosse hâbleur, avait battu puis rebattu le record du monde de l'épreuve, juché sur un vélo dernier cri. Que faire face à un carnassier aussi avide de secondes ?



Légère (6,5 kg), la bicyclette d'Andrea Collinelli est un lit de fibre de carbone et de titane où le coureur s'allonge. (Jeff Vinnick, Reuter.)

ERMENAULT LE CLASSIQUE

D'autant que Philippe Ermenault est par nature un garçon émotif, victime de sa timidité. Il a changé de vélo, il y a quelques mois, mais sa monture reste « classique ». Il s'en remet plutôt à sa force et à sa détermination. Au premier tour, il se rapproche de Collinelli et il s'accroche à cette position, mais au kilomètre Andrea a rattrapé son retard. Et, très vite, il s'enfuit, pour gagner avec près de deux secondes d'avance.

Les deux cyclistes sont venus à Atlanta pour effacer des défaites. Battu en finale des championnats du monde 1993, trop nerveux en course pour aller plus loin les années suivantes, Philippe Ermenault a décidé, il y a deux ans, d'en finir avec son émotivité en consultant un psychologue. *« J'ai appris à ne pas tout prendre à cœur,* dit-il. *J'avais tellement envie de gagner et tellement peur de perdre que j'échouais avant de disputer une finale. »* Sur la piste de Stone Moutain, Philippe Ermenault a affirmé sa force, course après course. En demi-finale, il s'est relevé loin de l'arrivée pour s'économiser. Il prévoyait la suite : une tempête de vitesse.

La vie de champion d'Andrea Collinelli, elle, a commencé aux championnats du monde de Bogota, en 1995, lorsqu'il fut largement battu par le l'Ecossais Graeme Obree en finale de la poursuite. Obree, ancien recordman du monde de l'heure, bricolait sa légende en inventant de nouvelles machines et de nouvelles positions sur la selle : *« En Colombie, j'ai passé mon temps à l'observer,* dit Collinelli. *Il courait allongé, je me suis dit que je pouvais faire de même. Oui, j'ai imité Obree. J'ai aussi imaginé un vélo adapté à mon gabarit (1,85 m pour 77 kilos). »*

Contrairement à Obree, qui travaille seul, Collinelli est gâté par sa fédération. Parce que l'Italie n'a jamais gagné la poursuite individuelle, on ne lui refuse rien. Les chercheurs de l'Institut scientifique des sports de Rome peaufinent le profil du vélo construit pour lui. Le « fuselage » est réalisé chez Pinarello, fournisseur de l'équipe italienne et façonneur de l'« Espada » du record de l'heure de Miguel Indurain en 1994, ou du vélo de contre-la-montre de Bjarne Riis, vainqueur du Tour de France 1996.

La machine qu'on lui construit au prix de 200 000 francs pièce, le « Pinarello-Atlanta 96 », est en fait un lit. Un lit de course sur lequel il faut s'étaler à plat ventre. Le guidon de triathlète s'avance très loin sur la roue. En se couchant au plus près du centre de gravité de sa machine, Andrea Collinelli offre une résistance à l'air environ 10 % moins importante que celle de ses adversaires.

Arrivé à Atlanta en catimini, Collinelli est vite devenu une coqueluche, d'autant que son inspirateur a été éliminé dès les séries. La défaite de Graeme Obree était autant celle de l'athlète que du bricoleur de vélocipèdes qui n'a cessé d'être copié. En 1992, déjà, lors de la poursuite olympique, son rival l'Anglais Chris Boardman avait été sacré avec, lui aussi, un vélo révolutionnaire.

Les pistards se sont inspirés ensuite de cette machine profilée, tout comme ils s'étaient adaptés, quelques années auparavant, au guidon utilisé par les triathlètes. *« Il faut être attentif à tout,* dit Philippe Ermenault. *Tous les ans, un coureur sort un petit plus. Cette position-là, qui fait un champion olympique, nous serons bien obligés de l'essayer. »*

Bénédicte Mathieu

Francesca, madone de la Squadra

Fleuret féminin. Rétrogradée au rang de remplaçante il y a deux mois, Francesca Bortolozzi-Borella a permis à l'Italie de conserver le titre par équipes

FRANCESCA BORTOLOZZI-BORELLA n'a pas voulu se montrer rancunière. Sur la plus haute marche du podium de l'épreuve de fleuret par équipes, entourée de Giovanna Trillini et de Valentina Vezzali, ses deux coéquipières, elle a improvisé une petite danse joyeuse, a repris l'hymne national et agité le drapeau italien. Impossible de deviner derrière le joli visage et le sourire de madone de cette jeune femme blonde toute la rancœur accumulée ces dernières semaines.

Francesca Bortolozzi-Borella, vingt-huit ans, ci-devant championne du monde en 1993 et déjà championne olympique par équipes en 1992, n'aurait jamais dû se trouver là. Et si c'est bien elle qui a sauvé l'Italie de l'élimination en demi-finale et a inscrit la touche ultime qui permettait à son pays de conserver son titre contre la Roumanie, ce n'est qu'en raison de la blessure lors de l'épreuve individuelle de sa compatriote Diana Bianchedi, qui lui avait été préférée par les sélectionneurs.

AMOUR-PROPRE

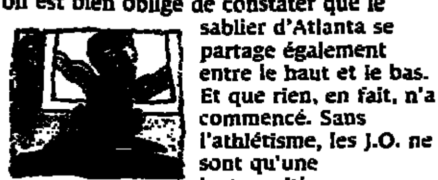
« Il y a deux mois, j'ai été informée que j'étais écartée de l'équipe olympique et que je ne serais que remplaçante, raconte-t-elle. *A partir de ce moment-là, j'ai eu beaucoup de mal à m'entraîner, en sachant que je ne combattrais probablement pas. Dans ma tête, ces Jeux-là n'étaient pas pour moi. Et puis Diana s'est blessée et on m'a demandé de la remplacer. Ça n'a pas été facile non plus d'accepter de tirer sans avoir été choisie, mais seulement à cause de la blessure d'une coéquipière. »*

Francesca Bortolozzi-Borella a mis son amour-propre de côté, et sa superbe escrime au service d'une équipe dont elle est membre depuis maintenant quatorze années. Elle a repris sa place habituelle au sein de la Squadra : la place de la reine, celle qui ouvre le match et le conclut. *« L'entraîneur sait que je suis une personne de sang-froid. L'an dernier déjà, il m'avait demandé d'occuper cette place quand nous avions remporté le titre mondial par équipes. »*

En Italie, Francesca Bortolozzi-Borella va finir par devenir un monument. Sa plastique lui a déjà valu une renommée que ses titres d'escrimeuse ne sauraient expliquer à eux seuls. Et son mariage avec Andrea Borella, sans doute le fleurettiste le plus doué des années 80, champion du monde et champion olympique par équipes, a reçu en octobre dernier une publicité digne de noces princières. Borella, victime d'une blessure au genou, n'était pas à Atlanta. Mais son épouse a beaucoup parlé de lui depuis son arrivée aux Etats-Unis.

En même temps qu'elle accusait, dans la presse italienne, sa fédération de ne pas avoir été correcte avec elle, en ne l'avertissant pas assez à l'avance qu'elle ne serait pas titulaire pour les Jeux – *« Si j'avais su, je me serais arrêtée pour faire un bébé »* –, elle estimait que les responsables transalpins avaient purement et simplement laissé tomber son mari. Dans la victoire, la polémique s'est apaisée. Mais Francesca a promis de ne pas oublier. La reine n'a pas apprécié l'affront qui lui a été fait.

Gilles Van Kote



NET OLYMPIQUE

QUIZZ. Les Jeux olympiques donnent lieu à un foisonnement de concours sur le Net. Budweiser, la *« bière officielle »* de l'olympisme, invite ainsi à chercher des *« canettes en or »* sur Internet et *« dans la vie réelle »*. Visa propose aux enfants qu'inventer un nouveau sport est susceptible de figurer au programme des prochains Jeux. La BBC propose un concours qui se déroule sur toute la durée des Jeux, avec des questions du genre : qui a gagné trois médailles d'or en boxe dans la même catégorie de poids, Laszlo Papp, Teofilo Stevenson ou Jerzy Kulej ?

Le plus étonnant reste quand même l'offre du site AT&T qui, pour un concours, pose cette question : *« quelle règle changeriez-vous pour n'importe quel sport ? »* La réponse des cybernautes : *« faire de la natation un match de lutte libre où tous les coups seraient permis »*.

<http://www.olympic.att.com/sendoff>

Mi-parcours

Comme le temps passe ! Les Jeux olympiques ne durant que deux semaines, on est bien obligé de constater que le sablier d'Atlanta se partage également entre le haut et le bas. Et que rien, en fait, n'a commencé. Sans l'athlétisme, les J.O. ne sont qu'une juxtaposition d'épreuves dont l'accumulation fait tourner la tête. On ne nous laisse pas le temps de nous familiariser avec une discipline. A peine a-t-on commencé à comprendre les subtilités de l'assaut au sabre (au début, on ne voit rien, que deux être masqués qui se précipitent l'un sur l'autre) que nos champions plient bagages, leur médailles empochées, au revoir et à dans quatre ans. C'est frustrant, et cela réduit le téléspectateur qui veut donner sa ration de passion au banal chauvinisme, à guetter le parcours de compatriotes dont il ignorait jusque-là le nom et l'existence.Pire, pour certains sports, les J.O. sont mortels. Le football, par exemple : qui peut se passionner pour des rencontres entre équipes de seconde zone tout au long d'un tournoi préliminaire languissant, alors que l'on a tous en mémoire les grandes heures de l'Euro 96 en Grande-Bretagne ? Il fut un temps où le strict amateurisme exigé des athlètes donnait leur chance aux J.O. à des joueurs évoluant dans ce qui s'appelait alors le CFA (championnat de France amateur). On pouvait comprendre. Aujourd'hui, le football n'a plus rien à faire aux Jeux. Idem du basket et du tennis. La règle devrait être simple : si un sport ne se pratique pas à son sommet, qu'il aille se faire voir ailleurs !

NUITS BLANCHES

On en le dira jamais assez : plus de tir, cessez-le-feu, c'est ennuyeux comme la pluie, et en plus, ça ne craint pas le ridicule : après le pistolet à air comprimé, la carabine à 10 mètres, voilà le tir couché à 50 mètres. Bientôt on introduira le tir au pistolet les yeux bandés sur un pied. Autre bide, le « beach volley », le volley de plage, nouveau venu aux Jeux pour faire plaisir aux fans d'*Alerte à Malibu*. A quoi ça sert ? le volley-ball classique ne suffit-il pas à satisfaire ceux qui apprécient l'esthétique de ce sport vif et athlétique ? Virez-moi ce divertissement d'avant l'apéro au bar de la Plage !

Notre indulgence s'exercera pourtant pour défendre un sport confidentiel, dont nous n'aurions pas connaissance autrement, le hockey sur gazon féminin. Les petites jupettes des virtuoses de la crosse sont du plus bel effet, cela fait pensionnat en goguette, un rien amateur et au total bien sympathique et sans prétention. Et puis, bien sûr, vive l'escrime ! Mises à part les médailles que la France a raflées dans cette discipline, on peut dire qu'objectivement voilà un sport auquel les Jeux vont comme un gant. Simple, ne se perdant pas dans les arcanes compliquées des notations, visiblement attirant des garçons et des filles d'une intelligence au-dessus de la moyenne, l'escrime est un sport d'honnête homme, pour le pratiquant comme pour le spectateur. Et puis, le Français en est la langue officielle, c'est tout dire !

Luc Rosenzweig

Georges Maisetti, François Pépin et Fernand Urtebise, entraîneurs nationaux d'athlétisme

« Les grands sprinters actuels sont tous bâtis comme des body-builders »

LA FINALE, samedi 27 juillet, du 100 m masculin, épreuve reine d'athlétisme, aura lieu sur la piste neuve du stade olympique d'Atlanta. Le revêtement des huit couloirs, identique à celui qui recouvrait la piste de Barcelone en 1992, est composé d'un matériau caoutchouteux et fin, le Mondo, fabriqué en Italie (80 % synthétique, 20 % naturel) qui diminue les vibrations au moment de l'impact du pied et permet un meilleur rebond.

Fernand Urtebise, entraîneur national du sprint-haies, « Jo » Maisetti, entraîneur national responsable des relais, et François Pépin, entraîneur de Patricia Girard, sélectionnée sur 100 m haies et championne d'Europe du 60 m haies en salle, donnent leur point de vue sur la qualité de cette piste olympique, l'évolution du sprint mondial et l'absence de spécialistes français.

● **La piste.** Fernand Urtebise : *« C'est une piste idéale pour la compétition, un sol dynamique qui renvoie le corps si l'athlète fait preuve d'une raideur musculaire. Mais il serait dommageable de l'utiliser pour l'entraînement car elle occasionne des phénomènes de rebonds intenses qui détruisent par vibrations les cellules osseuses ou tendineuses et provoquent des blessures difficiles à guérir. »*

François Pépin : *« Ce type de revêtement avantage Patricia Girard parce que sa forme de course y est adaptée a priori. Mais il peut susciter davantage de fatigue et contraindre à des durées de récupération plus longues pour les distances de plus de 800 m. Les coureurs de demi-fond devront se méfier des ampoules et des échauffements des pieds. »*

● **La tendance actuelle du sprint.** Fernand Urtebise : *« Le but est de se préparer pour réaliser une performance le jour J, comme une sorte de flash mais la répétition de ces performances chez les sprinters m'effraie. J'ai tenté cette expérience avec Stéphane Diagana sur 400 m haies et ça n'a pas marché. Il s'est blessé. Il semble que cela soit difficile à réaliser sans support chimique. J'étais enthousiaste par rapport aux performances de Frankie Fredericks, car il a naturellement un geste equilibré, une mécanique qui résiste à la déformation. Il court bien. Mais les photos de sa musculature avant et après ses récentes performances me troublent, alors je préfère dire à mes athlètes de rechercher un enrichissement intérieur dans le sport plutôt que des résultats. »*

Jo Maisetti : *« La fréquence avec laquelle les sprinteurs-vedettes réussissent de grosses performances même en dépit des décalages horaires m'étonne, mais je ne peux que constater leur efficacité. Leur mouvement ne se détériore pas même sur la fin de course. Leur endurance à la vitesse n'est théoriquement pas explicable autrement que par une économie du geste qui ne s'exerce pas au détriment de son efficacité. Les grands sprinteurs actuels sont tous bâtis comme des body-builders. Personnellement, je n'inciterais aucun athlète à prendre de la masse s'il n'est pas capable d'exercer une force utile. On n'a pas intérêt à être massif pour aller vite. Grâce à la vidéo, j'ai remarqué ces dernières années que les bras sont utilisés plus efficacement dans le sprint. Ils bougent de plus en plus vite et permettent au centre de gravité d'aller plus loin à chaque appui. Les temps forts du mouvement semblent se situer vers l'arrière. Grâce à cela, les sprinteurs courent plus juste donc plus loin et peuvent multiplier les courses. Mais en dehors de cet aspect technique non négligeable, on aimerait connaître la quantité de travail qu'ils fournissent. Je ne parlerais donc pas de révolution dans le sprint mais d'évolution. »*

François Pépin : *« Alors que la race humaine s'affine et que nous disposons de meilleures conditions techniques et psychologiques pour travailler, nous n'évoluons pas de manière significative. Ou bien nous autres entraîneurs sommes franchement mauvais, ou bien la différence se situe simplement au niveau de la préparation. On a le choix entre une préparation interdite ou autorisée mais il ne faut pas imputer aux secrets des autres nos propres insuffisances. »*

● **Le flottement des sprinteurs français.** Fernand Urtebise : *« Les Français n'ont pas de problèmes par rapport au sprint, mais on vit avec la nostalgie d'une génération exceptionnelle : les Bruno Marie-Rose, Jean-Charles Trouabal, Daniel Sangouma, Gilles Quenéhervé ou Max Morinière. Or, nous sommes à un carrefour : les jeunes manquent encore d'expérience et d'autres un peu vieux restent moyens. Il ne faut pas pour autant leur refuser notre confiance. On assiste parallèlement à une densification de l'élite jusqu'au 400 m qu'on n'avait pas connu depuis longtemps. Alors qu'on parlait encore de poussée, il y a encore quelques années, les autres pays faisaient de la recherche sur le "renvoi du sol". J'ai trouvé une étude de l'université d'Harvard à ce sujet qui date de 1968. »*

Jo Maisetti : *« La différence entre les performances des sprinteurs français et certains étrangers m'interpelle. Il est évident qu'il existe une différence technique mais elle ne suffit pas à tout expliquer. C'est pourquoi il n'est pas question de leur imposer une façon de courir basée sur mes observations sur la technique des étrangers. Je refuse le stéréotype. »*

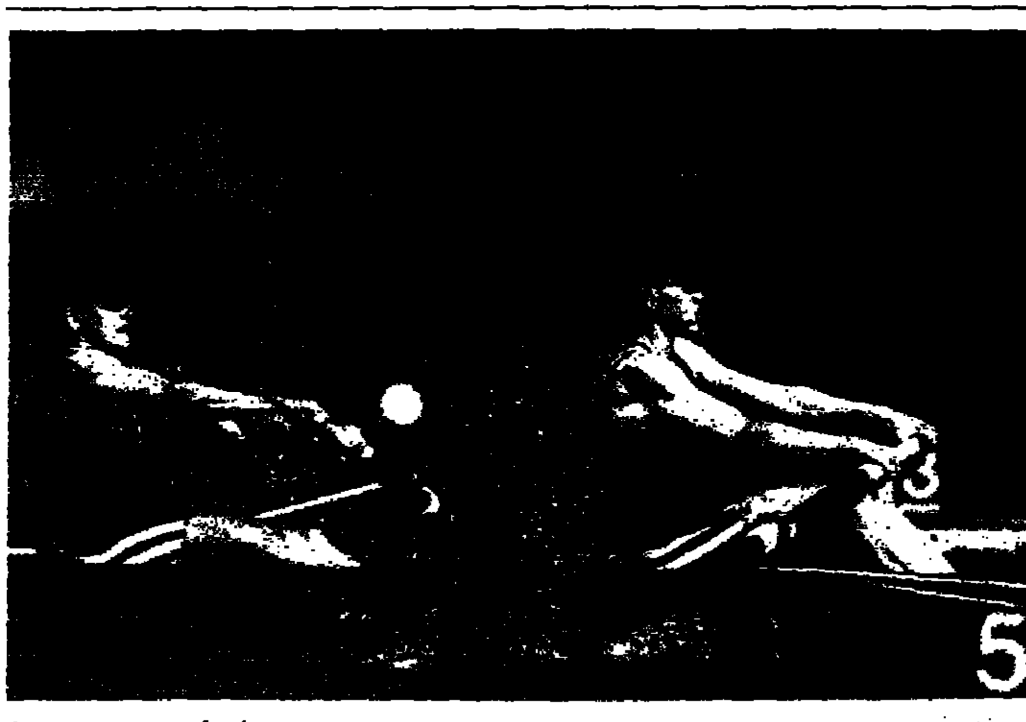
François Pépin : *« Je ne veux pas adhérer à des thèses techniques qui justifieraient la régression de nos athlètes par rapport à ceux que nous avions il y a dix ans et qui concouraient avec moins de moyens. Il faut chercher ailleurs. »*

Propos recueillis par Patricia Jolly

Six hommes sous les 10 secondes

Les favoris du 100 m masculin, dont les qualifications commencent vendredi 26 juillet à 11 heures (heure française), sont d'abord les meilleurs performeurs de la saison. Six sprinters ont couru en moins de 10 secondes depuis le début de 1996, et peuvent améliorer le record du monde établi par l'Américain LeRoy Burrell, en 1994, en 9 s 85.

- 9 s 86 : Frankie Fredericks (Namibie)
- 9 s 92 : Ato Boldon (Trinité et Tobago)
- 9 s 92 : Dennis Mitchell (Etats-Unis)
- 9 s 93 : Donovan Bailey (Canada)
- 9 s 95 : Mike Marsh (Etats-Unis)
- 9 s 98 : Jon Drummond (Etats-Unis)



Les rameurs tricolores en verve

Christine Gossé et Hélène Cortin ont pris la tête de leur demi-finale du deux sans barreuse, jeudi 25 juillet, sur le lac Lanier. A l'image de ces deux rameuses, trois autres équipages français se sont qualifiés pour la finale, et la spécialiste du skiff, Céline Garcia, tentera d'y parvenir en disputant, vendredi, le repêchage. *(Jon Schults/Reuter).*

Le concours complet français en recherche de vitesse

Sports équestres. Les meilleurs Européens des Jeux veulent désormais des chevaux de galop

DANS L'EXIGEANTE discipline du concours complet, les souvenirs de médailles françaises ont la patine des choses d'autrefois. Le titre individuel de l'adjudant-chef Jean-Jacques Guyon, sur Pitou, remonte à 1968. Si l'on garde en mémoire la médaille de bronze par équipes des Jeux de Rome, en 1960, c'est parce qu'elle fut l'une des rares récompenses françaises. Celle de 1980 était certes d'or, mais le métal avait les reflets du toc : il s'agissait des Jeux de remplacement, organisés à Fontainebleau, en raison du boycottage des Jeux de Moscou par certaines fédérations.

Les cavaliers français ont souvent rôdé autour du podium (quatrièmes en 1984, sixièmes en 1988) jusqu'au cuisant échec de Barcelone (quatorzièmes). A Atlanta, les voici de nouveau compétitifs. Le Bordelais Jean Teulière, sur Rodosto, quatrième après le dressage et le cross-country, pouvait entrevoir une médaille, vendredi 26 juillet, lors de l'épreuve de saut d'obstacles. Deux jours plus tôt, dans la compétition par équipes, la France n'avait pas réussi à bouter hors du podium l'une des trois nations qui la précédaient à l'issue des deux premières journées.

En terminant derrière l'Australie – qui conserve son titre –, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande, les Français s'affirment toutefois comme les meilleurs Européens. Devant la Grande-Bretagne, berceau du concours complet. C'est un pas supplémentaire dans leur progression, après la médaille d'argent obtenue l'an dernier aux championnats d'Europe.

Leur mérite est d'autant plus grand que la performance a été accomplie sans les deux piliers de l'équipe. On sait les tracas administratifs et sanitaires qui ont conduit Twist la Beige, le cheval de Jean-Lou Bigot, champion d'Europe en 1993, à reprendre l'avion pour la France sitôt débarqué à Atlanta (*Le Monde* du 12 juillet). On n'imaginait pas que l'autre valeur sûre de la sélection, Marie-Christine Duroy, connaîtrait tous les malheurs dans l'épreuve de cross, son fougueux étalon, Summer Song, l'un des meilleurs du monde, l'ayant « trahie » dans le franchissement du gué (refus et chute). Avec son autre cheval, Ut de Placineau, elle ne connaîtra pas plus de réussite dans le cross individuel, jeudi 25 juillet.

NOUVEAUX COUPLES

Naguère, de tels coups durs auraient eu raison des espoirs tricolores. *« C'est encourageant de voir de nouveaux couples, encore peu connus, suppléer les leaders et maintenir l'équipe à ce niveau »*, se réjouissait Thierry Touzaint, l'entraîneur qui a succédé à Jean-Paul Bardinet après les Jeux de Barcelone. Fort de sa longue carrière internationale, il a su insuffler une nouvelle ambition à ses cavaliers. *« Techniquement, nous ne sommes pas meilleurs qu'avant*, explique Marie-Christine Duroy. *Mais nous en étions arrivés à courir pour ne pas perdre. Thierry Touzaint nous a redonné l'envie de gagner. »*

Le travail psychologique ne suffit pas à expliquer les progrès depuis 1992. Simultanément, le nouvel entraîneur a voulu tordre le coup à l'idée reçue selon laquelle *« les chevaux français ne sont pas galopeurs »*. *« Depuis mon arrivée,* dit-il, *j'ai axé mon action sur la recherche de chevaux rapides, car c'est le galop qui fait la différence. »*

Des Haras nationaux est sorti un bolide nommé Twist la Beige. De Summer Song Marie-Christine Duroy dit : *« C'est ma Ferrari. »* Et que penser de Upont, le cheval de Jacques Dulcy ? Sur le difficile parcours de cross par équipes, il a été le seul à terminer dans le temps imparti, laissant le deuxième à trente secondes. En rapidité, l'équipe de France a presque fait jeu égal avec l'Australie.

Thierry Touzaint incite les cavaliers à acquérir des pur-sang ou bien des selles français (SF) « très dans le sang », ce type de chevaux que le jargon désigne par le sigle AQPS (autres que pur-sang). *« En fait, ce sont des chevaux d'hippodrome,* précise-t-il. *Mais il est difficile d'acheter de bonnes origines aux éleveurs qui préfèrent les orienter vers les courses, plus rémunératrices et plus prestigieuses. »* Upont, une très bonne origine d'APQS, n'a jamais couru. C'est une exception.

Les cavaliers de concours complet doivent généralement se contenter de chevaux de course reconvertis. Ils sont moins chers à l'achat, mais, regrette Thierry Touzaint, *« ces chevaux en fin de carrière sont souvent marqués physiquement, et particulièrement handicapés pour l'épreuve du dressage »*.

Les cavaliers néo-zélandais, australiens, et surtout britanniques, ne connaissent pas ces difficultés. Les éleveurs n'ont aucune réticence à voir partir leurs meilleurs chevaux vers le concours complet. Dans ces pays, c'est un sport roi. *« Plus nous améliorerons nos résultats, plus nous aurons de chances d'attirer les éleveurs français »*, conclut Thierry Touzaint.

Jean-Jacques Bozonnet

PROGRAMMES (heure française)

VENDREDI 26 JUILLET

Athlétisme. 14.00 : 20 km marche (finale) ; 15.00 : hauteur M (qualifications) ; 16.00 : 100 m D (1er tour) ; 16.05 : poids M (qualifications) ; 17.00 : 100 m M (1er tour) ; 18.00 : 400 m D (1er tour) ; 22.30 : javelot D (qualifications) ; 23.00 : 800 m D (1er tour) ; 0.05 : 100 m D (2e tour) ; 0.10 : triple saut M (qualifications) ; 0.35 : 100 m M (2e tour) ; 1.00 : 400 m M (1er tour) ; 1.50 : 5 000 m D (qualifications) ; 2.00 : poids M (finale) ; 3.15 : 10 000 m M (qualifications).

Aviron. Demi-finales. 15.00 : deux de couple poids légers M ; 15.40 : deux de couple poids légers D ; 16.00 : quatre sans barreur poids légers M ; 16.20 : quatre de couple M ; finales C. 16.40 : deux sans barreur M, deux de couple M, skiff M et D, deux sans barreur poids légers M.

Badminton. 15.00/2.00 : simple D (seizièmes de finale) ; simple M (huitièmes de finale) ; double mixte (seizièmes de finale).

Basket-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Porto Rico-Australie (gr. B) ; 18.00 : Angola-Lituanie (gr. A) ; 21.00 : Corée du Sud-Grèce (gr. B) ; 23.00 : Brésil-Yougoslavie (gr. B) ; 2.00 : Argentine-Croatie (gr. A) ; 4.00 : Etats-Unis-Chine (gr. A).

Boxe. Super-mouche, légers, moyens. 19.30/2.00 : deuxième tour.

Cyclisme (piste). 15.00 : poursuite par équipes M (éliminatoires) ; 17.20 : vitesse D (quarts de finale) ; 17.40 : vitesse M (huitièmes de finale et repêchage) ; 19.00 : poursuite par équipes M (quarts de finale) ; 19.40 : vitesse D (demi-finales) ; 19.55 : poursuite individuelle D (quarts de finale).

Haltérophilie. 18.30/22.00 : 83 kg.

Handball. Tournoi féminin. 16.00 : Hongrie-Chine (gr. A) ; 17.45 : Norvège-Angola (gr. B) ; 20.30 : Danemark-Etats-Unis (gr. A) ; 22.15 : Corée du Sud-Danemark (gr. B).

Hockey. 15.00 : Allemagne-Argentine M ; 23.30 : Pakistan-Inde M ; Etats-Unis-Allemagne D ; 2.00 : Espagne-Etats-Unis M ; Australie-Grande-Bretagne D.

Judo. 60 kg M, 48 kg D. 15.30 : éliminatoires et repêchages ; 21.55 : finales.

Natation. Eliminatoires. 16.30 : 200 m papillon D, 200 m dos M, 50 m libre D, relais 4 × 100 m 4 nages M ; finales. 1.30 : 200 m papillon D ; 1.45 : 200 m dos M ; 2.10 : 50 m libre D ; 2.35 : 1 500 m libre M ; 3.05 : relais 4 × 100 m 4 nages D.

Plongeon. 21.00 : tremplin haut vol D (éliminatoires).

Softball. 15.00 : Japon-Porto Rico ; 17.30 : Etats-Unis-Australie ; 0.30 : Canada-Pays-Bas ; 3.00 : Chine-Taïwan.

Sports équestres. 17.00 : concours complet individuel (saut d'obstacles).

Tennis. 16.00 : simple M et D (2e tour), double M et D (1er tour).

Tennis de table. 16.00 : simple M et D (éliminatoires) ; 1.00 : double D (quarts de finale), simple M (éliminatoires).

Tir. 14.30 : pistolet sport 25 m D ; 15.00 : cible mouvante 10 m M (éliminatoires) ; 16.00 : skeet (éliminatoires) ; 18.00 : pistolet sport 25 M D (finale) ; 20.30 : cible mouvante 10 m M (finale).

Voile. 19.00 : Soling, Tornado, planche à voile M et D.

Volley-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Russie-Pérou (gr. B) ; 18.30 : Pays-Bas-Corée du Sud (gr. A) ; 22.00 : Chine-Ukraine (gr. A) ; 0.30 : Allemagne-Cuba (gr. B) ; 1.30 : Etats-Unis-Japon (gr. A) ; 4.00 : Canada-Brésil (gr. B).

Volley-ball de plage. 16.00 : éliminatoires M et D ; 20.30 : éliminatoires M, demi-finales D.

Water-polo. 17.00 : Allemagne-Ukraine ; Pays-Bas-Roumanie (match de classement) ; 21.00/4.30 : quarts de finale : Hongrie-Grèce, Yougoslavie-Croatie ; Espagne-Etats-Unis ; Russie-Italie.

SAMEDI 27 JUILLET

Athlétisme. 15.15 : heptathlon (première journée : 100 m haies) 16.00 : 800 m M (premier tour) ; 16.30 : heptathlon (hauteur) ; 17.00 : 400 m D (deuxième tour) ; 17.30 : marteau (qualifications) ; 23.30 : heptathlon (poids) ; 0.00 : triple saut M (finale) ; 0.15 : 100 m D (demi-finales) ; 0.35 : 100 m M (demi-finales) ; 0.55 : 400 m M (deuxième tour) ; 1.20 : javelot D (finale) ; 1.25 : 800 m D (demi-finales) ; 1.45 : 100 m D (finale) ; 2.00 : 100 m M (finale) ; 2.15 : heptathlon (200 m) ; 2.35 : 10 000 m D (premier tour).

Aviron. Finales. 15.00 : deux sans barreur M et D, deux de couple M et D, quatre sans barreur M, skiff M et D.

Badminton. Huitièmes de finale. 15.00 : simple D et double M ; 20.00 : double M et double mixte ; 2.00 : double D.

Base-ball. 16.00 : Nicaragua-Japon ; 21.00 : Cuba-Italie ; 2.00 : Etats-Unis-Australie.

Basket-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Zaïre-Corée du Sud (gr. B), Ukraine-Cuba (gr. B) ; 21.00 : Japon-Italie (gr. A), Chine-Brésil (gr. A) ; 2.00 : Australie-Etats-Unis (gr. B), Russie-Canada (gr. A).

Boxe. Poids plume, super-welters, super-lourds. 19.30/02.00 : deuxième tour.

Canoë-kayak. Slalom. 16.00 : K1 D et C1 M (manches 1 et 2).

Cyclisme. Piste. 17.15 : sprint M (quarts, demi-finales, finales de classement : 5e à 8e places), poursuite individuelle D (demi-finales), poursuite par équipes M (finale), vitesse D (troisième place et finale).

Football. Quarts de finale M 0.00 : Espagne-Argentine ; 1.30 : France-Portugal.

Haltérophilie. 18.30/22.00 : 91 kg.

Handball. Tournoi masculin. 16.00 : Espagne-Algérie (gr. B) ; 18.00 : Suisse-Koweït (gr. A) ; 20.30 : Suède-Russie (gr. A) ; 22.30 : Allemagne-Egypte (gr. B) ; 01.00 : Croatie-Etats-Unis (gr. A) ; 03.00 : France-Brésil (gr. B).

Hockey. 15.00 : Malaisie-Australie M ; Espagne-Corée du Sud D ; 17.00 : Pays-Bas-Argentine D ; 23.30 : Afrique du Sud-Grande-Bretagne M ; 02.00 : Pays-Bas-Corée du Sud M.

Plongeon. Tremplin 3 m D 17.30 : demi-finales ; 4.00 : finale.

Softball. 15.00 : Australie-Canada, Pays-Bas-Porto Rico ; 0.30 : Etats-Unis-Chine, Japon-Taïwan.

Sports équestres. 14.30 : dressage par équipes (première journée).

Tennis. 16.00 : simples M et D (troisième tour), double M et D (deuxième tour).

Tennis de table. 16.00 : simple M (éliminatoires), simple D (huitièmes de finale) ; 1.00 : double M (quarts de finale), double D (demi-finales).

Tir. 14.30 : carabine 3 positions 50 m M, skeet (éliminatoires et finales).

Voile. 19.00 : 470 M et D, Soling, Tornado, planche à voile M et D, Star, Finn M.

Volley-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Russie-Italie (gr. B) ; 18.30 : Yougoslavie-Pays-Bas (gr. B) ; 22.00 : Argentine-Cuba (gr. A) ; 00.30 : Bulgarie-Pologne (gr. A) ; 1.30 : Brésil-Etats-Unis (gr. A) ; 4.00 : Corée du Sud-Tunisie (gr. B).

Volley-ball de plage. 16.00 : 1re demi-finale M, troisième place D ; 20.00 : 2e demi-finale M, finale D.

Water-polo. 17.00/21.00/1.00 : Allemagne-Pays-Bas ; Roumanie-Ukraine (matches de classement) ; demi-finales.

INDUSTRIE Marcel Roulet, le président de Thomson SA, a remis en début de semaine au gouvernement son rapport sur la privatisation du groupe d'électronique public, pour laquelle Alcatel-Alsthom et Lagardère Groupe (Matra Hachette) sont en concurrence. ● LE SORT à réserver à Thomson-Multimédia, la filiale d'électronique grand public, pourrait devenir la question centrale de cette privatisation, présentée au départ comme une composante de la réorganisation de l'industrie de défense en France à cause de Thomson-CSF, l'autre filiale de Thomson. ● L'OFFRE d'Alcatel-Alsthom englobe Thomson-Multimédia, alors que Lagardère Groupe propose de le vendre au Sud-coréen Daewoo en raison de son mauvais état de santé. ● LE GOUVERNEMENT a annoncé sa volonté de privatiser Thomson SA en bloc, mais n'a pas précisé si cela supposait un seul repreneur.

L'électronique grand public, pivot de la privatisation de Thomson SA

Deux candidats sont en lice. Lagardère Groupe juge Thomson-Multimédia en trop mauvais état et veut la céder au Sud-coréen Daewoo, Alcatel-Alsthom veut reprendre les activités de défense et les téléviseurs

DEPUIS MARDI 23 juillet, le gouvernement a en main le rapport rédigé par Marcel Roulet, le *président* de Thomson SA, sur la privatisation du groupe d'électronique français, dont les deux composantes sont Thomson-CSF, filiale à 58 %, spécialisée dans l'électronique militaire et professionnelle, et Thomson-Multimédia, *filiale* à *100* %, spécialiste des produits d'électronique grand public (téléviseurs, magnétoscopes...).

Ce rapport comporte des recommandations sur la méthode à suivre – une privatisation de gré à gré avec, ou sans, cahier des charges ? –, ainsi qu'une analyse des offres déposées début juillet par Lagardère Groupe (Matra Hachette) et Alcatel-Alsthom. Le gouvernement s'engagera sur la méthode fin juillet. Les candidats devront alors, après *avoir affiné leur examen de l'entre*prise, déposer une offre définitive. Le choix du repreneur devrait intervenir à la rentrée – M. Roulet a évoqué le mois d'octobre –, la privatisation devant intervenir d'ici à la *fin* 1996.

L'un des seuls points communs aux deux offres concerne la valeur attribuée à Thomson SA : elle serait négative, indique-t-on de source familière avec le dossier – ce qui devrait rendre nécessaire une recapitalisation de Thomson avant sa vente – en raison de la mauvaise situation financière de Thomson-Multimédia (36,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995), dont les comptes (1,09 milliard de francs de pertes nettes en 1995) sont plombés par 15 milliards de francs d'endettement.

Paradoxalement, le sort à réserver à Thomson-Multimédia pourrait devenir la question centrale de cette privatisation annoncée en février, *dont l'un des points de départ était* la nécessité de réorganiser l'industrie de défense en France à laquelle appartient Thomson-CSF (35,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). Car la grande différence entre les *offres d'Alcatel-Alsthom et de La*gardère Groupe porte sur l'électronique grand public : le premier l'englobe dans ses propositions ; le second n'en veut pas et lui a trouvé pour repreneur le Sud-Coréen Daewoo.

SI la privatisation en bloc de Thomson SA, telle qu'annoncée en février, signifie la vente à un seul groupe de l'ensemble des activités, Alcatel-Alsthom semble le mieux placé. Tel était, voici quelques semaines, le sentiment de la majorité des analystes (*Le Monde* du 11 mai). Mais que la privatisation des activités de Thomson SA devienne indépendante du nombre de repreneurs associés au sein d'une même offre et les chances de Lagardère Groupe de *l'emporter s'accroissent*. Cette hypothèse, depuis quelques semaines, semble avoir le vent en poupe.

Pour nombre d'analystes, la vente en bloc de Thomson SA constitue d'ailleurs une aberration. Ils estiment qu'il aurait mieux valu vendre d'abord Thomson-CSF, recapitaliser Thomson SA puis désendetter Thomson-Multimédia avec l'argent tiré de cette opération, avant de s'occuper du sort de ce dernier.

> Le choix du repreneur devrait intervenir à la rentrée

Les intentions du gouvernement sont floues. En février, le premier ministre Alain Juppé a souligné, *dans le communiqué annonçant la* privatisation : *« L'Etat veillera, selon des moyens appropriés, à ce que les conditions de la pérennité et du développement du potentiel industriel du groupe Thomson soient préservées »*, *ajoutant devant l'Assemblée natio*nale : *« Le périmètre de cession de Thomson SA fera que ce groupe sera respecté dans ses limites actuelles. »*

Depuis lors, Lagardère Groupe a non seulement indiqué avoir reçu l'assurance de pouvoir présenter une offre associant *Daewoo* pour le rachat de Thomson-Multimédia, mais aussi déposé une telle offre, sans jamais être contredit. Tout juste, au sein du cabinet de M. Juppé, a-t-on indiqué, avant le dépôt des offres début juillet, *« ne pas avoir donné d'assurances »*, tout en admettant *« ne pas être fermés »* à quelque solution que ce soit.

Le lobbying de Lagardère Groupe sur le mauvais état de santé de Thomson-Multimédia et sur l'impossibilité pour un groupe français – que ce soit lui-même ou Alcatel – de s'en sortir a également dû produire ses effets. Le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires du groupe d'électronique de loisirs sont en baisse *sur le début d'année*, selon des sources internes au groupe. La direction reconnaît que « 1996 *sera à l'image de 1995 »*, ajoutant que *« tout le monde souffre dans ce métier »*, comme en témoignent les récentes décisions du néerlandais Philips.

A cela s'ajoutent les interrogations sur les capacités d'Alcatel-Alsthom à prendre en charge l'ensemble de Thomson. La question est plus précisément de savoir si la gestion des difficultés de Thomson-Multimédia ne risque pas de mettre en péril un groupe qui est engagé dans de lourdes restructurations dans les télécommunications : les 25 milliards de francs de pertes affichées en 1995 tiennent pour une bonne moitié aux provisions passées pour remettre en ordre de bataille cette activité.

Philippe Le Cœur

Lagardère Groupe mène campagne...

L'OFFRE DÉPOSÉE par Lagardère Groupe pour la privatisation de Thomson associe comme partenaire industriel-investisseur British Aerospace (BAe). Le groupe britannique, qui vient de sceller son mariage avec Matra dans les missiles *(lire aussi page 3)*, s'engage à entrer pour quelques pour-cent dans le nouvel ensemble Thomson-Matra. Le britannique GEC et l'allemand DASA (Daimler-Benz), dont les noms ont été à un moment évoqués, n'ont pas souhaité, à ce stade, prendre un tel engagement. L'offre associerait *aussi des partenaires financiers dont les noms* ne sont pas précisés.

Thomson-Matra résulterait de la fusion entre Thomson SA, Thomson-CSF (sa filiale à 58 % d'électronique militaire et professionnelle) et les activités de Lagardère Groupe dans la défense, le spatial et les télécommunications militaires. Le groupe Lagardère, ainsi que ses partenaires, apporterait de l'argent liquide et contrôlerait lui-même, au bout du compte, entre 65 % et 80 % du capital. L'ensemble, selon Lagardère Groupe, se poserait en deuxième acteur mondial de l'électronique de défense, serait fortement exportateur (50 % du chiffre d'affaires) et capable de proposer des systèmes complets clés en main. Le groupe de Jean-Luc Lagardère assure que c'est sur ce modèle que s'est restructurée l'électronique de défense aux Etats-Unis et que nulle part on ne trouve de groupe présent à la fois dans ce secteur et dans l'électronique grand public.

Lagardère *Groupe confirme* en effet ne pas être intéressé par Thomson-Multimédia, société qu'il juge en piteux état (dépendance trop forte aux téléviseurs et magnétoscopes, centrage trop important sur l'Europe et les Etats-Unis, marques morcelées, processus de production dépassé) et pour laquelle il assure *« ne pas savoir faire »*. Lagardère Groupe a proposé Thomson-Multimédia au néerlandais Philips, sans succès, puis s'est tourné vers le sud-coréen Daewoo, qui a accepté.

DAEWOO MAINTIENDRAIT L'EMPLOI

Daewoo s'engagerait à maintenir l'emploi chez Thomson-Multimédia en France (4 500 personnes) et, au-delà, à investir 5 milliards de *francs entre 1997 et 2002, dont 2 milliards dans* l'Hexagone où il créerait 5 000 emplois supplémentaires. Les activités professionnelles (équipements pour les studios de production) feraient l'objet d'un traitement particulier avec la création d'une filiale commune à Thomson-Matra et à Daewoo.

Les dirigeants de Matra estiment que *l'état* de Thomson-Multimédia est si mauvais que tout groupe français qui le rachète devra le rétrocéder à un étranger dans des conditions alors plus difficiles. L'Etat, s'il négocie cette vente dès maintenant et ouvertement, est en revanche à même d'obtenir des garanties solides pour l'avenir de cette entreprise, plaide le groupe Lagardère.

En ce qui concerne l'activité semi-conducteurs de SGS-Thomson, dont Thomson-CSF détient 20 % du capital, Lagardère Groupe n'envisagerait pas de revendre immédiatement cette participation afin de ne pas déstabiliser l'actionnariat. N'apparaissant pas comme stratégique, celle-ci aurait toutefois vocation à être réalisée plus tard.

Ph. L. C.

...Alcatel-Alsthom se tait

LA DIRECTION d'Alcatel-Alsthom est jusqu'à présent demeurée discrète sur le contenu de son offre dans le cadre de la privatisation de Thomson SA. Sollicitée, au même titre que la direction de Lagardère Groupe, pour exposer son analyse du dossier et ses projets, elle n'a pas voulu déroger à sa règle, ne souhaitant pas, a-t-elle indiqué, mener comme son concurrent une *campagne auprès des élus et de la* presse.

En se conformant aux quelques rares indications qu'a pu donner Serge Tchuruk, son PDG, le groupe Alcatel-Alsthom a présenté un plan de reprise portant sur la totalité de Thomson SA et qu'il a fait seul. Les technologies et les produits du groupe, qui n'est pas un acteur majeur de l'industrie de défense même s'il réalise 11 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'espace et la défense, pourraient compléter ceux de Thomson-CSF dans la partie communication notamment. En plus, une partie de l'activité d'Alcatel dans la défense (les faisceaux hertziens, le spatial) est issue de chez Thomson, la coupure ayant eu lieu en 1982.

Mais c'est aussi sur Thomson-Multimédia que se porte l'intérêt du groupe Alcatel-Alsthom. Tout d'abord parce que la filiale d'électronique grand public de Thomson SA est fortement implantée aux Etats-Unis : elle y réalise plus de 60 % de son activité et la marque sous laquelle elle opère, celle de l'américain RCA racheté en juillet 1987, arrive au premier rang sur le marché américain des téléviseurs et au deuxième rang, derrière AT&T, sur le marché des combinés télé*phoniques avec près d'un tiers des* ventes. Or, Alcatel-Alsthom cherche depuis des années à développer son activité dans les télécommunications outre-Atlantique.

Déjà présent dans la commutation (centraux téléphoniques), la transmission (câbles, satellites) et les combinés téléphoniques, Alcatel Télécom verrait également dans Thomson-Multimédia et ses décodeurs numériques pour la télévision, l'opportunité d'étendre ses compétences dans les terminaux à un moment où il est difficile de pronostiquer ce que ces derniers seront demain. *« Téléviseur, ordinateur, téléphone... la notion de terminal est actuellement en train d'évoluer à grande vitesse*, fait remarquer un spécialiste, *il y a donc des synergies possibles. »*

Ph. L C.

Philips retourne dans le rouge

***« Tout le monde souffre dans ce métier »*, souligne Thomson-Multimédia à propos de son début d'année difficile. Ce n'est pas Philips qui le contredira. Accusant la baisse des prix (6 % au premier semestre), le fléchissement de la demande, notamment aux Etats-Unis, ainsi que l'absence d'effet dynamisant des Jeux olympiques, le groupe néerlandais a annoncé, le 25 juillet, qu'il supprimera 6 000 emplois (15 % de l'effectif) à partir de fin 1996 dans la sous-division Sound and Vision de son activité d'électronique grand public. *Philips* n'avait plus connu de telles restructurations depuis 1990.**

Ces mesures ont conduit à une provision de 800 millions de florins (2,4 milliards de francs) sur les comptes du deuxième trimestre 1996, qui ont vu le résultat net du groupe plonger dans le rouge (456 millions de florins de pertes) pour la première fois depuis fin 1992. L'électronique grand public accuse une perte d'exploitation de 92 millions de florins, malgré une hausse de 6 % de son chiffre d'affaires à 10,6 milliards de florins.

L'immobilisme de la Bundesbank a accéléré la baisse du dollar

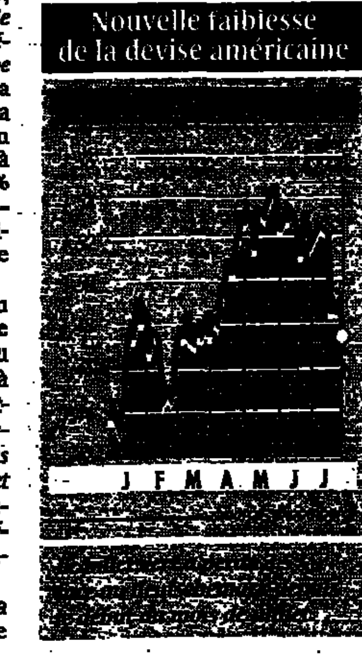
Le billet vert est revenu autour de 5 francs

MANIFESTEMENT, les recommandations de la Banque des règlements internationaux (BRI) au mois de mai et de l'OCDE en juin n'ont pas eu la moindre influence sur la décision du dernier conseil central de la Bundesbank avant la trêve estivale, réuni jeudi 25 juillet. La BRI avait souhaité que *« les banques centrales s'opposent à la fois à l'inflation et à la déflation »*, et l'OCDE avait indiqué que *« seule l'adoption d'une politique monétaire plus accommodante en Europe pouvait éviter la déflation »*. La banque centrale allemande n'en a pas moins annoncé le maintien en l'état de son taux d'escompte à 2,50 %, du taux Lombard à 4,50 % et du taux des prises en pension – son troisième taux directeur officieux – à 3,30 % pour les quatre prochaines semaines.

Le statu quo a d'autant plus déçu que les marchés pariaient sur une réduction de 0,05 à 0,20 point du taux des prises en pension, figé à 3,30 % depuis début février. *« L'attitude conservatrice et peu courageuse de la Bundesbank n'est pas une bonne nouvelle pour l'Europe et pourrait présager de nouveaux chahuts sur les marchés »* et *« un décrochage du dollar »*, estime Jean-Baptiste Pons, de Smith Barney.

Le principal perdant, *jeudi*, de la décision allemande a bien été le billet vert. Il est tombé sous le seuil de 1,48 deutschemark *(voir graphique)* et des 5 francs. *Il est même* descendu jusqu'à 1,4720 mark et 4,9930 francs, avant de se reprendre en fin de journée. Le dollar s'inscrivait, vendredi 26 juillet, dans la matinée, à 1,4762 mark, 5,0050 francs et 108,40 yens. Le franc français a pour sa part plutôt bien résisté face à la monnaie allemande. Après avoir franchi, jeudi, *le seuil de 3,39 francs pour 1 mark*, il est resté vendredi matin autour de 3,3910 francs pour 1 deutschemark.

Nouvelle faiblesse de la devise américaine



Le regain de tension très net sur les marchés de change, jeudi, a été masqué à la fois par le rebond le même *jour des principales places* boursières, rassurées par la reprise de Wall Street, et par la bonne tenue des marchés obligataires. Mais si les taux des obligations d'Etat en Europe ont baissé jeudi en fin de journée, de 6,42 % à 6,36 % outre-Rhin et de 6,40 % à 6,39 % en France, c'est parce que la décision de la Bundesbank risque de brider la croissance européenne, notamment à cause de ses effets sur le dollar.

CHAUD ET FROID

L'immobilisme de la Bundesbank s'explique par le dégonflement insuffisant de la masse monétaire M 3, qui reste au-delà du plafond fixé par la banque centrale. Il provient *aussi du relatif* optimisme à Francfort sur le rythme de la reprise économique en Allemagne. L'agrégat M 3, *qui détecte*, selon la Bundesbank, les signes d'inflation à moyen terme, est le principal indicateur *qu'elle* utilise pour déterminer sa politique monétaire. La Bundesbank s'est fixé un objectif de croissance de M 3 en 1996 *compris entre 4 % et 7 %*. *M 3* avait enregistré une progression de 9,6 % en juin en rythme annuel, après 10,5 % en mai.

La poursuite de la baisse du dollar pourrait pourtant finir par contraindre la banque centrale al*lemande à écorner sa doctrine* et à réduire ses taux à la rentrée. D'ailleurs, selon une pratique assez courante qui consiste à souffler le chaud et le froid en même temps, Otmar Issing, le chef économiste de la Bundesbank, a envisagé jeudi dans la journée une baisse *« à moyen terme »* des taux directeurs allemands. *« Personne ne pense à relever les taux : à moyen terme, les réflexions portent sur le point de savoir si les taux seront baissés une nouvelle fois et, si oui, quand et de combien »*, a déclaré M. Issing.

Pour l'heure, les marchés regardent plutôt du côté de la Réserve fédérale américaine (Fed). Elle pourrait relever ses taux directeurs, et ainsi soutenir le dollar, si les chiffres de l'emploi *annoncés* la semaine prochaine reflètent à nouveau une surchauffe de l'économie américaine. Mais la Fed doit aussi tenir compte de l'extrême nervosité de Wall Street.

Eric Leser

Fin de la grève à Lacq chez Elf Aquitaine-Production

L'INTERSYNDICALE CGT-CFDT-CFTC-FO de l'usine de Lacq d'Elf Aquitaine-Production (EAP) a décidé d'interrompre, samedi 27 juillet, *son mouvement de grève commencé voici trente-neuf jours. Cette dé*cision a été prise à la suite d'une décision du tribunal de Pau qui a rejeté le 25 juillet, en référé? une requête du comité d'entreprise d'EAP demandant la suspension de la consultation que voulait engager la direction avant de scinder l'entreprise en quatre sociétés.

Depuis plus d'un mois, *« les unités chimiques de l'usine de Lacq sont arrêtées et la production de traitement de gaz est réduite à la moitié »*, a in*diqué le délégué CGT, Jean-Yves Lalanne.*

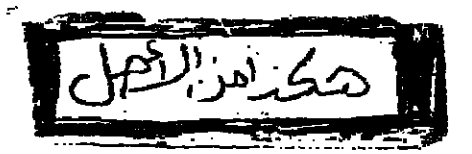
DÉPÊCHES

■ **CONSEIL DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT : la restructuration du système bancaire français** s'est accélérée en 1995, selon le rapport annuel de cet organisme. Le mouvement engagé (183 établissements sur quelque 400 ont changé d'actionnaires majoritaires en douze ans) ne concernait que des petites banques. Il s'est étendu à des établissements de taille importante.

■ **IBM : le groupe américain d'informatique** a annoncé, le 25 juillet, un bénéfice net de 1,3 milliard de dollars (6,5 milliards de francs) au deuxième trimestre 1996, contre 1,7 milliard un an auparavant. Le chiffre d'affaires a progressé de 4 % à 18,18 milliards de dollars. Les résultats ont été affectés par la chute du prix des mémoires.

■ **ICI : le groupe chimique britannique** a décidé d'accélérer son programme de restructuration et de supprimer 2 700 emplois après avoir subi une chute de ses bénéfices au premier semestre. Ces profits ont reculé de 28 % pour atteindre 367 millions de livres (2,86 milliards de francs). Cette mauvaise performance est liée à *« la faiblesse des marchés mondiaux et aux fortes réductions de prix dans certains secteurs »*.

■ **RHÔNE-POULENC RORER : la filiale pharmaceutique du groupe** chimique a annoncé, le 25 juillet, une augmentation de son programme de cessions en présentant ses résultats semestriels. Le bénéfice net a progressé de 35 % à 165,9 millions de dollars (830 millions de francs). Selon Patrick Langlois, directeur financier, le plan ira au-delà des 750 millions de dollars prévus en 1996, et dont 700 millions ont été déjà réalisés à fin juillet.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a *terminé* la séance en très nette hausse vendredi 26 juillet. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 241,06 points à 21 124,90.

■ **L'OR** a *ouvert en baisse vendredi* sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 385,00-385,30 dollars, contre 385,15-385,45 la veille en clôture.

■ **WALL STREET** a connu une embellie, jeudi, grâce à la publication par IBM d'un résultat meilleur que prévu pour le deuxième trimestre. Le Dow Jones s'est inscrit à 5 422,01.

■ **LA BUNDESBANK** a décidé jeudi de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés. Le taux d'escompte reste donc à *2,50 %*, le *Lombard* à 4,50 %.

■ **LES RÉSERVES DE CHANGES** de la Banque de France *ont augmenté* de 1,01 milliard de francs, au cours de la semaine du 18 au 25 juillet, à 121,69 milliards de francs.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Légère baisse à Paris

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en légère baisse vendredi à la mi-journée sur un marché calme mais rassuré par la progression de Wall Street *la veille*, tandis que *les* opérateurs restent optimistes sur les chances d'un assouplissement monétaire jeudi prochain en France et fin août en Allemagne. *Après avoir ouvert la séance sur* une hausse de 0,19 %, l'indice CAC 40 baissait à 12 h 30 de 0,2 % à 1 970 points. La Bourse de Paris profitait de l'évolution de Wall Street *qui a connu une* embellie jeudi grâce à la publication par IBM, l'une des valeurs vedettes, d'un résultat trimestriel meilleur que prévu.

L'événement de la matinée a été l'annonce par le ministère de l'économie d'une offre publique d'achat *lancée dans les prochaines* semaines par la Caisse des dépôts et consignations sur les actions du Crédit foncier de France au prix de 70 francs le titre, avec rétrocession d'une partie des activités au Crédit immobilier de France.

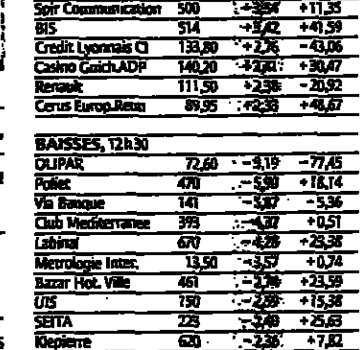
« Il s'agit d'une solution de dernière chance et probablement la moins mauvaise », commentait vendredi *matin un opérateur*. Les marchés attendent toutefois les réactions des actionnaires américains et des minoritaires d'ADAM, en particulier sur le prix de l'action. *La cotation des actions du* CFF est suspendue depuis jeudi.

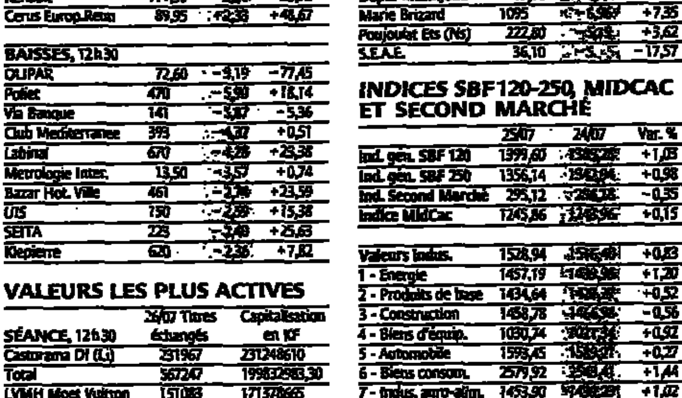
Lagardère Groupe, valeur du jour

LE TITRE Lagardère Groupe a rebondi, jeudi 25 juillet, à la Bourse de Paris. Bénéficiant de l'attribution d'un marché par la Grande-Bretagne, Lagardère Groupe a gagné 4,8 %, à 126,30 francs, dans un volume nourri de 365 000 pièces. *Londres a confié* l'élaboration et la construction d'un nouveau missile de croisière à British Aerospace Dynamics et à Matra, filiale armement du groupe français *(lire page 3)*. Mercredi, le titre avait abandonné 3 % sur des rumeurs de report par le gouvernement britannique de plusieurs commandes militaires dont celle du missile de croisière.



Lagardere Gpe sur 1 mois





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 26/07	Var. % 25/07	Var. % 31/12
NRJ #	630	+8,62	+27,53
Immeubl.France	345,50	+8,30	+18,32
G.F.C.	388	+5,39	+5,43
Intertechnique I	560	+3,70	+30,84
Spir Communication	500	[illegible]	+11,35
BIS	514	+3,42	+41,59
Credit Lyonnais CI	133,80	+2,76	−43,06
Casino Guich.ADP	140,20	+2,60	+30,47
Renault	111,50	+2,38	−20,92
Cerus Europ.Reun	89,95	+2,38	+48,67
BAISSES, 12h30			
OLIPAR	72,60	−9,19	−77,45
Poliet	470	−5,90	+18,14
Via Banque	141	−5,37	−5,36
Club Mediterranee	399	−4,37	+0,51
Labinal	670	−4,28	+23,38
Metrologie Inter.	13,50	−3,57	+0,74
Bazar Hot. Ville	461	−2,79	+23,59
UIS	150	−2,59	+15,38
SEITA	228	−2,48	+25,63
Klepierre	620	−2,36	+7,82

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

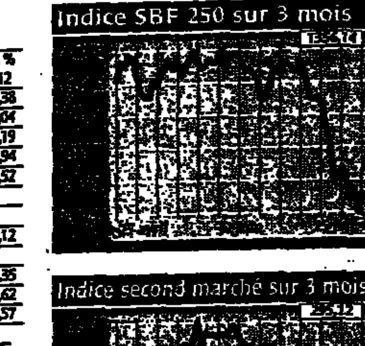
HAUSSES, 12h30	Cours au 26/07	Var. % 25/07	Var. % 31/12
Manutan	440	[illegible]	+54,38
GFI Industries #	555	[illegible]	+43,04
Gpe Diffus. Plus #	600	[illegible]	+43,19
Sidergie	1406	[illegible]	+44,94
TF1-1	554	[illegible]	+5,52
BAISSES, 12h30			
B I M P	71,10	[illegible]	−11,12
Dapta-Mallinjoud	13,10	[illegible]	—
Marie Brizard	1095	[illegible]	+7,35
Poujoulat Ets (Ns)	222,80	[illegible]	+3,62
S.E.A.E.	36,10	[illegible]	−17,57

VALEURS LES PLUS ACTIVES

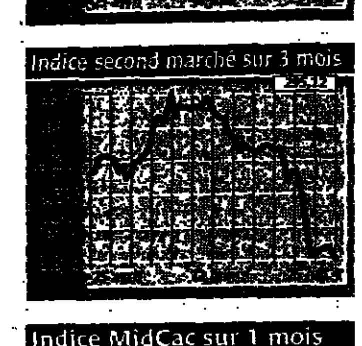
SÉANCE, 12h30	26/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Castorama Dl (Li)	231967	231248610
Total	567247	199832983,30
LVMH Moet Vuitton	151083	171378665
Docks France	87241	110796080
Eaux (Gle des)	135685	68193350,40
Credit Local Fce	145815	61429611,40
Elf Aquitaine	170413	60582281,60
Legrand ADP	99080	53204465
Carrefour	19580	52412951
Rhone Poulenc A	417230	51745110,60

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

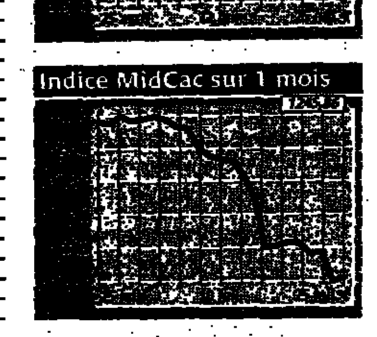
	25/07	24/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1399,60	[illegible]	+1,05
Ind. gén. SBF 250	1356,14	[illegible]	+0,98
Ind. Second Marché	295,12	[illegible]	−0,35
Indice MidCac	1245,86	[illegible]	+0,15
Valeurs Indus.	1528,94	[illegible]	+0,83
1 - Energie	1457,19	[illegible]	+1,20
2 - Produits de base	1434,64	[illegible]	+0,52
3 - Construction	1458,78	[illegible]	−0,56
4 - Biens d'équip.	1030,74	[illegible]	+0,92
5 - Automobile	1593,45	[illegible]	+0,27
6 - Biens consom.	2579,92	[illegible]	+1,44
7 - Indus. agro-alim.	1453,90	[illegible]	+1,02
Services	1567,43	[illegible]	+1,15
8 - Distribution	2927,30	[illegible]	+1,24
9 - Autres services	1057,34	[illegible]	+1,07
Sociétés financières	985,02	[illegible]	+1,16
10 - Immobilier	671,37	[illegible]	+0,96
11 - Services financ.	959,46	[illegible]	+1,77
12 - Sociétés invest.	1300,64	[illegible]	+1,22



Indice SBF 250 sur 3 mois

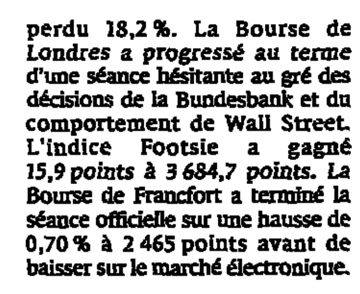


Indice second marché sur 3 mois



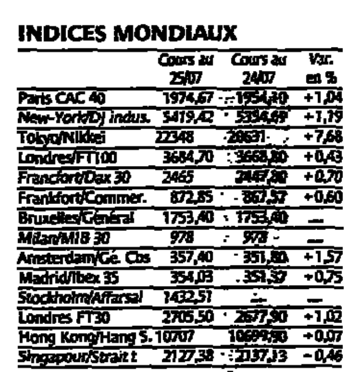
Indice MidCac sur 1 mois

Nouvelle hausse à Tokyo



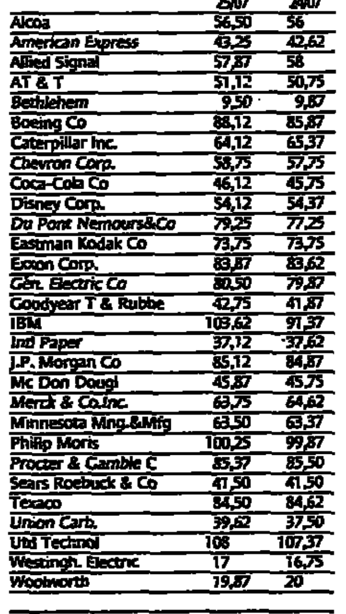
LA BOURSE DE TOKYO termine *en hausse une semaine agitée* au cours de laquelle elle a subi ses deux plus fortes baisses de l'année. Vendredi, l'indice Nikkei a gagné 241,06 points (1,15 %) à 21 124,90 points.

La veille, Wall Street a connu une embellie grâce à la publication par IBM d'un résultat meilleur que prévu pour le deuxième trimestre 1996. *L'indice Dow Jones a gagné* 67,32 points (+1,26 %) à 5 422,01. Le titre IBM a gagné 13,4 % après avoir annoncé un chiffre d'affaires trimestriel en hausse de 4 %. Mais *signe que les investisseurs restent* préoccupés par la performance future des valeurs de haute technologie, le titre US Robotics, fabricant de modems coté sur le Nasdaq qui a annoncé un bond de 130 % de son chiffre d'affaires, a perdu 18,2 %. La Bourse de *Londres a progressé au terme* d'une séance hésitante au gré des décisions de la Bundesbank et du comportement de Wall Street. L'indice Footsie a gagné *15,9 points à 3 684,7 points*. La Bourse de Francfort a terminé la séance officielle sur une hausse de 0,70 % à 2 465 points avant de baisser sur le marché électronique.



INDICES MONDIAUX

	Cours au 25/07	Cours au 24/07	Var. en %
Paris CAC 40	1974,67	1954,40	+1,04
New-York/DJ indus.	5419,42	5354,69	+1,19
Tokyo/Nikkei	22348	20631	+7,68
Londres/FT100	3684,70	3668,80	+0,43
Francfort/Dax 30	2465	2447,80	+0,70
Frankfort/Commer.	872,85	867,57	+0,60
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	978	978	—
Amsterdam/Gé. Cbs	357,40	351,80	+1,57
Madrid/Ibex 35	354,03	351,37	+0,75
Stockholm/Affarsal	1432,51	—	—
Londres FT30	2705,50	2677,90	+1,02
Hong Kong/Hang S.	10707	10699,90	+0,07
Singapour/Strait t	2127,38	2137,13	−0,46

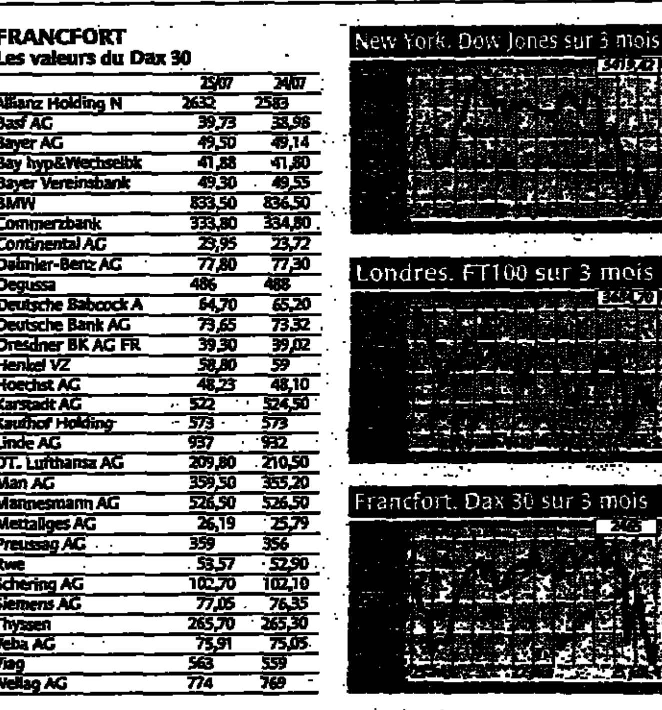


NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	25/07	24/07
Alcoa	56,50	56
American Express	43,25	42,62
Allied Signal	57,87	58
AT & T	51,12	50,75
Bethlehem	9,50	9,87
Boeing Co	88,12	85,87
Caterpillar Inc.	64,12	65,37
Chevron Corp.	58,75	57,75
Coca-Cola Co	46,12	45,75
Disney Corp.	54,12	54,37
Du Pont Nemours&Co	79,25	77,25
Eastman Kodak Co	73,75	73,75
Exxon Corp.	83,87	83,62
Gén. Electric Co	80,50	79,87
Goodyear T & Rubbe	42,75	41,87
IBM	103,62	91,37
Intl Paper	37,12	37,62
J.P. Morgan Co	85,12	84,87
Mc Don Dougl	45,87	45,75
Merck & Co.Inc.	63,75	64,62
Minnesota Mng.&Mfg	63,50	63,37
Philip Moris	100,25	99,87
Procter & Gamble C	85,37	85,50
Sears Roebuck & Co	41,50	41,50
Texaco	84,50	84,62
Union Carb.	39,62	37,50
Utd Technol	108	107,37
Westingh. Electric	17	16,75
Woolworth	19,87	20

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	25/07	24/07
Allied Lyons	4,29	4,25
Barclays Bank	8,01	7,99
B.A.T. industries	4,95	4,93
British Aerospace	9,43	9,24
British Airways	5,13	5,06
British Gas	1,93	1,91
British Petroleum	5,85	5,86
British Telecom	3,57	3,56
B.T.R.	2,39	2,35
Cadbury Schweppes	4,95	4,88
Eurotunnel	1,02	0,99
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,98	8,85
Grand Metropolitan	4,26	4,23
Guinness	4,65	4,66
Hanson Plc	1,56	1,54
Great Ic	6,06	6,14
H.S.B.C.	10,33	10,25
Impérial Chemical	7,61	7,77
Legal	7,01	6,97
Marks and Spencer	4,84	4,80
National Westminst	6,23	6,20
Peninsular Orienta	4,94	4,94
Reuters	6,86	7,03
Saatchi and Saatch	1,13	1,12
Shell Transport	9,20	9,17
Tate and Lyle	4,62	4,60
Univeler Ltd	12,19	12,18
Zeneca	13,90	13,91



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

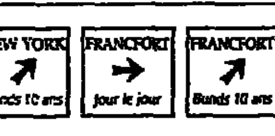
	25/07	24/07
Allianz Holding N	2632	2583
Basf AG	39,73	38,98
Bayer AG	49,50	49,14
Bay hyp&Wechselbk	41,88	41,80
Bayer Vereinsbank	49,30	49,55
BMW	833,50	836,50
Commerzbank	333,80	334,80
Continental AG	23,95	23,72
Daimler-Benz AG	77,80	77,30
Degussa	486	488
Deutsche Babcock A	64,70	65,20
Deutsche Bank AG	73,65	73,32
Dresdner BK AG FR	39,30	39,02
Henkel VZ	58,80	59
Hoechst AG	48,23	48,10
Karstadt AG	522	524,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	937	932
DT. Lufthansa AG	209,80	210,50
Man AG	359,50	355,20
Mannesmann AG	526,50	526,50
Mettallges AG	26,19	25,79
Preussag AG	359	356
Rwe	53,57	52,90
Schering AG	102,70	102,10
Siemens AG	77,05	76,35
Thyssen	265,70	265,30
Veba AG	75,91	75,05
Viag	563	559
Wellag AG	774	769

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX



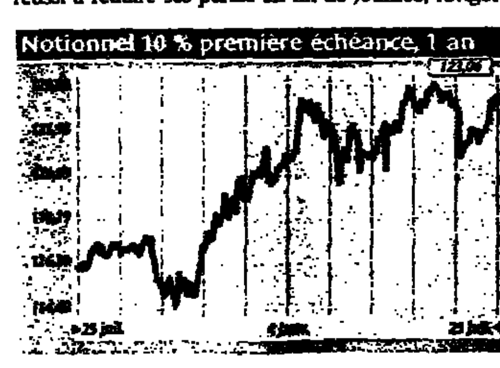
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Reprise initiale du Matif

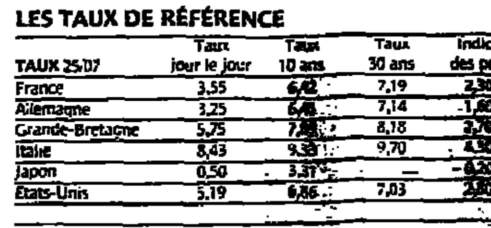
LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert *en hausse* vendredi 26 juillet. L'échéance septembre du contrat reprenait 10 centièmes, à 123,20, dès le début des transactions.

La veille, le Matif avait terminé en baisse, déçu par le maintien des taux allemands, mais il avait néanmoins réussi à réduire ses pertes en fin de journée, revigoré par le redressement du marché obligataire américain. Le contrat échéance septembre avait abandonné 18 centièmes, à 123,10.

Les marchés restent optimistes sur les chances d'une baisse, la semaine prochaine, par la Banque de France de son taux d'appel d'offres lors de la dernière réunion de son conseil avant la pause estivale, et cela malgré l'immobilisme de la banque centrale allemande.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

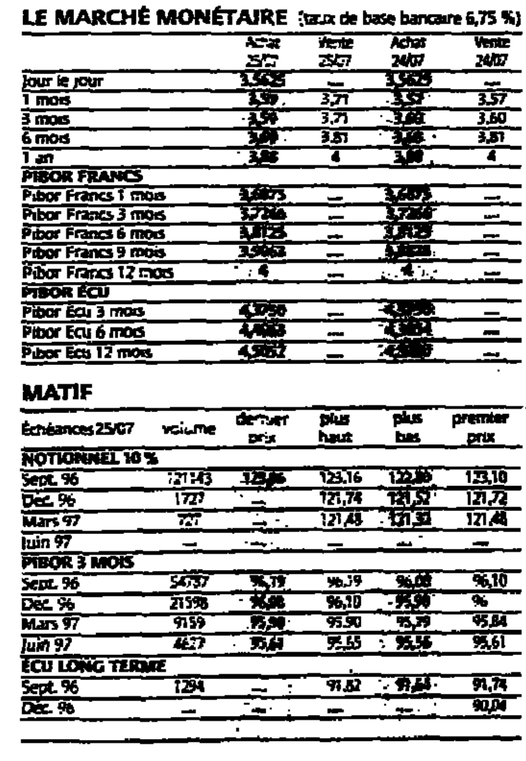


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,55	6,42	7,19	2,30
Allemagne	3,25	6,48	7,14	1,60
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	8,18	2,70
Italie	8,43	9,33	9,70	4,30
Japon	0,50	3,37	—	−0,20
Etats-Unis	5,19	6,86	7,03	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/07	Taux au 24/07	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,21	[illegible]	100,81
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,78	[illegible]	101,95
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,21	[illegible]	102,21
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,46	[illegible]	102,18
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,05	[illegible]	102,92
Obligations françaises	6,63	[illegible]	101,96
Fonds d'État à TME	−1,56	[illegible]	101
Fonds d'État à TRE	−2,01	[illegible]	101,41
Obligat. franç. à TME	−1,21	[illegible]	100,69
Obligat. franç. à TRE	+0,20	[illegible]	100,16



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 25/07	Vente 25/07	Achat 24/07	Vente 24/07
Jour le jour	3,5625	—	3,5625	—
1 mois	3,59	3,71	3,57	3,57
3 mois	3,59	3,71	[illegible]	3,60
6 mois	[illegible]	3,81	[illegible]	3,81
1 an	[illegible]	4	[illegible]	4
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,6875	—	3,6875	—
Pibor Francs 3 mois	3,7266	—	3,7266	—
Pibor Francs 6 mois	3,8125	—	3,8125	—
Pibor Francs 9 mois	3,9063	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	4	—	4	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3750	—	[illegible]	—
Pibor Écu 6 mois	4,4063	—	[illegible]	—
Pibor Écu 12 mois	4,5052	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 25/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	121143	[illegible]	123,16	122,80	123,10
Déc. 96	1727	—	121,74	121,52	121,72
Mars 97	727	—	121,48	121,32	121,48
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	54737	96,19	96,19	96,08	96,10
Déc. 96	21598	96,08	96,10	95,90	96
Mars 97	9159	95,90	95,90	95,79	95,84
Juin 97	4627	95,64	95,55	95,56	95,61
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1294	—	91,82	91,64	91,74
Déc. 96	—	—	—	—	90,04

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 25/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	19645	1972	1975	1962	1970
Août 96	5878	1977	1980,50	1957	1975
Sept. 96	1226	1983	1985	1977,50	1981
Déc. 96	100	—	2002	2002	1998,50

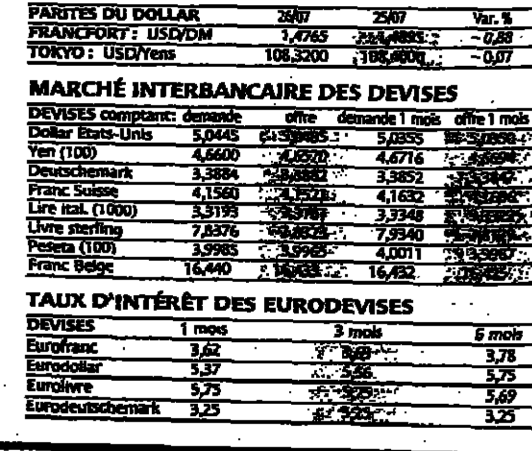
LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0020 | US/DM ↘ 1,4765 | US/¥ ↘ 108,3200 | DM/F ↗ 3,3907 | £/F ↘ 7,7980

Repli du dollar

LE BILLET VERT poursuivait son repli, vendredi 26 juillet, au cours des premiers échanges interbancaires. Le dollar s'échangeait à 5,0058 francs et à 1,4767 deutschemark. En revanche, il progressait quelque peu face au yen, cotant 108,33 yens contre 108 yens jeudi soir. *Le franc français faisait encore* preuve de faiblesse face à la devise allemande. Dès le début des transactions, le deutschemark gagnait quelques fractions, à 3,3909 francs contre 3,3900 francs jeudi soir.

*Dès jeudi, le franc français s'était légèrement affai*bli face au mark, après l'annonce du maintien des taux allemands. Cela étant, la devise française avait cependant bien résisté : après avoir franchi, immédiatement après l'annonce, le seuil de 3,39 francs pour 1 mark, il s'est stabilisé à 3,3910.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/07	% 24/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,0100	+0,11	327	351
Ecu	6,3825	+0,07	—	—
États-Unis (1 usd)	5,0020	−0,64	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,4510	+0,12	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	301,9100	[illegible]	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3045	−0,74	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,8800	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1030	−0,28	7,7300	8,4800
Gde-Bretagne (1 L)	7,7980	−0,33	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1290	[illegible]	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,4700	−0,51	72	82
Suisse (100 F)	415,8000	[illegible]	402	426
Norvège (100 k)	78,7800	+0,01	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1700	[illegible]	46,6000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9975	−0,17	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	3,8500
Canada 1 dollar ca.	3,6421	−0,65	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,6371	[illegible]	4,4500	[illegible]
Finlande (mark)	111,3300	[illegible]	105,5000	116,5000

PARITES DU DOLLAR	26/07	25/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4765	[illegible]	−0,88
TOKYO : USD/Yens	108,3200	[illegible]	−0,07

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0445	[illegible]	5,0355	[illegible]
Yen (100)	4,6600	[illegible]	4,6716	[illegible]
Deutschemark	3,3884	[illegible]	3,3852	[illegible]
Franc Suisse	4,1560	[illegible]	4,1632	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3193	[illegible]	3,3348	[illegible]
Livre sterling	7,8376	[illegible]	7,9340	[illegible]
Peseta (100)	3,9985	3,9965	4,0011	[illegible]
Franc Belge	16,440	[illegible]	16,432	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	[illegible]	3,78
Eurodollar	5,37	5,56	5,75
Eurolivre	5,75	[illegible]	5,69
Eurodeutschemark	3,25	[illegible]	3,25

L'OR

	cours 25/07	cours 24/07
Or fin (k. barre)	62000	62300
Or fin (en lingot)	62500	62700
Once d'Or Londres	384,40	384,80
Pièce française(20f)	356	356
Pièce suisse (20f)	356	357
Pièce Union lat(20f)	356	357
Pièce 20 dollars us	2500	2440
Pièce 10 dollars us	1390	1380
Pièce 50 pesos mex.	2295	2280

LE PÉTROLE

En dollars	cours 25/07	cours 24/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	20,44	20,44
Crude Oil (New York)	19,27	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	25/07	24/07
Dow-Jones comptant	208,21	[illegible]
Dow-Jones à terme	339,13	336,87
CRB	240,78	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2085	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1963	[illegible]
Aluminium comptant	1471	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1505,50	[illegible]
Plomb comptant	785	[illegible]
Plomb à 3 mois	793	785
Etain comptant	6220	[illegible]
Etain à 3 mois	6270	6255
Zinc comptant	1000,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1026	[illegible]
Nickel comptant	7005	[illegible]
Nickel à 3 mois	7119	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,01	4,95
Platine à terme	398,20	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,71	[illegible]
Maïs (Chicago)	4,85	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	7,83	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	244,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1291	[illegible]
Café (Londres)	1495	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1517,96	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,23	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 26 JUILLET

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,21 %
CAC 40 : 1970,56

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P.)	941	[illegible]	−1,16	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	805	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1679	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1980	[illegible]	−0,50	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1189	[illegible]	−1,59	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	[illegible]	−0,92	[illegible]
Accor	664	[illegible]	+0,30	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	137,40	[illegible]	−0,58	[illegible]
Air Liquide	871	[illegible]	−0,11	[illegible]
Alcatel Alsthom	392,90	[illegible]	+0,15	[illegible]
Cipe France Ly #	460	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	759	[illegible]	+0,39	[illegible]
Club Mediterranee	411	[illegible]	−4,37	[illegible]
Coflexip	181	[illegible]	+1,04	[illegible]
Colas	806	[illegible]	+0,74	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,50	[illegible]	+0,47	[illegible]
Comptoir Moder.	2365	[illegible]	−0,22	[illegible]
CPR	357	[illegible]	+1,12	[illegible]
Cred.Fon.France	38,20	[illegible]	—	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Credit Local Fce	429	[illegible]	−1,15	[illegible]
Credit Lyonnais CI	130,20	[illegible]	+2,76	[illegible]
Credit National	336	[illegible]	−0,59	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	209	[illegible]	+0,43	[illegible]
Damart	3700	[illegible]	—	[illegible]
Danone	735	[illegible]	+0,13	[illegible]
Dassault-Aviation	770	[illegible]	−0,64	[illegible]
Dassault Electro	315	[illegible]	−1,58	[illegible]
Dassault Systemes	163	[illegible]	−1,10	[illegible]
De Dietrich	239,70	[illegible]	−0,08	[illegible]
Degremont	447	[illegible]	+1,78	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,20	[illegible]	−0,24	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	207	[illegible]	+0,24	[illegible]
Docks France	1270	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	125	[illegible]	+0,56	[illegible]
Eaux (Gle des)	509	[illegible]	−1,76	[illegible]
Ecco	1166	[illegible]	+2,22	[illegible]
Eiffage	485	[illegible]	−2,06	[illegible]
Elf Aquitaine	357,90	[illegible]	−0,86	[illegible]
Eramet	315	[illegible]	+0,34	[illegible]
Eridania Beghin	697	[illegible]	+0,28	[illegible]
Essilor Intl	1381	[illegible]	−0,36	[illegible]
Essilor Intl ADP	1000	[illegible]	+0,90	[illegible]
Esso	563	[illegible]	+1,95	[illegible]
Eurafrance	1950	[illegible]	−0,51	[illegible]
Euro Disney	12,10	[illegible]	+2,06	[illegible]
Lafarge	293,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	126,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	295	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	197,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	810	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	526	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	191,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	714	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1521	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
LVMH Moet Vuitton	1143	[illegible]	−1,83	[illegible]
Lyonnaise Eaux	452,20	[illegible]	−1,14	[illegible]
Marine Wendel	421	[illegible]	+0,95	[illegible]
Metaleurop	49	[illegible]	+0,61	[illegible]
Metrologie Inter.	14	[illegible]	−3,57	[illegible]
Michelin	225	[illegible]	+0,31	[illegible]
Moulinex	93,90	[illegible]	−1,49	[illegible]
Nord-Est	126,60	[illegible]	−0,39	[illegible]
Nordon (Ny)	355	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	580	[illegible]	+8,62	[illegible]
OLIPAR	79,95	[illegible]	−9,19	[illegible]
Paribas	295,60	[illegible]	+0,03	[illegible]
Pathe	1190	[illegible]	+0,33	[illegible]
Pechiney	203,80	[illegible]	+1,32	[illegible]
Pernod-Ricard	311,50	[illegible]	+0,12	[illegible]
Peugeot	577	[illegible]	+1,90	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1649	[illegible]	+0,06	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	372	[illegible]	−0,24	[illegible]
Poliet	499,50	[illegible]	−5,90	[illegible]
Primagaz	540	[illegible]	−0,74	[illegible]
Promodes	1291	[illegible]	+0,07	[illegible]
Publicis	370	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	130,10	[illegible]	−0,07	[illegible]
Renault	108,90	[illegible]	+2,38	[illegible]
Rexel	1255	[illegible]	+0,07	[illegible]
Rhone Poulenc A	122,30	[illegible]	+2,04	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
UGC DA (M)	252	[illegible]	+0,39	[illegible]
UIC	62	[illegible]	−1,45	[illegible]
UIF	420	[illegible]	+0,47	[illegible]
UIS	154	[illegible]	−2,59	[illegible]
Unibail	521	[illegible]	−0,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	605	[illegible]	−1,32	[illegible]
Usinor Sacilor	65	[illegible]	+1,23	[illegible]
Valeo	255,80	[illegible]	+1,05	[illegible]
Vallourec	210	[illegible]	+0,95	[illegible]
Via Banque	149,80	[illegible]	−5,87	[illegible]
Worms & Cie	245,80	[illegible]	+1,66	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1234	[illegible]	−1,13	[illegible]
Elf Gabon	1008	[illegible]	−1,28	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Hoechst #	163	[illegible]	+1,22	[illegible]
I.B.M #	500	[illegible]	+3,60	[illegible]
I.C.I #	61	[illegible]	−1,47	[illegible]
Ito Yokado #	286	[illegible]	+0,69	[illegible]
Matsushita #	86,90	[illegible]	−1,03	[illegible]
Mc Donald's #	233	[illegible]	−1,28	[illegible]
Merck and Co #	322,70	[illegible]	−1,61	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	64,10	[illegible]	−0,85	[illegible]
Mobil Corporat.#	570	[illegible]	−2,80	[illegible]
Morgan J.P. #	422,90	[illegible]	+0,23	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5760	[illegible]	+0,52	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	70	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	174,50	[illegible]	+0,28	[illegible]
Norsk Hydro #	226,90	[illegible]	−2,55	[illegible]
Petrofina #	1521	[illegible]	+1,24	[illegible]
Philip Morris #	501	[illegible]	−0,35	[illegible]
Philips N.V #	154,90	[illegible]	−2,19	[illegible]
Placer Dome Inc #	109,50	[illegible]	+2,28	[illegible]
Procter Gamble #	430	[illegible]	−0,46	[illegible]
Quilmes	238	[illegible]	+0,84	[illegible]
Randfontein #	31,80	[illegible]	−2,51	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	325	[illegible]	+0,30	[illegible]
Royal Dutch #	752	[illegible]	−0,39	[illegible]
R T Z #	70	[illegible]	+0,14	[illegible]
Sega Enterprises	225	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	28,80	[illegible]	−0,34	[illegible]
Vaal Reefs #	405	[illegible]	−0,74	[illegible]
Volkswagen A.G #	1725	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	103	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	179	[illegible]	−0,27	[illegible]
Yamanouchi #	105	[illegible]	+1,33	[illegible]
Zambia Copper	2,80	[illegible]	−0,35	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 26 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,94	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,75	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	116,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	119,18	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,84	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,70	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,28	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	115,22	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,38	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,90	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,64	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,55	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	114,10	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,79	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,68	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,40	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,52	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,88	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	107,37	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	102,19	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,99	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,42	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,84	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,70	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,39	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,50	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,90	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	117	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	117,45	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,55	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	925	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	[illegible]	[illegible]
Bains C.Monaco	[illegible]	[illegible]
B.N.P.Intercont.	[illegible]	[illegible]
Bidermann Intl.	[illegible]	[illegible]
B T P (la cie)	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	[illegible]	[illegible]
Ceragen Holding	[illegible]	[illegible]
Champex (Ny)	[illegible]	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	[illegible]	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	[illegible]	[illegible]
Cpt Lyon Alem	[illegible]	[illegible]
Concorde-Ass Risq	[illegible]	[illegible]
Darblay	[illegible]	[illegible]
Didot Bottin	[illegible]	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	[illegible]	[illegible]
Ecia	[illegible]	[illegible]
Ent.Mag. Paris	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin CI	[illegible]	[illegible]
Fidei	[illegible]	[illegible]
Finalens	[illegible]	[illegible]
F.I.P.P.	[illegible]	[illegible]
Fonciere (Cie)	[illegible]	[illegible]
Foncier Euro	[illegible]	[illegible]
Fonciną	[illegible]	[illegible]
France I.A.R.D.	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1142	[illegible]
Fiat Ord	18,80	[illegible]
Gevaert	297	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]
Kubota Corp	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	46,50	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	356,70	[illegible]
Rodamco N.V.	137,10	[illegible]
Rolinco	382,60	[illegible]
Solvay SA	2920	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ *demande réduite; # contrat d'animation.*

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 26 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	54,35	[illegible]
AFE #	446	[illegible]
Aigle #	186	[illegible]
Albert S.A (Ns)	148,70	[illegible]
Altran Techno. #	1559	[illegible]
Montaignes P.Gest ◆	700	[illegible]
Assystem #	529	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	542	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	228	[illegible]
Bque Vernes	375	[illegible]
Beneteau #	624	[illegible]
B I M P	87	[illegible]
Boiron (Ly) #	608	[illegible]
Boisset (Ly)#	264,90	[illegible]
Bot S.A.	314	[illegible]
Cardif SA	675	[illegible]
C.E.E #	293	[illegible]
CEGEP # ◆	230	[illegible]
Cermex # (Ly)	337,90	[illegible]
CFPI #	187	[illegible]
Change Bourse (M)	255	[illegible]
Christ.Dalloz #	1505	[illegible]
CNIM CA#	175	[illegible]
Codetour ◆	283	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	350	[illegible]
Confandey S.A.	290	[illegible]
C.A.Haute Normand.	341	[illegible]
C.A. Paris IDF	794	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	342,50	[illegible]
C.A. Oise CCI	261,90	[illegible]
Creeks ◆	55	[illegible]
Devanlay	528	[illegible]
Devernois (Ly)	475	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	60	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	239	[illegible]
Europ Propulsion	300	[illegible]
Expand s.a. ◆	256,50	[illegible]
Factorem	760	[illegible]
Faiveley #	335	[illegible]
Finacor ◆	96,10	[illegible]
Fininfo	552	[illegible]
Fructivie	608	[illegible]
Gautier France #	287	[illegible]
Gel 2000 ◆	118,80	[illegible]
GFI Industries #	530	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
VENDREDI 26 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	130	[illegible]
Coil	255	[illegible]
Electronique D2	415	[illegible]
FDM Pharma n.	180,10	[illegible]
Genset	276	[illegible]
High Co.	224	[illegible]
Infonie	370	[illegible]
Joliez-Regal	96	[illegible]
Mille Amis	111,30	[illegible]
Picogiga	133	[illegible]
Proxidis ◆	68	[illegible]
Stelax	5,30	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 26 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	51,05	[illegible]
Mumm ◆	1310	[illegible]
Nobel ◆	150	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	159	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	118,09	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2423,16	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9480,16	[illegible]
Arbitr. Première	9127,45	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17377,21	[illegible]
Natio Patrimoine	1464,22	[illegible]
Natio Perspectives	1193,85	[illegible]
Natio Placements C/D	76763,20	[illegible]
Natio Revenus	1090,96	[illegible]
Natio Sécurité	11626,62	[illegible]
Natio Valeurs	1012,29	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89735,59	[illegible]
Oblig. tres caté.	234,19	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D	621,72	[illegible]
Le Livret Portefeuille D	831,97	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D	2166,85	[illegible]
Patrimoine Retraite C	299,54	[illegible]
Sicav Associations C	2370,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1163,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1728,87	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1100,30	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	688,58	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18036,17	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	603,77	[illegible]
St-Honoré Pacifique	758,03	[illegible]
Cadence 1 D	1062,61	[illegible]
Cadence 2 D	1065,97	[illegible]
Cadence 3 D	1053,82	[illegible]
Capimonétaire C	2007,50	[illegible]
Capimonétaire D	1865,23	[illegible]
Capioblig C	8529,75	[illegible]
Interoblig C	6438,17	[illegible]
Intersélection France D	567,65	[illegible]
S.G. France opport. C	1633,74	1601,71
S.G. France opport. D	1575,48	1544,59
Fonds communs de placements		
Favor D	1271,93	[illegible]
Sogelance D	1616,77	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	138,43	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

CONCOURS

Agrégations

Lettres classiques

Florence Anatole (104e ex ae.), Katia Antoine (50e ex ae.), Florence Argouac'h (98e ex ae.), Constantina Bacalexi (70e), Nathalie Bana (31e), Sébastien Barbara (93e), Nathalie Bauduceau (12e), Annie Beduneau (111e), Cécile Bertaux (4e), Sandra Boehringer (72e), Céline Bonneu-Domecq (96e ex ae.), Isabelle Bonnin (37e), Marie Bottin (63e), Sébastien Bournac (22e), Isabelle Boussin (61e), Chrystèle Bremard (102e), Anne-Marie Brient (32e), Valérie Calatayud (55e), Stéphane Cattalano (59e), Claire Cottes (10e), Olivier Cosma (100e), Cyrille Crepey (3e), D'Hardemarc (39e), Céline Daniel (46e), Olivier Danjou (104e ex ae.), Bénédicte Dayen (88e), Florence de Calgny (75e), Alexandrine de Cremiers (33e), Jean-Pierre de Giorgio (86e), Geoffroy de L'Estang (47e), Karine Desmazes (115e), Sophie Dezothe (23e ex ae.), Laetitia Dohan (66e), Fabienne Dumoutet (29e), Claire Dumortier (40e), Régis Durand (113e), Erick Dure (48e), Anne-Marie Favreau (53e), Carine Ferradou (44e), Caroline Fevrier (60e), Laurence Foschia (26e ex ae.), Alain Fraisse (112e), Carole Gastin (110e), Emmanuelle Georges (23e ex ae.), Florence Gilles (109e), Anne-Marie Gonidou (20e), Cécile Grenier (69e), Jean-Jacques Groleau (82e), Philippe Guillaut (1er), Solange Guiraud (68e), Malika Hammou (38e), Elisabeth Henry (95e), Sandrine Heriche (65e), Priscille Hibon (108e), Sébastien Hillairet (49e), Claude Hintzy (81e), Brigitte Huc (19e), Sylvain Janicot (9e), Karine Juillien (83e), Jean-Marie Kowalski (104e ex ae.), Véronique Lafare (64e), Stéphanie Lapiaud (77e ex ae.), Stéphane Larche (11e), Edwige Lauwick (50e ex ae.), Marie Le Bechec (62e), Florence Le Bis (96e ex ae.), Frédéric Le Blay (13e), Elodie Lefaure (6e), Chantal Lemau de Talance (77e ex ae.), Diane Loubbie (25e), Emilie Louis (56e ex ae.), Céline Malsurello (90e), Cécile Manceau (14e), Carole Martinez (34e), Virginie Masclet (28e), Sophie Matter (2e), Florence Mauger (73e), Mikaël Mercier (43e), André Micos (8e), Isabelle Nodet (54e), Marie Noël (58e), Sophie Noël (92e), Florence Noulihan (89e), Anne Pallud (35e ex ae.), Muriel Pardou (87e), Laurence Picard (71e), Jérôme Pichon (80e), Pierre Pontier (17e), Jean Prete (16e), Sabine Rapet (45e), Mélinda Rappoport (101e), Laurence Rateau (15e), Pierre Reinert (56e ex ae.), Maud Reydellet (7e), Gilles Roger-Vasselin (67e), Cécile Rolland (107e), Anne-Marie Rouquie (103e), Anne Salvaudon (91e), Sophie Schvalberg (79e), Jean-Michel Sicard-Cazeneuve (85e), Virginie Soubrier (94e), Anne-Claire Soussan (52e), Annick Stoehr (98e ex ae.), Claire Tardioli (42e), Annie Tassone (41e), Albane Thurel (30e), Anne-Elisabeth Urfels (5e), Agnès Vareille (114e), Carole Vesperini (74e), Graziella Vinh (84e), Jean Vix (35e ex ae.), Agnès Werz (26e ex ae.), Magali Wiener (18e), Anne Wilhelm (21e), Garance Yahi (76e).

Lettres modernes

Benedikte Andersson (113e), Eléonore Andrieu (47e), Brigitte Arnaudguilhem (8e), hélène Baconnet (41e), Caroline Baille (167e ex ae.), Carine Barbafieri (164e), Marie-Laure Basuyaux (33e), Anne Baur (143e), hélène Bautista (88e), Marguerite Baux (55e), Ariane Bayle (30e), Arnaud Beaujeu (165e), Véronique Beaume (18e), Christine Benevent (21e ex ae.), Stéphanie Berthaud (52e), Olivier Besse (203e), Sylvie Besse (92e ex ae.), Gaëlle Bidard (31e ex ae.), Emmanuelle Bigot (64e), Coralie Blanc (99e ex ae.), Odile Boely (83e ex ae.), Emmanuel Boisset (134e), Ariane Boissy (169e ex ae.), Sandrine Boitière (149e), Laurence Bonneau (99e ex ae.), Julien Borderieux (129e), Claire Botbol (135e ex ae.), hélène Boudin (108e), Alice Boulanger (114e), Béatrice Bourgeois (16e), Sophie Bourbis (143e ex ae.), Isabelle Bousson (150e ex ae.), Renaud Bret-Vitoz (182e), Florence Brizion (189e), Frédérique Broumet (163e), Aude Caillet (96e), hélène Cambrouse (197e), Violaine Caminade (154e ex ae.), Géraldine Camy (105e ex ae.), Valérie Carpentier (75e), Isabelle Cassan (148e), Cécile Cerf (204e), Nadia Cernogora (19e), Alexis Chabot (34e), Gaëlle Chapelain (110e), Claude Charrouin (195e ex ae.), David Chaumat (152e), Nathalie Colffier (132e ex ae.), Jérôme Collin (157e), Florence Cortel (111e ex ae.), Lionel Cuille (85e ex ae.), Jean-Marc Dalby (117e), Mathieu de La Gorce (70e), Roselyne de Villeneuve (26e), Vincent Debaene (35e), Amélie Delaurent (138e), Gilles Delpierre (118e ex ae.), Isabelle Demusy (144e), Françoise Dervieux (10e), Claire Despierres (169e ex ae.), Bertrand Dommergue (193e), Laurent Dubreuil (49e), Gaëlle Dulmet (91e), Cécile Dumoulin (31e), Josette Dunand (155e), Anne-Claude Ebro (120e ex ae.), Coralie Eck (40e), Anke Eilers (13e), Emmanuelle Eliat (124e), Olivier Ensenat (198e ex ae.), Marc Eynard (43e), Marie-Sophie Ferdane (20e), Véronique Ferrer (166e), Claire Fouanon (187e), Didier Fournet (7e), Delphine Franchi (125e), Corinne François (5e), François Freby (130e ex ae.), Caroline Gabion (175e ex ae.), Caroline Gallien (11e), Henri Garric (3e), Cynthia Gassner (44e), hélène Genet (183e), Stephan Geonget (99e ex ae.), Clarisse Gérardin (159e ex ae.), Laurene Gervasi (177e), Ingrid Ghilardini (107e), Virginie Gilbert (174e), Camille Giraud (185e), Ludivine Goupillaud (80e), Anne Gourio (46e), Sophie Grand (69e), Caroline Granier (57e), Jean-François Graziani (154e ex ae.), Laurence Gris (109e), Olivier Halevy (66e), Nicolas Haudiquet (51e), Laurent Hermeline (138e), Anne-Marie Hinault (198e ex ae.), Yannick Hoffert (95e), Dominique Holzle (128e), Garance Hudrisier (200e ex ae.), Agnès Ival (200e ex ae.), Jean-Louis Jeannelle (111e ex ae.), Marie-Eve Joly (132e ex ae.), Marie Joqueviel (92e ex ae.), Isabelle Koper (190e), hélène Kuntz (9e), Karine Labernède (194e), Béatrice Lachaud (63e), Marianne Lacouture (65e), Sophie Lamache (209e), Isabelle Lambert (191e), Maxence Langlois-Berthelot (179e ex ae.), Géraldine Larguier (158e), Emmanuelle Laveau (123e), Thierry Lavigne (72e), Xuan-Thu Le (202e), Françoise Le Borgne (67e ex ae.), Corinne Le Maux (58e), Yvon Le Scanff (115e), Juliette Leclercq (48e), Frédérique Leichter (1re), Philippe Lemarquand (206e ex ae.), Nathalie Lemière (77e ex ae.), Maria Leone (27e), François Lemigeaux (45e), Catherine Lescure (81e ex ae.), Matthieu Letourneux (172e ex ae.), Natacha Lever (104e), Eloïse Lièvre (14e), Olivier Linder (79e), Hélène Ling (126e ex ae.), Nicolas Lombart (171e), Christophe Loriot (59e ex ae.), Marielle Mace (2e), Nadia Maillard (17e), Evelyne Manna (59e ex ae.), Aline Marchand (54e), Gwenaelle Martineau (77e ex ae.), hélène Martinet (15e), Sever Martinot-Lagarde (25e), Anne Masson (83e ex ae.), Muriel Matarin (167e ex ae.), Laure Meesemaecker (94e), Tanya Menez (161e ex ae.), Jean Merdieu (122e), Laure Meyssonnier (159e ex ae.), Isabelle Michelot (71e), Juliette Mignon (21e ex ae.), Lil Moch (102e), Cécile Moreau (98e), Laetitia Morera (206e ex ae.), Milène Moris (186e), Hélène Motte (161e ex ae.), Laura Nandeix (37e), Philippe Nicolaou (179e ex ae.), Nathalie Noble (145e ex ae.), Stéphanie Orace (50e), Jeanne Pailler (28e), Valérie Papier (42e), Isabelle Parfait (150e ex ae.), Viviane Pavec (139e), Alexandre Peraud (29e), Marie-Emmanuelle Pereira (172e ex ae.), Sylvie Perineau (205e), Hélène Perrin (206e ex ae.), Christian Petit (38e ex ae.), Yann Planchenault (140e ex ae.), Clelia Plantureux (103e), Sylvie Plyer (89e), Claire Poncelet (142e), Gaël Prigent (184e), Brigitte Quilhot (67e ex ae.), Anne-Gaëlle Robineau (36e), Emmanuel Roche (135e ex ae.), Karine Roddier (97e), Marc Rossetti (135e ex ae.), Isabelle Rossignol (118e ex ae.), Richard Rouault (61e ex ae.), Eve-Alice Roustang (192e), Nicolas Rouvière (120e ex ae.), Patrick Rozand (145e ex ae.), Anne-Marie Saligault (154e ex ae.), Isabelle Schlichting (24e), Marthe Segrestin (53e), Philippe Selosse (32e), Delphine Seris (105e ex ae.), Emmanuelle Tabet (6e), Amelia Tartaglia (61e ex ae.), Claire Tastet (76e), Anne Tesson (56e), Jean Tillet (23e), Louis-Georges Tin (4e), Aude Tincelin (73e), Françoise Toulorge (126e ex ae.), Céline Vallon (175e ex ae.), Benjamin Vanhouck (12e), Diane Vanhoutte (178e), Caroline Vanthrin (130e ex ae.), Véronique Vedrenne (181e), Marie-Christine Viaud (195e ex ae.), Francine Voltz (90e), Lise Wajeman (85e ex ae.), Tatiana Weber (38e ex ae.), Michèle Weinberger (116e), David Zemmour (140e ex ae.), Christian Zonza (87e), Olivier Zygel (74e).

Philosophie

Sabrina Ambre (71e), Delphine Antoine (7e), Laurence Apheceix (37e ex ae.), Thierry Arnaud (85e ex ae.), Paul-Etienne Atger (72e), Isabelle Barbay (62e ex ae.), Raynald Belay (37e ex ae.), David Belot (30e), Blaise Benoit (31e), Sophie Bernard (75e), Sylvain Bosseler (64e ex ae.), Florent Bussy (48e), Olivier Campa (12e), Julie Casteigt (11e), François Chomarat (20e), Nathalie Cleret (15e), Cédric Cohen Skalli (62e ex ae.), Esther Cotelle (41e ex ae.), Christine Daluz Alcaria (53e ex ae.), Camille de Belloy de Saint-Liénar (58e), Alexia de Oliveira Gomes (2e), Bertrand Denis (67e ex ae.), Frédérique Desforges (82e), Olivier Dhilly (35e ex ae.), Julien Doucot (26e), Philippe Drieux (3e), Isabelle Dumoulin (85e ex ae.), Stéphanie Dupouy (67e ex ae.), Myriam Estrade (39e ex ae.), Frédéric Fauquier (10e), Stéphanie Faure (78e), Frédéric Ferro (1er), Matthieu Gallou (41e ex ae.), Nicolas Gerboulet (76e), Alice Girard (79e ex ae.), Vincent Girel (29e), Idaline Gomes (41e ex ae.), Solange Gonzalez (19e), Elsa Grasso (8e), Nicolas Guyard (83e ex ae.), Gilles Haeri (49e), Pierric Hamard (81e), Nathalie Hertzberg (70e), Laurence Hetier (66e), Thierry Hoquet (5e ex ae.), Estelle Jacquemont (74e), Grégoire Kantardjian (46e), Meriam Korichi (34e), Laurent Lacondemine (85e ex ae.), Cédric Lagrange (83e ex ae.), Jean-Claude Lagarrigue (73e), Christine Laigneau (61e), Erwan Lamer (21e), Aude Lancelin (39e ex ae.), David Larre (53e ex ae.), Frédéric Lartaud (35e ex ae.), Valéry Laurand (50e ex ae.), Laurent Lavaud (4e), Benoît Legrand (85e ex ae.), Stéphane Lemaire (32e), Xavier Lerner (77e), Franz Liguori (44e), Alain Lionnet (57e), Sébastien Madouras (5e ex ae.), Patrice Maniglier (18e), Axelle Martin (24e ex ae.), Anne Merker (23e), Valérie Merour (28e), Yann Nicolas (14e), Marie Perret (22e), Stéphane Perrocchi (17e), Marine Picon (67e ex ae.), Jean-Claude Poizat (60e), Stéphanie Puigsegur (16e), Bertrand Quentin (52e), Gabrielle Radica (64e ex ae.), Alexis Rosembaum (55e), Xavier Roux (56e), Henri Salha (9e), Patrick Savidan (45e), Emmanuel Subra (47e), Fabien Tarby (33e), François Thissen (24e ex ae.), Isabelle Vaillon (27e), Cécile Victorri (50e ex ae.), Jean-Philippe Vinci (13e), Virginie Vuillaume (79e ex ae.), Katy Vuillet (59e).

Sciences physiques

Option chimie

Bernard Amadon (11e ex ae.), Laure Amat (65e ex ae.), Vincent Artero (1er ex ae.), Sébastien Bacchitta (77e), Véronique Baril (26e), Medhi-Nicolas Belfrekh (29e ex ae.), Bénédicte Bes (40e), Arnaud Bichard (55e ex ae.), Christine Billes (43e ex ae.), Cécile Bosc (16e), Olivier Bouvry (23e), David Brault (73e), Isabelle Brohon (62e), Marie-Pierre Caron (74e), Bertrand Cavaye (43e ex ae.), David Chapelier (1er ex ae.), Nicolas Cheymol (19e), Frédéric Clément (52e ex ae.), Gianni Colamonico (49e), Benoît Corn (50e), Sylvie Cottet (61e), Emmanuel Curvale (78e ex ae.), Bénédicte Darmet (55e ex ae.), Catherine Darrort (58e), Marine Debrabant (37e ex ae.), Sandrine Delmer (68e), Anne Derrey (8e), Miche Dessoudeix (65e ex ae.), Armelle Dhalluin (35e), Olivier Douteau (11e ex ae.), Hélène Duchisaud (69e), Cécile Dumas (67e), Olivia Escudier (33e ex ae.), Sandrine Fay (21e), Paul Fleurat-Lessart (14e), Isabelle Frugier-Guithon (46e), Roger Gagliardi (71e), Gaëlle Gaignard (18e), Florence Gaubert (29e ex ae.), Thiery George (43e ex ae.), Florent Gout (59e ex ae.), Stéphanie Granier (47e ex ae.), Laurence Grimaud (4e), Nguyet Ha Duong (20e), Michael Hoff (29e ex ae.), Marie Krajewski (10e), Marie-Claude Lacote (15e), Patricia Lacroix (36e), Jean-Christophe Larbaud (42e), Stéphanie Macquet (28e), Stéphane Marcotte (3e), Claire Marvalin (7e), Véronique Maupile (33e ex ae.), Anne Mellet (80e ex ae.), Peggy Mercier (17e), Laurane Mirabel (75e), Laurence Mouville (32e), Nathalie Mounard (80e ex ae.), Eskandar Mounif (38e ex ae., admis au titre des étrangers), Catherine Nguyen (63e), Olivier Nocela (51e), Xavier Ortenwaelder (9e), Christelle Peylet (52e ex ae.), Nathalie Pierre (55e), Olivier Plaidy (5e), Eric Poirot (70e), Lionel Poisson (22e), Carole Quedru (76e), Laurence Quilliet (38e ex ae.), Christophe Ravel (57e ex ae.), Marie Richard (64e), Céline Rousseau (78e ex ae.), Sylvie Scheidecker (24e), Nathalie Schmid (59e ex ae.), Ariane Simaan (47e ex ae.), Christina Sizun (13e), Marie Suc (41e), Isabelle Texier (27e), Olivier Thomas (25e), Jean-Marc Urbain (6e), Sandrine Wampa (52e ex ae.), Frédéric Yvelin (72e).

Option physique

Caroline Adam (151e ex ae.), Eric Adoul (121e), Maria-Pia Alberta (65e), Yann Alibert (10e), Dominique Andrieux (104e ex ae.), Alexandre Apfel (146e), Jean Aqua (1er), Ludovic Arnaud (40e ex ae.), Julien Aubert (45e), Emmanuel Anzely (129e), Joël Azoulay (98e), Isabelle Bahon (123e), Annie-Sophie Baillon (136e ex ae.), Mathieu Barthélémy (122e), Patrice Bastien (101e), Marianne Bedel (100e), Ghislain Bernard (109e ex ae.), Lionnel Bernard (109e ex ae.), Marc-Olivier (53e), Rémy Berthet (75e), Ludovic Berthier (17e), Gabrielle Bonnet (16e), Sacha Bonne (115e), Sophie Bouchel (102e ex ae.), Arezki Bouidaoud (20e), Stéphane Bouhours (9e), Christophe Boulanger (81e), Nathalie Boullot (128e), Jean-Claude Bressolles (106e), Frédéric Brunt (94e), Loïc Burnel (62e), Slaven Caloc'h (125e), Frédéric Caupin (4e), Pierre Chainais (47e), Stéphane Charbonnel (51e), Patrick Chaumont (5e), Agnès Chatel (55e), Catherine Chauvet (22e), Florence Chazaud (95e), Béatrice Chevallier (112e), Evelyne Chevigny (136e ex ae.), Frédéric Chevy (46e), Arnaud Chulliat (72e), Nicolas Combes (11e ex ae.), Jean-Michel Couraux (142e), Camille Couzi (91e), Christophe Daruat (68e), Richard Deblock (30e), Stéphanie del Hommeau (136e ex ae.), Guillaume Delannoy (108e), Sylvain Deschamps (119e ex ae.), Nicolas Desperez (54e), Angélique Doucet (40e ex ae.), Denis Dubaj (70e ex ae.), Marc Dumont (82e), Karine Dupret (59e ex ae.), Marie Dupuy (118e), Isabelle Durand (11e ex ae.), Catherine Duveinay (79e ex ae.), Joël Fiahaut (102e ex ae.), Gabriel Fruit (96e ex ae.), Sylvain Gaillard (149e), Gilles Gandin (28e), Donatienne Gauthier (77e), Laurent Gauthier (19e), Ludovic Gelle (143e), François Gheusi (38e), Raphaël Girardi (49e), Olivier Glodt (90e), Françoise Goarant (96e ex ae.), François-Noël Gobert (144e ex ae.), Franck Gobet (130e), Philippe Goutverg (78e), Claire Grubis (131e), David Guery-Odelin (3e), Nathalie Guillo (144e ex ae.), François Gutty (70e ex ae.), Renaud Hennino (109e ex ae.), Jean Hild (13e), Manuel Houzet (7e), Hervé Idda (99e), Arnaud Jam (83e), Matthieu Jamet (34e), Dominique Jamin (36e), Stéphane Joli-coeur (116e), Marianne Kaczorek (88e ex ae.), Valérie Kazarian (150e), Vincent Krakoviack (24e), Anne-Sophie Krepper (63e), David Lacoste (79e ex ae.), Jean-Daniel Lafièvre (124e), Michel Lagouge (66e), Christophe Lagoute (88e ex ae.), Sidonie Lambert (111e), Sylvie Lamole (69e), Marie Le Bars (133e ex ae.), François Le Berre (154e ex ae.), Julien Le Berre (29e), Morvan Le Dour (50e), Chloé Ledoux (139e ex ae.), Philippe Legendre (126e), Florence Leman (23e), Cédric Lemery (73e), Benjamin Levine (117e), Laurent Longchambon (139e ex ae.), Ivan Lorgere (133e ex ae.), Frédéric Mabilat (56e ex ae.), Vincent Magne (74e), Matthieu Mambrini (86e), Jean-Baptiste Manneville (33e), Sébastien Manneville (37e), Etienne Maréchal (56e ex ae.), Jacques Marteau (61e), Jean-François Matte (93e), Laurent Meignin (44e), Emmanuel Menini (154e ex ae.), Hugues Mesnil (25e), Nathalie Michel (84e), Fabienne Michelini (114e), Gilles Micolau (127e), Matthieu Micoulaut (85e), Martial Millet (107e), Luc Miquel (67e), Frédéric Moulin (26e), Francis Nizet (151e ex ae.), Bernard Noble (133e ex ae.), Jean-François Panis (148e), Franck Perrin (32e), Jean-Luc Perrin (52e), Ghislain Picard (42e), Fabrice Pirou (21e), Olivier Pluchery (139e ex ae.), Christelle Poux (8e), Ludovick Pricaupenko (39e), Joël Puibasset (59e ex ae.), Marine Quemener (43e), Stéphanie Raffy (35e), Sophie Rager (156e), Vincent Renvoize (27e), Isabelle Ricard (64e), Georges Rolland (92e), Eric Rossignol (87e), David Rousseau (104e ex ae.), Laurent Roux (147e), Mustapha Salm (58e), Véronique Savalli (15e), Nicolas Schlosser (2e), Jean-Claude Strobel (76e), Pierre-François Thomas (132e), [illegible] (113e), François Vandenbrouck (14e), Laurent Vernac (48e), Christophe Voisin (6e), Rodolphe Vuilleumier (18e), Sylvie Zanier (31e).

DISPARITIONS

■ **JESSICA MITFORD**, écrivain, est morte à Oakland (Californie), le 23 juillet. Elle était âgée de soixante-dix-huit ans. On a beaucoup parlé des sœurs Mitford, de Nancy, l'aînée, auteur de *La Poursuite de l'amour*, qui a dépassé le million d'exemplaires (10/18), mais aussi d'Unity, qui lia amitié avec Hitler et tenta de se suicider à la déclaration de guerre, et de Diana, qui épousa le célèbre fasciste anglais, Sir Oswald Mosley. Jessica, elle, avait très tôt décidé de devenir communiste. Fascinée par les exploits d'un lointain cousin et neveu de Clementine Churchill, Edmond Romilly, qui s'était enfui de son collège à quinze ans puis avait rejoint les Brigades internationales en Espagne, elle part avec lui – au grand dam de sa famille qui la fit rechercher par le ministre des affaires étrangères Anthony Eden – et l'épouse en 1937, à Bayonne. Ils vécurent ensuite à Londres puis aux Etats-Unis. En 1940, Romilly s'enrôle dans la Royal Canadian Air Force et disparaît en novembre 1941. Jessica reste à Washington. Elle se remarie en 1943 avec un avocat juif, Robert Treuhaft, et ils s'inscrivent ensemble au Parti communiste. Ils s'installèrent à Oakland (Californie) et s'impliquèrent à fond dans le mouvement pour les droits civiques où ils continuèrent à militer après avoir quitté le Parti communiste en 1956. Elle avait publié un premier roman avec succès, *Hons and Rebels*, en 1960, mais c'est surtout *The American Way of Death* (1963) qui la fit connaître, une enquête sur les entreprises de pompes funèbres américaines pour qui tous les moyens étaient bons pour faire dépenser de l'argent aux familles éplorées.

■ **NACHO MARTINEZ**, comédien espagnol, est mort dans la nuit du 23 juillet, à l'hôpital central des Asturies, à Oviedo, où il avait été admis quelques heures auparavant dans un état critique. Il était âgé de quarante-quatre ans. Il souffrait depuis quelques années d'une maladie incurable. Il appartenait à la nouvelle vague des acteurs espagnols et avait trouvé son premier grand rôle dans *Matador* de Pedro Almodóvar (1986). La même année, il avait aussi participé au film de Manuel Gutierrez Aragón, *L'Autre Moitié du ciel*.

■ **JEAN-PIERRE MEYER-GENTON** est mort le 18 juillet, des suites d'un cancer. Né en 1948, il abandonna une carrière de juriste pour se consacrer, d'une manière durable, discrète et efficace, à la cause homosexuelle. Très proche du groupe d'amis qui créa la revue littéraire *Masques* – et plus tard les éditions Persona –, il a fondé en 1981 Les Mots à la bouche, la première librairie homosexuelle parisienne, qui devint en très peu de temps le carrefour culturel de l'émancipation gaie. La librairie est installée depuis 1984 dans le quartier du Marais, au 6, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (3e). Très cultivé, passionné de littérature, Jean-Pierre Meyer-Genton avait su faire de sa librairie un lieu international de mémoire et de découverte, de rencontres et de débats autour de ses écrivains préférés, un lieu de réflexion aussi et de combat contre toutes les formes d'exclusion.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. et Mme Robert Licht,
ont la douleur de faire part du décès de leur petite-fille,

Aline.

L'inhumation aura lieu le samedi 27 juillet 1996, à Stockholm.

– M. Alain Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France,
a la tristesse de faire part de la disparition de

M. Michel BOUILLE,
chef d'études documentaires
aux Archives nationales.

– *Ses enfants et petits-enfants*,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

François CREVECŒUR,
médecin, ancien externe
des Hôpitaux de Paris,
ancien combattant,

survenu le mercredi 17 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu à Cannes (Alpes-Maritimes), dans la plus stricte intimité.

Il a rejoint sa compagne,

Madeleine AUDEBERT,
née APOIL,

décédée le 21 mai 1996.

– *Le président et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,*

Le président,
Le bureau,
Les membres,
Et associés du Conseil pour les applications de l'Académie des sciences (Cadas),

L'association Science contact,

ont la *profonde* tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Alexis DEJOU,

survenu le 23 juillet 1996.

Ingénieur-chercheur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, il a fait toute sa carrière à Electricité de France (EDF) *comme directeur des études et recherches* puis comme délégué général de l'EDF. Il a joué un rôle décisif sur l'exploitation des ressources de l'électricité dans de nombreux domaines, en particulier celui de l'énergie. Président du comité de direction de l'Ecole supérieure d'électricité et du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, il a été élu, en 1985, président du Conseil pour les applications de l'Académie des sciences (Cadas) où il a été le principal instigateur de la création de « Science contact », structure d'information sur les sciences et les techniques.

Alexis DEJOU
était officier de la Légion d'honneur
et commandeur de l'ordre national
du Mérite.

– Mme Jeanne Lecointe,
son *épouse*,
M. et Mme Jean Lecointe
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Lecointe
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LECOINTE,
ancien directeur
de la caisse régionale
de Crédit agricole
mutuel de la Brie,
commandeur du Mérite agricole,

survenu le 23 juillet 1996, à Maisoncelles-en-Brie, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques civiles ont eu lieu au cimetière de Nanteuil-lès-Meaux, le jeudi 25 juillet 1996, *dans la plus stricte intimité.*

53, rue Roger-Simon,
77260 Reuil-en-Brie.

Jean Pierre MEYER-GENTON,
fondateur de la librairie gaie
Les mots à la bouche,

est décédé subitement le 18 juillet 1996, emporté par un cancer foudroyant à l'âge de quarante-sept ans.

Malgré leur grande douleur devant *cette perte, son compagnon* Walter, l'équipe de la librairie et tous ses amis se battront pour que l'œuvre de sa vie puisse continuer.

L'incinération a eu lieu le 22 juillet 1996.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel ROBERT,
assistant d'histoire.

– Le directeur de l'UFR 09 de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel ROBERT,
assistant d'histoire.

– Mme Denise Weill,
son épouse,
Etienne et Nicole Weill,
Miquette et Georges Weill,
Gilbert et Odile Weill,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean WEILL,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

*survenu le 25 juillet 1996, dans sa quatre-*vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 26 juillet.

22, rue Erckmann-Chatrian,
67000 Strasbourg.
21, rue Lasson,
75012 Paris.
9 Mevo Yoram,
92346 Jérusalem.
29, boulevard Tauler,
67000 Strasbourg.

– Mme Eva-Verena Scheiber, *née Meier*,
son épouse,
M. et Mme Christian Scheiber,
Eric et Inès,
M. Christian Wojcicki,
Mme, née Martine Scheiber,
Nicolas, Sébastien et Julie,
M. et Mme Frédéric Scheiber,
Clément, Arthur et Mathilde,
M. et Mme Patrick Scheiber,
Cyrielle, Lauraine et Amélie,
Mlle Alessandra Scheiber,
ses enfants et petits-enfants,
Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert SCHEIBER,
directeur général honoraire du Conseil
des Communautés européennes,
ancien délégué de la Commission
des Communautés européennes
à Madagascar, au Cameroun
et à l'île Maurice,
ancien secrétaire général
de la commission de l'océan Indien,
membre de l'ADFE (île Maurice),
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur dans l'ordre
du *Mérite d'Allemagne fédérale*,
commandeur de l'ordre national
du Sénégal,
commandeur de l'ordre national
de Madagascar,
commandeur de l'ordre
du Croissant vert des Comores,
commandeur de l'*ordre national*
de la Guinée équatoriale,
officier de l'ordre national
du Cameroun,
officier de l'ordre national
du Gabon,
chevalier de l'ordre national
de la *République centrafricaine*,

décédé subitement à Cape Town (Afrique du Sud), le 14 juillet 1996, à l'âge de soixante-douze ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 29 juillet, à 10 h 30, en l'église catholique de Sarre-Union (Bas-Rhin) où l'*on se réunira*.

L'inhumation se fera au cimetière de Sarre-Union.

Registre de condoléances.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

17, quai des Bateliers,
67000 Strasbourg.
192, avenue de Tervuren,
1150 Bruxelles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean VOILIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 juillet 1996, à son domicile.

De la part de
Mireille Fellous-Loviton,
sa fille.

Selon la volonté de la défunte, la cérémonie religieuse a eu lieu le 23 juillet, en l'église Notre-Dame de la Consolation, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8e, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

Pierre Frédéric BOYÉ

nous a quittés le 27 juillet 1990, à l'âge de vingt-deux ans.

Que ceux qui l'aimaient aient une pensée pour lui.

– Le 27 juillet 1995,

Denis BUISSON,
psychanalyste,

s'éloignait de ceux qui l'aiment, sidassassiné.

Tu es partout présent
et je regarde le monde
par tes yeux clairs.
Christian Bobin.

– Emilie, Jocelyne et Philippe,

n'oublieront jamais

Marcelle,

qui les a quittés, le 27 juillet 1992.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FORMULE 1 L'Allemagne attend le retour de son champion, Michael Schumacher, qui revient à Hockenheim un an après s'être ouvert la voie de son deuxième titre de champion du monde en remportant le Grand Prix d'Allemagne. Dimanche 28 juillet, il tentera de renouer avec le succès. ● LE PILOTE, âgé de vingt-sept ans, tentera surtout de mettre un terme à l'incroyable série de défaillances techniques de sa Ferrari, qui l'ont empêché de défendre ses chances au Canada, en France et en Grande-Bretagne. ● SUR LE CIRCUIT, les 150 000 places sont vendues depuis près d'un an. Depuis que le champion allemand a annoncé son passage dans l'écurie italienne. A Monza (Italie), où il effectuait il y a quelques jours une simulation de course, il nous a expliqué qu'il pourrait peut-être apporter le titre mondial aux voitures rouges dès la prochaine saison.

Michael Schumacher veut faire la preuve de son talent avec Ferrari

Avant le Grand Prix d'Allemagne, disputé dimanche 28 juillet à Hockenheim, le double champion du monde explique, dans un entretien au « Monde », comment il espère réussir dans l'écurie italienne

MONZA
de notre envoyé spécial

« Quel est votre état d'esprit après dix courses dans votre nouvelle écurie, et après les échecs rencontrés au cours des trois dernières ?

– Rappelez-vous que j'avais été très prudent en arrivant chez Ferrari. Je savais que je ne pourrais pas défendre mon titre dès cette année. Nous avons été heureux en début de saison de pouvoir terminer les courses dans des conditions acceptables. Et c'est vraiment un miracle que j'aie pu obtenir trois pole-positions ainsi qu'une victoire en Espagne. Les trois dernières courses ont seulement montré que nous n'avions évidemment pas fini d'apprendre et de nous améliorer dans le domaine de la fiabilité.

» Il m'arrive cependant de me dire en ce moment que les choses sont encore plus dures que ce que j'imaginais. Par exemple, nous avons des explications pour tout ce qui s'est passé au Canada et en France. Mais la panne du système hydraulique sur la boîte de vitesses que j'ai eue à Silverstone est incompréhensible. Ce n'est pas pour autant qu'il faut tomber dans la psychose du sabotage, comme le suggère la presse italienne. Au contraire, toute l'équipe Ferrari se doit de rester sereine et solidaire dans une situation pareille. Nous attendons des jours meilleurs.

– Vous arrive-t-il de regretter d'avoir quitté Benetton, qui vous avait permis de gagner deux titres de champion du monde,



MICHAEL SCHUMACHER

pour Ferrari, qui n'avait remporté qu'une victoire ces dernières années ?

– J'avais vraiment besoin de nouveaux horizons, d'une nouvelle étape dans ma carrière. Je voulais réussir avec d'autres moyens. C'est sans doute une question d'éducation : je crois qu'on ne peut améliorer son niveau de connaissances qu'en allant voir ailleurs. Avec deux titres en poche, ce genre de défi était le seul moyen de me donner une nouvelle motivation. Quand les choses deviennent trop faciles, la vie me paraît ennuyeuse.

» L'image de Ferrari a évidemment compté dans ma décision, mais j'ai surtout eu envie de prouver quelque chose sur ma propre valeur en rejoignant une équipe qui n'était pas dans une position très favorable. Et j'apprends effectivement beaucoup dans cette période de doutes. Je prends plaisir à travailler pour aider à trouver des solutions.

» Je souhaiterais d'ailleurs non seulement rester avec Ferrari jusqu'au terme de mon contrat, fin 1997, mais aller au-delà. La seule raison qui pourrait me pousser à partir, c'est de me retrouver au-delà de la dixième place pendant les courses. Mais nous faisons souvent jeu égal avec les meilleures voitures. Et je pense que dès que la fiabilité sera au rendez-vous je pourrai leur apporter le titre mondial. Pourquoi pas dès l'année prochaine ?

– Quelle est la principale raison des défaillances de votre voiture ?

– Il faut comprendre que la F310 est une voiture entièrement nouvelle. Autant par son moteur, le premier 10 cylindres chez Ferrari, que par sa boîte de vitesses. Tout est très sophistiqué, et on peut comprendre que l'ensemble ne donne pas encore entière satisfaction. D'autant que les progrès réalisés en quelques mois sont plus importants que ce qui a jamais été obtenu en si peu de temps par les autres marques. Avec Jean Todt, le directeur de l'écurie, qui est une personne que je respecte beaucoup, nous avons un projet à long terme. Nous savons qu'il ne s'agit pas d'atteindre des progrès spectaculaires en un seul jour.

– Depuis votre premier titre, en 1984, dans le championnat d'Allemagne de kart, vous êtes un habitué de la victoire. Comment abordez-vous cette nouvelle période de votre vie ?

– Mon expérience dans le sport automobile me permet de gérer ce genre de situations. Je ne suis pas sensible aux hauts et aux bas liés à de tels problèmes. Je vis dans le présent, et je me sens bien à partir du moment où je travaille de façon positive. J'oublie toujours la dernière course, succès ou échec, pour m'impliquer complètement dans la suivante.

– Votre victoire sous la pluie en Espagne a permis à certains de vous comparer à Ayrton Senna. Vous sentez-vous digne de la mémoire du grand pilote brésilien ?

– Aucun pilote n'aura jamais les qualités qui furent celles d'Ayrton Senna. Il était si différent de tous les autres ! Personne ne pourra jamais lui ressembler. C'est le seul champion auquel je me réfère. La seule chose qui me paraît possible, c'est d'essayer d'être le meilleur pilote de mon époque, comme Ayrton le fut lorsqu'il vivait. Même en Espagne, j'estime que j'ai conduit à ma façon, pas à la sienne. Mais c'est vrai que j'ai alors sans doute rencontré des sensations proches des siennes. C'était tellement extraordinaire de tourner 4 à 5 secondes plus vite au tour que tous les autres ! Il y a une telle harmonie entre le pilote, la voiture et l'équipe !

» Pour l'instant, je ne m'intéresse en rien à ce que sera ma place dans l'histoire du sport automobile. Peut-être quand je serai plus vieux... Les statistiques ne me passionnent pas. Je cherche simplement à gagner le plus de courses possible. C'est vrai qu'au bout il peut y avoir de nouveaux titres de champions du monde. J'ai le virus du pilotage depuis ma naissance. Je faisais ma première course en go-kart à quatre ans, et j'ai remporté mon premier succès l'année suivante.

– Les ingénieurs sont impressionnés par votre capacité à exploiter les données informatiques recueillies sur les voitures. Pourquoi attachez-vous tant d'importance à cet aspect de votre métier ?

– J'ai une formation de mécanicien, mais je crois que les nouvelles technologies font partie du pilotage moderne. Quand on conduit sur une piste, on a un certain nombre d'impressions. L'ordinateur permet ensuite de comprendre comment on peut aller plus vite. C'est seulement un moyen d'améliorer son pilotage.

– Etes-vous satisfait du spectacle offert par la formule 1 ?

– Je n'aime pas tellement la façon dont les grands prix se déroulent aujourd'hui. Pour moi, la course, ce sont les dépassements, la lutte entre les pilotes. C'est pourquoi je pratique toujours le kart. La stratégie des arrêts dans les stands n'est pas inintéressante, mais c'est tellement mieux de pouvoir s'approcher d'une autre voiture avant de la doubler. Les responsables étudient les mesures à prendre pour ne plus être gênés par les phénomènes aérodynamiques. C'est une bonne chose, mais il faudra faire attention à ne pas accroître les risques.

– Atteignez-vous vos limites ?

– Mon but est d'atteindre ces limites pendant le plus long temps possible sans jamais les dépasser. C'est en allant au-delà qu'on sort de la piste. La course est alors perdue. »

Propos recueillis par Christophe de Chenay

Priorité à la fiabilité dans la Scuderia

Après six abandons de ses voitures au Canada, en France et en Grande-Bretagne, l'écurie Ferrari se devait de prendre des mesures pour Hockenheim. Les contrôles ont été renforcés sur la production des pièces. Le responsable de la qualité pour les voitures de (petite) série de la marque a été appelé dans l'écurie. Comme Michael Schumacher, Jean Todt, le directeur sportif de la Scuderia, estime que la F310 est une bonne voiture, mais que ses performances du début de saison ont été obtenues au détriment de la fiabilité : *« Tout était nouveau dans la voiture. Nous avons été surpris par les vibrations d'un 10 cylindres, beaucoup plus importantes que celles du 12 cylindres. »* Les dirigeants de Ferrari ont demandé à John Barnard, l'ingénieur anglais qui a conçu la F310, de présenter la voiture de 1997 avant Noël. *Celle-ci devra être un développement du modèle de cette année...* pour ne pas reproduire les erreurs du début de la saison.

Un amateur éclairé symbolise l'esprit du Tour de France à la voile

SAINT-CYPRIEN
De notre envoyé spécial

Le petit homme ronchonne. Agent technique sur le port de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), il ne comprend pas pourquoi ces jeunes hommes, torses nus et lunettes noires, sont si pressés. Sur le pont dès potron-minet, mercredi 24 juillet, l'équipage de *Breitling-ISG* souhaite que son bâteau soit remis à l'eau le premier, après le convoyage par route depuis Arcachon, qui a refermé la page atlantique du Tour de France à la voile (*Le Monde* du 9 juillet). En songeant aux vingt-deux manœuvres qu'il devra répéter pour satisfaire tous les concurrents, le petit homme grimpe sur sa grue et dépose délicatement le JOD 35 dans la Méditerranée. Alors que certains équipages font toujours chauffer le café, *Breitling* a mâté et pose devant les premiers touristes.

VOILE

Sur le quai, Philippe Guigné s'étonne presque de son nouveau professionnalisme. Enfant des pontons, ce gaillard de vingt-six ans *« n'a jamais pu quitter un port à l'heure »*.

Un brin gouailleur, Philippe a pourtant su rester doux avec le petit homme. Si quelques succès peuvent rendre les portes étroites, le Rochelais se contente de son rôle de second. En choisissant le skipper néo-zélandais Chris Dickson, dans la partie atlantique, et Bertrand Pacé, considéré comme le meilleur Français en match-racing, pour déjouer les pièges de la Méditerranée, Philippe Guigné savait que la gloire se limiterait au bar des navigateurs. Jeudi 25 juillet, après la victoire dans le triangle de Saint-Cyprien, il rangeait encore le bateau quand les caméras avaient fondu sur Bertrand Pacé. Peu importe, puisque Philippe souhaite apparaître comme quelqu'un d'*« assez intelligent pour se mettre en retrait au service de l'équipe »*.

Fidèle coskipper des maîtres, le champion de France universitaire se définit *« comme un étudiant de la voile, qui sait apprendre plus vite que les autres »*. Dans une course qui sait courtiser les vedettes les tandems Dickson-Guigné puis Pacé-Guigné symbolisent encore ce mélange de professionnalisme et d'amateurisme voulu par le fondateur de l'épreuve.

Ainsi, Chris Dickson aurait aimé *voir son ancien partenaire aussi matinal* et zélé sur le port de Saint-Cyprien. Draconien sur les horaires, il a un jour obligé un équipier à un sprint effréné ponctué d'un plongeon pour ne pas manquer le départ. *Mais* la bande à Guigné n'a pas retenu toutes les leçons. Lorsque le kiwi a voulu gagner, mais surtout humilier ses adversaires lors des deux premières étapes.

Encore impressionné par l'aura du skipper, Philippe n'a pas osé contester des choix tactiques trop risqués qui ont valu à *Breitling* de rallier Saint-Quay-Portrieux dans les bas-fonds du classements. Revenus 2[es] au classement général après la victoire de Saint-Cyprien, Philippe Guigné et ses équipiers peuvent songer au podium, le 2 août à Nice.

Une perspective qui ne devrait pas bouleverser les plans personnels du jeune skipper. Navigateur de bonne facture, il connaît ses limites et ses ambitions. Une fois à terre, Chris Dickson lui a laissé le souvenir d'un homme peu entouré et dont l'agenda est incompatible avec une vie de famille. De Bertrand Pacé, il était à cent lieux de d'imaginer qu'un navigateur de ce niveau cherche encore des mécènes.

Le récent diplomé de l'Institut supérieur de gestion (ISG) aimerait d'abord organiser des événements autour de la voile. Dans un sport onéreux, il a su rassembler 400 000 francs pour le Tour de France et fidéliser l'horloger suisse en persuadant deux « vedettes » de s'engager dans l'aventure avec des amateurs confirmés. Proche de Bruno Troublé, organisateur de l'épreuve et patron de la Coupe Louis-Vuitton, son objectif est de monter un projet français pour la Coupe de l'America de 2004. Avec en tête la maxime que Chris Dickson lui marteler : *« Quoique tu fasses, même les sandwiches ou le nettoyage du pont, tu dois te mettre dans la peau du champion du monde de la spécialité. »*

Fabrice Tassel

■ **La 17[e] manche disputée à Saint-Cyprien** a entraîné des changements au classement général. Bernard Mallaret, sur *Baume-et-Mercier*, a été disqualifié après avoir volé le départ. Il est à la troisième place, 1,5 point derrière *Breitling*. En finissant deuxième, Sébastien Destrémau prend la tête du classement.

La Fédération française de ski cherche à vendre sa revue

LE PDG DES ÉDITIONS DIDIER-RICHARD, Denis Bonzy, candidat au rachat du magazine, *Ski Français*, propriété de la Fédération française de ski (FFS), a rompu unilatéralement, le 15 juillet, les négociations qu'il avait engagé avec les responsables de la fédération (*Le Monde* daté 5 et 6 mai). Un protocole de vente avait été signé entre les deux parties le 30 avril. Cette transaction devait rapporter à la FFS 3,3 millions de francs. Une somme d'un même montant avait été provisionnée dans le bilan de la fédération clos le 30 avril. Un nouveau concept de magazine sur la montagne aurait dû voir le jour à l'automne avec une équipe renouvelée. M. Bonzy, ancien conseiller politique de l'ex-maire de Grenoble, Alain Carignon (RPR), n'a finalement pas donné suite à sa proposition. Officiellement les deux parties étaient en désaccord sur le statut du rédacteur en chef de la revue, Gilles Chappaz, qui souhaitait faire valoir la clause de cession. La décision prise par le PDG de Didier-Richard va poser un sérieux problème au président de la FFS, Bernard Chevallier, qui comptait sur cette vente pour surmonter les difficultés financières de la fédération qu'il dirige.

■ **FOOTBALL. Une querelle diplomatique entre l'Uruguay et la Bolivie s'est déclenchée, jeudi 25 juillet,** au sujet de l'organisation des prochains éliminatoires de la zone Amérique du Sud pour la coupe du monde de 1998. La Bolivie doit disputer ses matches à La Paz, à 3 000 mètres d'altitude. Devant la crainte des Uruguayiens de ne pas pouvoir s'adapter à ces conditions climatiques, Guido Meruvia, secrétaire d'Etat bolivien chargé des sports, a traité certains dirigeants de la Fédération uruguayenne de football (AUF) de *« couards et d'imbéciles »*. Les dirigeants mis en cause ont demandé l'intervention du ministère uruguayen des affaires étrangères. – *(AFP.)*

■ **RUGBY. Les dirigeants de la Fédération anglaise de rugby (RFU) se réuniront mercredi 31 juillet** afin de proposer de nouvelles solutions dans le conflit qui les oppose au comité des Cinq Nations. La signature d'un contrat d'exclusivité pour la retransmission télévisée des matches disputés par les Anglais avec BskyB, la chaîne de Rupert Murdoch, a provoqué l'exclusion du XV de la rose du tournoi des Cinq Nations. La réunion du comité des Cinq Nations, jeudi 27 juillet, à Londres, n'a pas permis de trouver un terrain d'entente avec les dirigeants de la RFU. – *(AFP.)*

■ **SPORTS DE GLACE. La Fédération française des sports de glace (FFSG), victime d'une situation financière catastrophique** (*Le Monde* daté 18-19 février), pourrait procéder à une opération d'assainissement sans précédent. Selon *L'Equipe* du 26 juillet les membres du bureau directeur de la FFSG doivent se réunir vendredi 26 juillet pour décider de plusieurs suppressions de poste parmi le personnel permanent de la fédération. Une mesure qui fait suite aux licenciements d'entraîneurs nationaux, notamment en hockey sur glace, patinage de vitesse, curling et patinage artistique.

COMMUNICATION

Le CSA modifie le régime publicitaire de TF 1

LA LETTRE de cadrage que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait envoyée à TF 1 était pourtant claire : *« le régime de diffusion des messages publicitaires »* doit *« perdurer dans les nouvelles conventions »*. Dans son édition du vendredi 26 juillet, *Le Figaro* révèle que par un vote majoritaire à 7 contre 2, le Conseil vient pourtant de rompre avec cette ligne de conduite en autorisant TF 1 à diffuser plus de publicité aux heures les plus chères.

A l'occasion de la renégociation du cahier des charges (convention) de la première chaîne, le CSA a autorisé TF 1 à rompre avec un engagement particulier pris par la Une en 1987 de ne pas diffuser plus de quatre minutes de publicité en moyenne dans la coupure autorisée au sein des œuvres (films et téléfilms). En considérant que ces quatre minutes ne sont pas un plafond mais un plancher, le CSA autorise en fait TF 1 à monter – comme le fait M 6 – jusqu'à six minutes.

Les autres chaînes de télévision, publiques et privées, n'apprécient guère cet avantage particulier conféré à TF 1. A la présidence du CSA, Hervé Bourges, président, se refuse au moindre commentaire. Dans son entourage, certains indiquent qu'il ne s'agit pas d'un *« passe-droit mais d'une harmonisation avec le régime commun qui est de 6 minutes en moyenne »*. TF 1 demandait depuis longtemps que le régime publicitaire qui était le sien passe de 6 à 9 minutes de publicité comme le permet la loi européenne. Le CSA a refusé cette demande, mais a estimé qu'il était bon de simplifier la vie des chaînes en harmonisant au maximum les règles qui régissent le fonctionnement des médias audiovisuels.

Quelles vont être les conséquences financières de cette modification du régime de la publicité ? Elles varient considérablement selon les estimations faites par les uns et les autres. Une étude du CSA plafonne à 50 millions de francs le gain que pourrait en retirer TF 1. Mais les estimations faites par M 6 et France Télévision prévoient 200 à 300 millions de francs de recettes supplémentaires pour la première chaîne.

Deux membres du CSA, Philippe Labarde et Monique Dagnaud, ont voté contre, estimant sans doute qu'il était malvenu de déséquilibrer le marché publicitaire au moment où les chaînes publiques semblent décidées à renouer avec une programmation plus austère et par conséquent moins séduisante pour les annonceurs. Dans les chaînes concurrentes, d'autres font remarquer que cette mesure renforce le poids de TF 1 sur le marché publicitaire, alors que la Une accapare déjà 52 % des ressources dévolues à la télévision. Le marché publicitaire de la télévision augmente chaque année et que TF 1 engrange des bénéfices supérieurs à 600 millions de francs par an.

Y. M.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
N° 926

HORIZONTALEMENT

I. Elle a été attaquée, voire mise en examen. – II. Dans le secret. Il lui faut une bonne gelée. – III. Se fie à une femme. Parfaitement naturel. Modernes archives. – IV. Toujours pour la galerie. Marierai. – V. Victime-née. Dans l'Oise. – VI. On l'a poussé. Représentent quelques années. – VII. Disait ses poèmes. Amis. Pronom. – VIII. Il ne va pas faire rouler. Laid et malfaisant. – IX. Un classement dans cette même page. Relations. – X. En banlieue. Paré parfois pour l'éternité. – XI. Fatigantes à la longue.

VERTICALEMENT

1. Est-ce lui qui cause les tourments de la dame du *I* ? – 2. Content de lui. – 3. Peut tirer un navire. Son honnêteté est reconnue. – 4. Conjonction. A ses règles à XV. Direction. – 5. Se mesure. Déchiffré dans un autre sens. – 6. Termine la série. Banquier ? – 7. Engloutit immédiatement le prix de sa vente. Dans le ton. Princesse. – *8. Un peu le I au masculin.* – 9. Préposition. Courroux. Epice. – 10. En colimaçon sur la coquille. Hérissé ou ras selon les préférences. – 11. On y donna des lois. Agréable ou terrifiant, mais peu fiable. – 12. Ainsi faites, les peaux sont bien protégées.

SOLUTION DU N° 925

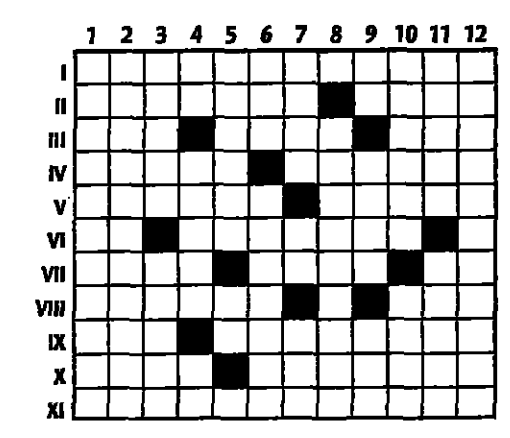
Horizontalement

I. Georges Perec. – II. Abreuvé. Peur. – III. Rafle. Proche. – IV. Créa. Atout. – V. Obvier. Isère. – VI. Néréide. Euer. – VII. Née. Nervurée. – VIII. Scanner. Di. – IX. Es. Luter. Vil. – X. Réside. Imite. – XI. Empoisonnées.

Verticalement

1. Garçonnière. – 2. Ebarbée. Sem. – 3. Orfèvres. Sp. – 4. Relaie. Clio. – 5. Gué. Einaudi. – 6. EV. Ardentes. – 7. Sept. Erne. – 8. Roi. Vérin. – 9. Epouseur. Mn. – 10. Recteur. Vie. – 11. Euh ! Réédité. – 12. Crécerelles.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
N° 927

HORIZONTALEMENT

1. EENRSTW. – 2. AACCDENT (+1). – 3. ACCEESU. – 4. EIILRTU. – 5. ADEGLRUU. – 6. AEIMMSS (+3). – 7. AAEILNRU. – 8. EEIILNN. – 9. DELOOPU. – 10. AEESSTX. – 11. DEEIPSV. – 12. AEEGSSS. – 13. EEFIILNR. – 14. AADNST (+1). – 15. AACDHLN. – 16. EIILRV. – 17. ACEERRS (+5). – 18. AAHILNOT. – 19. ENORSSU (+1). – 20. ABEEELOR. – 21. GIORSS. – 22. AEERSSSS.

VERTICALEMENT

23. AAEGMRW. – 24. AACILOS (+1). – 25. CEELOU (+3). – 26. CEEISSSU (+1). – 27. AEGRRTT. – 28. AEIMNNU. – 29. ACEEHSTU+S. – 30. ADEERRRT. – 31. AALNSST (+2). – 32. AENRUUX (+1). – 33. DEIIIOT. – 34. AAELNPSV. – 35. CHIIMOS. – 36. CDEEIPRU. – 37. CEEILLU. – 38. AEEINRS (+7). – 39. DEEIISSV. – 40. DEEFILR. – 41. AAEEMNNS. – 42. EIIORSS. – 43. ABEELNRT (+1). – 44. AEESSST. – 45. EEIMORST (+1).

SOLUTION DU N° 926

1. DISSEQUE. – 2. PEMBINA. – 3. RUBANIER (RURBAINE BURINERA BRUINERA). – 4. SARCOME (AMORCES OCRAMES). – 5. TITISTE. – 6. GIBOYER. – 7. TAPENADE. – 8. AVILIMES. – 9. ENTREVU (VENTRUE). – 10. OOLITES (LOTOISE OSTIOLE). – 11. SEXENNAL. – 12. NIELLA (LINEAL ANILLE). – 13. VENDANGE. – 14. ETETEES. – 15. GAVEURS (SEVRUGA). – 16. ROTITES (ETROITS). – 17. UREMIE. – 18. AGREEE (EGAREE). – 19. DRIVERA (VERDIRA). – 20. TABASCO, sauce aux piments rouges (ABACOST CABOTAS). – 21. RETAISE, de l'île de Ré (ESTARIE ATRESIE ASTERIE). – 22. DESIGNE. – 23. EVOLUANT. – 24. INALIENE. – 25. BETTING. – 26. DARDERA. – 27. ECOTYPES. – 28. AVOUEES. – 29. VEINETTE. – 30. URETRAUX. – 31. EVERTUER. – 32. BASTIONS (OBSTINAS). – 33. SERTIR (STRIER TERRIS). – 34. PANTALON. – 35. EPILANT (PATELIN PLAINTE PLATINE PLIANTE). – 36. EMILIEN (ELIMINE). – 37. BEIGNET. – 38. ETAGERAL. – 39. ASELLE (ALLEES). – 40. SOLEARES. – 41. AZOBES, arbres au bois dur. – 42. BASSINET (ABSTIENS BAISSENT).

Anachronique (AC n° 917)

TOTALITE a une anagramme : TOILETTA (M. Mignard, de Maisons-Alfort).

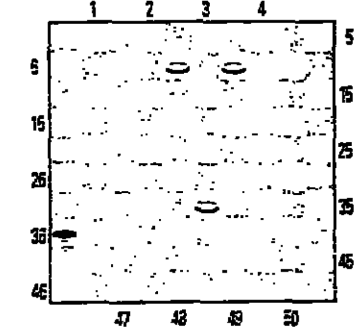
Michel Charlemagne et Michel Duguet

DAMES
N° 536

CAP SUR LA TECHNIQUE

Où damer et avec quel pion ?

Dans cette cinquième illustration, le gain, pour les Blancs, implique à la fois le contrôle de la grande diagonale 5 à 46 et la possibilité, au temps suivant, de former un crochet meurtrier avec les trois pièces.



Les Blancs jouent et gagnent.

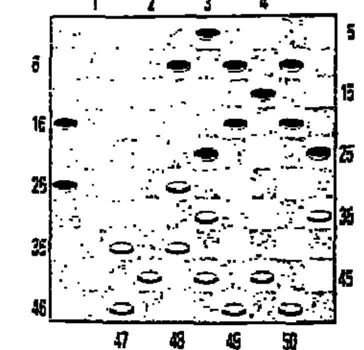
SOLUTION : 9-3 ! (36-41) 3-14 [contrôle de la grande diagonale] et les Noirs sont mat car :

a) sur (41-47) 8-3 [crochet meurtrier] (47x9) 3x... prend la dame, +.

b) sur (41-46) 14-5, du haut de la case 5 la dame blanche réduit la dame noire à l'impuissance totale, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Coup de dame exécuté avec les Blancs, dans la position ci-dessous, en 1923, par O. Patisson, joueur du Damier lyonnais.



Les Blancs jouèrent et damèrent comme suit : 37-31 ! (26x39) 44-40 ! (23x43) 49x38 (39x28) 38-33 (28x39) 40-34 (39x30) 35x2 !!, dame, +.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 535
J. A. PENNINGS (1959)

Blancs : pions à 12, 16, 17, 21, 25, 27, 32, 36, 38, 40, 41, 43, 48, 49, 50.
Noirs : pions à 1, 6, 7, 9, 13, 18, 19, 23, 24, 26, 29, 30, 34, 39, 45.

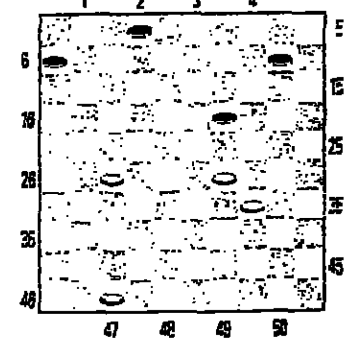
50-44 !! (39x50) 49-44 ! (50x46) 36-31 ! (26x37) 27-22 ! (18x27) 21x41 (46x11) 38-32 ! [l'initié doit attendre pas moins de six temps pour déceler l'embrasement final] (7x18) 16x7 (1x12) 32-28 (23x32) 43-39 (34x43) [neuf pions noirs vont alors disparaître dans l'assourdissant enchaînement de deux rafles] 25x3 ! (45x34) 48x17 !! (6-11, forcé) 17x6 (18-22, *a*) 3-20 ! [par sa qualité, le final prolonge le plaisir de la combinaison] (32-37, forcé) 20-47 (22-28, le meilleur) 6-11 (28-33) 47x15 (37-41) 1-23 !, les Noirs sont mat sur cet élégant thème classique réalisé en dix-sept temps !

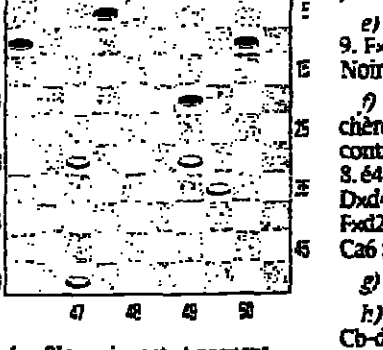
a) (32-38, *a1*, *a2*) 3-9 ! [attaque à distance dans cette variante elle aussi très élaborée] (18-23) 9-14 (23-29, forcé) 14-20 (29-33) 6-1 (33-39) 20-42 (39-43, forcé) 42-38 puis 1-29 et 29-47, +.

a1) (32-37) 3-9 (18-23) 9-14, +.

a2) (18-23) 3-14 ! (23-28, forcé) 6-1, etc., +.

PROBLÈME N° 536
ANDREIKO (1975)





Les Blancs jouent et gagnent.

Cette remarquable finale, signalée par J. F. Moser, fut jouée entre l'ancien champion du monde Andreiko (Blancs) et le grand maître international Moguilianski, lors du championnat d'URSS en 1975. Le gain s'obtient comme dans un problème.

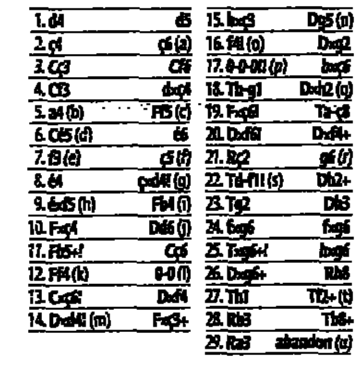
Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS
N° 1699

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES (Dortmund, juillet 1996)

Blancs : B. Gelfand.
Noirs : A. Chirov.
Gambit-D. Défense slave.



1. d4	d5	15. bxç3	Dg5 (n)
2. ç4	ç6 (a)	16. f4! (o)	Dxg2
3. Cç3	Cf6	17. 0-0-0!! (p)	bxç6
4. Cf3	dxç4	18. Th-g1	Dxh2 (q)
5. a4 (b)	Ff5 (c)	19. Fxç6	Ta-ç8
6. Cé5 (d)	é6	20. Dxf6	Dxf4+
7. f3 (e)	ç5 (f)	21. Rç2	g6 (r)
8. é4	çxd4! (g)	22. Td-f1! (s)	Dh2+
9. éxf5 (h)	Fb4 (i)	23. Tg2	Dh3
10. Fxç4	Dd6 (j)	24. fxg6	fxg6
11. Fb5+!	Cç6	25. Txg6+!	hxg6
12. Ff4 (k)	0-0 (l)	26. Dxg6+	Rh8
13. Cxç6!	Dxf4	27. Th1	Tf2+ (t)
14. Dxd4! (m)	Fxç3+	28. Rb3	Th8+
		29. Ra3	abandon (u)

NOTES

a) Chirov est l'un des plus grands connaisseurs de la défense slave, qu'il pratique régulièrement sous toutes ses formes, y compris les variantes les plus aiguës.

b) Ou 5. é4 (gambit Geller), b5 ; 6. é5, Cd5 ; 7. a4 avec des perspectives d'attaque que les Noirs ne doivent pas sous-estimer. 5. g3 est une curiosité récente jouée par Ivantchouk contre Chirov (Dos Hermanas, 1996) : 5..., b5 ; 6. Fg2, Fb7 ; 7. Cé5, Cb-d7? ; 8. Cxç6, Db6 ; 9. d5, é6 ; 10. a4, Fç5 ; 11. axb5!, Fxf2+ ; 12. Rf1, Fç5 ; 13. Ca5!, Fxd5 ; 14. é4, Fb4 ; 15. éxd5, Fxa5 ; 16. Txa5!, Dxa5 ; 17. dxé6, Cb6 ; 18. Dd6!, Tç8 ; 19. Fç6+, Txç6 ; 20. Dxç6+, Ré7 ; 21. Dç7+, Rxé6 ; 22. Rg2, abandon.

c) 5..., Ca6 (système Smyslov) et 5..., Fg4 (système Bronstein) sont également jouables.

d) La variante hollandaise 6. é3, é6 ; 7. Fxç4, Fb4 ; 8. 0-0 est toujours populaire.

e) Ou 7. Fg5, Fb4 ; 8. Cxç4, h6 ; 9. Fxf6, Dxf6 ; 10. Db3, Ca6 et les Noirs sont bien.

f) Une contre-attaque risquée, chère à Chirov, qui change de la continuation à la mode 7..., Fb4 ; 8. é4, Fxé4! ; 9. fxé4, Cxé4 ; 10. Fd2, Dxd4 ; 11. Cxé4, Dxé4+ ; 12. Dé2, Fxd2+ ; 13. Rxd2, Dd5+ ; 14. Rç2, Ca6 ; 15. Cç4.

g) Et non 8..., Fg6 ; 9. Fé3!

h) 9. Fxç4, Dd6 ; 10. Fb5+, Cb-d7 ; 11. Cç4, Dç5 ; 12. b4, Dç7 ; 13. Dxd4, Fg6 ; 14. é5, Fxb4 ; 15. éxf6, 0-0 ; 16. Fa3! (Chalifman-Salov, Wijk aan Zee, 1991) est une variante intéressante mais trop obscure.

i) 9..., Cç6 offre aux Noirs un jeu souvent égal : 10. Cxç6, bxç6 ; 11. fxé6, fxé6 ; 12. Fxç4 (à envisager est 12. Dé2, dxç3 ; 13. Dxé6+, Dé7 ; 14. Fxç4, Dxé6+ ; 15. Fxé6, çxb2 ; 16. Fxb2, Fb4+ ; 17. Ré2, Ré7 comme dans la partie Topalov-Gelfand, Dos Hermanas, 1996), dxç3 ; 13. Dxd8+ (ou 13. bxç3, Da5 ; 14. Fd2, Cd5 ; 15. Dé2, Rf7 ; 16. 0-0, Fç5+ ; 17. Rh1 [Salov-Smyslov, Moscou, 1988]), Rxd8 (Illescas-Gelfand, Dos Hermanas, 1996).

j) Déjà joué par Chirov, quelques semaines plus tôt, contre Kasparov à Dos Hermanas. La suite 10..., dxç3 ; 11. Dxd8+, Rxd8 ; 12. 0-0, Ré7 semble trop plate aux Noirs.

k) La suite de la partie précitée, 12. Cç4, Dç5 ; 13. Fd2!, tourna à l'avantage des Blancs : si 13..., dxç3 ; 14. bxç3, et les Blancs ont une pièce de plus. Chirov avait prévu, sur 12. Cç4, l'amélioration 12..., Dd7! ; 13. Db3, Cd5! Le coup du texte est nouveau et pose d'autres problèmes.

l) Beaucoup de sang-froid, mais 12..., dxç3 n'est-il pas meilleur ?

A) 13. Dxd6, çxb2+ ; 14. Dxb4, bxa1=D+ ; 15. Rf2, Da2+! (et non 15..., Dxh1 ; 16. Cxç6) ; 16. Rg3, Cd5 ; 17. Cxa7+!, Rd8 ; 18. Dd6+, Rç8 ; 19. Fd7+, Rd8 ; 20. Fxé6+, Ré8 ; 21. Dd7+, Rf8 ; 22. Dxf7 mat.

B) 13. Dxd6, Fxd6! et l'avantage des Blancs est peu visible.

C) 13. Cxç6, Dxd1+ (et non 13..., Dxf4 ; 14. Cxb4+, ni 13..., ç2+ ; 14. Cxb4+, ni 13..., çxb2+ ; 14. Cxb4+) ; 14. Rxd1!, ç2+ ; 15. Rç1!, Fç5 ; 16. Cé5+, Ré7 ; 17. Rxç2 avec une pièce de plus.

D) 13. Cxç6, bxç6! ; 14. Dxd6 (ou 14. Fxd6), ç2+ ; 15. Fxb4, çxd1=D+ ; 16. Txd1, çxb5 ; 17. fxé6, fxé6 ; 18. Rf2, Rf7 et les Blancs n'ont pas obtenu grand-chose.

m) Une jolie pointe qui laisse les Blancs avec une pièce de plus.

n) Et non 15..., Dxf5? ; 16. Cé7+.

o) Meilleur que 16. 0-0, Tf-d8 avec un peu de contre-jeu.

p) Le R blanc est, en apparence, dans une situation plus précaire que le R noir, mais la colonne g ouverte est un atout décisif dans les mains des Blancs.

q) Si 18..., Da2 ; 19. Txg7+!, Rh8 (ou 19..., Rxg7 ; 20. Tg1+) ; 20. Dxf6, Da1+ ; 21. Rd2, Tfxd8+ ; 22. Ré3.

r) Après 21..., Dxf5+ ; 22. Dxf5, éxf5 ; 23. Fd7, Tç4 (ou 23..., Tç5 ; 24. Td-f1) ; 24. Rb3, Tf4 ; 25. Td5, Tb8 ; 26. Tb5!, Txb5 ; 27. axb5 menaçant Ta1xa7. Malgré les trois pions de plus des Noirs pour le F, la finale des Noirs est probablement perdante, mais elle est préférable à ce qui suit.

s) Les Blancs gagnent.

t) Ultime espoir.

u) 29..., Dxç3 mat n'est pas permis. Quelle bataille !

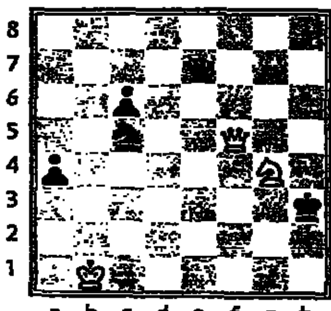
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1698
A. A. TROITZKY (1916)

(Blancs : Rg2, Da1, Fg7. Noirs : Rg4, Dh7, Fd7, Ph5.)

Tout se joue sur la diagonale b1-h7 !

1. Dd4+, Rg5! ; 2. Df6+, Rg4 ; 3. Df3+, Rg5! ; 4. Dg3+, Fg4! ; 5. Dh4+!!, Rxh4 ; 6. Ff6 mat !
Ou 5..., Rf4 ; 6. Df2+, Rg5 ; 7. Df6 mat.
Ou 5..., Rf4 ; 6. Df2+, Ré4(f5) ; 7. Dç2+ et 8. Dxh7.
Ou 5..., Rf4 ; 6. Df2+, Ff3+ ; 7. Dxf3+, Rg5 ; 8. Dg3+, Rf5 ; 9. Dd3+ et 10. Dxh7.

ÉTUDE N° 1699
A. A. TROITSKY (1925)



Blancs (3) : Rb1, Df5, Cg4.
Noirs (5) : Rh3, Dé7, Cç5, Pa4 et ç6.

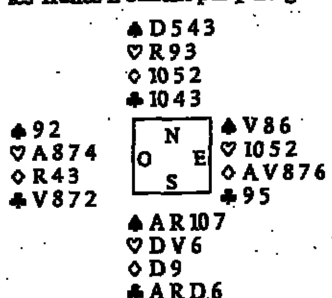
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
N° 1695

ÉTONNANT STRATAGÈME

Ce contrat de 3 SA a été réussi grâce à une ruse du brillant Italien Versace. Le déclarant pouvait pourtant espérer faire neuf levées, mais Versace préféra ne pas jouer comme le déclarant chinois, en espérant que celui-ci chuterait si les Trèfles n'étaient pas partagés...



Nord : ♠ D 5 4 3 ♡ R 9 3 ◇ 10 5 2 ♣ 10 4 3
Ouest : ♠ 9 2 ♡ A 8 7 4 ◇ R 4 3 ♣ V 8 7 2
Est : ♠ V 8 6 ♡ 10 5 2 ◇ A V 8 7 6 ♣ 9 5
Sud : ♠ A R 10 7 ♡ D V 6 ◇ D 9 ♣ A R D 6

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Fu	Lauria	Wang	Versace
–	–	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de Cœur pour le 3 du mort, le 10 d'Est et la Dame de Sud, *grâce à quel stratagème* Versace a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

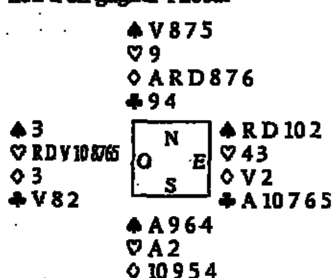
Le danger est que, si Sud rejouait Cœur pour affranchir le Roi, Ouest pouvait contre-attaquer à Carreau. Certes, Versace aurait pu jouer tout *de suite* A R D *de* Trèfle car, si le Valet de Trèfle n'était pas quatrième, il réalisait immédiatemment neuf levées avec un Cœur, quatre Trèfles *et quatre* Piques. Or, en fin psychologue, il a estimé qu'il avait une bonne chance de bluffer l'adversaire en montant au mort par la Dame de Pique pour jouer... *le 2 de Carreau et fournir la Dame* (comme s'il avait un autre gros honneur à Carreau). Ouest prit et, bien entendu, rejoua le 7 de Cœur (pour libérer deux Cœurs) sans penser que Sud n'avait plus rien à Carreau, mais la tierce majeure à Trèfle (qui allait procurer alors neuf levées).

Coup étonnant, et qui peut réussir encore mieux si, au lieu du Roi de Carreau, Ouest a l'As, car il ne prendra pas la Dame pour faire croire que c'est Est qui a l'As !

UN « MONDE » DE TRENTE ANS

Quand on lit aujourd'hui une chronique du *Monde* datée d'au moins trente ans, quelle différence y trouve-t-on ? Aucune, car la formule est restée la même, et l'on a toujours respecté l'authenticité des donnes. S'il y avait un doute, on le signalait, comme dans cette chronique intitulée « La chute dramatique » (4 juin 1965).

Cette donne avait, paraît-il, causé un drame effroyable, car le déclarant perdit 4 600 points au lieu d'en gagner 1 200...



Nord : ♠ V 8 7 5 ♡ 9 ◇ A R D 8 7 6 ♣ 9 4
Ouest : ♠ 3 ♡ R D V 10 8 7 6 5 ◇ 3 ♣ V 8 2
Est : ♠ R D 10 2 ♡ 4 3 ◇ V 2 ♣ A 10 7 6 5
Sud : ♠ A 9 6 4 ♡ A 2 ◇ 10 9 5 4 ♣ R D 3

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1♠	4 ♡	4 ♠	contre
passe	passe	surc.	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, Sud prit avec l'As, tira l'As de Pique et... ne fit plus d'autre levée, car il rejoua Pique ! *Comment Sud aurait-il dû jouer après l'attaque du* Roi de Cœur pour réussir ce contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ? Si Est entame le Roi de Pique, *comment Nord doit-il jouer* pour réussir CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères

*Elles sont assez logiques. Il est nor*mal, pour Est, de contrer bien que le partenaire, en déclarant « 4 Cœurs », puisse n'avoir rien d'autre qu'une *grande longue à Cœur.*

COURRIER DES LECTEURS

« Dans les quatre dernières levées, écrit D. Levy, un joueur a *abattu son* jeu en montrant qu'il coupait deux cartes avec deux des trois derniers atouts du mort. Mais il n'a pas jugé utile de préciser *qu'il le faisait* avec les deux gros atouts. Alors un des joueurs de flanc a exigé qu'il coupe *avec le plus petit* des trois atouts afin qu'il *puisse* le surcouper et faire chuter le contrat. »

Effectivement, cela paraît injuste, mais c'est le code ! Si cet incident peut vous inciter à jouer le coup jusqu'au bout, la leçon sera excellente.

Philippe Brugnon

Nuages et orages au Sud

Nuages et orages au Sud

UN SYSTÈME pluvio-orageux traversera le sud du pays d'ouest en est alors que les régions du Nord, protégées par une dorsale de l'anticyclone des Açores bénéficieront d'un soleil généreux, à l'exception des régions proches de la Manche qui verront s'infiltrer une perturbation nuageuse en provenance des îles britanniques.

Samedi matin, un ciel couvert accompagné de pluies ou d'orages sévira du sud de l'Aquitaine au Massif central en passant par les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Les Alpes, la Provence et le sud de la Franche-Comté se réveilleront sous un ciel pommelé annonciateur d'orages locaux avant la mi-journée. En marge de cette zone, le Limousin et le Mâconnais essuieront quelques ondées sous un ciel variable. La Corse verra le soleil apparaître à travers un voile nuageux. Plus au nord, sur les Pays-de-Loire, le Bassin parisien, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, la matinée se passera sous le soleil, une fois dissipés les rares bancs de brouillard formés en fin de nuit. Ce temps bien ensoleillé s'étendra au Poitou-Charentes après un début de journée mitigé. Les régions proches de la Manche verront la couche nuageuse s'épaissir au fil des heures.

Dans l'après-midi, la dégradation se précisera autour de la Méditerranée avec un ciel très nuageux et des orages parfois violents éclateront en Languedoc-Roussillon, en Provence et au sud des Alpes. Le ciel corse se couvrira de nuages qui pourront donner une ondée en fin de journée. Au sud du bassin aquitain, le temps sera maussade avec pluies ou orages au programme. Le sud de la Bourgogne et le nord des Alpes ne seront pas à l'abri d'un orage. De la Vendée et des Charentes au Centre, à la région parisienne et aux régions du Nord-Est, le soleil brillera généreusement. Près de la Manche, les nuages resteront prédominants et ils s'accompagneront de quelques gouttes de pluie au nord de la Somme.

Les températures minimales s'étageront entre 11 et 16 degrés sur la moitié nord pour atteindre 18 à 22 au sud. Les maximales resteront voisines de 20 degrés sur les côtes de la Manche. Il fera de 22 à 25 degrés dans le Sud-Ouest, 26 à 29 dans le reste du pays (localement 30 dans le Sud-Est).

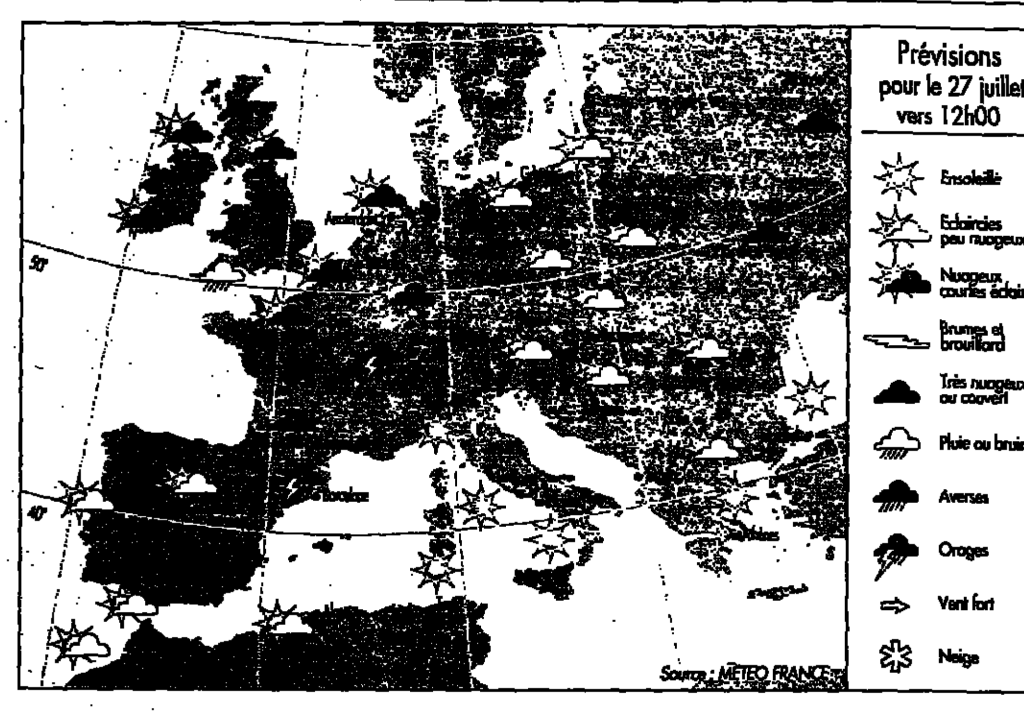
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



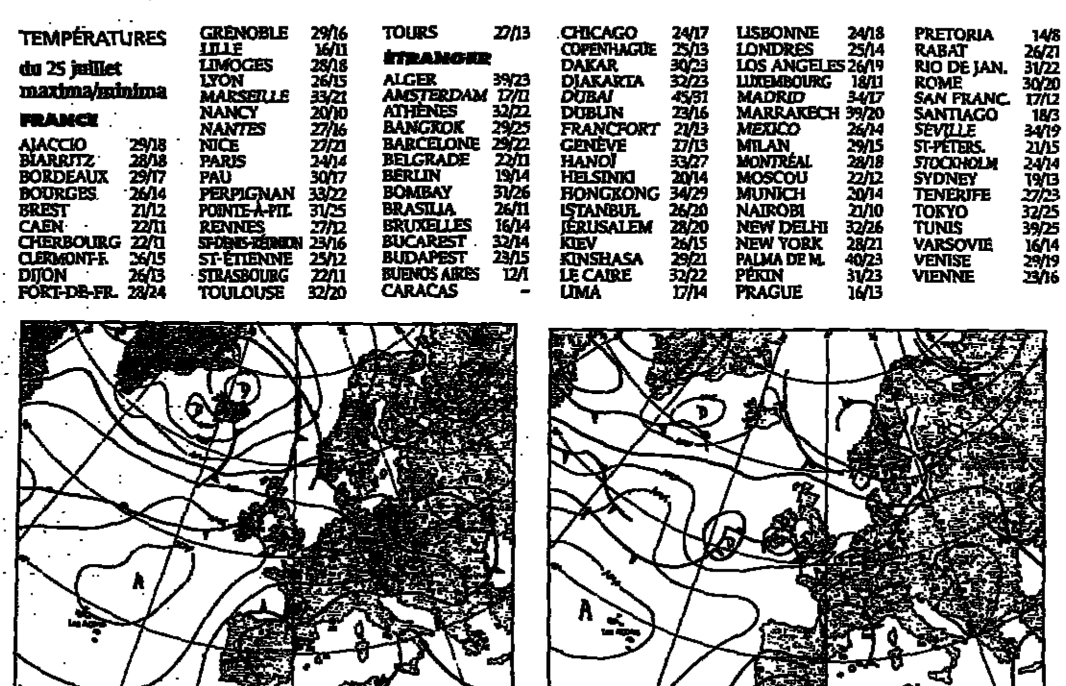
Prévisions pour le 27 juillet vers 12h00



Tendance pour le 26 juillet : moyen



TEMPÉRATURES		GRENOBLE	29/16	TOURS	27/13	CHICAGO	24/17	LISBONNE	24/18	PRETORIA	14/8
		LILLE	16/11	ÉTRANGER		COPENHAGUE	25/13	LONDRES	25/14	RABAT	26/21
du 25 juillet		LIMOGES	28/18			DAKAR	30/23	LOS ANGELES	26/19	RIO DE JAN.	31/22
		LYON	26/15	ALGER	39/23	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	18/11	ROME	30/20
maxima/minima		MARSEILLE	33/21	AMSTERDAM	17/11	DUBAI	45/31	MADRID	34/17	SAN FRANC.	17/12
		NANCY	20/10	ATHÈNES	32/22	DUBLIN	23/16	MARRAKECH	39/20	SANTIAGO	18/3
FRANCE		NANTES	27/16	BANGKOK	29/25	FRANCFORT	21/13	MEXICO	26/14	SEVILLE	34/19
AJACCIO	29/18	NICE	27/21	BARCELONE	29/22	GENÈVE	27/13	MILAN	29/15	ST-PÉTERS.	21/15
BIARRITZ	28/18	PARIS	24/14	BELGRADE	22/11	HANOÏ	33/27	MONTRÉAL	28/18	STOCKHOLM	24/14
BORDEAUX	29/17	PAU	30/17	BERLIN	19/14	HELSINKI	20/14	MOSCOU	22/12	SYDNEY	19/13
BOURGES	26/14	PERPIGNAN	33/22	BOMBAY	31/26	HONGKONG	34/29	MUNICH	20/14	TENERIFE	27/23
BREST	21/12	POINTE-À-PIT.	31/25	BRASILIA	26/11	ISTANBUL	26/20	NAIROBI	21/10	TOKYO	32/25
CAEN	22/11	RENNES	27/12	BRUXELLES	16/14	JÉRUSALEM	28/20	NEW DELHI	32/26	TUNIS	39/25
CHERBOURG	22/11	ST-DENIS-RÉUNION	23/16	BUCAREST	32/14	KIEV	26/15	NEW YORK	28/21	VARSOVIE	16/14
CLERMONT-F.	26/15	ST-ÉTIENNE	25/12	BUDAPEST	23/15	KINSHASA	29/21	PALMA DE M.	40/23	VENISE	29/19
DIJON	26/13	STRASBOURG	22/11	BUENOS AIRES	12/1	LE CAIRE	32/22	PÉKIN	31/23	VIENNE	23/16
FORT-DE-FR.	28/24	TOULOUSE	32/20	CARACAS	-	LIMA	17/14	PRAGUE	16/13		



Situation le 26 juillet, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 28 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le génie de John Ford

PARMI tout ce qui nous est venu d'Amérique depuis la Libération, mes préférences vont au *Long Voyage* et à *Qu'elle était verte ma vallée*. *Citizen Kane* a certes éveillé notre attention et souvent notre admiration, mais les outrances d'Orson Welles, sorte d'Abel Gance expressionniste, appellent, nous l'avons vu, de sérieuses réserves. Bien au contraire, ces deux films nous ont plu du premier mètre au dernier, et ce n'est pas un hasard qu'ils soient l'un et l'autre signés du réalisateur de *Toute la ville en parle*, de la *Patrouille perdue*, du *Mouchard* et de cette *Chevauchée fantastique* qui nous paraît jusqu'à ce jour le sommet du cinéma : à savoir John Ford.

John Ford n'est pas, comme tant d'autres, esclave du succès d'une seule heureuse production : il se renouvelle sans cesse, reconnaissable surtout à la qualité de ses œuvres. C'est un observateur de tout premier ordre, et, sans le connaître, je gage qu'il n'a jamais dû s'ennuyer aux moments les plus neutres de son existence, pour avoir compris la poésie du quotidien, la simple beauté d'un pas sur une route, ou de l'effort précis d'un ouvrier, pour avoir perçu le prix du silence, et cette présence des objets qui cernent une solitude. Le prodigieux est qu'il parvienne, substituant à notre vision propre l'œil de sa caméra, à nous captiver aussi (...), à nous intéresser à la vie d'un groupe, d'une équipe ou d'une famille jusque dans ses plus humbles manifestations sans jamais nous lasser. Et nous touchons ici à la caractéristique essentielle du génie de Ford : sa très juste conscience des communautés nécessaires le pousse à mettre le plus souvent en scène des personnages solidaires les uns des autres, mais n'altère jamais son sens aigu de l'individuel.

Henri Magnan
(27 juillet 1946.)

PHILATÉLIE

La plus petite République du monde

SITUÉE sur l'équateur, en plein Pacifique, à mi-distance des Marshall et des Salomon, l'île de Nauru, environ 21 kilomètres carrés, est découverte en 1798 par le capitaine Fearn, de la Royal Navy. Annexée par l'Allemagne en 1888, Nauru devient partie intégrante de la colonie des Marshall, dont elle utilise les timbres... du 14 juillet au 8 septembre 1914. Les Australiens, auxquels les Allemands se sont rendus le 6 novembre 1914, occupent Nauru.

Les premiers mois de 1916 voient l'utilisation de timbres australiens surchargés « N. W. Pacific Islands ». Puis Nauru est placée sous mandat britannique avec, le 2 septembre 1916, l'apparition des premiers timbres



propres à l'île, à l'effigie de George V et surchargés « Nauru ». Placée sous mandat de la Société des nations puis de l'Organisation des Nations unies, administrée conjointement par la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Grande-Bretagne, elle est occupée par les Japonais de 1942 à 1945. De nouveau placée sous mandat de l'ONU en 1947, et contrôlée par l'Australie, Nauru accède à l'indépendance le 31 janvier 1968.

La production philatélique – moins de cinq cents timbres – de la plus petite République du monde évoque largement les phosphates, sa principale richesse, cependant menacée d'épuisement.

P. J.

★ **Service philatélique : Philatelic Bureau, General Post Office, Nauru (Océanie). *Monnaie : dollar australien.***

EN FILIGRANE

■ ***Eurocopter.*** La Poste vient de mettre en vente un nouvel aérogramme à 5 F, représentant un hélicoptère *Eurocopter*, dessiné par J.-P. Véret-Lemarinier. Il succède au ***Dauphin*** 2 à 4,50 F, émis en 1992.

■ **Les timbres de l'année.** Avec 19,40 % des suffrages, la série ***Santons de Provence***, dessinée et gravée par Marie-Noëlle Goffin, a remporté l'élection du plus beau timbre de l'année 1995 organisée par le Service national des timbres-poste auprès de ses abonnés et réservataires. Les 80 000 « électeurs » ont ensuite désigné la série ***Fables de La Fontaine***, de Claudine et Roland Sabatier, mise en page par Charles Bridoux, puis ***Le Berceau***, de Berthe Morisot mis en page par J.-P. Véret-Lemarinier. Un choix qui marque le succès de la couleur, de la tradition, des séries ou du grand format et de la gravure en taille douce.

■ **Ventes anticipées.** Vus sur du courrier, quelques timbres récents de France ont été mis en vente anticipée « accidentelle »... le cachet de la poste faisant foi : ***Descartes***, dès le 3 mars (vente générale officielle le 1er avril), ***Madame de Sévigné***, le 17 avril (au lieu du 29) et le ***Trésor de Neuvy-en-Sullias***, le 5 juin (au lieu du 10).

■ ***Neuchâtel.*** L'hôtel des postes de Neuchâtel (Suisse) vient de fêter son centenaire, au moment où la société philatélique locale célébrait son 90e anniversaire. Une plaquette de 72 pages retrace l'histoire de l'un et l'autre (15 francs suisses, port compris : Direction des postes, CH-2001 Neuchâtel, Suisse. CCP 20-1352-7 Neuchâtel).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Après l'explosion, la semaine dernière, d'un avion de la TWA, United Airlines, deuxième compagnie aérienne américaine, a décidé de prendre de nouvelles mesures de sécurité sur ses vols domestiques et internationaux en renforçant le contrôle et l'identification des bagages. – *(AP, AFP.)*

■ **TRANSMANCHE.** La compagnie suédoise Stena Line a mis en service, mardi 23 juillet, un deuxième catamaran à grande vitesse entre Calais et Douvres. Le *Stena-Lynx-I* peut transporter 450 passagers et 88 voitures, et effectue six traversées quotidiennes en tandem avec le *Stena-Lynx-III*, qui opère sur la ligne depuis le 9 juillet. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** Les prix des billets d'entrée sur les sites antiques d'Egypte, qui n'avaient pas augmenté depuis six ans, vont doubler pour les touristes étrangers dès le mois d'octobre. – *(AFP.)*

■ ***ILE-DE-FRANCE.*** Les tunnels routiers sous le quartier de la Défense seront fermés en août pour permettre la réalisation de travaux d'aménagement d'un tronçon de l'autoroute A 14. La circulation sera interdite du samedi 3 août à 0 heure au samedi 24 août à 8 heures dans les deux sens entre le pont de Neuilly et la RN 13 (Saint-Germain - Rueil), d'une part, et la RN 192, d'autre part (pont de Bezons - La Garenne-Colombes). – *(AFP.)*

■ **MALTE.** Air Malta vient de commander trois AVRO RJ-85 pour sa filiale Azzuraair basée à Bergame (Italie). Les appareils entreront en service à la fin de l'année sur les liaisons avec Cologne, Genève, Rome et Zurich. – *(AFP.)*

■ ***DANEMARK.*** A la demande des pilotes de ligne danois, le contrôle des bagages va être renforcé dans les aéroports du Danemark pour les vols à destination de l'étranger. Actuellement une valise sur dix est passée au détecteur. Le contrôle des passagers et des bagages à main est en revanche systématique. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 28 juillet

■ **SUR LES PAS DES DAMES DU MARAIS** (40 F), 10 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MONTMARTRE** (37 F), 11 heures, sortie du métro La Fourche (Monuments historiques) ; (50 F), 11 heures, sortie en haut à gauche du funiculaire (Claude Marti).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ ET L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Didier Bouchard).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES** (37 F), 15 heures, sortie du métro Tolbiac (Monuments historiques).

■ ***BAGATELLE*** : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **LE PARC DE BERCY** (35 F), 15 heures, sur les pelouses face au Centre américain (Ville de Paris).

■ **LA SEINE** (50 F), 15 heures, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

■ ***L'HÔTEL-DIEU*** (50 F), 15 h 30, devant l'entrée principale de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Claude Marti).

■ **LA PROMENADE PLANTÉE** du 12e arrondissement et le viaduc des Arts (37 F), 15 h 30, sortie du métro Bel-Air, côté numéros impairs du boulevard de Picpus (Monuments historiques).

Lundi 29 juillet

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, dans le hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition François Ier par Clouet, 11 heures ; la Renaissance à Venise, des Bellini à Véronèse, 11 h 30 ; la sculpture du Moyen Age et de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE QUARTIER LA RÂPÉE-MAZAS** (60 F), 11 heures, angle du boulevard Henri IV et du boulevard Bourdon (Vincent de Langlade).

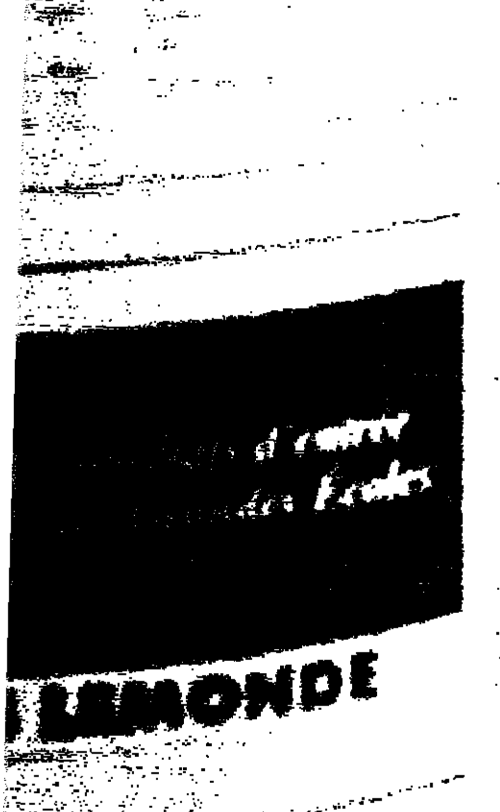
■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (55 F), 14 h 15, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Pierre-Yves Jaslet).

■ **SEPT DES PLUS VIEILLES MAISONS DE PARIS** (50 F), 14 h 30, devant la mairie du 4e arrondissement, place Baudoyer (Paris autrefois).

■ **LE BOULEVARD DU CRIME** (55 F), 15 heures, à l'angle de la place de la République et du boulevard Saint-Martin (Paris et son histoire).

■ **DE MESSINE À LA BOÉTIE** (60 F), 15 heures, devant le guichet du métro Saint-Augustin (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE :** *La Dame à la licorne* (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée du musée, 6, place Paul-Painlevé (Monuments historiques).



LYRIQUE Fondé, en 1912, dans une forteresse du XVᵉ siècle par la soprano Aino Ackté, qui fut l'une des grandes Marguerite du *Faust* de Gounod à l'Opéra de Paris, le Festival d'opéra de Savonlinna, en Finlande, est devenu l'une des manifestations les plus suivies par les mélomanes du monde entier. ● LOIN DE NE représenter que les opéras du grand répertoire, cette manifestation crée des ouvrages nouveaux qui recueillent l'approbation d'un public. Le compositeur finlandais Aulis Sallinen y a fait représenter son *troisième* ouvrage lyrique, qui sera repris en 1997 par l'Opéra de Nantes. ● LA *FINLANDE est l'un des pays qui* prend le plus au sérieux la formation musicale. On y dénombre de nombreux chœurs, dont celui de Savonlinna a la particularité d'être constitué d'apprentis musiciens venus de tout le pays.

L'opéra contemporain se ressource au pays des mille lacs

Fondé en 1912, le Festival de Savonlinna, en Finlande, attire chaque été soixante mille mélomanes venus du monde entier dans une forteresse du XVᵉ siècle « posée » sur l'eau

LE PALAIS d'Aulis Sallinen. *Veljo Varpio (le Roi), Jaana Mäntynen* (Constance), Sauli Tiilikainen (Valmonte), Jorma Silvasti *(Petruccio), Antti Suhonen* (Ossip). Mise en scène : Kalle Holmberg. décors et costumes : Juha-Pekka Kiljunen. Costumes : Riitta Riihonen. direction musicale : Okko Kamu.
TANNHÄUSER de Richard Wagner. Raimo Sirkiä (Tannhäuser), Jorma Hynninen (Wolfran), Matti Salminen (Landgrave), Gunnel Bohman (Elisabeth). Mise en scène : Juha Hemanus. Décors et costumes : Hannu Väisänen. Direction musicale Leif Segerstam.
MACBETH de Giuseppe Verdi. Cynthia Makris (lady *Macbeth*), Hannu Niemelä (Macbeth), Jyrki Niskanen (Macduff). Mise en scène : *Ralf Langbacka. Décors* et costumes : Anneli Qveflanter. Direction musicale : Leif Segerstam. *FESTIVAL D'OPÉRA DE SA*VONLINNA. Les 22, 23 et 24 juillet.

SAVONLINNA (Finlande)
de notre envoyé spécial

C'est devant un parterre de curistes que furent données en 1912 les premières représentations d'opéras à Savonlinna. De passage dans cette ville thermale finlandaise située à une portée de vocalises de Saint-Pétersbourg, la diva Aino Ackté avait en effet décidé d'y promouvoir l'art lyrique de manière originale en utilisant le cadre magnifique fourni par le château d'Olavinlinna, construit à la fin du XVᵉ siècle sur l'une des innombrables îles que compte la très lacustre province du Savo.

Echaudée par l'aigreur de personnes qui avaient entravé la plupart de ses initiatives à Helsinki, la première cantatrice finlandaise célébrée sur la scène internationale *(notamment à Paris, en 1897, pour* son interprétation du rôle de Marguerite dans le *Faust* de Gounod) pensait *transformer* la forteresse longtemps délaissée en théâtre privilégié de rencontres entre la Finlande et le reste du monde autour de l'opéra. Le rêve d'Aino Ackté (qui a dû baisser les bras après quatre expériences malheureuses sur le plan financier) s'est aujourd'hui totalement réalisé. Une grande partie des soixante mille mélomanes qui se rendent en juillet au château, un sac volumineux à la main (si la tenue de soirée n'est pas de rigueur ici, le soir a ses rigueurs qu'il vaut mieux affronter avec quelque lainage), ne parlent ni suédois ni finnois, tout comme certaines des têtes d'affiche d'une distribution pourtant à dominante nationale.

Le mérite d'un tel succès revient incontestablement à Martti Talvela – *autre figure de proue du chant* finlandais –, qui, au début des années 70, replaça le festival sur des rails internationaux. Depuis, surmontant des difficultés sociologiques (le reproche fait à un événement destiné à une élite venue de la capitale n'a plus cours), puis économiques (un partenariat judicieux évite de recourir à des prix exorbitants pour des places prises d'assaut dès le mois de décembre), le Festival de Savonlinna a retrouvé un second souffle, grâce notamment à son nouveau directeur artistique, le baryton Jorma Hynninen.

NOTION DE TROUPE

Dynamique, comme l'a souhaité ce dernier lors de sa prise de fonctions en 1993, la programmation de cet été s'est articulée autour de trois pôles principaux, représentés par un ouvrage finlandais contemporain et deux œuvres du grand répertoire. Cinquième opéra d'Aulis Sallinen, *Le Palais* a été créé l'an *dernier à Savonlinna. Sa reprise* – qui n'a pas été effectuée à l'identique, loin s'en faut ! – table sur une notion de troupe que l'on croyait perdue dans l'art lyrique actuel.


KUVASUOMI KY MATTI KOLHO

La forteresse d'Olavinlinna (XVᵉ siècle) où se déroule, depuis 1912, le Festival de Savonlinna.

Le metteur en scène et le chef d'orchestre comptent parmi les plus fidèles collaborateurs du compositeur, sans parler du chœur choyé comme son interprète favori. Le livret choisi par Sallinen (dû aux Allemands Irene Dische et Hans Magnus Enzensberger) développe une fable satirique en détournant les éléments fondamentaux de *L'Enlèvement au sérail*, de Mozart, et manie l'absurde sur un ton qui rappelle souvent le théâtre d'Eugène Ionesco. Dans *Le Palais*, le Roi ne se meurt pas ; il ne s'exprime que par la voix de sa femme, Constance, et refuse obstinément de sortir de ses appartements, bousculant ainsi les *habitudes* d'un monde rompu aux caprices de sa tyrannie jusqu'à ce qu'un intrigant, *Valmonte, s'approprie une succes*sion convoitée par Petruccio depuis son installation dans l'antichambre du pouvoir.

Comme le livret, mais avec davantage de finesse, la musique de Sallinen brasse les références. Avec également plus de maîtrise que par le passé si on la compare à celle du *Roi s'en va en France*, opéra créé à Savonlinna en 1984 sur un sujet semblable. Des éléments du langage de Sibelius présents dans l'ouverture aux motifs du grand air de Constance apparentés à un célèbre *« ostinato »* de la Turandot de Puccini, nombreuses sont les références logées dans la partition du *Palais*. Des noms viennent toutefois à l'esprit quand il s'agit de situer Sallinen dans le paysage contemporain : John Adams, qu'il égale dans le minimalisme coloré au contact de la musique de variété et *Alfred Schnittke, qu'il surclasse* dans le pluralisme stylistique à vocation corrosive.

Servi par des interprètes aussi doués pour le chant que pour la comédie – tels que Jorma Silvasti (Pettruccio) en carriériste fantoche et Sauli Tiilikainem (Valmonte) en opportuniste inquiétant –, *Le Palais* devrait s'imposer sans peine au-delà des frontières finlandaises. On pourra le vérifier à Nantes en 1997 dans une production locale.

Lorsqu'un dramaturge vient travailler à Savonlinna, il doit composer avec le château, estomper le caractère frontal du mur gigantesque qui s'élève en fond de scène et tirer parti de l'identité du lieu, perceptible dans les éléments fonctionnels de l'architecture comme dans la poésie indicible de la pierre. Cette évidence a-t-elle échappé au jeune Juha Hemanus ? L'a-t-il délibérément refusée comme il a écarté la dialectique fondatrice de *Tannhäuser* entre plaisir charnel et *amour platonique* ? *Un premier* acte sans Venusberg réellement tangible engendre plus qu'une frustration *dans* l'abord de l'opéra de Wagner. Il lui retire toute dimension édifiante.

Gâtée, en outre, par une direction d'acteurs extrêmement conventionnelle, qui jure en permanence avec un parti d'ensemble ostensiblement novateur, la lecture d'Hemanus manifeste son originalité dans l'entretien d'une symbolique tantôt sophistiquée, tantôt puérile. Cette nouvelle production n'a, fort heureusement, pas déçu sur le plan musical. Dominée par le Landgrave puissant et lumineux du wagnérien chevronné Matti Salminen, la distribution musicale s'est révélée d'une grande homogénéité avec le Wolfran tout en nuances de Jorma Hynninen, le Tannhäuser très en voix de Raimo Sirkiä et la touchante Elisabeth de Gunnel Bohman.

LABYRINTHE

Quant à l'orchestre, dirigé par Leif Segerstam, avec un sens extraordinaire *de la gradation dynamique*, avouons simplement que, sans être un adepte du ball-trap, *l'on aurait bien voulu défendre* ses pianissimos des agressions sonores... des mouettes. Les sorcières de Macbeth leur avaient-elles jeté un sort le lendemain ? Aucune turbulence ornithologique ne fut à déplorer pendant la magistrale inscription de l'opéra de Verdi dans le décor naturel de l'Olavinlinna.

Pratique et intelligente, la mise en scène de Ralf Langbacka assure une grande lisibilité de l'oeuvre, par l'usage notamment d'une couronne géante incrustée de pierres précieuses, d'armes et de têtes de mort. Elle soigne à merveille les détails d'une animation qui confine à la perfection lorsqu'elle dépend des choeurs. Les solistes, plus à l'aise dans certains cas sur le plan vocal que sur celui de l'engagement dramatique, ne sont pourtant pas à blâmer. Jyrki Niskanen est un Macduff à l'italienne et l'Américaine Cynthia Makris remporte un franc succès en jouant, semble-t-il, de certaines ressemblances avec Maria Callas ! Hannu Niemelä rend *enfin avec intensité les tourments* de Macbeth. Entrant par une porte, disparaissant par une autre, se glissant *dans un passage secret, il finit* par se perdre dans son château comme dans le labyrinthe de sa conscience.

Pierre Gervasoni

Tous les Finlandais... ou presque

En Finlande, la pratique chorale constitue la base de l'éducation musicale. D'essence religieuse ou politique, attachés à un quartier ou à une entreprise, les chœurs s'imposent à tous les niveaux de la société. Celui du Festival de Savonlinna (dirigé depuis sa création en 1969 par Kyösti Haatanen) comporte une particularité : il est constitué en grande partie d'apprentis musiciens venus de toute la Finlande, travaillant l'année durant les *partitions inscrites au pro*gramme de l'été suivant. En lui rendant hommage à l'occasion de l'attribution, en 1987, du titre d'Artiste de l'année, le compositeur Aulis Sallinen a rappelé que le chœur du Festival de Savonlinna a accueilli tant de chanteurs différents qu'on pourrait affirmer que, si chaque Finlandais n'en a pas été membre, il connait au moins quelqu'un qui l'a été.

L'Orchestre des jeunes de la Méditerranée réunit cent musiciens de tous pays

Créé en 1984, l'ensemble organise sessions de formation et concerts en recrutant dans les conservatoires nationaux

Rossini : *Ouverture* de *Guillaume Tell*, Beethoven : *Troisième symphonie* (*Héroïque*), Rimski-Korsakov : *Capriccio espagnol*, Zoltan Kodaly : *Hary Janos*. Orchestre national des jeunes de la Méditerranée, Dominique My (direction).
Le 27 juillet à Laudun (Gard), le 29 à Aix-en-Provence, le 30 aux Baux-de-Provence, le 31 à Aigues-Mortes et le 2 août à Orange. Renseignements : (16) 42-21-94-80.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyée spéciale

Un Syrien côtoie un Israélien au pupitre des violoncelles. Grecs, Turcs, Chypriotes et Albanais voisinent chez les violons. Un musicien croate retrouve une violoniste *« yougoslave »* (elle tient à cette appellation). Les flûtistes et violonistes algériens ont eu le plus grand mal à obtenir leur visa pour la France, mais la situation s'est débloquée *in extremis*. Cette année, l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée rassemble cent musiciens âgés de quatorze à vingt-six ans, venus de vingt et un pays différents. *« La musique permet aux personnes venues de pays en conflit de se comprendre »*, affirme Augustin Bourdon, premier violon. Depuis sa création, en 1984, plus d'un millier de jeunes musiciens ont participé aux sessions de formation et aux concerts de cet orchestre original.

Pendant tout le mois de juillet, les cent musiciens se retrouvent à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), dans les locaux de l'Archevêché, entre platanes et palmiers. Au début du mois, ils se regroupent *par pupitres* pour bénéficier pendant une semaine de *masterclasses* : quatorze solistes et *pédagogues de haut niveau* dispensent ces ateliers, tels Theo Olof (violon), Bruno Pasquier (alto) ou *Jacques Di Donato* (clarinette). L'ensemble des musiciens préparent ensuite les œuvres qu'ils donnent tout au long de la deuxième quinzaine de juillet. *Début août, chacun repart* dans son pays. Certains reviennent d'année en année : *« L'Orchestre m'a tout appris*, affirme Amine Kouider, violoniste algérien. *Je viens tous les ans depuis ma première session, en 1988, quand j'avais quatorze ans. Maintenant, je suis chef d'orchestre assistant. »*

DES ŒUVRES À DÉCOUVRIR

Les responsables de l'Orchestre *recrutent* les *musiciens sur proposition* des conservatoires et ensembles locaux. Henry Fourès, *le directeur artistique, cherche* à recruter dans le plus grand nombre de pays, malgré la disparité des situations. Non seulement la plupart de ces jeunes n'ont jamais joué les œuvres retenues pour le programme des *concerts*, mais encore certains ne les ont jamais entendues. Des pays comme l'Algérie se sont tellement refermés ces dernières années que les échanges culturels ont régressé. Le conservatoire de Tirana (Albanie) possède peu de partitions. D'excellents musiciens classiques égyptiens, même membres d'un orchestre symphonique, gagnent souvent leur vie en interprétant la musique orientale lors des fêtes et des mariages. Bref, si les jeunes Italiens, Français, Espagnols ou Israéliens ont intégré les codes et les règles *du jeu dans* un orchestre symphonique, les autres n'y sont pas toujours initiés. En revanche, souligne *Henry* Fourès, leurs pays sont héritiers de grandes traditions musicales – chant byzantin en Grèce, à Chypre, au Liban, musique syriaque, ottomane, arabo-andalouse... *« Cultivés, ces musiciens apprennent très vite la musique occidentale. Ils peuvent retenir par cœur des pages entières de partitions. Ils possèdent le sens de la conduite d'une phrase musicale – ce qui est si difficile à obtenir de musiciens occidentaux –, car ils n'ont pas perdu le lien entre la musique et le chant. »*

Le séminaire organisé, en juillet, à Aix, pour les directeurs et professeurs des conservatoires et académies nationales permet de mieux connaître les situations et les besoins. Achats d'instruments, dons de partitions, formation continue pour les professeurs, conventions avec les écoles de lutherie françaises..., les modalités de collaboration sont multiples. La plupart des pays méditerranéens réforment actuellement leur système d'enseignement musical. Au Liban, par exemple, les jeunes peuvent étudier, s'ils le souhaitent, à la fois la musique orientale et l'occidentale. *« Ces pays s'équipent*, affirme Henry Fourès. *Ainsi, la Turquie, en plein essor musical, a ouvert plusieurs conservatoires dans les régions du Sud. Des musiciens de haut niveau, venus de l'ex-URSS, y enseignent. En Syrie, la capitale vient de se doter d'un conservatoire et d'un opéra tout neufs. »*

Catherine Bédarida

Dominique My s'installe au pupitre

C'est à Michel Tabachnik, le chef d'orchestre *mis en examen dans* l'affaire de la secte de l'Ordre du Temple solaire, que revient le mérite d'avoir créé l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée, avec l'aide de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Ses démêlés* avec la justice ont conduit la formation à chercher un musicien capable de reprendre au vol la session de juillet 1996, dont le programme des œuvres avait été choisi par M. Tabachnik. Dominique My, *pianiste* et chef d'orchestre, a relevé le gant bien qu'elle soit une spécialiste reconnue de la musique contemporaine.

De nombreux jeunes sont arrivés à Aix sans avoir été prévenus de **l'absence du maestro, et ils n'ont pas apprécié la surprise. Finalement, le courant est passé, avant même le premier concert. Sur scène, Dominique My, cheveux noirs illuminés de mèches rouges comme une rockeuse, dirige sans baguette. Ces cent jeunes hommes ou jeunes femmes suivent ce chef d'orchestre hors du commun.**

« L'Arlésienne » de Francesco Cilea sur les rives des étangs camarguais

L'ARLÉSIENNE, de Francesco Cilea. Direction musicale : Enrique Diemecke. Mise en scène : René Koering. Décors : Gérard Matharan. Costumes : Jin Abé. Avec Viorica Cortez, Mario Carrara, Inèse Galante, Stefano Antonucci, Franck Ferrari, Fernand Dumont, Brigitte Desnoues. Chœurs de la Radio-Télévision de Riga, Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon.
FESTIVAL DE MONTPELLIER et de Radio-France. Cour Jacques-Cœur, dernière représentation : le 22 juillet, à 22 heures. Le Festival continue jusqu'au 4 août, rens. tél. : 67-02-02-01.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Le programme flèche le parcours. A la troisième page du fascicule, la rubrique « A ne pas manquer » signale trois airs et un interlude musical. Cette notation, digne d'un guide touristique, induit-elle que le reste du paysage ne mérite pas le détour ? Pas vraiment, même si, en dehors des deux « tubes » que sont le Lamento de Frédéric et le grand solo de Rose Mamai au IIIe acte, *L'Arlésienne* reste une *terra incognita* pour tous ceux qui ne sont pas des visiteurs assidus de l'opéra vériste italien.

Le thème, adapté de l'œuvre d'Alphonse Daudet par Leopoldo Marenco, raconte l'histoire d'un fils captivé par une femme fatale. Au fond, c'est une *Carmen* où le personnage principal n'apparaîtrait jamais et où la mère serait omniprésente. Il n'y manque même pas une Micaëla provençale, la jeune Vivette, ni un Escamillo des manades, le gardian Metifio. Cela nous ramène à Bizet, qui écrivit, en 1872, la musique de scène pour la pièce de Daudet. Cilea, lui, présenta son *Arlésienne* à Milan en 1897. Le succès vint d'abord de Caruso, qui y connut son premier d'une longue série de triomphes. Mais il fallut remettre l'ouvrage sur le métier. Cilea qui n'en manquait pas (il devait le prouver cinq ans plus tard avec *Adriana Lecouvreur* qui devait faire une brillante carrière sur les scènes d'opéra du monde entier) ramena l'œuvre à trois actes et réécrivit un prélude en 1937.

EFFLUVES NAPOLITAINES

La musique du compositeur calabrais transporte davantage sur les flancs du Vésuve que sur les rives des étangs camarguais; mais cette partition aux effluves napolitaines a ses charmes : une veine mélodique inventive, des coloris orchestraux presque impressionnistes. Elle a aussi ses trucs : le drame annoncé par de grands coups d'archets des cordes graves, les scènes tragiques scandées par les cimbales et la grosse caisse. Encore faut-il éviter de transformer les ficelles en filins. Or le chef Enrique Diemecke appuie les effets, au lieu de les alléger, enfle le trait pour l'orchestre comme pour les chanteurs.

On ne reprochera pas à Mario Carrara (Federico) de ne pas être Caruso, mais ce ténor abuse des ports de voix, tient les notes plus que de raison et ignore tout de la nuance piano. Viorica Cortez, Rosa Mamai déguisée en héroïne de *La Visite de la vieille dame*, donne de la canne avec autorité, mais, malgré une science du chant intact, le timbre ne possède plus les couleurs de jadis et le vibrato est devenu excessif. La fraîcheur de la soirée vient d'Inèse Galante (Vivetta), une jeune cantatrice lettone qui file ses aigus avec une grâce émouvante.

Dans la conception scénique de René Koering, la seule vraie idée consiste à valoriser le rôle de l'Innocent (interprété par Brigitte Desnoues), emblème de la pureté originelle. Le décor abstrait aux teintes criardes jure avec la simplicité de la cour Jacques-Cœur et la direction d'acteurs s'en tient à des attitudes conventionnelles, qui frisent parfois le ridicule. A Montpellier, *L'Arlésienne* reste décidément introuvable.

P. Mo.

Récital des Grands Amateurs de piano au Festival de Montpellier

Pour la deuxième fois, ce concours récompense des non-professionnels en les invitant à se produire en public

Etudiant, professeur, chirurgien, steward, ils n'ont pas sacrifié la pratique musicale à leur métier. Ils mettent à profit leurs rares instants libres pour retourner à leur clavier affronter les sommets qui intimident les professionnels. La musique est leur passion. L'économiste Gérard Bekerman a eu l'idée d'organiser un grand concours dont les lauréats reçoivent comme prix une invitation à donner un récital au Festival de Montpellier.

LES GRANDS AMATEURS DE PIANO. Prochains concerts : Bach, Schumann, Berg, par Karol Beffa, le 26 juillet. Brahms, Prokofiev, Fauré, Liszt, par Geoffroy Vauthier, le 27.
FESTIVAL DE RADIO-FRANCE ET MONTPELLIER : Jardins de Pétrarque, à 18 heures. Entrée libre. Tél. : 67-02-01-01.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Lorsque Marc Ruel s'installe devant le Steinway, dans la charmante cour des Jardins de Pétrarque, un rude challenge l'attend. Attaquer un récital par l'Appassionata de Beethoven, alors que les avions survolent la ville et que les spectateurs bougent encore sur leurs chaises, n'est pas une sinécure : « *Je n'aurais pas dû commencer comme ça* », reconnaîtra-t-il plus tard. Mais il voulait tant jouer cette sonate, tout comme la *Deuxième* de Chopin, avec la *Marche funèbre*, qui suit. Il sera plus à l'aise dans *Après une lecture du Dante*, de Liszt, pourtant redoutable techniquement. Le lendemain, dans la salle Pasteur du Corum qui l'accueille pour cause de pluie, Bernard Salamito débute avec une sonate de Haydn. Son programme est plus court, tout aussi ambitieux, mieux construit peut-être : la *Deuxième Sonate* de Schumann, en cours d'approfondissement, la *Deuxième Ballade* de Liszt, intense et concentrée, et la *Suite op. 14* de Bartok. Un moment dense, émouvant, « *le meilleur concert du festival jusqu'à maintenant* », proclame même une habituée.

Pourtant les deux pianistes ne sont pas des professionnels. A vingt-six ans, le docteur Marc Ruel se spécialise en chirurgie cardio-vasculaire. A trente-trois, Bernard Salamito enseigne la physique dans des classes préparatoires aux grandes écoles. Pour le premier, canadien d'origine, l'apprentissage musical a pris le chemin du rock et du synthétiseur avant que sa mère ne lui conseille de regarder du côté de Bach. A dix-huit ans, il est entré au conservatoire de la ville de Québec et n'a derrière lui que huit années de réelle pratique. Le second a connu un parcours plus classique : hissé devant un clavier à partir de six ans, il a ensuite conquis ses diplômes à la Schola Cantorum. Parallèlement, il obtenait son bac avec mention « très bien » avant d'intégrer l'Ecole normale supérieure. Une voie royale qui ne lui a pas donné la grosse tête.

« *Les grands amateurs ne sont pas des gens anormaux* », explique Gérard Bekerman, qui organise depuis 1989 avec Radio-France un concours annuel entre quatre-vingts candidats venus de quinze pays différents.

Depuis deux ans, les lauréats de cette compétition pas comme les autres sont invités au Festival de Montpellier. « *Se lancer dans l'*Appassionata *ou la* Sonate funèbre *peut paraître sacrilège quand on ne les maîtrise pas complètement*, déclare Marc Ruel, *mais j'essaye de transmettre un peu des richesses de ces grandes œuvres.* » « *Ce qui me plaît*, ajoute Bernard Salamito, *c'est de sentir la qualité d'écoute, les silences de l'auditoire.* » Se produire en public les dope : « *Ils aiment les défis* », constate Gérard Bekerman.

PRAGMATISME

Pour se préparer, il faut mobiliser du temps; et, du temps, ils n'en ont guère. Ils avouent travailler une heure par jour, et pas toutes les semaines. « *Je ne fais jamais de gammes* », affirme Bernard Salamito. Les gardes du chirurgien, les cours de l'enseignant sont autant d'obstacles à surmonter. A l'approche d'un concert (un ou deux par an au maximum), ils redoublent d'efforts, grappillent les minutes, font appel à leurs professeurs. On sent chez ces jeunes une passion pour leur instrument, ses mystères, ses possibilités qu'ils explorent avec une gourmandise parfois boulimique, les yeux rivés sur les touches noires et blanches.

Pour eux, bien sûr, s'est posée la question du choix professionnel. Marc Ruel était tenté par « *une vie d'art qui permet de marquer son époque* », mais a renoncé devant les aléas de la vie d'artiste : « *J'ai connu beaucoup de gens plus doués que moi qui ne réussissaient pas.* » Pour ce Nord-Américain pragmatique, la chirurgie cardio-vasculaire paraît plus sûre et, curieusement, moins angoissante : « *Lors d'une opération à cœur ouvert, une suture peut toujours se reprendre. Une note ratée dans un concert ne se rattrape pas.* » Depuis trois ans, dévoré par son métier, il a l'impression de ne plus avancer. L'avenir ? « *Je ne voudrais pas m'arrêter sans avoir interprété une fois encore le* Second Concerto *de Brahms.* » Le professeur Bernard Salamito semble avoir mieux équilibré les exigences d'un métier qu'il affectionne et celles d'une « *détente* » qui l'enthousiasme. Plus que le piano, c'est la musique qu'il partage avec ses amis, avec sa femme, chanteuse amateur comme lui. « *Etre amateur*, reprend-il, *c'est pouvoir jouer ce qu'on veut, ce qu'on aime. C'est le choix de la liberté.* »

Pierre Moulinier

Lionel Jospin lance l'offensive contre la politique culturelle du gouvernement

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

C'est dans un climat détendu mais ferme, que Lionel Jospin s'est rendu aux XIIes rencontres d'Avignon des socialistes, où il a participé, sur le thème « La politique culturelle hier et aujourd'hui » à un débat public qui a rempli la salle des colloques du cloître Saint-Louis, jeudi 25 juillet.

Lionel Jospin était annoncé « sous réserve ». Il apparut entouré notamment d'Elisabeth Guigou (secrétaire nationale aux affaires sociales du Parti socialiste et député européen), de Robert Abirached (professeur à l'université de Nanterre, directeur du théâtre et des spectacles, de 1981 à 1988), et de Frédérique Bredin (député de Seine-Maritime, secrétaire nationale du Parti socialiste à la culture et aux médias). Et il ne fut pas du tout réservé.

Il a commencé par comparer la politique culturelle d'hier, « *une des grandes réussites des deux septennats de François Mitterrand* », à celle d'aujourd'hui, marquée par « *le déclin de la volonté politique* ». Un déclin que le premier secrétaire du Parti socialiste a mesuré d'abord en termes budgétaires. « *Le 1 % accordé au budget de la culture est un trompe-l'œil*, a-t-il souligné, *puisqu'il provient seulement de l'élargissement du champ de compétence du ministère. Je ne déteste pas le trompe-l'œil en matière de peinture, mais je ne l'apprécie pas en matière budgétaire...* ». Il a affirmé que le budget réel de la culture ne s'élève, à structure constante, qu'à 0,88 % du budget de l'Etat en 1996, contre 0,95 % en 1995, sans compter le gel de 1996, qui représentait d'abord 1,24 milliard de francs, ramenés *in extremis* à 200 millions, « *parce que les hommes et les femmes de culture se sont mobilisés* ».

Si l'argent reste pour Lionel Jospin le nerf de la guerre, en matière de culture – il s'est engagé solennellement à rétablir le 1 % en cas de retour au pouvoir de la gauche – la nécessité d'avoir une « *vision* » lui paraît essentielle, surtout dans un contexte marqué par les difficultés financières des collectivités locales, et « *les initiatives de répression culturelle – non seulement dans les municipalités Front national (ce dont le gouvernement n'est pas responsable) mais aussi dans les villes à majorité RPR ou UDF : Verdun, Carpentras, Mantes-la-Jolie, Corbeil-Essonnes.* »

« RETOUR A L'ÉTHIQUE »

Après avoir exhorté les municipalités de gauche à rester « *exemplaires* », le premier secrétaire du Parti socialiste a abordé la question qui, entre toutes, inquiète son auditoire : l'offensive du Front national. « *Il ne s'agit pas de faire du combat contre le FN une simple posture réservée à un bras de fer culturel dans quelques villes tristement emblématiques.* » Aucune allusion au bras de fer qui oppose la direction du Festival de Châteauvallon au maire lepéniste de Toulon, pourtant à l'ordre du jour. Lionel Jospin s'y refuse parce que la question lui semble plus large : « *Quand on veut renforcer les lois Pasqua et la ségrégation à l'égard des étrangers, quand on démantèle les services publics, quand on réduit les crédits du ministère destinés aux publics en difficulté et aux activités en région, quand on laisse le préfet du Var interdire un groupe de rap en invoquant ses convictions religieuses, on ne mène pas vraiment l'action contre le Front National.* »

Comment faire ? Lionel Jospin a donné quelques éléments de réponse en restant dans le domaine strictement culturel. Il faut, conseille-t-il, non seulement innover en prenant en compte les mutations sociales, mais aussi redéfinir le sens du service public de la culture, ce qui implique – comme l'a montré le débat – que soient respectés les contrats entre l'Etat et les créateurs. Ainsi, Robert Abirached, qui n'est pas membre du Parti socialiste, a réclamé un « *retour à l'éthique* » auquel beaucoup de participants se sont associés – ce qui revient, de la part du parti dirigé par Lionel Jospin, à reconnaître que la critique appelle l'auto-critique.

Brigitte Salino

Ken Loach, l'intégrale

RÉTROSPECTIVE KEN LOACH, jusqu'au 10 septembre.
CINÉMA EUROPA-PANTHÉON, 13, rue Victor-Cousin, Paris (5e). Tél. : 43-54-15-04.

De *Poor Cow (Pas de larmes pour Joy*, 1967) à *Land and Freedom* (1995), les onze films réalisés par Ken Loach pour le cinéma sont au programme d'une rétrospective organisée à point, dans l'attente de la sortie, prévue pour octobre, de *Carla's Song*, le film que le plus intransigeant des cinéastes britanniques a tourné en Ecosse et au Nicaragua.

Onze films qui parcourent une trajectoire unique, qui épouse et enregistre les soubresauts de la société britannique depuis près de trente ans, avant que de tourner quelques pages d'histoire. Pour suivre également l'évolution d'un cinéaste, avec ses doutes et ses erreurs, avec surtout son extraordinaire volonté de toujours explorer le réel, de « *donner la parole à ceux qui en sont privés* ».

COLÈRE PERMANENTE

Avec le recul, on distingue notamment comment Loach a appris, peu à peu, à faire confiance au cinéma, lui qui refuse pourtant de céder à ce qu'il continue de considérer comme de possibles manipulations du spectateur. C'est ainsi que, tout en continuant de préférer la réflexion à l'émotion, il fait désormais plus volontiers appel à des procédés d'écriture scénaristique éprouvés, qui pour une large part permettent d'expliquer le succès populaire d'un film comme *Land and Freedom*. Il reconnaît, par ailleurs, que certains de ses films « *manquent cruellement d'humour* », alors que lui-même se révèle fort bien doté à cet égard.

Le jugement est sévère, lorsque Loach l'applique à *Regards et Sourires* (1981), saisissant portrait de jeunes chômeurs, mais il met en lumière l'exigence d'un cinéaste qui affirme se sentir « *en état de colère permanent* », état qui lui inspire le désir de faire des films et lui a donné l'énergie nécessaire à sa propre survie, au cœur d'une production britannique sinistrée. Car passé le succès de *Family Life* (1971), qui fut longtemps son film le plus célèbre, mais dont on peut penser aujourd'hui qu'il est aussi celui qui a le plus mal vieilli (plus par la nature des thèses qu'il défend que par sa facture, qui demeure admirable), il lui a fallu se battre pour continuer de travailler, avant que l'accueil réservé en France à des films comme *Riff Raff* (1991) et *Raining Stones* (1993) ne lui permette de s'imposer comme un des cinéastes les plus unanimement estimés, considérés et respectés de ses pairs.

Pascal Mérigeau

Les cumuls architecturaux inventoriés au Pavillon de l'Arsenal

ADDITIONS D'ARCHITECTURE, 1+1 = 1, jusqu'au 31 août.
PAVILLON DE L'ARSENAL, 21, boulevard Morland, 75 004 Paris. Entrée libre. Tél. : 42-76-33-97. Catalogue : 128 p., 150 illustrations, 130 F.

Le pavillon de l'Arsenal offre au public une belle et importante exposition. Ce qui n'exclut pas les critiques. C'est en effet l'une des plus curieuses expositions de l'institution parisienne par le caractère évanescent de son sujet : « Additions d'architecture », comme si, à quelques exceptions près (le Palais-Garnier), tout n'était pas addition : villes, rues, fermes, palais ou masures... Un appentis ici, un étage supplémentaire ou deux ailleurs, une extension souterraine, tous les mic-macs sont possibles et sont, à vrai dire, le lot ordinaire de toute architecture. Il n'est pas rare en outre que ces additions accompagnent un changement de fonction et une transformation, éventuellement radicale, du bâtiment d'origine. Le Louvre, la Bibliothèque nationale, le palais de Chaillot, la Samaritaine sont quelques-uns des exemples historiques – tous parisiens – que nous livre l'Arsenal pour nous éclairer rétrospectivement sur ce processus d'accumulation.

La rigueur des temps étant ce qu'elle est et les mécanismes de défense du patrimoine étant devenus plus contraignants, ce qui ne signifie pas toujours pertinents, un tel type d'opération est de plus en plus fréquent et se substitue souvent à la politique de la table rase ou à celle des « objets célibataires » en faveur ces dernières années.

Cela seul légitimait l'exposition conçue par l'architecte Philippe Simon qui, pour la partie contemporaine, a su sélectionner des œuvres significatives, pour la plupart aimables, de temps à autre détestables, mais témoignant toujours d'une recherche réelle de qualité. Ainsi on ne trouvera pas les mutilations apportées par la spéculation pure à des édifices parfois mémorables comme les Trois-Quartiers, en face de la Madeleine, à Paris.

PARCOURS ALÉATOIRE

Se situant dans une telle perspective, les responsables du Pavillon ont confié à Valérie Vaudou et Laurence Allégret la scénographie de l'exposition. L'ensemble des cimaises, transparentes, n'est repérable que par leur épaisseur et leur couleur noire. Chacune des faces de ces cimaises dessinées avec une belle élégance présente une réalisation, quelquefois un projet en cours.

Le parcours, en revanche, est si peu coercitif et si aléatoire qu'on perdrait le sens de l'exposition, à supposer que celui-ci soit véritablement perceptible. Or les trois catégories d'« additions » retenues sont difficiles à accepter comme des données valables : extensions verticales, extensions horizontales, extensions multiples, autant de fausses ou simplistes évidences qui ne rendent pas compte de l'essence du travail des architectes.

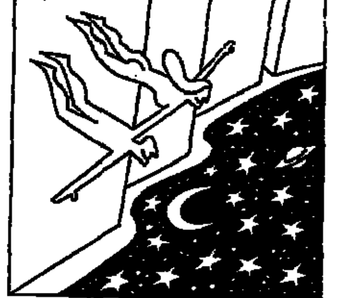
Une telle classification exclut en tout cas des choix plus fondamentaux dans la démarche des constructeurs : s'agit-il d'être, d'affirmer un nouveau vocabulaire (Faloci, pour l'école de la rue Coysevox ; Ciriani à l'hôpital Saint-Antoine), voire d'adopter une démarche en rupture radicale avec l'existant (projet Soler pour le ministère de la culture), ou au contraire de s'y adapter avec rigueur (Lion pour la Maison de la photographie), avec légèreté (Piano pour l'extension de l'Ircam) ou avec une habileté de contorsionniste (Grumbach, rue Suger, Portzamparc au Musée Bourdelle) ?

Caméléons ou léonins, c'est en effet cette volonté plus ou moins affirmée de présence dans la ville qui rend les projets acceptables par le public ou au contraire scandaleux, pour le meilleur ou pour le pire.

Frédéric Edelmann

Les Philippines en Auvergne

Gannat célèbre les cultures du monde



PETITE VILLE DE L'ALLIER située à quelques pas de l'autoroute Paris - Clermont-Ferrand, Gannat - escale obligatoire pour l'automobiliste en route vers les thermes de Vichy - fête pour la vingt-troisième fois les cultures du monde. Le festival du même nom s'insère dans un parcours de manifestations dites folkloriques, où prennent place les festivals de Confolens et de Martigues, remarquables par le sérieux de leur programmation. Danses, repas dépaysants, ballets traditionnels sont le lot de ces fêtes à double dimension, locale et universelle, qui sont souvent décentralisées dans les environs. Les mariages sont parfois audacieux, comme cette soirée « Masques » à Châtelguyon, qui rassemblent les Sardes et les Béninois, la culture méditerranéenne et le vaudou (le 27), juste après un grand spectacle philippin à Gannat (la Bayanihan Philippine Dance Company). La confrérie Aissawas de Fès ne saurait faire honte aux marionnettes de Carélie ni la bourrée gannatoise aux College Brothers de la Réunion.

★ Gannat, jusqu'au 29 juillet. Renseignements et réservation au 70-90-22-64. Le 27, spectacle : Provence, Chine, Bolivie, 21 heures. 65 F. Le 28, panorama mondial avec la participation de tous les ensembles invités, 14 h 30. 85 F. Le 29, Russie, Moldavie, Philippines.

UNE SOIRÉE À PARIS

Trio Bartholdy
Cet excellent jeune trio (piano, violon et violoncelle) s'attaque à trois œuvres admirables, dont celle de Chausson est très rarement jouée, malgré sa beauté indéniable.
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle nº 32*. Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 1 nº 2*. Chausson : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 3.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mº Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 28. Tél. : 46-61-00-66.

Jérôme Pernoo (violoncelle), Jérôme Ducros (piano).
Les deux Jérôme sont tout jeune encore, mais se sont déjà distingués parmi leurs collègues. Ducros a gagné le deuxième prix d'un concours de piano du XXe siècle, organisé à Milan sous le patronnage de Maurizio Pollini.
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 5 nº 2.* Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano.* Rachmaninov : *Sonate pour violoncelle et piano op. 19.*
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mº Bourg-la-Reine. 17 h 30, le 27. Tél. : 46-61-00-66.

Le Chevalier
Paris, quartier d'été reçoit dans le cadre splendide des Thermes de Cluny un maître de la comedia dell'arte, Mario Gonzalez, qui transporte, de l'Antiquité au Moyen Age, son époque de prédilection, cette farce d'Aristophane.
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mº Cluny-Sorbonne. Jusqu'au 3 août, à 18 h 30. 60F et 80F. Tél. : 49-87-50-50. Minitel : 3615 code FNAC.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DANGEREUSE ALLIANCE (*)
Film américain d'Andrew Fleming, avec Fairuza Balk, Robin Tunney, Neve Campbell, Rachel True, Skeet Ulrich, Assumpta Serna (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE GRAND TOURNOI
Film américain de Jean-Claude Van Damme, avec Jean-Claude Van Damme, Roger Moore, James Remar, Janet Gunn, Jack McGee, Aki Aleong (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

GUANTANAMERA
Film cubain de Tomas Gutierrez Alea, Juan Carlos Tabio, avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (reservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

LE MONTREUR DE BOXE
Film français de Dominique Ladoge, avec Richard Bohringer, Karl Makinen, Riccardo Cucciola, Peter McEnery, Cécile Bois, Andréa Ferréol (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

THE FALLS
Film britannique de Peter Greenaway, (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MON PÉRISCOPE
Film américain de David S. Ward, avec Kelsey Grammer, Lauren Holly, Rob Schneider, Harry Dean Stanton, Bruce Dern, William H. Macy (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e. VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; reservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

VENGEANCE FROIDE
Film américain de Phil Joanou, avec Kelly Lynch, Mary Stuart Masterson, Teri Hatcher, Eric Roberts (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odeon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Gaumont Opera Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby,
15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Film interdit aux moins de douze ans.

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BEAUNE
Zaïde
de Mozart. Laura Aikin (Zaïde), Gerd Henning-Jensen (Gomatz), Roman Trekel (Allazim), Christian Elsner (Soliman), Stephen Rössler (Osmin), Das Neue Orchester, Christoph Spering (direction).
Hospices, rue de l'Hôtel-Dieu, 21 Beaune. 21 heures, le 28. Tél. : 80-26-21-30. De 70 F à 280 F.
Pepita Jimenez
d'Albeniz. Maria José Montiel (Pepita), Joan Cabero (don Luis de Vargas), Soraya Chave (Antonona), Carlos Bergasa (le vicaire), Alfonso Echeverria (Pedro de Vargas), Chœur Lieder Camera, Chœur d'enfants du conservatoire de Vilaseca, Orchestre de chambre du Théâtre Lliure de Barcelone, Josep Pons (direction). Lluis Homar (mise en scène).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 30. Tél. : 67-60-19-99. De 100 F à 180 F.
Sinfonia Varsovia
Beethoven : *Symphonies nº 1, 4 et 5.* Yehudi Menuhin (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 21 heures, le 31. Tél. : 67-02-02-01. De 100 F à 180 F.
Idomeneo, re di Creta
de Mozart. Thomas Moser (Idoménée), Jeanne Piland (Idamante), Kathleen Cassello (Electre), Fionnuala McCarthy (Ilia), Lennart Stregard (grand prêtre), Reinhard Hagen (l'oracle), Chœur de la radio-télévision de Riga, Orchestre philharmonique de Montpellier, Friedemann Layer (direction).
Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. 20 heures, le 2 août. Tél. : 67-02-02-01. De 140 F à 260 F.

PRADES
Orchestre royal de chambre de Suède
Mozart : *Symphonie KV 200, Concerto pour flûte, harpe et orchestre.* Haydn : *Symphonie no 44.* Patrick Gallois (flûte), Fabrice Pierre (harpe), Mats Liljefors (direction).
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 30. Tél. : 68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Soirée Beethoven
Beethoven : Sonate *pour violoncelle et piano op. 102 no 1, Quintette pour piano et vents op. 16, Quatuor à cordes op. 130.* Michel Lethiec (clarinette), Jean-Louis Capezzali (hautbois), André Cazalet (cor), Amaury Wallez (basson), Frans Helmerson (violoncelle), Jean-Claude Vanden Eynden, Christian Ivaldi (piano), Quatuor Athenaeum Enesco.
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 1er août. Tél. : 68-96-33-07. De 130 F à 160 F.

REIMS
Guillaume Sutre (violon), Marc Coppey (violoncelle).
Haendel-Halvorsen : *Passacaille.* Honegger : *Sonatine pour violon et violoncelle.* Ravel : *Sonate pour violon et violoncelle.*
Musée Hôtel Le Vergeur, 51 Reims. 16 heures, le 27. Tél. : 26-77-45-25.
Elsa Maurus (mezzo-soprano), Vincent Le Texier (ténor), Philippe
Mahler : *Des Knaben Wunderhorn.*
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 18 heures, le 28. Tél. : 26-77-45-25.
Marc Coppey (violoncelle).
Crumb : *Sonate pour violoncelle.* Dusapin : *Invece.* Britten : *Suite pour violoncelle no 1.* Ligeti : *Sonate pour violoncelle.*
Synagogue, 51 Reims. 16 heures, le 29. Tél. : 26-77-45-25.
Peter Cropper (violon), Jean-François Heisser (piano).
Beethoven : *Sonates pour violon et piano op. 12 nº 1, op. 24 et op. 30 no 2.*
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 29. Tél. : 26-77-45-25.
Trio Bartholdy
Beethoven : *Trio à cordes op. 1 no 2.* Mendelssohn : *Trio à cordes op. 49.*
Conservatoire national de région, 14, rue Carnot, 51 Reims. 19 heures, le 31. Tél. : 26-77-45-25.
European Camerata Youth Orchestra
Mozart : *Divertimento KV 136.* Bach : *Concertos pour clavier et cordes.* Britten : *Simple Symphony.* Emile Naoumoff (piano), Laurent Quenelle (direction).
Cirque, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 2 août. Tél. : 26-77-45-25.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
Orchestre national de Lyon
Rimski-Korsakov : *La Grande Pâque russe, ouverture.* Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre no 2.* Dvorak : *Symphonie no 8.* André Watts (piano), Emmanuel Krivine (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 28. Tél. : 42-50-51-15.
Christian Zacharias, Marie-Luise Hinrichs (piano).
Soler : *Concerto à deux pianos.* Schubert : *Divertissement à la Hongroise.* Mozart : *Sonate pour piano à quatre mains KV 448.* Ravel : *Rhapsodie espagnole.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 30. Tél. : 42-50-51-15.
France Clidat (piano).
Liszt : *Jeux d'eau à la Villa d'Este, Funérailles, Sonnet de Pétrarque, Nocturne no 3, Mazurka, Dans les bois, La Ronde des lutins, Rhapsodies hongroises.* Schumann-Liszt : *Liebeslied.* Schubert-Liszt : *Soirées de Vienne nº 3.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 31. Tél. : 42-50-51-15.
Peter Rösel (piano).
Haydn : *Sonate pour piano nº 62.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 53 « l'Aurore ».* Brahms : *Klavierstücke op. 119.* Bach-Busoni : *Prélude et Fugue.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 1er août. Tél. : 42-50-51-15.
Till Fellner (piano).
Mozart : *Adagio.* Schubert : *Sonate pour piano D 845.* Liszt : *Années de pèlerinage, 2e année.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 2 août. Tél. : 42-50-51-15.

SALON-DE-PROVENCE
Musique à l'Empéri
Œuvres de Martinu, Glinka, Schubert, Ravel, Bartok, Reger, Saint-Saëns. Emmanuel Pahud (flûte), François Meyer (hautbois), Gilbert Audin (basson), Tedi Papavrami, Tim Vogler (violon), Hariolf Schlichtig (alto), Jean-Guihen Queyras, Alban Gerhardt (violoncelle), Christian Rivet (guitare), Yasunori Kawahara (contrebasse), Eric Le Sage, Pietro De Maria, Huseyin Sermet, Frank Braley (piano), Edgar Guggeis, Michael Gärtner (percussions).
Château de l'Empéri, 13 Salon-de-Provence. 20 h 45, le 1er août. Tél. : 90-56-27-60. 100 F.

JAZZ

AIGUILLON
Beau programme attentif à la création. Avec Julien Lourau Olympic Gramofon, le Megaoctet de Andy Emler pour « L'Univers de Frank Zappa », Paul Motian Electric Bebop Band ; Véronique Le Berre, Olivier Ker Ourio et Pierrick Hardy, nouveaux venus bien vus ces derniers temps qui ouvriront une soirée avec Gilberto Gil.
Du 1er au 4 août. Jazz Confluents BP 47, Aiguillon 47190. Tél. : 53-88-20-20. De 50 F à 160 F selon les soirées, abonnements 280 F.

COGNAC
Blues Passions
Le blues électrique dans ses versions solides et diversifiées. Avec nottament John Mooney, Walter Washington, Joe Louis Walker, Rockin' Dopsie and the Zydeco Twisters, Little Minton et Louisiana Red.
Du 1er au 4 août. Centre d'animation, 9A place de Cagouillet, Cognac 16100. Concerts au Théâtre de la nature, jardins de l'Hôtel de ville. Tél. : 45-32-17-28. 80 F par soir ou abonnement 200 F.

LA SEYNE-SUR-MER
Jazz au Fort Napoléon
Les découvertes et les références des musiques improvisées et du jazz à tête chercheuse. Avec françois Méchali, Ricky Ford, Jaki Byard, le Tao Saxophone Quartet, Lattitude 44 de Bernard Santacruz avec Frank Lowe, Cheik Tidiane Fall et Dennis Charles, le sextette de Jean-Pierre Llabador, un quartette composé de John Schroeder, Peter Bolte, Jean-François Jenny-Clarke et Daniel Humair et l'une des inventions en quartette de Michel Portal.
Du 30 juillet au 3 août. Fort Napoléon chemin Marc-Sangnier, La Seyne-sur-Mer 83500. Tél. : 94-87-83-43 ou services culturels 94-94-88-67. 80 F par soirées ou abonnement 350 F.

DANSE

AVIGNON
Compagnie Ivoire
Heddy Maalem : *On n'est pas couché.*
La Manutention, 4, rue Escalier Sainte-Anne, 84 Avignon. 11 heures, les 27, 28, 29, 30 et 31 juillet et le 1er août. Tél. : 90-82-33-12.
François Raffinot
François Raffinot : *Scandal Point.*
Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, les 27, 28, 29 et 30. Tél. : 90-14-14-14. 130 F.
Georges Appaix
Georges Appaix : *Immédiatement ! Là, tout de suite.*
Chapelle des Pénitents-Blancs, place de la Principale, 84 Avignon. 11 heures et 19 heures, les 29, 30 et 31 juillet et le 1er août. Tél. : 90-82-23-44.
Bill T Jones-Arnie Zane Dance Company
Bill T. Jones : *Ursonate, Sur la place, D-Man in the Waters.*
Cour d'honneur du Palais des papes, 84 Avignon. 22 heures, le 31 juillet et les 1, 2 et 3 août. Tél. : 90-14-14-14. De 130 F à 190 F.

CHATEAUVALLON
Connexions hip hop
Compagnie Azanie
Fred Bendongué : *A la vue d'un seul œil.* 19 heures, le 27. 60 F.
Sans Danse fixe et No Bitch, Out of Control
Malika Zgaren : *Sas Zgaranti.* Warren Crooks : *The Mixed Up Inspiration that We're Facing.* 19 heures, le 28. 60 F.
Total Konfuzion
Gary Nurse : *Hip Hop Meets Street Jazz.* 19 heures, le 29. 60 F.
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules Tél. : 94-22-74-00.

THÉÂTRE

AGEN
Britannicus
de Jean Racine, mise en scène de Pierre Debauche, avec Stanislas Mathias, Florent Ferrier, Françoise Danell, Lara Suyeux, Alexandre Ferrier, Vincent Poirier et Delphine Lainé.
Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, du 27 au 29. Tél. : 53-47-82-08. Durée : 2 heures. De 40 F à 110 F.*

AVIGNON
Une trop bruyante solitude
d'après Bohumil Hrabal, mise en scène d'Isabelle Luccioni, avec René Gouzenne.
Théâtre des Carmes, place des Carmes, 84 Avignon. 11 heures, les samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. : 90-82-20-47. Durée : 1 h 20. 60 F et 85 F. Dernières.*
Le Concile d'amour
d'Oscar Panizza, mise en scène de Benoît Lavigne, avec Denis Lavant, Benoît Schwartz, Valérie Coue-Sibiril, Xavier Gallais, Stéphanie Gagneux, Thierry Lavat, Serge Nicolaï, Cécile Mangin et Valérie Dupin.
Théâtre de l'Escalier-des-Doms, 1bis, rue des Escaliers-Sainte-Anne, 84 Avignon. 15 h 25, les samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. : 90-14-07-99. Durée : 1 h 30. 55 F et 80 F. Dernières.*
Rigoberta met les voiles
de et par André Benedetto, avec Sébastien Benedetto (percussions).
Théâtre des Carmes, place des Carmes, 84 Avignon. 21 h 30, les samedi, dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. : 90-82-20-47. Durée : 1 h 30. 60 F et 85 F. Dernières.*
Le Cri du caméléon
de la compagnie Anomalie, mise en scène de Josef Nadj, avec Etienne Arlettaz, Arnaud Clavet, Vincent Gomez, Laurent Letourneur, Mickaël Mercadié, Bruno Michel, Jambenoix Mollet, Laurent Pareti, Thomas Van Uden et Martin Zimmermann.
Champfleury, 84 Avignon. 22 heures, le samedi. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 110 F et 130 F. Dernière.*
Le Cabaret
d'Agnès Troly et Jérôme Descamps, avec les Achille Tonic, Lacombe et Asselin, Bébel, Achille et Léonie, les Anomalies, Dominique Boivin et la compagnie Beau Geste, Olivier Py, Elizabeth Mazev, Irina Dalle, Thomas Dalle, Mathieu Dalle et Pierre-André Weitz.
Gymnase du lycée Saint-Joseph, 84 Avignon. 23 heures, du 27 au 31. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 5 heures. 30 F. Dernières.
Texte nu
de Claude Santelli, d'après une idée de Jean-Claude Carrière, avec Fabrice Luchini.
Musée Calvet, 84 Avignon. 19 heures, le 27. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 heure. 50 F. Dernière.
Castelets en jardins
d'Emilie Valantin, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et deux musiciens.
Jardins des Doms, 84 Avignon. 11 heures, du 27 au 30. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 h 20. 30 F.
Maîtres anciens
de Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau, avec Henri Chassé, Pierre Collin, Gabriel Gascon, Pierre Lebeau, Alexis Martin et Marie Michaud.
Cour du lycée Saint-Joseph, 62, rue des Lices, 84 Avignon. 22 heures, du 27 au 29. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F.*
La Cour des comédiens
de Georges Lavaudant, mise en scène de l'auteur, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Pierre Arditi, Philippe Avron, Maurice Béjart, Charles Berling, Roland Bertin, Marc Betton, Jérôme Derre, Gérard Desarthe, Françoise Fabian, Christine Fersen, Sami Frey, Ariel Garcia-Valdès, Denise Gence, Hubert Gignoux, Judith Magre et Marcel Maréchal.
Cour d'honneur du Palais des Papes, 84 Avignon. 22 heures, le 28. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 2 heures. De 110 F à 190 F.*
Le Grain et la balle, six œuvres brèves ; la Dernière Bande
d'après Samuel Beckett, mise en scène de Stuart Seide et Mario Gonzalez, avec Georges Bigot, Gérard Hardy, Alain Rimoux, Vincent Schmitt et Stuart Seide.
Cloître des Carmes, place des Carmes, 84 Avignon. 22 heures, du 28 au 2. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 2 h 30. 110 F et 130 F.*
La Résistible Ascension d'Arturo Ui (en allemand stf)
de Bertolt Brecht, mise en scène de Heiner Müller, avec Martin Wuttke, Hermann Beyer, Georg Bonn, Margarita Broich, Heinrich Buttchereit, Victor Deiss, Hans Fleischmann, Michael Gerber, Ruth Glöss, Klaus Hecke, Traute Hoess, Marianne Hoppe, Dieter Knaup, Jörg Michael Koerbl, Stefan Lisewski, Uwe Preuss, Hans-Peter Reinecke et Veit Schubert.
Théâtre municipal, place de l'horloge, 84 Avignon. 21 h 30, du 29 au 31. Tél. : 90-14-14-14. De 110 F à 160 F.*

BUSSANG
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Philippe Berling, avec Eric Ruf, Martine Bertrand, Jean-François Lapalus, Eric Berger, Jérémie Oler, Julien Chavrial, Christiane Couturier, Aude de Rouffignac, Anne Fischer, Nadia Fossier, Francisco Gil, Christiane Lallemand, Pierre Lamandé, Jean-Claude Luçon, Marie Luçon, Nicolas Luçon, Madeleine Meinier et Marie Montémont.
Théâtre du Peuple, rue du théâtre, 88 Bussang. 15 heures, les 27, 28 juillet, 2, 3, 4, 8, 9, 11 août ; 20 heures, le 10. Tél. : 29-61-50-48. Durée : 4 h 15. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 31 août.*

MARSEILLE
Le Communiste ; le Fou
d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère.
Hôpital Caroline, îles du Frioul, 13 Marseille. 22 heures, le 27. Tél. : 91-91-55-56. Durée : 5 heures. 160 F et 200 F.*

VILLENEUVE-LES-AVIGNON
La Croix des oiseaux
d'Hubert Colas, mise en scène de l'auteur, avec Angela Konrad, Sumako Koseki, Béatrice Louvet, Pierre Palmi, Peggy Péneau, Frédéric Pichon, Thierry Raynaud, Laurent de Richemond et Laurent Soffiati.
La Chartreuse, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 19 heures, du 29 au 3. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F.*

ART

ANGERS
Anthony Caro
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 9 heures à 18 h 30. Jusqu'au 26 octobre. 10 F.

ANTIBES
1946, l'art de la reconstruction
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariejol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

BEAUMONT-DU-LAC
Michel Paysant, Marie Sester, Stephen Schofield
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre. 15 F.

BORDEAUX
La Grèce en révolte, Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 56-10-16-93. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturnes mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 20 F.
Annette Messager
CAPC-Musée d'art contemporain-Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

CHATEAUROUX
Jean Clareboudt : le poids soutient le vide
Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36 Châteauroux. Tél. : 54-08-33-00. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Egalement à l'Equinoxe ; la Médiathèque ; 47, rue Nationale. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre.

EYMOUTIERS
Botchio : sculptures du Bénin, Afrique
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.

FREJUS
Hans Hartung
Le Capitou-Centre d'art contemporain, zone industrielle du Capitou, 86 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre.

GRENOBLE
Hommage à Aurélie Nemours
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 août. 25 F.

LESCURE-D'ALBIGEOIS
Transapparence : Emmanuel Saulnier
Chapelle Saint-Michel, route de Saint-Michel, 81 Lescure-d'Albigeois. Tél. : 63-49-48-80. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 10 F.

MARSEILLE
Arman & l'art africain
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 octobre. 20 F.

MEYMAC
Garouste/Garouste et Bonetti
Abbaye Saint-André, centre d'art contemporain, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.

MULHOUSE
Vladimir Skoda
Musée des Beaux-Arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 20 F.

NANTES
Henry Moore : l'expression première
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.

NIMES
Gerhard Richter
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre.

PONT-AVEN
Emile Schuffenecker, 1851-1934
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 25 F.

QUIMPER
Ger Van Elk : les ruses de l'art, 1976-1996
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre.

ROCHEFORT-SUR-MER
Bleu
Musée d'Art et d'Histoire, 63, avenue Charles-de-Gaulle, 17 Rochefort-sur-Mer. Tél. : 46-99-83-99. De 13 heures à 19 heures. Egalement à la Maison de Pierre Loti et à la Corderie royale. Jusqu'au 1er septembre. 10 F.

ROUEN
Modigliani, dessins de la collection Paul Alexandre
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Visites commentées samedi à 15 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 35 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 août.

SIGEAN
Robert Morris
Centre d'art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY
Hommage à Denise Colomb, de Montparnasse à Saint-Germain-des-Prés
Centre d'art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 octobre.

(* tarif réduit)

VENDREDI 26 JUILLET

TF 1

20.55

SLC SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1968-1969 : hippie, baba-cool. Avec Los del Mar, Marc Morgan, François Feldman, No Mercy, Hervé Vilard, Herbert Léonard, Dany, Eric Vincent... (120 min). 653828

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Dans le piège de l'oubli, de Robert Iscove (100 min). 887775
Les parents d'une adolescente rebelle demandent l'aide d'un psychologue pour éviter qu'elle quitte le foyer, comme l'a fait son frère...

0.35 La Nuit olympique.
En direct : Athlétisme : triple saut M, 100 m, 400 m ; Natation : finale 200 m papillon D, finale 200 m dos M, finale 50 m libre D ; Basket : Etats-Unis-Chine. En différé : Athlétisme : 800 et 400 m D ; Judo (300 min). 13727263

5.35 Histoires naturelles.

France 2

20.55

LES SECRETS DE LAKE SUCCESS
Téléfilm [1/2] de Jonathan Sanger, Arthur A. Seidelman, Peter Ellis (135 min). 9618317
Un milliardaire américain lègue à sa mort l'intégralité de sa fortune à l'un de ses quatre enfants.

23.10

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Handball ; Hockey sur gazon ; Athlétisme : 800 m D, javelot, triple saut, 100 m M ; Base-ball ; Basket-ball ; Haltérophilie : finale et médailles 83 kg ; Softball ; Tennis (100 min). 8277978

0.50 Journal, Météo.
1.05 J.O. d'Atlanta.
En direct. Athlétisme : 400 m et 100 m M ; Tennis de table ; Water-polo ; Natation : finales ; Athlétisme ; Badminton ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Athlétisme ; Hockey sur gazon ; Softball ; Water-polo...

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz.
Water-polo ; quarts de finale par équipe M ; Boxe ; Handball ; Judo : finales des poids super légers M et D ; Tennis (150 min). 7050859

23.20 Journal, Météo.

23.35

L'HEURE D'EN RIRE : A TABLE AVEC...
Divertissement présenté par André Halimi.
Avec Darry Cowl, Michel Boujenah, Gérard Jugnot (60 min). 9774220

0.35 Saga cités (rediff.). 1.05 Les Montoes. Le sentier de la guerre (55 min).

Arte

20.45

MARIAGE IMPOSSIBLE
Téléfilm de Johann Horst Sczerba (90 min). 738881
Une femme passe en compagnie d'un ami d'enfance sa dernière nuit de célibataire. Pris dans une opération de police visant les immigrés, ils recueillent une Africaine menacée d'expulsion et sur le point d'accoucher. Le jeune homme lui propose un mariage blanc.

22.15

GRAND FORMAT : TERRE D'ESPAGNE ■ ■
Film documentaire américain de Joris Ivens, commentaire écrit et dit par Ernest Hemingway (1937, N., v. o., 55 min). 2372888
Joris Ivens, réalisateur engagé, tourna ce moyen métrage en pleine guerre civile, avec le peuple espagnol et des volontaires des Brigades Internationales.

23.00 Profil : Charlotte, vie ou théâtre ?
Documentaire de Richard Dindo (64 min). 376794

0.05 Music Planet. Magazine. Un rebelle au cœur tendre : Udo Lindenberg, une légende allemande du rock, de Gerd Haag (60 min, rediff.). 8189176 1.05 Héros. Documentaire de Jacques Malgne et Albert Knechtel (60 min, rediff.). 7343060 2.05 L'Homme invisible. Série. [1/26] Expérience secrète. 2.35 Avondale Dogs. Court métrage néo-zélandais (1994, v. o., 15 min).

M 6

20.45

EXTRA-LARGE, LA TRICHE
Téléfilm d'Enzo Girolami Castellari, (94 min). 540882
XL recueille le fils d'un boxeur obligé de fuir pour éviter des représailles : il ne s'est pas couché lors d'un combat truqué.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Les diables, avec Peter Graves, Tony Hamilton (55 min). 19238
Un homme pratiquant des rituels sataniques fait chanter des membres du gouvernement britannique dans le but d'obtenir des secrets d'Etat.

23.35 Secrets de femmes.
0.10 Highlander. Série. Retour aux sources.
1.00 Best of Groove.

2.30 E = M 6. Magazine. 2.55 Jazz 6. Magazine. 3.45 Culture pub. Magazine. 4.15 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf (55 min). 5.10 Hot forme (25 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct
20.30 Beach-volley. Cyclisme : finale du sprint sur piste D ; Handball D ; Tir : finale du 10 m sur cible mobile M ; Voile : open Mistral M (30 min). 572
21.00 Badminton. Simples D : Basket-ball M ; Plongeon : haut-vol D ; Judo : finales des poids super légers D et M ; Voile : open Soling, Tornado D ; Water-polo M (60 min). 14794
22.00 Haltérophilie ; Volley-ball ; Handball ; Athlétisme ; Water-polo ; Hockey sur gazon ; Softball ; Athlétisme ; Tennis de table ; Volley-ball ; Natation.
2.00 Athlétisme ; Badminton ; Basket-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon ; Tennis de table ; Natation ; Badminton ; Softball ; Natation ; Athlétisme.
4.00 Basket-ball ; Volley-ball ; Water-polo...

Radio

France-Culture

20.30 Le Banquet. Conversations *philosophiques : L'incertain.*
21.32 Black and Blue. New Orleans Jazz and Heritage Festival. Avec André Clergeat.
22.40 Nuits magnétiques. Avignon 96, un roman pour l'été (4).

0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Passage de l'océan (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *Claude Duneton avec Renaud* (1) ; 1.59, Le journal de Kafka (1) ; 2.58, Soutine ou la chair de l'escalier rouge ; 4.21, Rencontre post vitam avec *Julio Cortazar* ; 4.58, *Pierre Mac* Orlan et la Bretagne ; 5.55, Pierre Mac Orlan (1).

France-Musique

19.35 Semaine de musique religieuse de Cuenca. Concert donné le 16 avril 1995, en l'église Saint-Michel de Cuenca, par The Tallis Scholars, dir. Peter Phillips : Œuvres de Morales, Tallis, Sheppard, Tomkins, Purcell.
21.00 Festival de Radio-France et Montpellier *Languedoc-Roussillon.* Concert donné en direct de l'Opéra Berlioz-le-Corum, par l'Orchestre national de Jazz *Laurent-Cugny* et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. René Bosc : Lollapalooza pour orchestre (création française), de Adams ; Focus : I'm Late, I'm Late, pour trio de jazz et orchestre à cordes, de Getz et Sauter.

0.05 Jazz nuit. Le Trio Monk, d'Eric *Löhrer, guitare,* avec *Gilles Naturel,* contrebasse, Simon Goubert, batterie et le Quintette Agora de Jean-Marc Jafet, guitare basse (enregistrés les 22 et 23 au Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 14 décembre 1995, au Musée *d'Orsay, Luis Claret, violon,* Joseph Colom, piano. Sonate op. 78, de Brahms ; Romance sans paroles, de Mendelssohn ; Sonate op. 6, de R. Strauss.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres *de Bruckner.* 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard.
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
22.35 Taratata. Invités : Pow Wow.
23.50 Alice.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'homme qui marche debout.
21.30 Ferias du Nouveau Monde. Equateur.
22.30 Millénium. [4/10] De la nature et de l'esprit.
23.30 Les Fous du cirque.
23.55 L'Inde fantôme. [4/7].

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Benny Goodman. D'Oren Jacoby.
22.00 *Musiques en scènes.* Invité : Peter Sellars.
22.30 Mayerling. Ballet.
0.40 Paris dernière (*50 min*).

France Supervision

19.45 et 6.45 J.O. : Volley-ball.
21.00 et *4.00* J.O. : Basket-ball.
22.30 J.O. : Judo.
23.30 et 5.30 J.O. : Hockey sur gazon.
1.30 et 3.40 JO : Natation (150 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Till the End of Time ■ ■ Film d'Edward Dmytryk (1946, N., v.o., 100 min) 4003220
22.10 Cette nuit-là ■ Film de Maurice Cazeneuve (1958, N., 95 min) 82529539
23.45 La Goualeuse ■ Film de Fernand Rivers (1938, N., 95 min) 98383713

Ciné Cinémas

21.00 La Liste noire ■ Film d'Irwin Winkler (1991, 100 min) 89637404
22.40 Ironweed, la force d'un destin ■ Film de Hector Babenco (1987, v.o., 140 min) 61803256

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.45 Commando Garrison.
21.30 Héritage oblige.
22.30 La Famille Addams.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.00 Batman.
20.30 Les Envahisseurs. Le miracle.
21.20 The Muppet Show. Invité : Roger Miller.
21.45 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.20 Dream On. La chance sourit à Martin.
22.50 Seinfeld. Les clefs.

Eurosport

16.00 J.O. : Natation. (105 min). 7878591
17.45 J.O. : Equitation. En direct. Jumping individuel (75 min). 4901171
19.00 J.O. : Cyclisme. (60 min). 285684
20.00 J.O. : Boxe. (60 min). 885848
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Athlétisme. En direct. 20 km marche, qualifications du poids M., séries du 100 m M. 100 m et 800 m D (60 min). 654997
22.30 J.O. : Haltérophilie. En direct. Finales : 83 kg (75 min). 6033268
1.00 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Natation. *En direct. Finales D : 200 m* papillon et 50 m nage libre. Finales M : 200 m dos, 1 500 m nage libre et 4 x 100m 4 nages (30 min). 4825840

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 A bout portant. Film de Don Siegel (1964, 95 min). Avec Lee Marvin. *Policier.*
0.20 Le Jeu de la vérité. Film de Robert Hossein (1961, N., 80 min). Avec Jean Servais. *Drame.*

TSR

20.20 La Folle Journée de Ferris Bueller. Film de John Hughes (*1986, 105 min*). Avec *Matthew Broderick. Comédie.*
22.05 L'Amour en douce. Film d'Edouard Molinaro (1984, 85 min). Avec Daniel Auteuil. *Comédie.*
23.35 Rien que des mensonges. Film de Paule Muret (1991, *85 min*). Avec Fanny Ardant. *Drame.*

SAMEDI 27 JUILLET

TF 1

12.52 Journal, Météo, Trafic info.
13.15 Reportages. La boulangère de Saint-Amand.
13.50 L'homme qui tombe à pic. Histoires d'étudiants. Série.
14.50 Mac Gyver. Ultime expérience. Série.
15.45 Dingue de toi. Série.
16.20 Melrose Place. Série.
17.10 Hercule. La route est libre. Série.
18.00 Trente millions d'amis.
18.35 Vidéo gag. Divertissement.
19.15 Allume la télé. Jeu.
20.00 Journal, *Journal des J.O., Spécial F1, Tiercé, Météo.*

20.50

MAYRIG
Téléfilm d'Henri Verneuil, avec Claudia Cardinale, Omar Sharif (150 min). 7025263
L'histoire d'Azad Zacharian (Henri Verneuil) et de sa famille qui débarquent à Marseille après avoir échappé au génocide du peuple arménien.

23.20

LES DESSOUS DE PALM BEACH
Téléfilm. Duel de femmes, de Brian Grenchard-Smith, avec Mitzi Kapture, Rob Estes (55 min). 8804973

0.15 Formule F1. Spécial Grand Prix d'Allemagne : analyse des essais.
1.50 La Nuit olympique.
En direct : Athlétisme : finales triple saut M et D ; demi-finale 800 m *D* ; finales 100 m D et M ; Handball : France-Cuba ; Football : quarts de finale. En différé : Athlétisme : 400 m D et M (250 min). 13210954

5.30 Histoires naturelles.

France 2

12.40 Point route.
12.45 Journal.
12.50 et 13.30 Météo.
13.35 INC. Magazine.
13.40 La Vie privée des plantes. Coquettes et aguicheuses.
14.35 ▶ Reflets de Lune. [1/2] De Michel Hermant.
15.55 Tiercé. En direct de Maisons-Laffitte.
16.15 Dans l'œil de l'espion. Série. Echange standard.
17.05 Un privé sous les tropiques. Série.
17.55 Un flic à tout faire.
18.20 J.O. d'Atlanta.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, *Journal des Jeux,* A cheval, Météo.

20.55

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. L'équipe des cavaliers. Avec Jean-Lou Bigot, Roger-Yves Bost, Hubert Bourdy, Rodrigo Pessoa, Fiona Gélin. Au profit de l'association Handi-cheval (100 min). 1488378

22.35

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. *Basket-ball ; Canoë-kayak ;* Haltérophilie ; Handball ; Hockey sur gazon ; Softball ; Tennis ; Voile ; Volley ball ; Water-polo ; Athlétisme ; Badminton ; Basket-ball ; Beach-volley ; Equitation ; Football (120 min). 2283350

0.35 Journal, Météo.
0.45 J.O. d'Atlanta. En direct. Athlétisme ; Heptathlon ; *Badminon* ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Football ; Handball ; Hockey sur gazon ; *Plongeon* ; Softball ; Tennis de table ; Volley-ball ; Water-polo...

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.00 Keno.
13.05 Le Jardin des bêtes.
13.35 La vie de château.
14.00 En flânant avec Roger Gicquel.
14.55 J.O. d'Atlanta. En direct. Plongeon ; Water-polo ; Athlétisme ; Base-ball : (Japon - Nicaragua) ; Basket-ball : (Zaïre - Corée et Ukraine - Cuba) ; Canoë-kayak ; Aviron ; Softball ; Beach-volley ; Tennis.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'AVOCATE
Série.
Droit de visite, de Michel Wyn, avec Corinne Dacla, Philippe Léotard (80 min). 938263
Laura Moretti accepte de défendre le dossier d'un homme accusé par son ex-femme du meurtre de son fils.

22.10

LES BROUCHES
Téléfilm d'Alain Tasma, avec Henri Marteau, Jacques Gamblin (85 min). *4087718*
L'aîné des fils d'un agriculteur taciturne et farouchement attaché à son exploitation de haute montagne épouse une jeune fille de la banlieue parisienne de passage dans la région pour un stage d'élevage.

23.35 Journal, Météo.
0.00 La Bayadère.
Ballet en trois actes. Musique de Ludwig Minkus, chorégraphie et mise en scène de *Rudolf* Nouréev avec Isabelle Guérin, Laurent Hilaire, Elisabeth Platel (135 min). *2241867*

La Cinquième

12.30 Va savoir. Au pays des chevaux lourds. 13.00 Jimbô. 13.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret.
15.00 Les Grands Séducteurs. Montgomery Clift.
16.00 Demain le monde. Le sport. 16.30 Les Derniers Far West. Les Philippines [5/10]. 17.30 ▶ Telle est ta télé. Le Québec. 18.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. Echec à Vidocq [5/40].

Arte

19.00 L'Ile aux trente cercueils.
Feuilleton [9/12] de Marcel Cravenne, avec Claude Jade (29 min). 35534
19.25 Histoire parallèle. Semaine du 27 juillet 1946 : attentats en Palestine (50 min). 6882805
20.15 Le Dessous des cartes.
Chronique géopolitique. Les îles Spratley : tout est en place pour le conflit.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série. [2/7] La femme porte-poisse, d'Imanol Uribe, avec Emma Suarez (50 min). 7148737
Un moniteur d'auto-école tombe amoureux de sa nouvelle élève. Mais la jeune fille attire le malheur sur les hommes qui succombent à ses charmes.

21.35 Metropolis. Magazine.
Les Fils de l'amertume ; l'acteur et la marionnette ; etc. (60 min). 5200824

22.35

MUSIC PLANET
Magazine. Lost in Music. Electronic Jam, de Christoph Dreher (60 min). 2162973
Du label Warp à Sheffield à l'Atom Heart de Francfort, portrait de jeunes gens qui s'acharnent à déconstruire les sons et qui constituent la nouvelle génération techno.

23.35 La Clé
Téléfilm de Pavel Tchoukhraï, avec Anatoli Kousnetsov (58 min). 628973
En février 1917, un riche banquier est retrouvé mort dans l'appartement où il organisait des orgies.

0.30 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [8/12]. 1.00 Jean de la Lune ■ ■ Film français de Jean Choux avec Madeleine *Renaud, Michel Simon (1931, N., 78 min). 8895206 2.20* Collection Hollywood 1950. Le témoin. Court métrage de Robert Aldrich avec Charles Bronson, Dick Powell (24 min, rediff.). 2.45 La Sainte Famille. Court métrage allemand d'Ulrich Weis (1994, v. o., 10 min, rediff.).

M 6

12.35 Madame est servie.
13.00 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Série.
13.50 Robocop. Série.
14.45 Surfers détectives. Les cibles. Série.
15.30 Flash. Série.
16.20 Cosmos 1999. Série. Le retour du voyageur.
17.15 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Noël en février.
18.15 Le Saint. Série.
19.10 Turbo. Magazine.
19.50 Tour de France à la voile. Platja de Aro.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme. Magazine.
20.35 Télé séries. Magazine.

20.45

LA PLANÈTE DES SINGES
Téléfilm, avec Ron Harper, Roddy McDowall.
[4/5] A la recherche de la liberté, d'Arnold Laven et Alf Kjellin (90 min). *421737*
[5/5] L'adieu, de Don McDougall et John Meredith Lucas (90 min). 8703027
Galen tente de persuader son ancienne fiancée, médecin à l'hôpital de Central City, d'opérer l'un des astronautes, blessé par un policier. Elle refuse, arguant de ne rien connaître à l'anatomie des humains. Le seul moyen de la convaincre est de s'introduire dans la bibliothèque du haut responsable de la ville afin d'y dérober un ouvrage médical, vieux de deux mille ans...

0.05 Murder One, l'affaire Jessica.
Série, avec Daniel Benzali. *Chapitre 13 (55 min).* 3223490
1.00 Best of Dance.

2.30 Broadway Magazine. Documentaire. 3.20 Culture pub. 3.50 E = M 6. 4.15 Hot Forme. 4.40 Tahiti et ses îles de rêve. Documentaire. 5.40 Boulevard des clips.

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
14.00 Les J.O. d'Atlanta.
14.30 Equitation ; Tir ; Aviron ; Badminton ; Beach-volley ; Hockey sur gazon ; Softball.
15.15 Athlétisme. Heptathlon : 100 m haies D (45 min). 6469176
16.00 Aviron ; Base-ball ; Basket-ball ; Canoë-kayak ; Handball ; Tennis ; Tennis de table ; Volley-ball.
16.15 Beach-volley (45 min). 4379008
17.00 Athlétisme ; Aviron ; Badmington ; Hockey sur gazon ; Water-polo ; Canoë-kayak ; Cyclisme ; Plongeon ; Softball ; Handball ; Aviron ; Basket-ball.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. *Magazine.*
19.25 Flash d'information.
20.10 Cyclisme. Finale poursuite *par équipe sur piste M,* sprint M.
20.30 Handball. Tir : finale du 50 *m carabine libre* trois positions M ; Voile : Mistral D et M, 470 D et M (*30 min*). 178
21.00 Badminton. Base-ball ; Basket-ball D ; Equitation : open dressage par équipes ; Voile ; Beach-volley : par équipes D ; Canoë-*kayak : finale slalom canoë* simple M C1 (45 min). 396737
22.00 Haltérophilie. Finales du groupe A des 91 kg ; Volley-ball M ; Handball ; Water-polo.
23.00 Basket-ball ; Athlétisme ; Hockey sur gazon ; Football ; Softball ; Volley-ball.
1.00 Handball ; Tennis de table ; Water-polo ; Badmington ; Base-ball ; Boxe.
2.45 Handball. France-Cuba, M ; Softball...

Radio

France-Culture

19.35 *Fiction.* Phèdre, de Jean Racine.
22.35 Musique : *La musique country.* 1. La country.

0.05 Sélection prix. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (Rediff.). Claude Duneton avec Renaud (2) ; 1.55, Le Journal de Kafka (2) ; 3.03, Athalie, de Jean Racine ; 5.37, Pierre Mac Orlan : chansons documentaires ; 5.57, Pierre Mac Orlan (2).

France-Musique

17.55 France-Musique l'été. Festival de Bayreuth. Opéra donné en direct de Bayreuth, par le Chœur et l'Orchestre du festival de Bayreuth, dir. James Levine : L'Or du Rhin, de Wagner, *John Tomlinson* (Wotan), Falk Struckmann (Donner), Richard Brunner (Froh), Siegfried Jerusalem (*Loge*), *René Pape (Fasolt).*
22.30 Festival de Radio-France *et Montpellier* Languedoc-Roussillon. Concert donné le 16 juillet à l'Opéra Berlioz-le-Corum, par Alfred Brendel, piano : Oeuvres de Beethoven : Sonate n° 30 op. 109 ; Sonate n° 31 op. 110 ; Sonate n° 32 op. 111.

0.05 Musique pluriel. La Souris, de Donatoni, par le Quatuor Arditti ; Clarsun, de Derungs, Katharina Ott, soprano, Mathias Wellenmann, flûte à bec, Martin Derungs, clavecin ; Lumina, de Malec, par le Festival Strings de Lucerne, *dir.* Rudolf Baumgartner. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Woody Allen et la musique. Rhapsodie in Blue, de Gershwin, par l'Orchestre Columbia, dir. Léonard Bernstein ; Potato Head Blues, de Armstrong ; Symphonie n° 41, de Mozart, par *l'Orchestre Columbia, dir.* Walter ; Concerto n° 2, de Mendelssohn, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Ormandy, Serkin, *piano* ; Le Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn, par la Philarmonie de New York, dir. Toscanini ; Concerto *n° 5, de Bach, par l'Orchestre* Columbia, Gould, piano ; La Bataille sur la glace, de Prokoviev, par l'Orchestre de *Cleveland, dir. Chailly,* Gymnopédie n° 1, de Satie, par l'Orchestre de l'Utah, dir. Abravanel ; Bilbao Song, de Weill, *par la Sinfonietta de la* RIAS de Berlin, Ute Lemper ; La Cumparsita, de Tango, par le Quinteto Buenos Aires, le *Royal Philarmonic Orchestra,* dir. Stratta.

22.45 Da Capo. Œuvres de Sir Georg Solti : premiers disques. Le Paon, de Kodaly, par l'Orchestre philharmonique de Londres ; Sonate K. 454, de Mozart, Kulenkampff, violon, Solti, *piano* ; *Symphonie n° 5,* de Schubert, par la Philarmonie d'Israël. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta.
22.35 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Lettre des Rhodopes.
21.30 Les Plus Beaux Jardins du monde. [11/12] Les racines du changement.
21.50 Les Sept Vies de l'écureuil.
22.45 L'homme qui marche debout.
23.45 Ferias du Nouveau Monde. Equateur (55 min).

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Master Karting Indoor 1995.
22.30 Concert : Miguel Bosé Live (60 min). 9232388
23.30 Paris dernière.
0.25 Concert : Richard Galliano & Bireli Lagrene. Enregistré en juillet 1994 (60 min). 8577864

France Supervision

19.20 et 4.25 J.O. : Volley-ball.
21.25 et 23.30 J.O. : Athlétisme.
22.00 et 6.00 J.O. : Basket-ball (90 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Charles Gassot.
22.05 Gangsters à l'écran. De John McNaughton. [2/2].
23.00 Clive of India. Film de Richard Boleslawski (1935, N., v.o., 90 min) 1132824
0.30 Madison Avenue ■ Film de H. B. Humberstone (1962, N., v.o., 95 min) 49104429

Ciné Cinémas

20.45 L'Appel du devoir Téléfilm de Stephen Surjik (*1993, 95 min*) 6349466
22.20 Martin Scorsese. De Joel Sucher et Steven Fishler.
23.00 Une famille formidable ■ Film de Mario Monicelli (1992, 100 min) 81702992

Série Club

20.45 Miami Vice. Les souvenirs.
22.15 Mission impossible.
23.00 Les Têtes brûlées.
23.45 Hong Kong Connection.
0.30 D'Artagnan amoureux.

Canal Jimmy

20.00 Earth Two. Futur antérieur.
20.50 Friends.
21.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
21.25 Batman.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Nonante.
23.20 L'Adieu aux as.

Eurosport

16.00 J.O. : Aviron. En direct. *Finales (135 min).* 6191805
18.15 J.O. : Cyclisme. En direct. Finales : Sur piste, poursuite et vitesse D et M (135 min). 2213640
20.30 J.O. : Boxe. En direct. Préliminaires : *2e série (30 min).* 188949
21.00 et 1.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Athlétisme.
22.15 *J.O. : Handball. En direct.* Eliminatoires M : Allemagne - Egypte (75 min). 574737
22.30 J.O. : Haltérophilie.
0.15 J.O. : Athlétisme. D : Heptathlon (poids et 200 m) ; demi-finales et finale du 100 m. Finale du javelot ; demi-finales du 800 m ; séries du 10 000 m. *M : Demi-finales et finale du* 100 m ; 800 m (2e tour, 90 min). 355843
1.30 J.O. : Athlétisme. (45 min). 6192454
2.15 J.O. : Boxe. (105 min). 4221770

Les films sur les chaînes européennes

TSR

22.05 Jour de fête. Film en version colorisée de Jacques Tati (1949) Avec Jacques Tati. *Comédie.*
OU 22.05 Le Tombeur de ces dames. Film de Jerry Lewis (1961). Avec Jerry Lewis. *Comédie.*
OU 22.05 La vie est un long fleuve tranquille. Film d'Etienne Chatiliez (1987, 95 min). Avec André Wilms. *Comédie.*
23.55 Le Portrait maléfique. Film de Roy Ward Baker (1987, 85 min). Avec Peter Cushing. *Suspense.*

ATLANTA 96
Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 14

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-*Multimédia* ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Vérités

par Pierre Georges

ROGER CHARLES est journaliste aux Etats-Unis. Il vient d'être licencié par son employeur. Pour avoir dit la vérité. Joe Klein est journaliste aux Etats-Unis. Il vient d'être suspendu par ses employeurs. Pour avoir caché la vérité.

Le « journalistiquement correct » en impose, ces temps-ci. Prenons Roger Charles. Il n'était pas ce que l'on pourrait appeler une star des médias. Au contraire. Ce bon professionnel travaillait dans un service de presse spécialisé dans les affaires de défense et de sécurité, le National Security News Service. Autant dire que, hors le cercle des initiés, Roger Charles était à peu près inconnu. Et appelé à le rester.

Il le serait d'ailleurs resté s'il n'avait, au cours de ses investigations, levé un de ces lièvres dont la presse américaine raffole. A condition, évidemment, que l'affaire ne vire pas au tragique. Or, là, ce fut le cas. Scribe minutieux des carrières militaires, Roger Charles avait découvert que l'amiral Jeremy Boorda, chef d'état-major de la marine américaine, aurait porté une médaille militaire, l'insigne de la *« valeur au combat »*, que ses mérites n'autorisaient pas. Il fit part de sa découverte. Et l'hebdomadaire *Newsweek* décida d'affecter deux enquêteurs à la ténébreuse affaire de la médaille usurpée.

Le 17 mai, l'amiral Boorda se suicidait, d'une balle en plein cœur, quelques minutes avant la venue des deux journalistes du magazine. L'affaire de la médaille fantôme était devenue tragédie. Et tragédie d'Etat, avec déclaration de Bill Clinton sur *« le sens profond de l'honneur* [d'un homme] *que personne ne doit remettre en question »*.

Deux mois après, les responsables du National Security News Service viennent d'annoncer le licenciement de Roger Charles. Ils ont expliqué que, depuis l'affaire, leur agence de presse, à but non lucratif et vivant de dons, avait vu ses ressources s'effondrer. Les donataires n'entendaient plus soutenir ce journalisme par lequel le malheur arrive.

Le cas de Joe Klein est bien différent. Ce chroniqueur talentueux et connu de *Newsweek*, entre autres, a écrit sous le plus anonyme des pseudonymes, *« Anonymous »*, le best-seller politique de l'année, *Primary Colors*, roman à clés sur les turpitudes présumées de la famille Clinton. Le livre a fait un tabac, et la fortune en millions de dollars de M. Anonymous et de son éditeur Random House.

Comme il était tentant, le Tout-Washington médiatique a joué, et fort sérieusement, au grand jeu de pistes Anonymous. Etudes, recoupements, expertises graphologiques sur un bout de manuscrit, le masque devait tomber. Le *Washington Post* et le magazine *New York* arrivèrent à la même conclusion : Anonymous était, ne pouvait être, que Joe Klein.

Lui démentit, mentit, la tête sur ce billot de presse. A tous, confrères mais aussi collègues de *Newsweek*, il affirma n'être en rien et pour rien dans l'affaire. Puis il avoua. Malheureux ! La presse américaine s'était enfin trouvé son plus grand *« menteur »*. La honte du métier, le sabordeur de la crédibilité commune, le traître à la profession ! Bref, il fut privé d'écriture *sine die*. Et, peine complémentaire, son patron, M. Richard Smith, l'a condamné à effectuer la tournée des bureaux pour exhiber son visage de faux frère, expliquer son cas pendable et implorer sa grâce !

L'Etat nationalise le Crédit foncier faute d'avoir trouvé un repreneur

La Caisse des dépôts va servir de relais en lançant une OPA

LE MINISTRE des finances Jean Arthuis a annoncé vendredi 26 juin en fin de matinée que l'Etat allait prendre en charge le sauvetage du Crédit foncier, institution qui a perdu près de 11 milliards de francs en 1995. Le ministre a indiqué que les recherches d'un repreneur, menées depuis le mois d'avril ont été infructueuses. Différents partenaires ont été approchés, le dernier en lice étant un investisseur américain. Ce dernier dont on attendait une réponse jeudi dans la soirée, a finalement renoncé.

« En l'absence d'actionnariat de référence », a indiqué le ministre des finances, l'Etat a décidé d'intervenir *« dans le respect de l'intérêt des finances publiques, des personnels du Crédit foncier de France, des détenteurs d'actions et d'obligations de celui-ci et de la place de Paris »*.

Une offre publique d'achat (OPA) sur les actions du Crédit foncier sera lancée dans les prochaines semaines par la Caisse des Dépots et consignations (CdC) à 70 francs l'action, le prix était de 30 francs le 24 juillet. La CdC se réserve le droit de ne pas donner suite à l'opération si elle ne parvient pas à détenir à l'issue de l'OPA au moins les deux tiers du capital et des droits de vote de l'institution. Le ministre précise que la CdC n'intervient que *« à la demande et pour le compte de l'Etat »*. En effet, un nouvel établissement public dénommé, la Caisse nationale du Crédit foncier, sera créé, une fois obtenu le vote nécessaire du Parlement.

Cet établissement reprendra ensuite immédiatement l'ensemble des actions du Crédit foncier acquises à l'occasion de l'OPA. Le fonds de commerce du Crédit foncier, lui, sera cédé *« dès que possible »*. D'ores et déjà, le Crédit immobilier de France a fait part à l'Etat de son intérêt pour une reprise d'une partie de l'encours des PAP (prêts à l'accession à la propriété) possédé par le CFF. L'encours total serait d'environ 213 milliards de francs. Il s'agirait ici de ne pas dégrader les aides de l'Etat au logement social.

L'Etat veillera, ajoute le ministère, à garantir la sécurité de la dette obligataire du CFF et le recouvrement de l'ensemble de ses créances.

Cette opération se traduira par *« un effort important de restructuration de l'entreprise »*. Le gouvernement affirme être *« particulièrement attentif à la situation des personnels et prendra toute disposition pour éviter, dans la mesure du possible, le recours à des mesures de licenciement »*.

De son côté, la Caisse des dépôts, souligne qu'elle ne fait, dans l'opération qu'un *« relais de financement »* de l'Etat. Elle intervient à sa demande et n'engage aucunement une *« action patrimoniale »*.

Babette Stern

La boîte noire du Boeing de la TWA livre ses premiers secrets

WASHINGTON
de notre correspondant

Le capitaine Steven Snyder, commandant de bord du vol TWA 800, et son copilote, le capitaine Ralph Kevorkian, n'avaient apparemment détecté aucun problème mécanique, aucune anomalie ou menace, avant que le Boeing 747 n'explose brusquement, le 17 juillet, quelques minutes après son décollage de New York à destination de Paris. C'est ce qui ressort du premier décryptage des bandes magnétiques du Cockpit Voice Recorder (CVR, l'une des deux boîtes noires qui enregistre notamment les conversations de l'équipage) récupérées par des plongeurs, à l'aube du jeudi 25 juillet, au large des côtes de Long Island (*Le Monde* du 26 juillet).

Au cours d'une conférence de presse, Robert Francis, vice-président du Bureau américain de la sécurité des transports (NTSB), a brièvement déclaré : *« L'enregistrement indiquait des préparatifs de routine au décollage »* (de l'aéroport J. F. Kennedy). *Environ onze minutes et demie après, l'enregistrement se termine abruptement. »* Les quatre canaux du CVR, a-t-il encore précisé, ont enregistré *« un son bref, d'une fraction de seconde, juste avant la fin de la bande »*.

C'est, bien sûr, une analyse plus poussée des caractéristiques de ce son qui devrait permettre aux enquêteurs de mieux cerner les circonstances du drame qui a coûté la vie aux 230 passagers. Par un système de triangulation acoustique, il devrait notamment être possible de localiser, dans l'appareil, l'origine de l'explosion, et donc de concentrer les efforts de recherche et d'analyse sur certains débris. Les boîtes noires ont été récupérées en bon état, mis à part un choc sur le côté du Flight Data Recorder, qui enregistre les paramètres du vol. Si les bandes magnétiques sont saines, elles ne permettent cependant pas encore de fournir une explication immédiate sur les causes de l'accident.

Tout au plus peut-on noter que, lors d'accidents similaires provoqués par l'explosion d'une bombe, comme ce fut le cas, en 1988, pour l'avion de la Pan Am au-dessus de Lockerbie, un même son bref avait été enregistré par la boîte noire. Officiellement, les autorités américaines et les enquêteurs ne privilégient aucune explication, mais il est clair qu'ils penchent vers la thèse de l'attentat. Bill Clinton a profité de sa visite à New York, où il a longuement rencontré les familles des victimes, pour annoncer un renforcement sensible des mesures de sécurité dans les aéroports américains, ce qui répond *de facto* au souci de mieux combattre les menaces terroristes.

NOUVELLES MESURES DE SÉCURITÉ

Ces dispositions, qui s'appliqueront immédiatement, concernent tous les appareils, américains ou étrangers, opérant aussi bien sur les vols internationaux que domestiques, à l'arrivée comme au départ. Il est notamment prévu de renforcer les fouilles manuelles de tous les bagages, et le contrôle par détecteur à rayons X et autres. Le chef de la Maison Blanche a prévenu les Américains que ces mesures pourraient avoir pour effet d'accroître le coût du transport aérien, ainsi que ses *« inconvénients »*, c'est-à-dire l'attente dans les aéroports.

Estimant que la sécurité était à ce prix, il a indiqué que le vice-président Al Gore présiderait une *commission chargée de revoir et de* renforcer les dispositifs de la sécurité aérienne. M. Clinton n'a pas directement évoqué les aspects financiers d'une telle politique, qui sont cependant importants. Les appareils de détection à rayons X en service dans les aéroports américains ont en effet été mis au point il y a près d'une vingtaine d'années, à l'époque où l'on craignait surtout que des terroristes armés ne détournent des avions de ligne. Ils sont notoirement peu fiables pour détecter des explosifs à base de plastic, comme le Semtex. Des scanners nettement plus sophistiqués capables de repérer ce type d'explosifs existent, comme le CTX-5000, fabriqué par la société Invision, mais leur coût unitaire est de 1 million de dollars, soit 5 millions de francs. Certains aéroports européens, ainsi que celui de Tel-Aviv, en ont été équipés. Trois seulement sont en service aux Etats-Unis : un à l'aéroport de San Francisco, les deux autres à Atlanta, à l'occasion des Jeux olympiques.

Le président Clinton s'est cependant efforcé de rassurer les Américains et les familles des victimes sur la volonté du gouvernement de tout mettre en œuvre pour retrouver les corps et déterminer les causes de la catastrophe. *« S'il apparaissait qu'il s'agit d'un acte criminel, d'autres mesures de sécurité pourraient être nécessaires »*, a-t-il souligné. Le chef de la Maison Blanche a participé à une réunion de travail avec les responsables de l'enquête, avant de rencontrer à New York, pendant plus de deux heures, les familles rassemblées dans un hôtel de l'aéroport J. F. Kennedy. M. Clinton, qui était accompagné de son épouse Hillary, et des ambassadeurs de France et d'Italie, a apparemment réussi à apaiser la colère qui s'était exprimée ces derniers jours, en raison de la lenteur des opérations de récupération et d'identification des corps des victimes.

« La communication n'a pas été bonne », a-t-il reconnu. *« Il a tenu à rencontrer toutes les familles, individuellement ou par petits groupes,* nous a précisé l'ambassadeur de France, François Bujon de l'Estang. *Il a écouté tout le monde, avec des mots de réconfort ou de sympathie, serrant les mains, signant même des autographes à ceux qui le demandaient, faisant preuve d'énormément de patience et de gentillesse. Le climat était manifestement beaucoup plus serein, notamment parce que M. Clinton a dit clairement aux familles que la priorité était de retrouver les corps des victimes, et c'est ce que chacun voulait entendre. A la fin, le président a été applaudi. »*

Laurent Zecchini

Ecoutes : des proches de M. Léotard pourraient saisir la justice

« L'AFFAIRE est close », avait déclaré, le 8 juillet, le directeur du cabinet de François Léotard à la présidence de l'UDF, Renaud Donnedieu de Vabres. La petite tempête provoquée par la révélation dans *Le Monde* d'écoutes téléphoniques effectuées par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) sur des proches de l'ancien ministre de la défense du gouvernement d'Edouard Balladur n'avait ainsi duré que quelques heures (*Le Monde* des 9 et 10 juillet). Il n'est pas certain, toutefois, que l'armistice promptement conclu entre le président de l'UDF et le cabinet d'Alain Juppé – qui avait autorisé ces *« interceptions de sécurité »* – soit définitif. Certains collaborateurs de M. Léotard envisagent en effet de porter l'affaire sur le terrain du contentieux administratif, voire sur le terrain judiciaire.

Le cabinet de Charles Millon, d'où était parti l'ordre de la mise sur écoutes d'ancien membres du cabinet de son prédécesseur, avait confirmé le « branchement » de *« deux fonctionnaires »*, sans livrer leur identité. Selon nos informations, au moins trois personnes ont été visées : le préfet François Lépine, ex-directeur du cabinet de M. Léotard rue Saint-Dominique ; le préfet Patrice Molle, ex-chef de ce même cabinet ; le colonel Louis-Pierre Dillais, qui y était en charge des *« affaires réservées »*. Certaines sources continuent d'assurer que l'ancien ministre Jacques Douffiagues, conseiller à la Cour des comptes et ancien président de la Société française d'exportation des systèmes d'armement (Sofresa), ainsi que Renaud Donnedieu de Vabres lui-même, ont eux aussi été écoutés. Ces derniers jours, certains d'entre eux ont consulté des avocats, afin d'envisager de possibles recours. L'hypothèse d'une telle contre-attaque ne semble pas avoir recueilli l'assentiment de M. Léotard, engagé dans un processus de réconciliation avec Jacques Chirac.

ÉPINEUSE CONTRADICTION

Insatisfaites des réponses données publiquement par le gouvernement, certaines des *« cibles »* de la DGSE pourraient, au terme d'un *« recours gracieux »*, exiger une mise au point du ministère de la défense. Le 8 juillet, un communiqué de Matignon indiquait que les écoutes avaient été ordonnées pour des motifs *« strictement liés à la sécurité nationale »* et qu'elles avaient été interrompues une fois *« devenues sans objet »*. Les intéressés pourraient demander une justification publique de l'*« objet »* de ces écoutes, soulevant du même coup une épineuse contradiction entre la règle administrative et le *« secret-défense »* – qui couvre les activités du Groupement interministériel de contrôle (GIC), chargé des écoutes administratives. L'éventualité d'une plainte contre X... avec constitution de partie civile pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* ne semble pas non plus écartée. Entraînant la désignation automatique d'un juge d'instruction, elle serait de nature à déclencher, après l'enquête sur l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée, une nouvelle affaire d'écoutes, considérée comme *« potentiellement explosive »* par une source proche du gouvernement. Relevés par les experts du renseignement, plusieurs indices confortent déjà le caractère *« hors normes »* des surveillances des proches de M. Léotard. Outre qu'il s'agissait d'une *« procédure directe »* – un ordre venu d'en haut, et non une suggestion de la DGSE –, le bureau des *« affaires réservées »*, théoriquement compétent dans ce type d'affaires, a été tenu à l'écart. Et c'est le général Champtiaux, directeur des opérations de la DGSE, qui venait retirer en personne les transcriptions d'écoutes au siège du GIC, dans les sous-sols des Invalides.

Hervé Gattegno

Des enfants pourraient être adoptés à Rio par le biais d'Internet

RIO. A partir du mois prochain, il sera possible aux utilisateurs du réseau informatique Internet de choisir sur écran un enfant à adopter, a déclaré au cours d'une conférence de presse le président du tribunal de Rio de Janeiro, José Gama Malcher. Un programme informatique en quatre langues (portugais, français, anglais et espagnol) a été préparé pour cela. Les fiches d'identification des 48 premiers enfants comprennent les mêmes critères de description. Une photo en couleur illustre par exemple la fiche du petit Ricardo V. où l'on peut lire que l'enfant, né à Salvador de Bahia le 22/11/90, est noir, avec des cheveux noirs et des yeux marrons, et qu'à 5 ans, il n'est pas alphabétisé. *« L'informatique devrait permettre de rester plus facilement en contact avec les enfants adoptés, et de limiter le trafic international ou celui d'organes »*, a estimé le président du tribunal.

Il y a actuellement 4 800 enfants dans les 350 orphelinats de Rio, en attente d'adoption. *Chaque année 600 adoptions sont entérinées par* le tribunal, 30 étant effectuées par des étrangers. *(AFP).*

La chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes met en cause M. Noir

LA CHAMBRE régionale des comptes Rhône-Alpes critique, dans un pré-rapport révélé par l'AFP, les conditions de réalisation du boulevard périphérique nord de Lyon, confiée aux groupes Bouygues et Dumez, en 1990, après l'élection de Michel Noir à la mairie.

La construction de cet ouvrage était évaluée à l'origine à 3,8 milliards de francs. Elle en coûte, aujourd'hui, six, dont la moitié à la charge des collectivités locales, alors qu'au départ elle devait être financée à 70 % par le secteur privé. La Chambre constate que les réunions qui ont abouti au choix du groupement conduit par Bouygues *« se sont déroulées dans une stricte confidentialité et n'ont fait l'objet d'aucun procès-verbal »*. De même, les lettres invitant les groupes Bouygues et Dumez à se rapprocher ont été décidées *« en dehors de l'aval des assemblées délibérantes »*. Ce rapport provisoire, daté du 5 juillet, a été adressé aux dirigeants des collectivités locales concernées qui ont deux mois pour faire connaître leur réponse.

M. Clinton a réconforté les familles des victimes

GÉRANT de société originaire de Montpellier, Michel Olivier est venu à New York pour rapatrier la dépouille toujours non retrouvée de son frère cadet, Pascal Michel, vingt-huit ans, disparu avec 229 autres passagers dans le Boeing de la TWA. Comme ses compagnons de malheur, il a subi, depuis une semaine, les chocs et les contre-chocs d'informations contradictoires démenties aussi vite que lancées. Une épreuve rude pour les nerfs, que le président Clinton et son épouse Hillary, venus à la rencontre des familles, jeudi 25 juillet, dans une salle de l'hôtel Ramada Plaza, à l'aéroport de New York, semblent avoir réussi à apaiser. *« Il s'est presque excusé »*, raconte Michel Olivier. Apparemment, le président américain a su toucher ses interlocuteurs qui, isolés dans un hôtel de l'aéroport Kennedy et ne comprenant souvent pas l'anglais, avaient jusqu'alors le sentiment que la tragédie se déroulait en dehors d'eux. *« Nous serons désormais les premiers avertis »*, explique maintenant Michel Olivier. Le président Clinton leur a expliqué qu'il est parfois difficile de battre de vitesse des médias qui disposent de puissants moyens et se livrent une féroce concurrence.

Plus question de critiquer le travail des plongeurs et des marins qui fouillent la zone de l'accident : *« Un officier de la Navy nous a expliqué, en français, leur mission ; il nous a montré les cartes sur lesquelles ils travaillent, les appareils de détection. Ils ne ménagent pas leur peine et sont au moins aussi fatigués que nous. Je crois qu'il n'est pas possible de déployer plus de moyens. Ils font le maximum »*.

Michel Olivier et ses compagnons n'ont désormais plus qu'une seule crainte : qu'un plongeur se tue à cause de la pression que les familles des disparus font peser sur les autorités américaines. Déjà, l'un d'eux a été victime d'un accident de décompression. Et trois autres se sont blessés en fouillant les débris, à 40 mètres sous l'eau.

G. M.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 26 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+ 6,32
Honk Kong index	10707	+ 0,07	+ 7,08

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

22348

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/07	Var. en % 24/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1974,67	+ 1,05	+ 5,49
Londres FT 100	3672,70	+ 0,11	− 0,44
Zurich	1652,25	− 2,97	+ 8
Milan MIB 30	1033	− 1,15	+ 10,95
Francfort Dax 30	2468,26	+ 0,84	+ 9,51
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1303,33	− 2,74	− 10,58
Madrid Ibex 35	351,37	− 1,21	+ 9,77
Amsterdam CBS	351,80	− 2,36	+ 9,42

Tirage du *Monde* daté vendredi 26 juillet 1996 : 480 634 exemplaires